

Le patois vaudois, patrimoine culturel immatériel



RÉSEAU PATRIMOINES

Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud
Case postale 5273 - 1002 Lausanne - www.reseaupatrimoines.ch



Les «Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES

A la différence d'un bulletin de liaison régulier et formel, les «Documents» édités par RÉSEAU PATRIMOINES (Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud) seront à disposition des membres désireux de faire connaître leurs positions. Dans cette publication, il est donc moins question de faire l'inventaire de la «vie» de l'Association que de donner libre cours à une prise de parole engagée et réfléchie sur les domaines d'intervention qui nous concernent tous et qui touchent la gestion, la connaissance ou la reconnaissance publique du patrimoine naturel et culturel. Elle donne autant les résultats de réflexions en cours que des expertises sur des sujets liés au patrimoine.

Puisse la série des «Documents» être le témoin de nos actions, des objectifs à atteindre et de nos aspirations.

Pour adhérer à RÉSEAU PATRIMOINES : www.reseaupatrimoines.ch

Maquette: point carré, Suzanne Pitzl, Vevey

Coordination: Gilbert Coutaz, Jean-Louis Moret

Mise en pages: Jean-Louis Moret

Impression: Swissprinters, IRL, Lausanne

Lausanne: RÉSEAU PATRIMOINES

Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, 2009

Sommaire

En guise d'introduction. Le patrimoine culturel immatériel, à la fois un ancrage au passé et une garantie d'avenir par Gilbert Coutaz	3
De l'indo-européen au francoprovençal par Albin Jaques	9
La singularité francoprovençale au sein du domaine gallo-romain par François Zufferey	13
Le Glossaire des patois de la Suisse romande par Eric Fluckiger	17
Les glossaires de Bridel par Hervé Chevalley	23
Dire le patois par Pierre Guex	27
Eléments de grammaire par Pierre Guex	29
Le regard de l'ethnologue par Paul Hugger	31
La Commission cantonale de nomenclature par Pierre-Yves Favez	35
Toponymie dialectale par Hervé Chevalley	43
Les patronymes et le patois par Alain Pichard	47
Vie et mort des dialectes suisses: esquisse sociolinguistique et historique par Norbert Furrer	53
Le maintien du patois vaudois et son actualité par Pierre Guex et Jean-Louis Chaubert	63
Les écrivains romands et le patois: les traces d'une authenticité perdue par Daniel Maggetti	65

Suite au verso

RÉSEAU PATRIMOINES

Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud
Case postale 5273 - 1002 Lausanne - www.reseaupatrimoines.ch



Les personnalités du patois vaudois par Brigitte Steudler71
Texte patois anciens par Pierre Guex85
Plaidoyer pour le patois par Marie-Louise Goumaz87
Le patois vaudois, hier et aujourd'hui par Jean-Louis Chaubert89
Patois et théâtre par Marie-Louise Goumaz93
Parenté et liens: patois vaudois et langue d'oc par Henri Niggeler95
Textes d'aujourd'hui en patois par Pierre Devaud97
Les mots patois dans le parler vaudois actuel par Jean-Louis Chaubert99
Le patois vaudois au sein des archives sonores de la RSR: sauvegarde, numérisation et mise en ligne par Dominique Prongué, Andréanne Quartier-la-Tente, Jean-François Cosandier101
Archives écrites et bibliographie par Gilbert Coutaz105
Les auteurs113

En guise d'introduction

Le patrimoine culturel immatériel, à la fois un ancrage au passé et une garantie d'avenir

par Gilbert Coutaz

Le patrimoine est un concept polysémique, car on peut le définir de plusieurs manières, selon le domaine d'application et l'optique dans laquelle on se situe. Il s'est considérablement élargi avec la dilatation de la mémoire, il s'est rajeuni sous les effets des expressions nouvelles de la sensibilité patrimoniale. Il dépasse dorénavant les fondements matériels pour des modes d'agir et de penser, propres à un groupe humain plus ou moins complexe et étendu; il a quitté le monument historique pour appréhender les comportements sociaux et les savoir-faire. Depuis l'apparition de la conscience patrimoniale, au XIX^e siècle, on est passé d'un patrimoine étatique et national à un patrimoine de type social et communautaire. De matériel et visible, il est devenu symbolique et invisible. La simple conservation fondée sur la matière originale et la sauvegarde de l'apport de chaque époque a pris le pas sur la restauration et la reconstitution, opérations toujours périlleuses pour l'authenticité du mouvement. Il s'impose par sa valeur d'exemplarité, d'identité ou de valeur de remémoration, il est lourd de sens pour une collectivité. Son existence reflète une histoire commune, des valeurs partagées, une conscience revendiquée. Un élément commun à tous ces avatars: le patrimoine (étymologiquement «héritage du père») ne concerne que ce qui se transmet, il ne se rapporte qu'à ce qui s'hérite, ce que les anglo-saxons ont traduit par le mot «heritage»¹.

Le patrimoine culturel immatériel, l'aboutissement d'une longue évolution

Le concept de patrimoine culturel immatériel n'a pas surgi inopinément. Sa négociation a répondu à la demande d'États du Sud, notamment africains et océaniques, qui se reconnaissaient peu dans l'approche longtemps exclusive des peuples européens et de l'Amérique du Nord, du patrimoine bâti, au détriment d'une conception plus large. Déjà en 1950, cinq ans après sa défaite militaire, le Japon l'a invoqué pour éviter la disparition des arts et métiers traditionnels du pays, dans la loi sur la protection du patrimoine. Le terme est utilisé pour la première fois en 1982, dans les documents de l'Unesco et trouve, le 15 novembre

1989, une première interprétation juridique, à la suite de l'adoption par la Conférence générale de l'Unesco, de la *Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle*. Le processus de reconnaissance du patrimoine culturel immatériel était enclenché et trouva, dans la Déclaration d'Istanbul de septembre 2002, un cadre décisif à son interprétation: il «constitue un ensemble vivant et en perpétuelle recréation de pratiques, de savoirs et de représentations, qui permet aux individus et aux communautés, à tous les échelons de la société, d'exprimer des manières de concevoir le monde à travers des systèmes de valeurs et des repères éthiques.» La même déclaration fit état des liens entre les patrimoines matériel et immatériel. Trois éléments ont été avancés dès 2003 pour fonder sa définition: la reconnaissance, l'appropriation et la transmission. Malgré les difficultés de le qualifier et la complexité de son identification, son apparition reflète la diversité foisonnante et les métissages des cultures dont la forme expressive aboutie a été la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle* approuvée en 2001. Par son statut, le patrimoine culturel immatériel est fondamentalement fragile et vulnérable. Il s'agit de savoir comment garantir la viabilité de la langue, de la musique, des danses et des rituels, des arts culinaires, de l'artisanat, de la médecine traditionnelle, autrement dit de garantir la continuité des identités régionales et nationales, des spécificités communautaires et collectives. Enfin, c'est l'affirmation du besoin de préserver l'immense trésor de la diversité du monde face aux phénomènes de mondialisation et aux tentatives d'implantation de modèle unique.

La *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* est adoptée, à Paris, le 17 octobre 2003, lors de la 32^e session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la Science et la Culture (UNESCO). L'Assemblée générale de Séoul du Conseil international des musées a consacré, le 8 octobre 2004, le soutien des musées à

¹ Deux ouvrages ont inspiré notre réflexion. Ils documentent la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* sous l'angle historique, avant et après son adoption. Ils sont pourvus d'une ample bibliographie. *Le patrimoine culturel immatériel. Les enjeux, les problématiques, les pratiques*, [Paris]: Babel, Maison des Cultures du Monde, 2004, 254 p. (Internationale de l'imaginaire. Nouvelle série – N° 17) et Mariannick JADÉ, *Patrimoine immatériel. Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, Paris: L'Harmattan, 2006, 277 p.

la défense et à la valorisation du patrimoine culturel immatériel. Depuis, plus de 100 Etats ont adhéré à la Convention.

Une place emblématique dans le dispositif de l'Unesco

Depuis 1946, l'Unesco agit spécifiquement dans le domaine de la protection et de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel². Son action normative se présente sous forme de déclarations, de recommandations et de conventions³.

Parmi ses fonctions les plus connues figure celle de l'inscription de sites culturels et naturels sur la liste du patrimoine mondial à laquelle le nom de Lavaux, vignoble en terrasses, appartient depuis le 28 juin 2007 et La Chaux-de-Fonds/Le Locle depuis le 27 juin 2009. D'autres organisations intergouvernementales complètent l'action de l'Unesco: la Banque mondiale datant de 1946, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, créé en 1949, le Centre international d'études pour la Conservation et la Restauration des biens culturels (ICCROM), fondé en 1956, et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), lancée en 1970. Parmi les organisations internationales non gouvernementales, il faut citer le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), le Conseil international des musées (ICOM) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dont le siège est à Gland.

Pour que la liste des opérateurs de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine soit complète, il faut citer enfin les fondations et les fonds financiers internationaux et les fédérations et associations internationales.

Le premier texte de nature doctrinale en matière de patrimoine et de restauration du patrimoine culturel est celui de la Conférence d'Athènes, appelé improprement charte d'Athènes, rédigé à l'occasion du premier congrès international des architectes tenu en 1931 dans la capitale hellénique. Il pose une série de principes fondateurs qui conservent encore toute leur actualité dans une perspective de mise en valeur touristique du patrimoine culturel, en particulier en ce qui concerne les sites historiques et archéologiques, et dans le cadre des travaux de restauration.

Depuis, plusieurs instruments internationaux traitent de la protection du patrimoine:

- la *Convention de La Haye du 14 mai 1954* pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé;

- la *Charte de Venise* (charte internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites) de 1964;
- la *Charte de Florence* (Charte relative à la sauvegarde des jardins historiques), de 1981;
- la *Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique de Grenade* de 1985;
- la *Charte de Washington* (Charte pour la sauvegarde des villes historiques), de 1987;
- la *Charte de Lausanne pour la gestion du patrimoine archéologique* de 1990;
- la *Convention de Malte* de 1992 sur la protection des sites archéologiques.

La *Convention du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* constitue, aux côtés de la *Convention du 16 novembre 1972 de Paris concernant le patrimoine mondial, culturel et naturel* et de la *Convention du 20 octobre 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, l'un des trois piliers de la préservation et de la promotion de la diversité créatrice. Ensemble, ces trois conventions illustrent et confortent l'idée maîtresse de la *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle* (2001), qui considère la diversité culturelle comme «un patrimoine commun de l'humanité» et sa défense comme «un impératif inséparable du reste de la dignité de la personne humaine.»

L'action normative se lit encore dans la *Charte sur la conservation numérique du 15 octobre 2003*, qui se préoccupe des ressources uniques dans les domaines de la connaissance et de l'expression humaine, qu'elles soient d'ordre culturel, éducatif, scientifique et administratif ou qu'elles contiennent des informations techniques juridiques, médicales ou d'autres sortes.

En 1997, le Conseil de l'Europe propose la «charte sur l'usage des lieux antiques de spectacles», dite *Charte de Vérone*.

En 1999, ICOMOS adopte un texte important connu sous le titre *Charte de Burra sur la conservation des*

² Voir le site de l'Unesco, Education, http://portal.unesco.org/education/fr/ev.phpURL_ID=48712&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

³ –*Déclaration*: la déclaration est un engagement purement moral ou politique, liant les Etats sur le principe de la bonne foi.

–*Recommandation*: il s'agit d'un texte de l'Organisation adressé à un ou plusieurs Etats et les invitant à adopter un comportement déterminé, agir d'une certaine façon dans un domaine culturel spécifique. En principe, la recommandation est dépourvue de toute force obligatoire pour les Etats membres.

–*Convention*: cet instrument juridique, synonyme de traité, désigne tout accord conclu entre deux ou plusieurs Etats. Cet accord suppose une volonté commune de ses parties vis-à-vis desquelles la convention crée des engagements juridiques obligatoires.

lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle dont diverses déclarations rédigées en 1979, 1981 et 1988 avaient déjà reconnu le besoin. La charte atteste l'évolution des mentalités en matière de gestion du patrimoine et confirme la nécessité de faire «évoluer les lieux en les altérant le moins possible.»

Au niveau de la Confédération suisse, nous pouvons signaler parmi les décisions les plus récentes, l'adoption de la *Loi fédérale sur le transfert international des biens culturels du 20 juin 2003*, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2005, qui fait suite à la ratification de la *Convention de l'Unesco du 14 novembre 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels*; le Conseil fédéral avait déjà signé, le 26 juin 1996, la *Convention internationale UNIDROIT du 24 juin 1995 sur les biens culturels*, qui attend toujours d'être ratifiée. L'importation en Suisse des biens culturels, leur transit et leur exportation, ainsi que le retour des biens culturels qui se trouvent en Suisse sont ainsi garantis par le nouveau dispositif légal. Un inventaire des biens culturels lui est subordonné⁴. Depuis le 16 octobre 2008 la Suisse est un Etat membre à part entière des deux conventions de l'Unesco, la première sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la seconde pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La Suisse s'est ainsi dotée d'un cadre permettant une large promotion de la diversité culturelle et un renforcement de sa collaboration avec la communauté internationale.

Une définition et une démarche universelles

«On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire –ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés– que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'hom-

me, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre groupes et individus, et d'un développement durable⁵.»

La définition trouve ses manifestations dans les domaines suivants:

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel;
- les arts du spectacle;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.⁶

La définition du «patrimoine culturel immatériel» reflète les formes d'expressions, diverses et multiples, spontanées ou raisonnées, nécessaires à leur continuité et à leur préservation. Il intègre les cultures vivantes, en se concentrant sur les schémas d'information et de communication, les systèmes spirituels et philosophiques dans lesquels les créations trouvent leur fondement. Sont désignées désormais dignes de protection les expressions culturelles et artistiques qui ne s'expriment pas dans le marbre ou des supports matériels. L'intérêt s'est porté aux modes d'agir et de penser, propres à un groupe humain plus ou moins complexe et plus ou moins étendu, dont les savoirs et les comportements se transmettent de génération à génération, en évoluant plus ou moins rapidement.

Or, c'est justement dans le caractère vivant du patrimoine culturel immatériel que le principal défi de la sauvegarde se pose. «On entend par "sauvegarde" les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine⁷.»

Le mot «sauvegarde» n'est pas choisi de manière anodine, il ne s'agit pas au sens de la Convention de muséifier ou de congeler le patrimoine culturel immatériel. Celui-ci n'est pas figé, il est constamment recréé par les communautés en fonction de leur milieu

⁴ Longtemps dépourvue de législation en la matière, la Suisse avait acquis la réputation de plaque tournante du trafic illicite.

⁵ Article 2.1. de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*.

⁶ *Ibidem*, 2.2.

⁷ *Ibidem*, 3.

et de leur histoire. Il procure un sentiment de continuité et d'identité, contribuant ainsi à promouvoir la diversité culturelle et la créativité de l'humanité.

En ce sens, le patrimoine culturel immatériel se rattache au passé, dans ce qu'il a de traditionnel et d'ancestral, il a un avenir, car il s'enrichit avec le temps ou se modifie par des pertes ou des ajouts au contact des générations. Pour éviter qu'il soit frappé d'amnésie tant individuelle que collective, il faut pouvoir agir sur la mémoire, développer tout à la fois des politiques de préservation, de transmission et de diffusion.

L'importance de l'inventaire

La Convention prévoit que les États parties élaborent des inventaires nationaux des biens à protéger, et leur propose une palette d'instruments pour sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel immatériel et en assurer la reconnaissance, avec la participation des communautés concernées. Elle engage les États parties à partager leurs résultats sur le plan international, dans le cadre d'une «Liste représentative du patrimoine culturel de l'humanité», au besoin à alimenter la «Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente». Le dispositif général est complété par un «Fonds pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel» dont les buts sont d'assurer le financement de la démarche et de permettre aux États parties de tenir leurs engagements⁸. La Convention propose ainsi un cadre général de collaboration et de compréhension entre les États parties d'autant plus importante que la nature du patrimoine considéré est précaire.

Une convention universelle, et alors pour le canton de Vaud ?

La Constitution fédérale attribue les compétences en matière de protection du patrimoine aux cantons et donne un rôle subsidiaire à la Confédération. Le travail d'inventaire est le point de départ de toute la démarche patrimoniale (il identifie le bien patrimonial et il évalue son importance), il exige expertises et ressources financières, il ne poursuit pas obligatoirement l'exhaustivité.

Les contraintes financières de l'adoption de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* imposent à un état fédératif de fixer la procédure entre le gouvernement fédéral et les cantons tant dans les questions d'inventaire que dans l'établissement des listes du patrimoine culturel immaté-

riel à faire sauvegarder à l'échelle nationale, à l'échelle internationale ou nécessitant une sauvegarde urgente.

Les bases d'un inventaire national du patrimoine culturel en Suisse ont été présentées à Berne, le 17 novembre 2008, par l'Office fédéral de la culture, en collaboration avec la Commission suisse pour l'Unesco, aux cantons, aux détenteurs privés et aux personnes intéressées de la société civile. Les travaux d'inventaire devraient pouvoir démarrer encore en 2009. Ils fonderont les mesures complémentaires. Il faut d'abord recenser, donc identifier et repérer, ensuite inventorier, soit donner une valeur et partant sélectionner ceux qui s'imposent à la protection, la diffusion et à la transmission.

A bien des égards, la loi cantonale sur le patrimoine mobilier et immatériel, en préparation au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, recoupe les dispositifs de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* qui, en plus des inventaires, invite chaque Etat à mettre en place une politique générale «visant à mettre en valeur la fonction du patrimoine culturel immatériel dans la société et à intégrer la sauvegarde de ce patrimoine dans des programmes de planification»⁹. Les mesures de sauvegarde doivent être complétées par des actions en faveur de la reconnaissance, du respect et la mise en valeur du patrimoine au travers de l'éducation, de la sensibilisation.

Il ne fait pas de doute de notre point de vue que la sauvegarde du patrimoine doit pouvoir s'inscrire dans les relations interdépendantes entre les patrimoines (dans le canton de Vaud, *Loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites* et la future loi sur le patrimoine mobilier et immatériel), selon leur importance (valeur locale, régionale, cantonale, nationale et internationale). Selon les niveaux de relations et les mécanismes mis en place, des formes d'assistance intellectuelle, juridique et financière peuvent être trouvées pour renforcer la protection et la promotion du patrimoine concerné.

Réseau PatrimoineS a décidé de consacrer un numéro au patois vaudois. La *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* reconnaît la valeur universelle du patrimoine oral, dans la mesure où elle s'applique aux «traditions et expressions orales –y compris la langue». La langue est pour de nombreux experts la clef de voûte du patrimoine culturel immatériel. Elle caractérise toute collectivité qui l'accepte et la transmet, qui la forge et la façonne avec des

⁸ *Ibidem*, articles 12, 16, 17 et 25-28.

⁹ *Ibidem*, 13.



emprunts aux autres parlars. Elle a besoin de la communauté pour exister, la communauté a besoin de la langue pour exister. Les périls sont grands de voir une langue disparaître, parce que les personnes ressources disparaissent. C'est bien ce qui menace le patois vaudois et pourquoi on assiste à des mesures spectaculaires pour enrayer le mouvement, comme l'édition en 1979 de l'ouvrage de Jules Reymond et de Maurice Bossard, *Le patois vaudois: grammaire et vocabulaire*¹⁰, alors que, des siècles durant, les Vaudois ont parlé patois, sans grammaire et sans le besoin de disposer de codes correspondants.

Dans une approche régulièrement citée depuis, Paul Hugger, professeur d'ethnologie européenne à l'Université de Zurich, lance en 1976 et 1977 une enquête auprès de 348 personnes habitant le canton de Vaud, choisies sur la base d'un envoi à 10 000 lecteurs de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*: cette enquête unique en Suisse romande touchait tous les domaines de la recherche ethnographique, de la naissance à la mort, la vie de famille, la vieillesse, la vie villageoise, la sociabilité, la nourriture, le vêtement, les croyances, le langage, le sport, etc. Elle a servi à la publication des volumes 10 et 11 de l'*Encyclopédie*¹¹: 181 cassettes sonores pour 309 heures d'enregistrement et 3 596 pages de transcription ont été réunies¹².

«Derrière chacun des produits de l'activité de nos ancêtres, il y a une tradition et un savoir-faire, éléments transmissibles au-delà d'une vie humaine, et qui font, de ce fait, partie de plein droit de la notion de patrimoine», c'est en ces termes qu'Eric Teysseire, alors conservateur des monuments historiques du canton de Vaud, commentait la double démarche du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire du canton de Vaud de publier deux volumes à la mémoire industrielle vaudoise, en particulier aux habitants de la vallée de Joux¹³. Selon lui, il ne suffit plus de conserver les bâtiments ou des outils dignes de protection, il faut encore se préoccuper de fixer la mémoire de l'art de bâtir et des usages.

Une telle déclaration traduit bien l'évolution suivie depuis ses premières affirmations et concrétisations de la conscience patrimoniale, au XIX^e siècle. La conjonction des patrimoines matériel et immatériel dans les textes normatifs, les lois et les instruments juridiques marque l'aboutissement d'une évolution longtemps parallèle et désormais intégrant l'ensemble des biens hérités des ancêtres.

Que ce nouveau numéro des *Documents*, qui paraît lors des 3^{es} Rencontres des patrimoines (tout un programme) dont le thème est justement la défense et l'illustration du patrimoine culturel immatériel, permette à *RéseauPatrimoineS* de s'inscrire dans le mouvement ample de l'évolution du patrimoine¹⁴ et d'affirmer avec force que le morcellement et le tronçonnage des patrimoines, utiles pour les classifications, ne correspondent pas à des frontières et à des spécialités hermétiques et étanches. Certes, il est important de manifester et de décrire l'originalité et les spécificités de chaque patrimoine; mais il faut éviter l'étude exclusive et repliée sur elle-même.

L'éclairage porté sur le patois vaudois démontre à l'envi que les interrogations fondamentales et les dispositifs proposés pour en assurer la protection et la diffusion recoupent les mêmes préoccupations constatées pour les autres patrimoines. C'est le plus souvent dans l'urgence et une prise de conscience tardive que les actions sont menées. Les différentes contributions à l'étude du patois vaudois font ressortir l'action conduite, sur plusieurs générations, pour transmettre le patois vaudois et ses impacts nombreux et le plus souvent insoupçonnés sur nos pratiques langagières, nos comportements et les caractéristiques identitaires d'une communauté dont les frontières dépassent celles du canton de Vaud. ■

Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises.

10 Jules REYMOND et Maurice BOSSARD, *Le patois vaudois: grammaire et vocabulaire*, Lausanne: Payot, 1979, 263 p. Une nouvelle édition paraît en 1982.

11 La démarche de Paul Hugger est présentée dans la *Vie quotidienne I. Les gens de la Vie*, Lausanne: Association de l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, 1982, pp. 5-6 (Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, 10) et *Rapport d'activité des Archives cantonales vaudoises 2001*, Chavannes-près-Renens: Archives cantonales vaudoises, 2002, p. 22.

12 Elles sont conservées aux Archives cantonales vaudoises (ACV, PP 323: Association de l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud) et consultables aux Archives de la Ville de Lausanne. Elles ont fait l'objet en 2000-2001 d'une mesure de transfert sur un support numérique, avec l'aide financière de l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse. *Memoriav*.

13 *Machines et métiers. Aspects de l'industrie vaudoise du XVI^e au XX^e siècle*, Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1994, 94 p., voir p. 72 et *La Mémoire des Combiens. Artisans et métiers de la vallée de Joux (XIX^e-XX^e siècle)*, Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1994, 72 p.

14 Le patrimoine culturel immatériel est affiché en toutes lettres dans un des 40 panneaux de l'exposition itinérante «Vaud patrimoines ? Vos patrimoines !», organisée à l'occasion des 10 ans d'existence de *RéseauPatrimoineS*, voir *Documents* N° 10, p. 48.



Quand le patois retient l'attention des universitaires et des instituts de recherche.

Parmi les publications parues sur le patois –dont plusieurs portent les traces du temps–, en particulier sur le patois vaudois depuis le fameux dictionnaire du Doyen Bridel, il faut noter différents travaux de thèse qui démontrent l'importance des parlers locaux dans l'évolution des langues. En 1979 paraissait la fameuse grammaire du patois vaudois.

© Archives cantonales vaudoises, Olivier Rubin, photographe, août 2009.

De l'indo-européen au francoprovençal¹

par Albin Jaques

De l'indo-européen...

Comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'irlandais, le breton, le russe, le lituanien, le persan, le hindi et de nombreuses autres, le francoprovençal est une langue indo-européenne². Tous ces idiomes ont, en effet, un ancêtre commun non attesté, mais que l'on peut reconstruire par une démarche scientifique et qui devait être parlé dans la région pontico-caspéenne aux alentours de 4000 av. J.-C. À la suite des déplacements divergents de ses locuteurs, cette langue-mère s'est dialectiquement fractionnée. Différentes branches se sont ainsi formées: germanique, celtique, italique, balto-slave, indo-iranienne, anatolienne, tokharienne, et quelques langues isolées comme, entre autres, le grec, l'albanais et l'arménien. Le francoprovençal fait partie de la branche italique qui connaît deux sous-groupes principaux: l'osco-ombrien ou sabellique (osque, ombrien et quelques autres langues peu attestées) et le latino-falisque (falisque et latin). En raison de l'expansion de l'Empire romain, le latin fut parlé sur un immense territoire avant de commencer, avec les troubles qui suivirent les invasions dites barbares, à se différencier. Dans des unités politico-linguistiques nouvelles, plus petites et isolées les unes des autres, qui ainsi se formèrent, émergèrent alors les langues que l'on qualifie de romanes et dont on distingue plusieurs groupes: le balkano-roman (roumain), l'italo-roman (dialectes italiens, sarde), le rhéto-roman qui fait transition entre l'italo- et le gallo-roman, le gallo-roman (langue d'oc, provençal ou occitan; langue d'oïl ou français; francoprovençal) et l'ibéro-roman (portugais, espagnol), le catalan formant une zone de transition entre les deux derniers groupes.

À l'heure actuelle, pour prendre l'exemple de l'Europe, la plupart des langues qui y sont parlées font partie de la famille indo-européenne. Les exceptions sont: le basque (ou euskara, peut-être apparenté à des langues caucasiennes); le finnois, l'estonien et le hongrois et quelques autres langues de la famille ouralienne (ou finno-ougrienne); le turc de la famille altaïque; le maltais de la famille afro-asiatique (ou chamito-sémitique); dans l'Antiquité, existaient aussi

la famille tyrsénienne (étrusque, rhétique, lémnien) et d'autres langues qui ne sont pas ou que très peu attestées.

... au francoprovençal

C'est en 1873 que le linguiste italien Graziadio Isaia Ascoli (1829-1907) créa le terme de francoprovençal et donna une place à part dans les langues romanes à la langue ainsi désignée³. Ce groupe de parlers connu d'autres désignations: parlers (moyen-)rhodaniens ou lyonnais, français du Sud-Est, *Oberfranzösisch*; à l'heure actuelle, on lui préfère parfois l'appellation «arpitan» aux origines douteuses⁴.

Dans la Galloromania, le francoprovençal se distingue de la langue d'oc caractérisée par une latinisation précoce et de la langue d'oïl qui, comme lui, connut une latinisation lente et tardive, mais qui subit, de plus, une influence germanique beaucoup plus prononcée. Il semble que ce soit depuis l'époque carolingienne (751-987), voire un peu plus tôt, que la langue d'oïl et le francoprovençal commencèrent de se différencier.

Contrairement aux langues unitaires comme le français dont tous les locuteurs s'efforcent de parler comme tous les autres, il n'y a pas à proprement parler *un* francoprovençal. C'est une «langue géographiquement variable»⁵ ou «langue dialectale»⁶, c'est-à-

1 Abréviations: l'astérisque note une forme reconstruite; frpr. = francoprovençal; pVD = patois vaudois; (a)fr. = (ancien) français; CHal. = suisse-alémanique; all. = allemand; angl. = anglais. Les formes frpr. sont tirées de Dominique STICH, *Dictionnaire des mots de base du francoprovençal*, Thonon-les-Bains: Le Carré, 2003, 591 p.; les formes pVD sont, à deux exceptions près, tirées de Frédéric DUBOUX, *Patois vaudois: dictionnaire*. Éd. rev. et augm., Oron-la-Ville: Campiche, 2006, 375 p. Je tiens à remercier, pour leur relecture et leurs suggestions, le Prof. Rudolf Wachter, Cédric Pignat, le Dr Fabien Zehr et Floriane Jaques.

2 Sur l'indo-européen et les Indo-Européens, voir par exemple James P. MALLORY, *À la recherche des Indo-Européens: langue, archéologie, mythe*. Paris: Seuil, 1997, 358 p. Traduit de l'anglais par Jean-Luc GIRIBONE.

3 *Archivio Glottologico italiano* 3 (1878), pp. 61-120.

4 Voir par exemple l'article de l'édition du 24 heures des 2-3 mai 2009, p. 30. Notons en outre que les formes avec *r* de la famille d'alpe ne sont pas communes à tous les parlers francoprovençaux et que, d'autre part, elles se retrouvent en provençal.

5 Gaston TUAILLON, *La littérature en francoprovençal avant 1700*. Grenoble: ELLUG, 2001, 280 p.

6 Gaston TUAILLON, 1988. «Le franco-provençal: langue oubliée», in Geneviève VERMES (dir.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France, tome I*. Paris: L'Harmattan, pp. 188-207.

dire constituée de différents dialectes régionaux, eux-mêmes composés de divers patois communaux; ces dialectes, au-delà de leurs différences, partagent de nombreux traits communs, ce qui permet l'intercompréhension. Cette situation est comparable à celle du suisse-almémannique, par exemple.

Les premiers textes en francoprovençal datent du XIII^e siècle, mais il faut attendre le XVI^e siècle pour que le corpus s'étoffe quelque peu. C'est dans le canton de Vaud que la première œuvre littéraire voit le jour: les *Farces de Vevey* (vers 1520). Pour les textes en francoprovençal, voir les ouvrages d'Aebischer⁷ et de Tuillon⁸. Dans deux de ses ouvrages⁹, Dominique Stich propose des anthologies de textes littéraires francoprovençaux de toutes les parties du domaine; on doit à ce même spécialiste suisse une écriture supradialectale.

Le domaine francoprovençal s'étend sur trois pays: en France, région Rhône-Alpes, dans les départements de l'Ain, de la Loire, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie, ainsi que dans le nord de l'Ardèche et de la Drôme, et, à l'exception du sud, dans l'Isère; en Franche-Comté, au sud du Doubs et du Jura; en Bourgogne, au sud-est de la Saône-et-Loire; en Italie, dans la Vallée d'Aoste et dans les vallées du nord-ouest de la région de Turin (Piémont), ainsi qu'une petite communauté dans les Pouilles; en Suisse, dans les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, dans les parties romanophones du Valais et du canton de Fribourg et au sud du Jura bernois; le canton du Jura et le reste du Jura bernois font partie du domaine d'oïl de dialecte franc-comtois.

Il est parfois possible de suivre l'histoire d'un mot de l'indo-européen jusqu'au francoprovençal. Ainsi le nom de la «sœur» en indo-européen peut-il être reconstruit comme **swesor*, terme qui peut lui-même être analysé en **swe* «se, soi» et **sor* «femme», soit «la femme par rapport à soi». Cette forme devint *soror* en latin, **swe-* évoluant en *so-* dans cette langue (cf. all. *Schwester* et aussi *somnus* par rapport à angl. *sweven* par exemple) et *s* passant à *r* entre deux voyelles. Latin *soror* donne frpr. *seror* (cf. afr. *seror*, cas-régime) ou *suèr(a)* (cf. afr. *suer*, cas-sujet > fr. *sœur*), pVD *chèra*; la terminaison en *-a* s'explique par un passage à la première déclinaison.

L'exemple suivant est un peu plus compliqué. Il n'est pas facile de reconstruire pour le proto-indo-européen la forme que devait avoir le nom du «nombril», mais on peut partir d'une base **h₃n(e/o)bh-* qui désignait également le «moyeu». Dans une partie des langues,

cette base est suffixée: **h₃nbh-l-* (cf. grec *omphalós*; all. *Nabel*, angl. *navel*); en latin, elle reçoit un second suffixe: *umb-il-ic-us*. Une forme diminutive **umbiliculus* a donné fr. *nombril* (le *n* initial par mécoupage de *uln ombril*; le *r* par dissimilation *-lil-* → *-ril-*) et frpr. *amborél*. Mais on trouve aussi une autre forme en frpr.: (am)*borelyon* (pVD *bouryon* ou *boureyon*, fr. régional *bourillon*¹⁰) qui repose sur une forme encore une fois suffixée **umb-il-ic-ul-on-e(m)* avec ou sans aphérèse de la première syllabe.

Les langues en contact

Dans l'histoire d'une langue, importent non seulement son ascendance «génétique», mais encore les langues avec lesquelles elle est entrée en relation; on appelle interférences les changements qui en résultent. On distingue trois types de langues en contact: un substrat est une langue qui a fini par être abandonnée au profit de celle de nouveaux arrivants comme le gaulois, un superstrat est une langue de nouveaux arrivants abandonnée au profit de celle des autochtones comme plusieurs langues germaniques en Europe occidentale et un adstrat est une langue parlée dans une contrée voisine comme par exemple le grec qui eut une influence importante sur le latin.

Les substrats

Des peuples qui vécurent en Europe avant l'arrivée des Celtes, nous ne savons pratiquement rien. On attribue normalement à une base pré-indo-européenne ou à une hypothétique langue indo-européenne inconnue et disparue les mots romans que l'on n'arrive à rattacher ni au latin, ni au celtique, ni au germanique. Le mot, originairé de Suisse romande, *chalet*, frpr. *chalèt* (pVD *tsale(t)*), par exemple, est un diminutif construit sur une racine **kar(r)-/kal-* «abri, écale» (cf. *calanque*, *calebasse*, *carapace*).

De nombreux peuples gaulois (Éduens, Séquanes, Allobroges, Helvètes, pour les plus importants) se trouvaient, au moment de la Guerre des Gaules (58-50), sur le domaine où l'on devait plus tard parler le francoprovençal et, en fait, des Gaulois habitaient cette région depuis des siècles. Après la victoire de César, la présence romaine s'accroît jusqu'à aboutir

7 Paul AEBISCHER, *Chrestomathie franco-provençale: recueil de textes franco-provençaux antérieurs à 1630*. Berne: Francke, cop., 1950, 150 p.

8 TUAILLON 2001, *op. cit.*

9 Dominique STICH, *Parlons francoprovençal: une langue méconnue*. Paris, Montréal: L'Harmattan, 1998, pp. 155-341 et, *op. cit.*, 2003, pp. 467-579.

10 André THIBAUT & Pierre KNECHT, *Dictionnaire suisse romand: particularités lexicales du français contemporain*. Nouv. éd.; Carouge-Genève: Zoé, 2004, 885 p., s.v. *bourillon*.

à un mélange de populations, les Gallo-Romains. Les Gaulois abandonnèrent progressivement leur langue au profit du latin, non sans laisser des traces de leur parler, surtout dans le lexique.

Le gaulois est une langue de la branche celtique qui comportait également dans l'Antiquité le celtibère, le lépontique (cf. la Léventine au Tessin) et le galate en Asie Mineure (cf. l'*Épître aux Galates* dans le Nouveau Testament); plus tard sont attestés, dans la sous-branche goïdélique ou gaélique, le gaélique d'Irlande, d'Écosse et le mannois, dans la sous-branche brittonique, le gallois, le cornique et le breton.

Le latin déjà avait emprunté un certain nombre de mots au gaulois¹¹ dont seule une minorité survécurent tels *carrus* «char», frpr. *char* (pVD *tsè*) ou *betulla* «bouleau», frpr. *biôl(a)* (pVD *biola*).

Par la suite, le gallo-roman (et les autres langues romanes à substrat gaulois) continua d'emprunter au gaulois surtout dans le domaine de la faune, de la floré et des techniques, par exemple fr. *bouc*, frpr. *bôc* (pVD *boc*); fr. *bec*, frpr. *bêc* (pVD *bê*); fr. *ver(g)ne*, frpr. *vêr(g)na* (pVD *verna*); fr. *chêne*, frpr. *châno* (pVD *tsâno*); fr. *jante*, frpr. *jenta* (pVD *djanta*); fr. *soc*, frpr. *soc/suêc* (pVD *so/soe*). Certains termes ont disparu en français moderne, mais continuent d'exister dans les dialectes comme frpr. *crouyo* (pVD *croûyo*) d'un gaulois **croudios* apparenté aux adjectifs latins *crudus* «cru» et *crudelis* «cruel», et à all. *roh* et angl. *raw* «cru».

Certains emprunts semblent confinés au domaine francoprovençal comme frpr. *avanc* (pVD *avan*) «osier» du gaulois **abankos* «celui de la rivière» (cf. vieil-irlandais *abac* et gallois *afanc* «castor, nain, monstre aquatique») dérivé de **abona* «rivière»¹².

Les superstrats

Quelques siècles après l'annexion de la Gaule par l'Empire romain, l'Europe occidentale fut secouée par l'arrivée de nombreux peuples, notamment germaniques. Dans la région qui nous intéresse, ce sont surtout les Burgondes¹³ qui eurent un rôle à jouer. Après un premier royaume (413-443) avec Worms pour capitale, les Burgondes furent, à la suite d'une défaite contre Aetius (436), installés par les Romains en *Sapaudia* (ancêtre de la Savoie qui correspondait alors au Bassin lémanique et rhodanien et au Plateau vaudois) en 443, avec Genève, puis Lyon (dès 470) pour capitale. En 534, soumis par les Francs, ils furent intégrés dans leur royaume. Aujourd'hui encore, la Bourgogne garde dans son nom la mémoire de ce peuple.

Le francoprovençal est donc une langue à superstrat germanique (plus précisément burgonde). L'on divise normalement les langues germaniques en trois grands groupes: le nordique (islandais, norvégien, suédois, danois), l'occidental (anglais, frison, néerlandais, allemand, alémanique, bavarois, tlangobard [cf. Lombardie]) et l'oriental (tgotique, tburgonde, tvandale).

Les Francs, dont la langue influença fortement le français, parlaient une langue occidentale, l'ancien-bas-francique, ancêtre du néerlandais, tandis que les Burgondes et les Goths (Wisigotique et Ostrogothique), qui eurent une petite influence respectivement sur le francoprovençal et l'occitan, parlaient des langues orientales aujourd'hui disparues. Alors que l'on n'a pratiquement aucun texte en burgonde, le gotique est en revanche bien attesté par une traduction de la Bible datant du milieu du IV^e siècle.

Si l'influence du francique sur le français n'est plus à démontrer¹⁴, celle du burgonde sur le francoprovençal est nettement plus ténue. Quelques emprunts lexicaux ont été identifiés, par exemple frpr. *fata* (pVD *fatta*) «poche» (burgonde **fatta*): l'on explique l'apparition de ce terme différent de celui que connaît le français et l'occitan (c'est-à-dire *poche* issu de l'ancien-bas-francique **pokka* signifiant initialement «sac») par la préexistence en francoprovençal d'un mot *poche* (pVD *potse*) désignant la «louche» (du bas-latin *popia*)¹⁵; un autre exemple pourrait être frpr. *gogiér* (pVD *godzî*) «goger, tremper, couvrir» (burgonde **walgjan*)¹⁶. Le burgonde a surtout laissé de nombreux toponymes en *-ens*, comme Lucens, Échalens/Écharlens, Gletterens «chez ceux du clan de Lobizo, Scarilo, Li^o/hthari»¹⁷. L'on doit sûrement en partie l'extension géographique du domaine francoprovençal à l'ancien royaume burgonde.

11 Pierre-Yves LAMBERT, *La langue gauloise: description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*. Éd. rev. et augm.; Paris: Errance, 2003, pp. 204-206.

12 Xavier DELAMARRE, *Dictionnaire de la langue gauloise: une approche linguistique du vieux-celtique continental*, 2^e éd., Paris: Errance, 2003, 352 p., s.v. *abona*.

13 Justin FAVROD, *Les Burgondes: un royaume oublié au cœur de l'Europe*, 3^e éd.; Lausanne: PPUR, 2005, 142 p.

14 Voir par exemple les nombreux emprunts dans Henriette & Gérard WALTER (dir.), *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, 2^e éd., Paris: Larousse, 2000, 427 p.

15 Jean-Baptiste MARTIN, «Unité et diversité du francoprovençal: les dénominations de la poche», dans *Revue de linguistique romane* 40, 1976, pp. 379-388.

16 Cf., avec réserves (plusieurs termes ayant depuis été retranchés de cette liste par divers chercheurs), Walther von WARTBURG, *La fragmentation linguistique de la Romania*. Paris: Klincksieck, 1967, pp. 81-93.

17 Andres KRISTOL, (dir.), *Dictionnaire toponymique des communes suisses*. Frauenfeld: Huber; Lausanne: Payot, 2005, 1102 p.

Les adstrats

Très tôt, le français, devenant une langue de culture importante, influença le francoprovençal, si bien qu'il est parfois difficile de décider si un mot francoprovençal est hérité directement du latin ou un emprunt ancien au français. Plusieurs facteurs favorisèrent le français et *ipso facto* entraînèrent le déclin des patois, comme l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 par François I^{er} qui imposa le français comme langue de l'administration, la Réforme dans les cantons suisses protestants¹⁸, la Révolution française, l'enseignement obligatoire. La Vallée d'Aoste, qui ne fait partie de l'Italie que depuis 1860 (date à laquelle la Savoie devint française), subit sous le fascisme une italianisation à outrance au détriment du francoprovençal et du français, mais sa situation de région autonome à statut spécial lui permet aujourd'hui de mettre en œuvre des mesures pour la préservation du patois. Comme exemple d'emprunt au français, on peut citer frpr. et pVD *mère* et *père*, les formes indigènes *mâre* et *pâre* ayant souvent acquis une connotation négative. Dans le sens inverse, le français a aussi accueilli des termes d'origine francoprovençale, comme *sonnaille*, *vacherin*, *omble*, *arol(l)e*, *bouquetin*, *luge*, ...¹⁹

Le sud du domaine connaît une influence de l'occitan, notamment dans le cas de certains démonstratifs²⁰. Quant à l'est, c'est l'italien et le piémontais qui y exercent une influence, ainsi que l'illustre le terme frpr. *ragât* «petit garçon» de l'italien *ragazzo*²¹.

L'alémanique (suisse-alémanique, alsacien, souabe) apporta quelques mots que l'on retrouve parfois en français régional, par exemple: frpr. *bouèbo* (pVD *bouïbo*) «bouèbe, garçon», cf. CHal. *Bueb* (all. *Bube*); frpr. *poutsiér* (pVD *po(u)tsî* [absent de DUBOUX 2006]) «*poutzer*, nettoyer», cf. CHal. *putze*; pVD *youtsî* «*youtzer*», cf. CHal. *juchze*; frpr./pVD *bastouba* «étuve; ventouse (on s'y faisait appliquer des ventouses)», cf. all. *Bad(e)stube*; on note aussi des emprunts à CHal. *Rüebli* «carotte» en Suisse romande²².

Désormais pour la plupart en infériorité par rapport au français, voire en voie d'extinction, les dialectes francoprovençaux sont devenus des substrats qui permettent d'expliquer la musicalité des variétés régionales du français, les «accents», et certaines particularités lexicales telles que *panosse*, frpr./pVD *panossa* «serpillière»: mot du domaine frpr. du bas latin *pannuicia*.

En guise de conclusion, nous pourrions définir linguistiquement le francoprovençal comme une langue indo-européenne, italique, romane, à substrat gaulois, superstrat burgonde, adstrat principalement français, en voie d'extinction. ■

Albin Jaques, assistant, Faculté des Lettres, Section de linguistique, Université de Lausanne.

18 Jules REYMOND et Maurice BOSSARD, *Le patois vaudois: grammaire et vocabulaire*, Lausanne: Payot, 1979, pp. 12–13.

19 Karl GERHARDT, «Les francoprovençalismes de la langue française», dans *Revue de linguistique romane* 38, 1974, pp. 182–197.

20 Cf. par exemple Jean-Baptiste MARTIN, *Le francoprovençal de poche: parlars de la Loire, du Rhône, du Jura, de l'Ain, de l'Isère et des Savoies*. Chennevières-sur-Marne: Assimil, 2005, pp. 31–33.

21 Dominique STICH, *op. cit.*, 1998, pp. 141 & 152–153

22 Jean-Louis MORET, & Albin JAQUES, *Le nom des plantes en patois vaudois*. Mémoires de la Société vaudoise des Sciences naturelles, 21; Lausanne: SVSN, 2008, 248 p., s.v. *Daucus carota*, voir aussi *Consolida ajacis*.

La singularité francoprovençale au sein du domaine gallo-roman

par François Zufferey

Désignations ambiguës

De tous les territoires où le latin (originellement limité au Latium) a été exporté et a donné naissance à des langues romanes – à savoir l'ibéro-roman (sur la péninsule ibérique), le gallo-roman (en Gaule), l'italo-roman (sur la péninsule italique) et le balkano-roman (dans les Balkans, et en particulier en Dacie) – c'est sans doute le domaine gallo-roman qui a le plus peiné à être perçu dans la diversité de ses variétés linguistiques et qui continue à souffrir d'une terminologie surabondante et le plus souvent inadéquate pour les désigner.

Jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle, le domaine gallo-roman était perçu comme une entité bipartite, séparée approximativement par le cours de la Loire: au nord de ce fleuve a fleuri le *français* ou *langue d'oïl* (illustrée au Moyen Âge par les trouvères), alors que le Midi a vu éclore le *provençal* ou *langue d'oc* (à laquelle les troubadours ont su donner un rayonnement européen). C'est par rapport à cette bipartition qu'en 1873, dans la première livraison du troisième tome de l'*Archivio glottologico italiano* («Schizzi franco-provenzali», p. 61-120), le dialectologue italien Graziadio Isaia Ascoli révéla l'existence d'un territoire intermédiaire: «l'appelle *franco-provençal* un type linguistique qui réunit, en plus de quelques caractéristiques qui lui sont propres, d'autres caractéristiques dont une partie lui est commune avec le français et dont une autre lui est commune avec le provençal...». Malgré quelques sceptiques (dont le plus célèbre fut Paul Meyer), cet article constitue davantage l'acte de reconnaissance du franco-provençal que celui de sa naissance, puisqu'à l'instar des deux autres variétés, la troisième avait vu le jour aux environs de l'an 800 (pour prendre comme date-repère le couronnement de Charlemagne), lorsqu'à la suite de la réforme d'Alcuin, l'on s'avisait du décalage qui existait entre le latin classique (celui qu'écrivaient les auteurs anciens qu'on enseignait dans les classes) et la «langue romane rustique» issue du latin parlé.

Les choses se compliquèrent lorsqu'on fut sensible à l'impropriété des termes servant à désigner la tripartition du domaine gallo-roman. Comment ne pas

voir que l'adjectif «français» n'a pas du tout la même extension selon qu'il qualifie le territoire politique de la France ou qu'il s'applique au seul domaine linguistique du gallo-roman septentrional ? Pire, dans son extension linguistique, l'adjectif peut se limiter à désigner le parler de l'Île-de-France: c'est pour tenter au moins de dissiper cette ambiguïté que Gaston Paris introduisit en 1889 le terme de *francien* (sur le modèle de l'allemand *francisch*). Puis ce fut le tour de «provençal»: dans son extension la plus large, le terme se rapporte à l'ancienne *Provincia Narbonensis* (Gaule romanisée dès 118 av. J.-C., ayant pour capitale Narbonne), alors que dans son extension la plus étroite, il se restreint à la Provence, sur la rive gauche du Rhône. Comme l'adjectif latin *occitanus* apparaît dès le début du XIV^e siècle dans des documents émanant de la chancellerie royale, on proposa de substituer *occitan* à provençal au sens large. Mais alors, au nom de la cohérence la plus élémentaire, n'aurait-il pas fallu également remplacer franco-provençal par *franco-occitan* (désignation qui ne se rencontre que très rarement) ? Au lieu de cela, les spécialistes de ce domaine ont préféré supprimer le trait d'union de franco-provençal et proposer l'orthographe *francoprovençal* (à partir du colloque de Neuchâtel en 1969) pour souligner la singularité de ce domaine linguistique, qui ne saurait s'expliquer par le seul mélange de traits français et provençaux. Plus récemment, un dernier terme a fait son apparition en Savoie, du côté des locuteurs: c'est la désignation «montagnarde» d'*arpi-tan*, qui prétend dissiper tout malentendu en insistant sur le fait qu'une partie au moins de l'aire francoprovençale est rattachée à l'arc alpin.

Devant une telle profusion de termes, qui ne parvient qu'à accroître la confusion, l'attitude la plus sage consiste à privilégier les désignations qui ont la plus longue tradition et qui émanent des locuteurs eux-mêmes: ces deux conditions sont remplies par «français» et «provençal» malgré leur absence d'univocité; quant à «occitan», n'en déplaise aux occitanistes, il s'agit bien d'un terme exogène, emprunté à l'administration des successeurs de Simon de Montfort, qui avait conduit, au début du XIII^e siècle, avec la brutalité que l'on sait, la Croisade contre les Albigeois, dont

l'une des conséquences fut l'annexion à la couronne royale du Comté de Toulouse en 1271 (déjà rattaché par le mariage imposé de l'héritière Jeanne avec Alphonse de Poitiers, frère du roi Louis IX). Pour ce qui est du domaine qui nous intéresse plus particulièrement, le problème terminologique nous amène à formuler une première singularité: à la différence des deux autres aires, le territoire francoprovençal n'a jamais connu une langue supradialectale, clairement désignée et revendiquée, qui aurait servi de support à une tradition littéraire. Il n'est par conséquent pas surprenant que nous nous trouvions en présence d'un vide terminologique, comblé diversement par les dialectologues et par les locuteurs à date récente.

Aussi loin que l'on puisse observer le comportement des auteurs écrivant en domaine francoprovençal, on est surpris de constater que, s'ils ont pleinement conscience de l'étrangeté de leur langage, ils ne semblent jamais avoir cru en la possibilité de l'utiliser pour rivaliser avec les deux autres littératures. Vers 1100 déjà, lorsqu'Auberi de Besançon rédige la première version du *Roman d'Alexandre* (dont seul un fragment de 105 vers nous est parvenu), son regard est résolument tourné vers les modèles provençaux, si bien que la langue de son poème narratif ne laisse affleurer que de rares traits francoprovençaux. Quelques décennies plus tard (vers 1188 selon ses propres indications), lorsque le Lyonnais Aimon de Varennes travaille à son *Roman de Florimont* (l'histoire du grand-père du Conquérant), tout en proclamant son attachement à sa langue maternelle, dont il reconnaît le caractère «sauvage» pour un public français peu ouvert à l'altérité linguistique, il préfère rédiger son œuvre dans la langue des Français, en les priant d'excuser les éventuelles maladresses commises par contamination avec son parler natal. Le même sentiment d'infériorité par rapport à la langue cible s'observera encore au XV^e siècle, chez des auteurs vaudois comme Jean Bagnyon (né à Bretonnières en 1412), qui éprouve le besoin de faire suivre son *Histoire de Charlemagne* d'une «excusacion du facteur», ou comme Jacques de Bugnin (né à Lausanne), qui implore la bienveillance des lecteurs dans l'avant-propos de son *Congé pris du siècle séculier* (1480).

Les choses ne changeront qu'au XVI^e siècle, avec l'avènement d'une littérature dialectale, mais le recours aux patois n'assurera plus aux œuvres la même diffusion qu'une langue standard. Les plus anciens textes conservés pour le Pays de Vaud sont des fragments de farces jouées à Vevey entre 1520 et 1525.

Un espace variable

Le territoire progressivement désigné comme francoprovençal par les dialectologues (sans entraîner forcément l'adhésion de tous les locuteurs actuels) a connu aussi des difficultés dans la délimitation de ses frontières, notamment celle du nord-ouest avec les parlers du domaine français. La raison en est simple: outre le fait que les frontières linguistiques entre des parlers appartenant à une même famille ne sont en rien comparables à des frontières administratives ou politiques, les faits peuvent apparaître avec plus ou moins de clarté selon les critères linguistiques retenus, et dans le meilleur des cas, c'est un faisceau d'isoglosses (lignes servant à délimiter l'extension des phénomènes) qui s'observe à la place d'une limite nette et précise. En ce qui concerne le francoprovençal, le traitement du A tonique libre doit être combiné avec celui des voyelles atones en syllabe finale si l'on veut surmonter les problèmes résultant de phénomènes d'interférences.

Dans son extension actuelle (carte ci-dessous), le domaine francoprovençal englobe le Forez, le Lyonnais, le Beaujolais, la Dombes, la Bresse loughannaise et burgienne, le Bugey, le sud-est de la Franche-Comté, la Suisse romande à l'exclusion du canton du Jura et du Jura bernois, la région autonome de la Vallée d'Aoste, les hautes vallées du Piémont, la Savoie et le Bas-Dauphiné, sans oublier les colonies italiennes de Faeto et Celle san Vitto (province de Foggia dans les



Pouilles). À l'époque où ils étaient encore vivants, les différents patois vaudois ne constituaient qu'une petite partie de cette mosaïque.

Nous avons cependant de bonnes raisons de penser qu'à une date ancienne le domaine francoprovençal devait être plus étendu qu'aujourd'hui: jusqu'à la fin du XIII^e siècle, il devait englober aussi la Bresse chalonnoise, les régions de Dole et de Besançon et l'ancien comté de Montbéliard, ainsi que la partie de la Suisse romande qui se rattache aujourd'hui au dialecte franc-comtois. En outre, à partir du VII^e siècle, qui coïncide avec la première expansion alémanique, le domaine s'est appauvri à l'Est: toute la Suisse orientale, qui avait été latinisée (comme l'atteste encore la toponymie), s'est progressivement germanisée.

Si l'on se pose maintenant la question de savoir comment le territoire francoprovençal ainsi défini se situe par rapport aux deux autres sous l'angle de la particule affirmative, on peut formuler une deuxième singularité de notre domaine. On sait que la particule *oui* du français repose sur un plus ancien *oïl* qui remonte au latin vulgaire *HOC ILLI* (littéralement «il le [fait]»), alors que le provençal *oc* se contente du pronom démonstratif *HOC*. Quant au francoprovençal, il occupe une position intermédiaire, puisque les types *oi* ou *ouèi* (avec diphtongaison conditionnée) qui le caractérisent supposent un étymon *HOC* comme pour le provençal, mais avec un relâchement articulaire du -c final comparable à celui du français. Si la forme patoise *ouèi* se retrouve bien dans le français régional *ouais*, on peut esquisser un rapprochement avec l'observation pertinente de Gilles dans «Le langage vaudois»:

«*“Ouais” est bien plus facile à dire que oui qui n'est pas tant vaudois.*»

Une histoire mouvementée

Reste encore à décrire – à défaut de pouvoir toujours les comprendre – les différentes phases constitutives du francoprovençal, d'abord solidaire du Sud, puis partageant les évolutions du Nord, avant de se replier sur lui-même dans la dernière période où il affirme son individualité.

Dans la première phase, qui va de la fin du II^e siècle av. J.-C. jusqu'au milieu du III^e siècle de notre ère, il semble bien que le territoire qui allait devenir celui du francoprovençal était solidaire du sud-est de la Gaule et que cette solidarité s'explique par un rattachement à la *Provincia Narbonensis*, qui s'étendait jusqu'au

Lac Léman. Cette première romanisation peut être illustrée par le mot désignant la « brebis »: ce fut d'abord l'adjectif féminin *FETA*, servant à qualifier la femelle «qui a mis bas» et déjà appliqué plus particulièrement à la brebis dans la langue rustique, qui a été exporté en Gaule narbonnaise et c'est lui qui explique à la fois apr. *feda* et afrpr. *feia*²; le reste de la Gaule, romanisée à partir du milieu du I^{er} siècle av. J.-C., se distribue entre les représentants d'*OVICŪLA* (→ apr. *ovelha*, afr. *oeille* → *ouaille*) et ceux de *BERBICE* (pour *VERVECEM*, → afr. *berbiz* → *brebis*). Au cours du II^e siècle, où commence la christianisation du monde gallo-romain, on peut encore mesurer le rôle qu'a dû jouer un centre directeur comme Lyon à travers les désignations de la fête de Noël: la Suisse romande connaît un type *Chalendes*², qu'elle partage avec une partie du domaine d'oc (apr. *Calendas* jusqu'en Rouergue) et qui remonte au latin *KALENDAS* (parce que Noël est proche du premier jour de l'an), alors que partout ailleurs c'est l'adjectif *NATALE* «[jour] de la naissance [de Jésus]» qui explique le fr. *Noël* et le pr. *Nadal*, -au.

À partir du milieu du III^e siècle et jusqu'au milieu du VI^e siècle, pour des raisons qui restent encore à élucider, le futur domaine francoprovençal partage toutes les évolutions du nord de la Gaule, ce qui lui a valu parfois d'être rangé sous l'étiquette imprécise de «français du Sud-Est». Parmi les principaux phénomènes, il connaît la première diphtongaison modifiant les E et O ouverts toniques libres (III^e-IV^e s.), la palatalisation de C- et G- devant A (V^e s.), les relâchements articulatoires (sonorisation et spirantisation) des occlusives intervocaliques qui accompagnent les temps de troubles des grandes invasions (V^e s.), la seconde diphtongaison affectant les E et O fermés toniques libres (première moitié du VI^e s.), ainsi que l'influence des palatales sur l'évolution de A tonique et contretonique libre (connue sous le nom de «loi de Bartsch», que le francoprovençal poussera plus loin). Le simple examen de cette chronologie relative des phénomènes révèle que la théorie des superstrats germaniques chère à Walther von Wartburg ne saurait rendre compte de la tripartition du domaine gallo-roman: si les Francs, les Burgondes et les Wisigoths étaient responsables de l'émergence des aires française, francoprovençale et provençale, il faudrait que le phénomène fût contemporain de la constitution de leurs royaumes respectifs.

En réalité, pour nous limiter au francoprovençal, on doit attendre la seconde moitié du VI^e siècle, qui

¹ Voir l'art. *faya* dans le *Glossaire des patois de la Suisse romande* t. 7, p. 212b.

² Voir l'art. dans le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* de William PIERREHUMBERT, p. 105b.

coïncide approximativement avec la constitution du second royaume de Bourgogne (Gontran, l'un des fils de Clotaire I^{er} qui avait conquis le premier royaume des Burgondes en 534, en fut le roi de 561 à 593), pour voir enfin les locuteurs de cet espace afficher leur indépendance en opposant un triple refus face aux innovations venues du Nord:

- le francoprovençal ne connaît pas la diphtongaison de A tonique libre (PRATU → fr. *pré*, frpr. *pra*, pr. *prat*);
- il ne palatalise pas en [ü] le u long, notamment devant nasale (UNU → fr. *un*, frpr. *on*, pr. *u[n]*);
- et surtout il réserve un traitement différencié au A en syllabe finale (absolue: TERRA → afr. *terre*, afrpr. *terra*, apr. *terra*; après palatale: VĪNEA → afr. *vigne*, afrpr. *vignī*, apr. *vinha*; devant -S: TERRAS → afr. *terres*, afrpr. *terres*, apr. *terras*; devant -S après palatale: VĪNEAS → afr. *vignes*, afrpr. *vignes*, apr. *vinhas*) et conserve le timbre des voyelles d'appui (FABRU → afr. *fevre*, afrpr. *favro*, apr. *fabre*, *faure*; MATRE → afr. *mere*, afrpr. *mare*, apr. *maire*).

De ces trois traits intéressant le vocalisme, qui s'échelonnent entre la seconde moitié du VI^e siècle et le VIII^e siècle, c'est sans doute le troisième qui exprime le mieux la singularité du francoprovençal (le premier étant partagé par le provençal, le deuxième par le

wallon et le picard): à travers les graphies en -az ou -oz qui persistent notamment dans les noms de personnes ou de lieux, cette caractéristique incite les locuteurs français à déplacer à tort l'accent sur la finale et les locuteurs francoprovençaux à y voir une parenté avec l'italien.

Ajoutons que tout locuteur du domaine francoprovençal, qui a pris conscience de l'histoire linguistique de l'espace auquel il se rattache, pourrait être naturellement trilingue: en plus de la langue standard issue du patois de l'Île-de-France et imposée pour des raisons culturelles, s'il n'a pas la chance de maîtriser le patois de sa région, il devrait considérer comme une richesse le français régional qu'il pratique le plus souvent à son insu, car tous ces traits locaux qui participent de la saveur d'un terroir, sont ce qui reste dans la langue standard quand on a oublié la langue vernaculaire. ■

François Zufferey, professeur de Philologie française et provençale, Faculté des Lettres, Section de français, Université de Lausanne.

Le Glossaire des patois de la Suisse romande

par Eric Fluckiger

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (ci-après *GPSR*) est une institution vouée à la recherche en dialectologie, et prioritairement à la publication d'un dictionnaire qui inventorie et décrit le lexique et la phraséologie des parlers indigènes romands du début du XX^e siècle¹.

1. L'institution

Institution intercantonale, le *GPSR* est subventionné par la Confédération (comme les trois autres *Vocabulaires nationaux*, consacrés aux dialectes alémaniques, italiens et romanches) et par les cantons romands. Sa supervision scientifique est assurée par une Commission ad hoc composée de personnalités du monde universitaire ou culturel. Depuis le 1^{er} août 2008, le *GPSR* a été intégré à l'Université de Neuchâtel.

Les bureaux du *GPSR*, établis initialement à Berne et transférés à Lausanne en 1956, sont situés depuis 1972 à Neuchâtel. Ils abritent une riche documentation et une bibliothèque hautement spécialisée. Le personnel rédactionnel (six postes), secondé par trois auxiliaires, s'emploie à remplir les missions qui lui sont imparties, notamment: l'édition des fascicules du *GPSR* et les recherches scientifiques imposées par cette tâche, la conservation des fonds documentaires, la prestation de renseignements à toute personne intéressée par tel ou tel aspect du patrimoine linguistique de la Suisse romande.

Les patois menacés de disparition

Les patois romands ont été exposés dès le XVI^e siècle, au même titre que ceux des provinces françaises, aux tendances centralisatrices de Paris, qui visait à imposer sa langue comme un critère de civilisation et qui finit par jeter le discrédit sur les parlers régionaux. Le recul des patois ne s'est néanmoins pas produit de façon uniforme; déjà bien réel dans les villes à la fin du XVIII^e siècle, il s'est étendu à un rythme toujours accéléré au cours du siècle suivant, pour triompher au début du XX^e siècle, les régions rurales et catholiques ayant été les dernières à lui résister.

Fondation du GPSR

Cette funeste évolution suscita vers 1890 la vigoureuse initiative de Louis Gauchat, concepteur du projet et fondateur du *GPSR*. Ce jeune chercheur neuchâtelois, ayant pris conscience de la situation des patois, mesura l'urgence qu'il y avait à sauvegarder pour la postérité, avant leur disparition à plus ou moins brève échéance, tous les témoignages disponibles sur cette part caractéristique du patrimoine culturel de la Suisse romande. Il sut convaincre des personnalités de tous les milieux du bien-fondé de sa démarche, si bien que des crédits fédéraux et cantonaux furent débloqués dès 1898 et que l'entreprise devint officielle en mars 1899.

Collecte et organisation de la documentation écrite

Les années 1899 à 1924 (année de parution du premier fascicule du dictionnaire) furent essentiellement consacrées à la collecte et à l'organisation de l'énorme documentation qui confère au *GPSR* son statut de musée des langues romandes. Cette dernière se compose de plusieurs éléments:

Les résultats des **enquêtes menées sur le terrain** par les trois premiers rédacteurs, les professeurs Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet, concrétisés par des centaines de relevés phonétiques reportés dans des tableaux et par des glossaires locaux mis sur fiches.

De très nombreux **textes et lexiques** d'origines diverses, dont la majorité ont été écrits tout au long du XIX^e siècle par des amateurs passionnés, et qui ont été confiés au *GPSR* sous forme de dons ou de prêts permanents.

Le *GPSR* œuvre prioritairement à la publication de ses fascicules. Il ouvre aussi ses portes aux chercheurs ou aux visiteurs, répond aux sollicitations des médias et participe à des colloques scientifiques ou à des manifestations culturelles. Les lecteurs-internautes peuvent accéder via le lien www.gpsr.ch au site consacré à cette institution.

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

¹ Version remaniée d'une contribution parue en 2006 dans *L'Ami du patois* 133, pp. 36-40 et 134, pp. 47-51.



Figure 2.—Spécimen du «fichier Muret», avec les formes cadastrales (mots soulignés), la prononciation patoise (les trois lignes du centre, en transcription phonétique) et une attestation ancienne extraite d'une source imprimée.

2. Le dictionnaire

Le fonds patois exceptionnel réuni au fil des décennies par le *GPSR* a fait de cette institution un acteur essentiel dans la conservation du patrimoine vernaculaire romand. Le personnel rédactionnel de l'institution se consacre cependant principalement à la recherche appliquée à la publication du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Les fondateurs de l'institut avaient en effet organisé leur vaste collecte de matériaux linguistiques dans l'intention de les publier sous forme d'articles de dictionnaire.

Contenu du *GPSR*

Le contenu du *GPSR*, évidemment tributaire de la nature des données recueillies, est précisé dans l'introduction figurant en tête du premier fascicule (paru en 1924): «Dans la pensée de ses initiateurs, le *Glos-*

Les 6'317 pages du *GPSR* publiées à ce jour contiennent 24'614 articles, dont certains sont très volumineux (les plus longs, les verbes *faire* et *être*, couvrent respectivement 89 et 47 pages). Les six premiers tomes (lettres A- à E-) sont achevés et les tomes VII (F-) et VIII (G-), en cours de rédaction, sont publiés par fascicules. La collection est disponible aux éditions Droz, à Genève.

saire des patois de la Suisse romande doit être le recueil général de tous les mots employés aujourd'hui ou autrefois dans les multiples variétés de l'idiome [de Suisse romande]. Il comprend en première ligne le **vocabulaire patois** tel qu'il a été enregistré dans [nos] cantons au début du XX^{me} siècle. ... [Il] admet aussi nos **provincialismes romands**, nés pour la plupart de la survivance dans notre français de l'ancien idiome indigène. ... [Il] comprend en troisième lieu des **éléments anciens** du vocabulaire romand. ... [Il] enregistre les **noms de lieux** ... et les **noms de famille romands** pour autant que leur caractère primitivement appellatif puisse être clairement établi.» (*GPSR*, t. I, pp. 7-9).

Spécificités du *GPSR*

Le passage cité ci-dessus témoigne de deux particularités fondamentales de l'ouvrage.

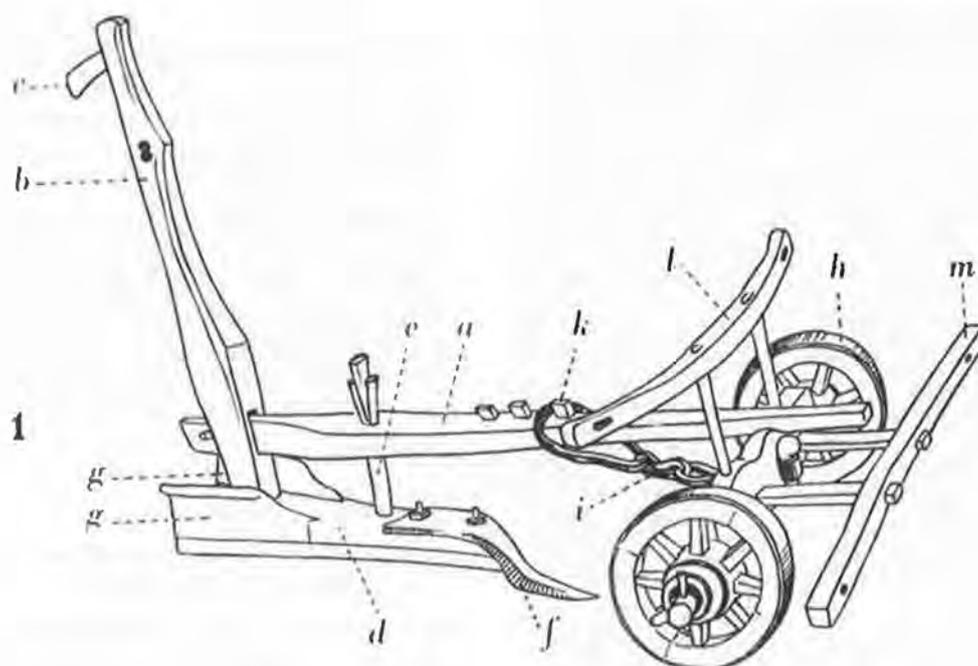
Le *GPSR* est un dictionnaire **pluridialectal**. Il réunit dans chaque article les formes et les sens qu'un même mot a pris dans les différents parlers romands. Un tel regroupement effectué au sein d'un seul ouvrage donne accès à une vision d'ensemble de nos patois et offre la possibilité d'observer leurs affinités et leurs divergences respectives. Ce trait distingue le *GPSR* des autres dictionnaires patois romands, fort précieux mais de vocation différente.

Le *GPSR* prend aussi en compte la profondeur historique de notre langue. Cette dimension **diachronique** couvre plusieurs siècles, puisque l'ouvrage accueille aussi bien des «éléments anciens» (tirés de documents d'archives antérieurs à 1800) que les «provincialismes» (appelés aujourd'hui termes de français régional), qui ont souvent un rapport de parenté avec le patois.

De ce double point de vue, le *GPSR* constituera, une fois achevé, une somme raisonnée de la variation (ou de la relative permanence) de nos parlers saisis dans un espace-temps donné. Pour atteindre cet objectif, les auteurs mènent un patient travail de recherche, de déchiffrement et d'interprétation des matériaux, préalable obligé à leur mise en forme lexicographique.

Structure d'un article

La rédaction des articles du *GPSR* obéit à des règles complexes. Minutieusement élaborées par les initiateurs de l'entreprise, ces dernières demeurent parfaitement valides, et l'équipe actuelle les applique, notamment dans le souci de garantir l'unité et la cohérence de cette œuvre de longue haleine.



Tsarouya, charrue symétrique, type 3 a (V Orsières). Détails : a) *abu*, age, long de 117 cm. ; b) *etiva*, mancheron, long de 80 cm. ; c) *pounya*, poignée ; d) *söppn*, sep, en bois armé d'une bande métallique, de chaque côté ; e) *atêlqira*, étançon ; f) *chouq*, soc ; g) *qêlê*, ailes ; h) *tsardzölê*, avant-train pour une seule bête de labour (noter la position décentrée de l'age), écartement des roues 55 cm. ; i) *tsénqn*, chaîne, avec *bouqhlta*, grande boucle où s'engage l'age ; k) *tsavqds* ou *koujn*, cheville fixe plantée dans l'age ; l) *rénq*, cadre monté sur l'essieu de l'avant-train et dont la barre supérieure est munie de deux trous destinés à recevoir les rênes ; m) *tri*, palonnier et traits d'attelage.

Figure 3.—Extrait des planches légendées publiées sous charrue (GPSR, t. III, p. 404-405). Le modèle valaisan d'Orsières reproduit présente une parenté (prévisible, pour des motifs géographiques) avec l'esquisse fournie par notre correspondant de Vollèges. La légende livre des éléments de la terminologie patoise relative aux parties de la charrue.

Un article du GPSR comprend ordinairement trois parties: une présentation des variantes phonétiques du mot (paragraphe initial), un exposé de ses différents sens (corps de l'article) et une notice linguistique (rubrique en petits caractères). A cela peuvent s'ajouter des développements de nature folklorique (évocation de coutumes ou de croyances par exemple) ou encyclopédique (description d'outils, de techniques traditionnelles, etc.), éventuellement complétés par des illustrations (voir figure 3).

Dans le paragraphe initial de l'article reproduit ci-contre (voir figure 4) sont énumérées les formes que revêt le mot dans les différentes localités pour lesquelles le GPSR dispose d'attestations. L'entrée (en gras) est suivie d'une énumération des variantes patoises (en italique) suivies de leurs localisations respectives (en caractères romains). Par souci de gain de place, on a présenté ces informations de manière concise, en mettant en facteur les éléments communs

gälänëya, -ëya, ga- F 14 (et -äya corr., -lê- Co.), 17, 1 BOR., *Dict. pat.*, *galênëya* 3-4 Co., *galounëya* 1 BOR., -äya 4 Farvagny-le-Grd, *galounäya* 3 Middles, -ä 5 Bov., -äya, -ä 3-4 *Bibl.* 1320, *gälounäyá* 45; *galnā* N 22, 2 Bayards. — HUNZ. IV, 122.

|| S. f. **1°** Porche d'église (F Gruy., Centre). *Tə m'atindri dèjə la galänëya du [dès] la mëcha*, tu m'attendras sous le porche après la messe (F Roche). **2°** Corridor d'une maison (N C.-aux-F., Bayards). **3°** Galerie, balcon d'une maison (F Broye Bov.).

Classé dans FEW, XXIII, 20a, ce mot remonte au lat. méd. *galilea* «porche d'église»; cf. GARDETTE dans *Rev. ling. rom.* XVIII, 112-115 (qui cite le lyonnais *galinëya*, même sens), et DEAF, G, 91. Le mot a subi d'importantes modifications: dissimilation des deux *-l-*, passage de *-lən-* à *-lou-n-* (par analogie avec les deux variantes F *-ounq/-anq* du suff. *-onner?*); de plus la termin., qui coïncide généralement avec l'aboutissement de *-ēta* (cf. *Tabl.* 367), a parfois — notamment dans N — été alignée sur le résultat du suff. *-ata*. — Cf. *galerie* 1, *Galilée*. Chv.

Figure 4.—Un article du GPSR.



et en recourant à des abréviations (élucidées dans l'introduction de chaque tome de l'ouvrage).

La partie centrale de l'article consiste en un exposé ordonné des sens (localisés de manière abrégée), où chaque définition est illustrée par les exemples dont on dispose (un seul dans ce cas-ci), accompagnés de leur traduction.

La rubrique finale est réservée aux commentaires linguistiques portant sur les données publiées. En l'occurrence, on a explicité l'origine du mot (soit le latin médiéval GALILEA) et décrit les modifications phonétiques subies par ses formes. Un renvoi aux mots de la même famille traités dans le *GPSR* clôt cette notice.

Comment aborder le GPSR

Le *GPSR* s'adresse au profane aussi bien qu'au spécialiste, et ses articles offrent deux possibilités de découverte, reflétant des niveaux de difficulté complémentaires. Le corps du texte, avec son ordonnancement des sens et son catalogue d'exemples, est aussi

destiné au lecteur non familiarisé avec les disciplines linguistiques, au contraire des parties initiale et finale, dont le contenu codé suppose un minimum de connaissances préalables (exposées au début de l'ouvrage) et impose parfois le recours à des publications connexes (en principe accessibles dans les bibliothèques publiques).

Un effort initial, d'ailleurs vite récompensé, est donc attendu de la part du lecteur désireux d'aborder le *GPSR*, qui traite d'une matière extrêmement complexe en elle-même. Une illustration de cette contrainte est fournie par le système de transcription, adapté à la variété des sons attestés dans nos divers patois. Inspiré de la graphie française dans ce qu'elle a de plus régulier, mais enrichi de caractères et d'accents spéciaux, il a pour but de satisfaire les exigences scientifiques tout en restant interprétable par chacun. ■

Eric Fluckiger, rédacteur, *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

LUĀ

— 323 —

LÜR

lāro: les prés se louent mieux certaines années que certaines autres.

loydzro, s. m. Loyer. | *teri ō grā loydzro*: tirer un fort loyer. | *fere dei loydzro*: vivre du produit de terrains loués. || Louage. | *ō tsavō de loydzro*: un cheval de louage.

lō, s. m. Haut; partie supérieure. | *ca sé gāgeli ou fē lō d'ō serezi*: il va se percher tout au haut d'un cerisier. | *le lō de kodzennē*: le haut [du village] de Cojonex. | *le lō de la veñe l-a fōtā de tréré*: le haut de la vigne a besoin d'être arraché. | *pā lē lō*: par les hauts, parties les plus élevées du vignoble. || *dei lō de tsozō*: première partie des bas. | *le lō d'ena tsemzē*: le haut d'une chemise. || *tsezi de sō lō*: tomber de son haut. || *dé tr lē lō*: de tous côtés.

lōrāi, s. m. Laurier commun ou laurier-sauce. | *dou lōrāi*: du laurier. | *on'āndye l-avē tē dzalā, le lōrāi l-avē priske tē pēri*: une année il avait tellement gelé [que] les lauriers avaient presque tous péri. Autrefois chaque jardin voulait avoir le sien, mais il en existe très peu actuellement. On est obligé de les pailler pour l'hiver. || Ironiquement; *sé répūze sū sé lōrāi*: il se repose sur ses lauriers (il fait le paresseux). — On dit aussi *ūrāi*; *lōrāi* paraît imité du français.

lō, s. m. Long. | *to le lō de ma soveña*: tout le long de ma souvenance (aussi loin que je me rappelle). || *n-ē sū lō é lārdzo*: il en sait long et large (le long et le court). | *lēi-y ā-n a de le lō é le ku*: il lui en a dit le long et le court. || *lēi sō dou lō é dou lārdzo*: voir *lārdzo*. — L'adj. fr. *long* se traduit en patois par *grā*.

lōdzé (1), s. f. Flèche qui relie l'avant-train à l'arrière-train d'un char.

lōdzé (2), s. f. Longe en cuir destinée à attacher les animaux ou à les guider.

lu, s. m. pl. (vieilli). Lods. | *kā ō-n avēi to kōstā, payi le lu, ne réstāve pā grā tūza*: quand on avait tout compté, payé les lods, il ne restait pas grand'chose.

lūō, v. a. Louer, vanter. | *kū lé mētre luō lou domēstikē, fō ke sū lou mīmo dei bō mētre*: quand les maîtres vantent leurs domestiques, il faut qu'ils soient eux-mêmes de bons maîtres.

lūdzé, s. f. Louange. | *lēi bāje grō de lūdzé*: il chante ses louanges.

lugaru, s. m. Loup-garou. | *sēbō (n-garu)*: il semble un loup-garou.

lupa, s. f. Loupe, tumeur. | *lēi-y ē venā ōna lupa sū le mēitē de la tēisa*: il lui est venu une loupe au sommet de la tête.

lurdō. Var. de *lordō*.

lūō-ē, adj. Louche. | *si peti vou ēihre luō*: ce petit va être louche. | *sē l-ē luō*: cela est louche. || Adv. *dū ma maladi vdyo ō bokō pje luō*: depuis ma maladie, je vois un peu plus trouble.

lūyē, s. f. Galerie. | *lē-z ōtro yādzro lē mēizō l-avē tote dei lūyē*: autrefois les maisons avaient toutes des galeries. | *alā sū la lūyē*: aller [s'asseoir] sur la galerie. — Syn. *galēri*; cf. *lodzē*.

lūyēta, s. f. Dim. de *lūyē*. Petite galerie. | *ōna petita lūyēta*: une toute petite galerie. — On dit aussi *loyēta*.

lūgō, v. n. Guigner, lorgner. | *ēi lūge de sti kōté*: il guigne de ce côté-ci. || V. a. *se te ne le lūgāvō pā tā, te ne sarā pā to sē ke fō*: si tu ne le lorgnais pas tant, tu ne saurais pas tout ce qu'il fait.

lūgā-āna, s. m. et f. Homme ou femme qui guigne, qui lorgne, lorgneur-euse. | *fō pā sé hā a si lūgā*: il ne faut pas se fier à ce lorgneur. | *sa ēke l-ē ōna fina lūgāna*: celle-là est une fine mouche. || Il y a près de l'Alliaz un chalet qu'on appelle *le lūgā*: le Lugan.

lūgāna, s. f. Lucarne. | *lē vīle mēizō l-avē dei lūgāne pēr yō ō pwei wēityi lē vezē sē ēihre yā*: les vieilles maisons avaient des lucarnes par où l'on pouvait regarder les voisins sans être vu [soi-même]. — Syn. *lākārna*; cf. *lūgā*.

lākārna, s. f. Lucarne. | *wēitye vēi pē la lākārna se te ne vēi nō veni*: regarde voir par la lucarne si tu ne vois personne venir. — Syn. *lūgāna*.

lālō, s. m. Homme drôle. | *tyē lālā!* quel drôle d'homme!

lānatjko-a. Var. de *tenatiko*.

lūō, s. f. Lueur. | *la lūō dou krozo*: la lueur de la lampe. | *ō veyēi la lūō dou fū dou kōté de bizē*: on voyait la lueur de l'incendie du côté de bise. — Cf. *hērtā*.

lūripa, s. f. Aliment réchauffé et peu appétissant | *ne vū rē de la lūripa de kōfē*: je ne veux pas de ton café réchauffé.

ODIN, Louise, *Glossaire du patois de Blonay*. Préface Ernest MURET, Blonay: Animation culturelle de Blonay, 1995, p 323. (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse. Hors série).

Les glossaires de Bridel

par Hervé Chevalley

Les deux plus précieux manuscrits déposés à la bibliothèque du *Glossaire des patois de la Suisse romande* sont les deux exemplaires du *Glossaire du patois romand* du doyen BRIDEL. Le premier, dit *Manuscrit de Genève* et daté de «après 1820», appartient à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Le second, dit *Manuscrit de Lausanne* et daté de «vers 1840», est la propriété de la Société d'histoire de la Suisse romande. Ces deux sociétés ont confié ces ouvrages au GPSR lorsque cet institut s'est lancé au début du XX^e siècle dans sa monumentale entreprise de rédaction d'un dictionnaire de tous les patois de la Suisse romande¹.

Le doyen Bridel

Pasteur à Château-d'Œx puis à Montreux, Philippe-Sirice Bridel est le pionnier des études sur les patois de notre pays. Né à Begnins en 1757, il fut le premier à s'intéresser à ce vieux langage en train de disparaître, déjà, à la fin du XVIII^e siècle. Après avoir relevé et déploré ce fait dans son ouvrage *Course de Bâle à Bienne, par les vallées du Jura*², il publia en 1815 un *Essai statistique sur le canton de Vaud*³ puis, en 1820, un *Essai statistique sur le canton du Valais*⁴. Dans ces deux études, il consacra un bref chapitre aux patois de ces régions, relevant leur grande variété et signalant quelques-unes de leurs particularités les plus saillantes. C'est à la requête de la Société celtique de France (le fait est important et on y reviendra) qu'il entreprit un glossaire des patois de la Suisse occidentale, auquel il travailla durant de longues années, jusqu'à sa mort survenue en 1845.

Les deux manuscrits

Selon les théories de l'époque et vu son commanditaire, Bridel est parti de l'idée qu'il fallait rechercher dans nos patois surtout les traces de la langue celtique. Dans ce but, il recherche surtout des termes d'agriculture, des métiers, de l'économie domestique, des mots liés aux superstitions, avec l'idée que ces domaines étaient les plus propices à lui fournir des termes d'origine celtique. Et, paradoxalement, cette conception erronée est à la base d'une récolte de

mots originaux et liés aux réalités modestes de la vie humaine en notre pays au début du XIX^e siècle.

Il est très difficile de reconstituer les sources de Bridel, hormis celles obtenues au Pays d'Enhaut auprès du doyen Henchoz. Bridel a dû recueillir beaucoup de mots par correspondance, mais aussi par interrogation directe sur le terrain. Malheureusement, la moitié des mots ne sont pas localisés, et les désignations, quand elles existent, sont parfois vagues: Alpes, Jorat, Jura, etc. Il est certain que le noyau de l'œuvre est la contrée qui s'étend de Lausanne à Château-d'Œx; en Valais, les recherches ne vont pas au-delà de Sion; Genève et Neuchâtel ne sont représentés, et faiblement, que par leurs chefs-lieux; les actuels Jura bernois et canton du Jura ne font que de rares apparitions. Aussi le *Glossaire de Bridel* doit-il être considéré comme essentiellement vaudois.

La transcription graphique du patois, langue par excellence parlée et non écrite, présentait à l'époque de Bridel des problèmes quasi insurmontables. Ainsi les graphies adoptées par lui sont-elles très approximatives et pleines de contradictions. Comme exemples, le son correspondant au *th* de l'anglais *father* est transcrit parfois *th*, parfois *dh*, mais ces graphies sont aussi utilisées pour des *t* et *d* normaux, tandis que la confusion est complète pour les sons et graphies *dz*, *dj* et *z*. Et le *l* mouillé est graphié *ll*, *hll*, *li*, etc. Ces hésitations ont leurs effets les plus graves quand elles apparaissent en tête de mot (d'où répercussion sur les en-têtes et la nomenclature) et quand elles amènent Bridel à classer le même mot à deux (voire plusieurs) places différentes.

Mais l'aspect le plus faible réside dans les étymologies que Bridel propose pour un grand nombre de ses mots. Vu la celtomanie de l'époque, du commanditaire et de l'auteur, elles donnent l'impression que le

¹ Ce texte repose sur les rubriques n^{os} 1284, 1285 et 1288 de la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* de Louis GAUCHAT et Jules JEANJAQUET, Neuchâtel, 1920.

² Philippe Sirice BRIDEL, *Course de Bâle à Bienne, par les vallées du Jura*, Bâle: chez Cl. Aug. Seréni, 1789, 256 p.

³ Philippe Sirice BRIDEL, *Essai statistique sur le canton de Vaud*, Zurich: Orell Füssli, 1815, 262 p.

⁴ Philippe Sirice BRIDEL, *Essai statistique sur le canton de Vallais*, Zurich: Orell Füssli, 1820, 364 p.

A:			
aa	as	abeille s. masculin <u>essid</u>	Fribourg
Abada	Verbe	↑ soulever un faudeou. - avec une négation ne pas quitter une maison - <u>n'abade pas</u> . - <u>ne démarre pas</u>	Alpes.
Abassa	- abassi - abassia, adj	↑ stonné surpris du celtique <u>Abaff</u> hébétément / étournement.	Alpes
Abela	verbes	plaire, convenir / s'entendre - (ein nem'abclava vouere) cela ne me plairait pas / du grec <u>αβας</u> utiram -	Alpes.
Aberdji	- aberdzi. v	↑ héberger. donner l'hospitalité, recevoir un garçon pendant la nuit. dans le sens il s'agit des filles.	
Abetzet	adverbes	↑ un à la tête l'autre à l'arrière de à deux hevetz.	
Abetz, abetchi. v		↑ Toucher à peine du bout de la langue, abecquer.	val d'Ille
Abido	abida adj.	↑ teste agile.	Entremond
Abolla	↑ abedi v	↑ couber, pencher, surplomber, renverser un vase sur les bords ou sur son fond.	Alpes
Abollon	- abotson. adv	↑ a rebours: <u>Tesi abotson</u> , tomber sur le nez.	
Abonna	- rabouna	↑ appaiser - a bonnier - rendre meilleur.	
Abot	abou (s. m)	essieu	
Abotassi	(v)	se mettre sur les talons, s'accroupir.	Fribourg
Abovina	v	↑ nourrir du bétail - du latin <u>Bovinus</u>	aigle
Abraj	(s. pl. max)	occupation, affaires on dit aussi: <u>chabras</u>	Genève
Abrea	- abréva	↑ fabriquer, mener boire le bétail	
Abreni	v	↑ ramasser une personne tombée ou des animaux dispersés	Val d'Ille
Abro	s. m	arbre.	
Acertenta	(v)	certifier - attester du latin <u>certus</u>	Genève
Archatta	↑ acheti v	↑ cracher - écarter - <u>assati</u> idem	Jura
Ache	- interjection	usitée quand il arrive un accident imprévu. <u>ah!</u>	
Acheinti	asseinti v	↑ flatter, gâter effeminer un enfant. faire toutes ses fantaisies - du latin <u>assentio</u>	Alpes
Achanton	= asseintons (s. m)	enfant gâté, fantarque	Alpes
Achon	subst. fem)	action - <u>Boun'achon</u> - bonne action <u>krou'achon</u> - mauvaise action.	

Première page du Manuscrit de Genève (après 1820).

GLOSSAIRE
ou
PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

A

- AA, AS, ES, s. m. et f. Abeille. (Fribourg.)
- ABADDA, v. Soulever un fardeau; avec la négative, ne pas quitter la maison d'autrui: n'abadde pas, il ne démarre pas de chez moi. (Alpes.)
- ABAFFA, ABIE; ABAFFI, IA, adj. Étonné, surpris, abasourdi. (Alpes.) — Du celtique *abaff*, étonnement.
- ABELLA, v. Plaire, convenir, surprendre. C'ain ne m'abelans vouère, cela ne me plaisait guère. *Abélier*, vieux style. — Du grec ἀβέλα, utinam. (Alpes.)
- ABERDJEMAIN, s. m. Transaction par laquelle le propriétaire d'un terrain le transmet à un amodiateur, sous condition d'une redevance annuelle.
- ABERDJI, ABERDZI, v. Donner l'hospitalité, héberger, recevoir dans sa chambre. En ce dernier sens, il se dit des filles à marier qui reçoivent de nuit la visite d'un garçon. (Vaud.)
- A BETZEVET, loc. adv. L'un à la tête, l'autre aux pieds; à deux chevets. *Be* est le *bis* du latin.
- ABETZI, ABETSCHI, v. Abeoquer, toucher à peine du bout de la langue.
- ABEUTHI, v. Voy. ABEUTINI, ABONILLA.

Première page du *Glossaire du patois de la Suisse Romande* publié dans les *MDR* (1866).

Romand parlait le bas-breton, comme Bridel l'a reconnu lui-même. Les philologues lui pardonnent volontiers cette tendance et glissent sur ces étymologies sans valeur. Malheureusement, il n'est pas sûr que les lecteurs modernes fassent de même (cf. ci-dessous).

La publication dans les MDR

Le manuscrit de Genève compte environ 8'000 mots. Celui de Lausanne n'en est qu'une légère amplification, avec intégration à leur place alphabétique des suppléments du manuscrit de Genève et adjonction d'un certain nombre de mots nouveaux. Et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'on voit, à son écriture incertaine pour les ultimes adjonctions, que Bridel a travaillé à son glossaire jusqu'aux derniers jours de sa vie. C'est le manuscrit de Lausanne qui a servi de base à la publication, par les soins de Louis Favrat, du *Glossaire de Bridel* dans les *Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*⁵.

⁵ «Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

Bridel on line

Avec le développement des bibliothèques électroniques, le *Glossaire de Bridel* est maintenant consultable sur internet⁶, ce qui le met à la disposition d'innombrables lecteurs. Vu le nombre de coquilles graphiques de l'ouvrage et ses étymologies fantasmagiques, on ne saurait trop leur recommander de vérifier le traitement des mots qui en est fait dans le *Glossaire des patois de la Suisse romande*⁷. ■

Hervé Chevalley, directeur, *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

⁵ Philippe Sirice BRIDEL & Louis FAVRAT, *Glossaire du patois romand*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1^{re} série, t. 21, Lausanne, 1866. (voir notice p. 106).

⁶ <http://books.google.fr/books?id=3YUSAAAIAAJ&printsec=tit lepage#PPR3,M1>.

⁷ *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, Paris: V. Attinger, 1924-1967, puis Genève: Droz, dès 1968.

Dire le patois

par Pierre Guex

Dire le patois vaudois, ce n'est pas seulement le parler, mais c'est aussi le lire et l'écrire. Nous parlons volontiers du patois vaudois, mais en fait, il faudrait parler des patois vaudois, tant notre territoire cantonal recèle (ou plutôt recelait) de différences entre les régions. Il convient en effet de parler au passé, puisque aujourd'hui personne ne peut dire que le patois vaudois est sa langue maternelle au sens le plus strict du mot, appris sur les genoux de sa mère. De langue uniquement parlée, il est devenu langue écrite, avec sa grammaire et son dictionnaire.

D'où provient-elle, cette diversité de langages ? La parole est le privilège des groupes humains. En soi, la parole n'est qu'une vibration de l'air provoquée par les mouvements de notre appareil respiratoire, poumon, larynx, cordes vocales, glotte, langue, lèvres, fosse nasale. Les combinaisons des sons émis par ces organes sont innombrables et cela explique en partie la multiplicité des langues parlées par l'humanité. D'autre part, l'inventivité, la réflexion, le besoin de précision contribuent au développement du langage, à sa structuration et à son évolution. Dès lors, dans la transmission du langage, aussitôt que deux groupes issus d'une souche commune se séparent, rien d'étonnant que leur langue, une au départ, prenne des options différentes si bien qu'en un siècle, il ne leur est plus possible de se comprendre sans une initiation préalable plus ou moins difficile.

Sous sa forme écrite actuelle, la multiplicité des variantes locales des patois vaudois a quasiment disparu pour céder la place au patois du Jorat, tel qu'il a été utilisé principalement par Louis Favrat et Jules Cordey. C'est en effet à ces deux auteurs que tant le Dictionnaire que la Grammaire empruntent généralement leur graphie. Encore convient-il de préciser qu'en cinquante ans d'écriture, la graphie de Jules Cordey dit «Marc à Louis» a varié sur plusieurs points, que Dictionnaire et Grammaire présentent souvent plusieurs graphies pour le même mot et qu'ils ne prétendent nullement à une homogénéité graphique. Il ne saurait y avoir une orthographe rigide pour nos patois. Nous devons être conscients des difficultés

vécues par les anciens scripteurs soucieux de bien noter ce qu'ils entendaient. Face aux imprécisions de la prononciation, fallait-il noter «crapenisse» ou «grapenisse» pour avarice ? Disait-on «grappelyon» ou «rappelyon» pour grappillon ?

Nos divers scripteurs ont été scolarisés en français¹. Leur écriture est donc phonétique ou plutôt paraphonétique. Ils n'ont recours qu'aux 26 lettres de l'alphabet et ils ont utilisé la graphie du français. Ils introduisaient ainsi dans nos patois les ambiguïtés de l'orthographe du français: le «c» à valeur «k» ou «ss», le «g» à valeur «g» ou «j», le «s» à valeur «ss» ou «z».

Un autre problème était la transcription des mouillures beaucoup plus fréquentes qu'en français. Concernant le «l» mouillé, le dictionnaire actuel s'est rallié en principe au «ly» (exemple: «felye», fille) mais garde des traces d'autres formes comme «ill» (ex.: «goille», flaque d'eau), «lli» (ex. «Mollie-Margot») et «lh» (ex.: à côté de «vilyo», «vilhio», vieux).

En outre, des noms de famille comme «Glardon» et «Déglon» gardent la mouillure à l'italienne par un «g» préposé. Ils sont donc équivalents à «Liardon» et «Deillon».

Il est amusant de noter que la mouillure par le «g» a subsisté en français et en patois pour le «n». «vegne» et «vegnolan», «vigne» et «vigneron».

Le patois du Jorat présente une autre difficulté, la double mouillure qui est notée «clli». C'est la succession dans une seule émission de voix du «ch» doux de l'allemand et du «l» mouillé.

Cette remarque nous permet de dire quelques mots des équivalences phonétiques dans nos patois. Le groupe «clli» isolé est le démonstratif français «ce». La série «clli», «clli», «clli», c'est en français «ce», «cette», «ces». Dans le patois fribourgeois, le «clli» n'est plus qu'un souffle avec un «h» fortement aspiré «hi».

Cette réduction au «h» aspiré se retrouve aussi avec le «f» entre le français «fourche» et l'espagnol «horca». Notre patois, lui, passe directement de «clli» à «fly» et pour «fleur»; il écrira aussi bien «cllião» que «flyão» pour «flûte», «clliota» que «flyota».

¹ Gustave Vuagniaux, rapatrié de Prusse orientale, fait exception et utilise une graphie allemande.

Équivalence aussi entre «gue» et «dye». La guerre se dira «guierra» ou «dyerra». À Moudon, sur un ruisseau, existe un petit pont, dit le «pont à Brandié». Il s'agit en fait d'un «pont Abram Guex», réalisé jadis par un forestier de ce nom.

Même phénomène pour «que» et «tye». «Que fâ-to, que di-to?» se prononcera bien souvent «Tye fâ-to, tye di-to?», «que fais-tu, que dis-tu?»

Quant aux voyelles, suivant les localités ou suivant qu'elles sont toniques ou non, elles peuvent varier. A cet égard, l'article masculin est typique. Au «le» français correspondent «lo» dans le Jorat, «lou» dans la Broye et «le» en pays fribourgeois. D'une (hypothétique) «quemala» au sens général de «chaîne», on peut passer aux variantes «quemella», «quemanla», «quemâllye», «quemanlye» pour aboutir à deux mots du dictionnaire «quemanglyo», m., et «quemanglya» f., «coin de fer à boucle permettant de tirer les grumes hors de forêt». Dans son dernier avatar, les bûcherons du Jorat nommaient cette «quemangle» «commande». Le «i» alterne avec le «e». Le «u», qui se prononce comme en français, alterne avec «âo». Le coq se dit «pâo» ou «pû». Le «eu» n'est pas courant et sert souvent de terminaison à des mots d'importation récente comme «moteu» ou «conteu». Dans les verbes «pouvoir» et «vouloir», aux «je veux, tu veux, il veut; je peux, tu peux, il peut» correspondent les formes «vu, te vâo, vâo; pu, te pâo, pâo».

Ces mutations qui touchent tant les consonnes que les voyelles seraient-elles un lointain héritage des langues celtiques où elles sont un vrai cauchemar ?

Les diphtongues sont fréquentes. Les voyelles composantes n'en seront jamais prononcées séparément. «Âo» ne se dira pas «â-o», mais se prononcera en une seule émission de voix un peu comme en anglais «cow» ou «now». Mais suivant le locuteur, on entendra un son plus proche de «â» ou plus proche de «ô».

La diphtongue «âi» laissait entendre un léger «i» final, mais les locuteurs actuels ont tendance à prononcer cette diphtongue soit «â» soit «è».

Les nasales ont également fait problème dans l'élaboration de la graphie. D'une région à l'autre, voire d'une famille à l'autre, la nasalisation était plus ou moins forte. Ainsi, «comme» pouvait se prononcer «quemet» ou «quemeint». À Vucherens, la nasalisation était quasiment nulle «Vutserè», tandis qu'ailleurs on disait «Vutserein». Il n'est pas certain qu'en utilisant en français la finale en «ens», on ait voulu en changer la prononciation, pensons à la finale «en» dans «bien» et «combien», tout comme à «je viens».

Il convient de poser le problème de la prononciation du français par les écoliers de l'époque bernoise. Au Pays d'Enhaut, il n'est pas besoin de remonter si loin. En plein XX^e siècle, pour le participe présent français «chantant», (en patois du Jorat «tsanteint»), des patoisants écrivent «tsantunt», tout simplement parce qu'on y parle de l'ours «brin». «Un» se lisant «in», «tsanteint» s'écrit «tsantunt».

Lire le patois demande une certaine connaissance de ces données, mais surtout le respect de l'accent tonique. On dit que le français place cet accent sur la dernière syllabe sonore du mot. C'est exact, mais il vaut mieux expliquer autrement la différence entre le français et nos patois, et dire que le «e» final dit «muet» ne l'est qu'en français. On peut même dire, en français du nord seulement. Si peu que ce soit, il s'entend toujours en patois (comme aussi en français méridional). C'est avec les noms et les adjectifs masculins terminés par «o» et les féminins terminés par «a» que le problème apparaît. Si le mot patois est le calque du mot français, par ex. «révolte» et «revolta», tout va bien, mais attention à «sta galésa damusalla», «cette jolie demoiselle» ! ■

Pierre Guex, président de l'Association vaudoise des Amis du Patois

Éléments de grammaire

par Pierre Guex

La Grammaire¹ éditée en 1979 donnant toutes les précisions souhaitables, nous ne signalerons que quelques particularités de notre patois:

La survivance de l'antique déclinaison dans les noms et adjectifs féminins en «a» au singulier: «la galésa damusalla», «la jolie demoiselle» mais: «lè galèsè damusallè», «les jolies demoiselles».

Existence comme en latin d'une forme féminine de «deux»: «doû galé dzouveno», «deux jolis jeunes», mais «dûve galèsè damusallè», «deux jolies demoiselles».

Comme Racine, Molière ou La Fontaine qui disaient volontiers «je vous veux dire» et non «je veux vous dire», la bonne forme est en patois «Vo vu dere».

Dans «Vo vu dere», vu signifie «je veux». Les pronoms je, il, elle, ils et elles ne sont nécessaires que si le verbe dont ils sont sujets commence par une voyelle.

Dans la forme interrogative directe, le pronom est plus sonore que dans la forme affirmative. «Ye tsanto», «je chante»; «tsanto yo?», «chantè-je?», «Te tsante»; «tsante-to?».

En héritage des parlers de l'an mille, nous avons deux sous-groupes des verbes français du premier groupe (infinitif en «er»): les verbes en «â» et ceux en «î». En

effet, la langue d'il y a dix siècles comportait un «i» entre le radical terminé par une sifflante et la terminaison; ex. «cherchier» et «mangier», devenus en France «chercher» et «manger» par abandon du «i». Bien loin de laisser tomber ce «i», nous l'avons privilégié et dit «tsertsî» et «medzî».

Cela ne simplifie pas les conjugaisons qui comportent autant de verbes irréguliers qu'en français, et nous savons tous le casse-tête que cela représente.

Enfin, pour mettre un terme à ces éléments de grammaire, signalons que pour dire «j'ai été», le patois intervertit le verbe principal et l'auxiliaire et déclare «je suis eu», «su z'u». C'est étrange au premier abord, mais à la réflexion, quelle logique peut-on invoquer pour la création de formes grammaticales comportant un auxiliaire, que ce soit «être» ou «avoir» et un participe passé? Expliquez-moi logiquement «j'ai chanté». Pourquoi pas «je fus chantant»? ■

Pierre Guex, président de l'Association vaudoise des Amis du Patois.



«Santé, conservation !». Le patois, sous la surveillance des députés du Grand Conseil.

Reconnaissant du crédit voté pour la construction d'une l'Ecole cantonale des beaux-arts, M. Ernest Manganel, conservateur du Musée des Beaux-Arts, avec l'aide de quatre élèves de l'Ecole, a fait peindre les nouvelles fresques de la « Buvette » du Grand Conseil, à Lausanne, en les parsemant de textes en patois. Le Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, Pierre Oguey, avait donné son accord préalable.

© Archives cantonales vaudoises, PP 886 (Edipresse SA), Bleu 436 8/1, 15 février 1960, Centre photo *Feuille d'Avis de Lausanne* et *Tribune de Lausanne*.

Le regard de l'ethnologue

par Paul Hugger

Lorsque les éditeurs du numéro 11 des «Documents» du Réseau PatrimoineS m'ont demandé une contribution sur le sujet du patois vaudois, je me suis trouvé bien emprunté: moi qui ne me suis jamais penché sur la question, que pouvais-je bien en dire !

En effet, et c'est curieux, au cours de mes enquêtes sur le terrain en Pays de Vaud, je n'avais jamais été confronté à la problématique patoisante, que ce soit pendant mes divers entretiens, à l'occasion de fêtes villageoises ou dans la vie de tous les jours. Alors quoi, manquais-je de sensibilité en la matière et étais-je incapable d'en percevoir les manifestations, ou le patois était-il tout simplement inexistant dans le quotidien vaudois ? Ces interrogations se mirent à tourner sans relâche dans mon esprit et les considérations ci-après sont donc celles d'un profane à qui son éditeur a laissé la liberté de traiter le sujet sous forme d'essai.

Que la question du patois vaudois ne m'ait jamais préoccupé ne manque pas de surprendre venant de la part d'un ressortissant alémanique qui accorde une valeur certaine à ses propres capacités et connaissances dialectales. Cela dit, je partage ce comportement avec nombre de mes semblables. Il est en effet intéressant de noter que le visiteur alémanique en terre romande ne remarque même pas que l'on ne parle aucun dialecte ici; en fait, cela ne lui manque pas. Il en va tout autrement pour le Romand en visite outre-Sarine, car même s'il maîtrise le «bon allemand», il a parfois des problèmes de communication. C'est une bien étrange affaire: les dialectes font partie du quotidien normal des Suisses alémaniques, mais ils ne se posent absolument pas la question de savoir si c'est aussi le cas en Suisse romande.

A quoi cela tient-il ? Il y a à cela plusieurs raisons, qu'il faut aller chercher dans l'Histoire. Voici déjà la première: l'idée qu'il va de soi de ne parler que le «bon français» dans toutes les régions francophones remonte à l'époque – et elle a duré longtemps – où cette langue était considérée dans toute l'Europe comme hautement civilisatrice et distinguée, l'expression même d'une culture que l'on prenait comme modèle.

Mais revenons un instant à la relation qu'entretient le Suisse allemand avec son dialecte. C'est un élément important de son quotidien. Il vit en lui. Son dialecte c'est son foyer et son oxygène. Il faut avoir vu avec quel enthousiasme un touriste Suisse alémanique se met à parler en dialecte lorsqu'il rencontre un compatriote à l'autre bout de la planète ! Du reste, il ne fait aucun effort pour parler un allemand qui ressemblerait aux purs accents de son voisin du Nord; il tient à ce que l'on reconnaisse tout de suite ses origines helvétiques ! Ici encore, il est en opposition évidente avec son cousin romand qui, lui, cherchera plutôt à gommer son accent, voire dans certains cas à «parler pointu» comme à Paris. A cela s'ajoute que maint Suisse alémanique parle deux «niveaux» de dialecte: l'un adapté à un standard plus général et correspondant donc à une *koinè* suprarégionale, et l'autre, plus primitif, qui révèle ses racines et à laquelle il recourt presque inconsciemment chaque fois qu'il s'entretient avec des familiers. Cela vaut en particulier pour les personnes originaires de régions où se pratique un dialecte caractéristique. Il semblerait du reste que les femmes y soient plus sensibles que les hommes, mais ce n'est pas prouvé.

Revenons-en aux différentes évolutions de part et d'autre de la Sarine. Je sais, j'enfonce des portes ouvertes. Qu'importe: il y a donc la haute estime dont jouissait le français en tant que langue véhiculaire d'une élite cultivée. Le rayonnement international de Paris a également touché la Suisse romande. Aujourd'hui encore, le Suisse romand est certain que malgré la domination de l'anglais en tant que principale langue de communication, le français appartient à un niveau linguistique supérieur. L'esprit centralisateur de Paris ne s'est pas davantage arrêté aux frontières du Pays de Vaud. Ce fut notamment le décret des autorités scolaires vaudoises de 1806 qui a été fatal aux patois, dont l'usage a été interdit dans les écoles, et même à la récréation ! Au 20^e siècle, une décision similaire a aussi fait des ravages en Alsace où elle a tenté d'éradiquer la pratique de l'alsacien.

Par contre, l'influence des voisins allemands sur la Suisse germanophone a été tout autre. Longtemps,

l'Empire n'a pas eu de capitale culturelle comme en France. Et même si dans les premières décennies du 20^e siècle Berlin s'était enfin hissée à ce statut, son apogée fut de courte durée, étouffée par la montée du nazisme. De toute façon, pour la Suisse alémanique, Munich avait longtemps été plus importante culturellement, tout comme Vienne du reste.

Par ailleurs, l'arrogance de Guillaume II dès la fin du 19^e siècle avait largement contribué à renforcer le sentiment identitaire des Suisses allemands. Pour couronner le tout, les années de national-socialisme avec les menaces d'invasion et le travail de sape des agents du Reich a suscité au sein d'une grande partie de la population une aversion profonde envers tout ce qui de près ou de loin était allemand. La «suissitude» en revanche avait pris une connotation très positive et était ressentie comme l'expression d'une tradition ferme et indépendante, ce qui a favorisé l'essor des dialectes tant dans la création littéraire que dans la vie sociale. Notons encore que le dialecte a aussi été un important outil du mouvement de résistance nationale.

A ce propos, un souvenir d'enfance me revient en mémoire. A la fin de la guerre, des parents de Prusse orientale sont venus se réfugier en Suisse. Ils appartenaient à la troisième et quatrième génération d'une famille du canton de Schwyz qui avait émigré vers l'est au 19^e siècle et dont les hommes avaient travaillé comme trayeurs. Un jour, c'était en été 1945, après une de leurs visites, mes parents avaient accompagné leurs cousins à la gare et prenaient congé d'eux en s'appliquant à parler «bon allemand», ce qui leur a immédiatement attiré les regards furibonds d'autres personnes sur le quai, tellement la langue de Goethe était honnie à l'époque.

Rien de tout cela dans les relations qu'entretiennent les Romands avec la France. Celles-ci sont harmonieuses et, durant la Seconde Guerre mondiale, cette sympathie envers le grand voisin s'était encore renforcée – du reste, la Suisse alémanique s'était également rapprochée de la France (ce qui n'avait pas été le cas pendant la Première Guerre mondiale). Peu de chance, dans ces circonstances, que le patois vaudois trouve encore un terrain fertile¹.

D'ailleurs, des linguistes germanophones de la fin du 20^e siècle ont émis la crainte que les dialectes de Suisse alémanique puissent subir le même sort à cause de la globalisation. Ils basaient aussi leur préoccupation sur le fait que les dialectes locaux se fondaient toujours plus en des parlers régionaux (p. ex.

Suisse orientale, région de Zurich, Berne et environs). Heureusement, mai 68 a eu pour effet secondaire de raviver l'intérêt pour le dialecte qui s'est fait la part belle aussi bien dans les chansons de variété que dans les émissions de radio, preuve que les dialectes suisses allemands sont résistants précisément à cause de la globalisation.

Or donc, si les dialectes représentent pour les Suisse alémaniques un important facteur d'identification régionale et nationale, on peut se demander quelles réalités jouent ce rôle en Suisse romande. A mon avis, ce sont d'autres idéaux et particularismes, notamment les traditions et rites à forte portée symbolique, dont les diverses manifestations expriment les valeurs essentielles de ce coin de pays. Dans le canton de Vaud, il est évident que c'est la viticulture qui joue principalement ce rôle identitaire fédérateur, notamment sur les coteaux du Léman mais dont le rayonnement touche tout le canton, avec pour point culminant la fameuse Fête de Vignerons qui se déroule environ tous les 25 ans à Vevey. L'arrière-pays possède lui aussi ses caractéristiques identitaires, tels la vie et les travaux d'alpage dans le Jura et le Pays d'Enhaut. Et il y a les fameuses Abbayes, ces sociétés de tir locales qui jouissent d'une immense notoriété dans le canton de Vaud comme nulle part ailleurs. Avec une connotation patriotique forte, ces Abbayes représentent fièrement leur commune lors des diverses fêtes de tir. Certes, ces traditions ont perdu quelque peu de leur rayonnement et de leur signification, notamment le long des rives lémaniques. Cela tient à la forte urbanisation de toute cette région et à l'augmentation de la population d'origine nationale et internationale. Les nouveaux venus, sauf exception, montrent peu d'intérêt pour les traditions locales.

Il m'est difficile de juger la situation actuelle du patois. Sa culture avec des patoisants romands est devenue affaire de spécialistes, ressemblant à cet égard aux amis de l'archéologie locale: ils s'intéressent aux traces du passé et leurs efforts sont teintés d'une certaine mélancolie et de la nostalgie des particularités ancestrales. Une réaction à cet état de fait peut aussi se traduire de façon originale par des initiatives individuelles. C'est ainsi qu'en 2001 Thierry Sax, le bistrotier du Bon Vin à Chardonne, a ouvert sa pinte à une dictée vaudoise sur proposition de Bernard Cuénod, un enseignant du village. Depuis lors, cette manifestation se déroule tous les ans et rencontre un grand succès: à chaque fois, l'établissement chardonneret serait «plein à craquer» m'a-t-on

¹ «Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

¹ «Le patois vaudois est moribond», écrivent dans leur monographie Jules REYMOND et Maurice BOSSARD, *Le patois vaudois: grammaire et vocabulaire*, Lausanne: Payot, 1979, 263 p. Et les auteurs de poursuivre: «Très rares sont les personnes qui le parlent encore couramment; plus rares encore celles qui s'en servent quotidiennement.» (p. 8).



dit, sachant qu'il ne peut guère accueillir plus de trente personnes à la fois. Celui ou celle qui gagne la dictée – émaillée de mots de patois pittoresques mais respectant les règles du français courant – obtient un diplôme et est chargé de préparer la dictée de l'année suivante. La manifestation se poursuit par un joyeux repas de cochonnailles dont le maître des lieux a le secret².

Restons encore un peu à Chardonne: au milieu du 20^e siècle y habitaient encore des patoisants, dont l'un des derniers, le petit Jules³, racontait à chaque soirée de la chorale du Pèlerin des histoires en patois pendant l'entracte: les plus anciens du village s'en souviennent encore ! Ce qui nous amène, en guise de

conclusion, à une dernière comparaison des deux réalités linguistiques qui font l'objet de cet essai: dans le canton de Vaud, le patois est devenu le parent pauvre des traditions locales, peut-être tout juste encore présent dans certaines manifestations folkloriques. En Suisse alémanique, le dialecte est le support indispensable de toute manifestation folklorique, autrement dit de la tradition en soi: là-bas, sans dialecte, rien ne se fait. ■

Paul Hugger, ethnologue

Traduit de l'allemand par Corinne Verdan-Moser

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

² Mes remerciements vont à Mariette Neyroud, institutrice retraitée à Chardonne, qui m'a fourni ces informations.

³ Jules Dénériaz, né le 25 février 1875.



Réunion du Conseil des patoisants romands, Lausanne, Radio-Lausanne, 6 mars 1955.

De gauche à droite: Ernest Schülé (Crans, VS), M. Brahier (Porrentruy), Henri Nicolier (La Forclaz, VD), Charles Montandon (président du Conseil des patoisants romands), Léon Monney (Fribourg), Eugène Surdez (Jura), Adolphe Decollogny et Oscar Pasche (Vaud), Fernand-Louis Blanc (Radio-Lausanne) et la main d'Henri Clément (Fribourg).

© Archives de la Ville de Lausanne, P 67, carton No 25: la photographie a paru dans *Radio-Je vois tout*, 17 mars 1955.

La Commission cantonale de nomenclature

par Pierre-Yves Favez

La Commission cantonale de nomenclature est une commission extraparlamentaire nommée par le Conseil d'Etat pour une période législative de quatre ans, qui a passé à cinq ans en 2003. Selon son premier président, Louis Hegg, «dès 1938, les noms locaux sont déterminés selon les dispositions du 22 février 1938 (Féd. I 20) et arrêtés par la Commission cantonale de nomenclature nommée par le Conseil d'Etat, présidée par le directeur du cadastre»¹.

Depuis toujours, les lieux ont reçu des noms permettant de les identifier. Les plus anciens ont été créés alors que l'on parlait chez nous des idiomes qui ont disparu il y a bien longtemps. Comme l'a rappelé Pierre Chessex, «pendant des siècles, ces noms ne furent pour la plupart jamais écrits. Ils ont peu à peu évolué, changé, au fur et à mesure qu'évoluait la langue parlée dans le pays, mais beaucoup plus lentement qu'elle et beaucoup moins qu'elle; parfois même, ils sont restés presque tels qu'ils avaient été créés»². Parmi les idiomes qui se sont succédé figure bien entendu le patois que l'on retrouve dans un grand nombre de lieux-dits. Les toponymes ont donc mené longtemps leur vie propre au gré de l'usage local. Ils ont évolué dans le temps, voire dans l'espace, suivant les cas en se succédant, voire en se déplaçant, connaissant des graphies variables³ ... quand ils n'ont pas été traduits ! Leur transcription se faisait à l'oreille, suivant l'habitude, sans réglementation particulière. Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour voir Berne réagir face aux transcriptions écorchées et aux «noms de lieux et de famille allemands mal traduits, mal écrits ou défigurés» et de faire rectifier ces derniers en 1787⁴.

Après 1803, sous la période cantonale, les lieux-dits deviennent les noms locaux. L'Arrêté du 6 février 1812 sur la levée des plans stipule que les noms locaux seront inscrits sur les figures des fonds qui forment ce local (art. 36), que chaque double de plan aura en tête un frontispice et un répertoire par ordre alphabétique des noms locaux (art. 53), et que les bâtiments et les fonds de terre seront notamment désignés par le nom particulier du local qu'ils occupent (art. 60 et 64). Cet

élément se retrouve dans la *Loi du 30 août 1882 sur le cadastre* où chaque folio doit porter les noms locaux (art. 6) et chaque article et parcelle le nom local (art. 11 et 77). Il faut cependant attendre le *Règlement du 24 février 1899 sur l'établissement des plans et cadastre* pour trouver mention de la détermination des lieux-dits: «Les noms locaux sont arrêtés par la commission cadastrale, de concert avec l'adjudicataire et sur réquisition de ce dernier en tenant compte des anciens noms et des nouveaux usités dans la localité» (art. 90).

Sur le plan fédéral se succèdent l'arrêté du 11 février 1874 concernant les noms à donner aux stations de chemins de fer situées dans le voisinage de plusieurs localités, celui du 15 août 1902 déclarant obligatoire pour toutes les administrations fédérales l'orthographe proposée par le Département de l'intérieur pour les noms des communes politiques suisses, repris le 21 octobre 1911, et celui du 21 janvier 1913 concernant la désignation des gares.

Mais le texte fondateur est l'Arrêté du Conseil fédéral du 22 février 1938 concernant la détermination des noms locaux lors des mensurations cadastrales et leur orthographe, qui précise à l'article 1^{er} que les noms locaux s'entendent des noms: a) de lieux habités tels que villes, villages, hameaux, groupes de maisons et maisons isolées; b) des stations de chemins de fer ou d'autres entreprises de transport; et c) de tous autres endroits. L'article 2 relève que la détermination des noms, de leur orthographe, de leur signification et des endroits auxquels ils se rapportent incombe au

¹ Louis HEGG, *Le cadastre vaudois*, Lausanne: Editions ERL, 1949, p. 166.

² Pierre CHESSEX, *L'origine et le sens des noms de lieux*, Neuchâtel: Delachaux & Niestlé, 1945 (*Cahiers d'enseignement pratique* 4), p. 7, rééd. Lausanne: Imprimeries Réunies, 1985, p. 22; dans les pages qui précèdent, l'auteur présente de façon imagée la création des toponymes.

³ Sur le patois et l'orthographe des toponymes, voir Maurice BOS-SARD & Jean-Pierre CHAVAN, *Nos lieux-dits. Toponymie romande*, Lausanne: Payot, 1990 (nouv. éd. revue et augmentée), pp. 9-12.

⁴ Mandat baillival de Moudon du 28 juillet 1787 (ACV, SB 35/40/9), consécutif au mandat bernois du 28 juin précédent sur l'orthographe des noms alémaniques dans les registres paroissiaux et dans la correspondance des pasteurs du Pays romand, publié dans Regula MATZINGER-PFISTER, *Les mandats généraux bernois pour le Pays de Vaud 1536-1798*, Bâle: Schwabe, 2003 (*Les sources du droit suisse, XIC: Les sources du droit du canton de Vaud, C: Epoque bernoise*), p. 788.

géomètre chargé de la mensuration parcellaire après avoir pris l'avis des autorités compétentes du canton ou de la commune. Quant à l'article 4, il charge les cantons d'édicter les prescriptions de détail concernant la détermination et l'orthographe des noms en fonction des règles établies par le Département fédéral de justice et police, et de désigner une Commission cantonale de nomenclature de 3 à 5 membres chargée de vérifier les noms relevés par le géomètre. L'article 6 demande aux commissions de nomenclature de prêter le cas échéant leur concours au Service topographique fédéral.

Cet arrêté sera remplacé par celui du 5 février 1954 concernant les noms des lieux, des communes et des gares, élargi aux noms des offices de l'administration des postes, télégraphes et téléphones et complété par la procédure à suivre et le paiement des frais lors des changements de noms, relayé à son tour par celui du 30 décembre 1970 sur le même objet. La base légale actuelle est l'*Ordonnance fédérale sur les noms géographiques du 21 mai 2008* (art. 9), arrêtée en vertu de la loi fédérale sur la géoinformation du 5 octobre 2007⁵.

La Commission cantonale de nomenclature a donc été constituée en conséquence de l'arrêté du 22 février 1938; mais, curieusement, on n'en trouve aucune trace dans les procès-verbaux du Conseil d'Etat, l'autorité de nomination, ni dans les archives du Département des finances ou de la Direction du cadastre, à laquelle elle était reliée⁶, pas d'arrêté ou de décret visant à l'établir, rien non plus dans le *Compte-rendu du Conseil d'Etat...* –et pourtant c'est bien à cette date qu'elle doit avoir été nommée par le Conseil d'Etat! On sait seulement que «tous les fonctionnaires et employés de l'administration cantonale, ainsi que les membres des commissions dont la confirmation est de la compétence du Conseil d'Etat» ont été confirmés dans leurs fonctions le 2 décembre 1938 pour la période 1939-1942, le 17 novembre 1942 pour 1943-1946 et le 15 novembre 1946 pour 1947-1950⁷. Le mandat quadriennal des commissions est mentionné expressément dans les archives du Secrétariat général du Département des finances en novembre 1946 pour la période fin 1946 - fin 1950⁸. Le 27 avril 1950, la Direction du cadastre informe le Secrétariat général du Département des finances «que toutes les commissions dépendant de la Direction du cadastre ont bien été confirmées pour une période quadriennale échéant à fin 1950 par décision du Conseil d'Etat du 15 novembre 1946»⁹. La Commission n'est pas non plus mentionnée dans le

Rapport sur la Direction du Cadastre et les bureaux du Registre foncier rendu le 22 décembre 1961 par la Commission de rationalisation de l'Administration cantonale¹⁰.

Comment alors reconstituer la composition initiale de la Commission de nomenclature? Sa première mention repérée est de 1948: son président, Louis Hegg, directeur du cadastre, ne fait aucune demande d'indemnité pour cette année, la Commission n'ayant pas tenu de séance¹¹. Le 29 décembre 1950, le Conseil d'Etat prenait acte de la fin du mandat de Maxime Reymond, l'ancien directeur intérimaire des Archives cantonales, comme membre de la Commission au 31 décembre, conformément aux dispositions de la *Loi du 4 septembre 1933 sur la durée des fonctions publiques cantonales*¹². Le dernier membre est connu par la liste des membres de commissions confirmés par le Conseil d'Etat le 29 décembre 1950 pour 1951-1954: il s'agit du toponymiste reconnu Paul Aebischer, professeur à Lausanne¹³. Tous deux devaient sans nul doute faire partie de la première Commission.

Légalement, la Commission devait comprendre de 3 à 5 membres: en fait, elle n'a jamais dépassé trois membres, descendant même en dessous du quorum requis en janvier-avril 1950, 1956-1959, 1993-1995 et 2003-2007... La première nomination mentionnée dans les procès-verbaux du Conseil d'Etat est celle de Pierre Chessex le 27 avril 1951 pour succéder à Maxime Reymond, décédé le 1^{er} janvier 1951, et la seconde celle de Paul Burnet le 8 janvier 1960¹⁴. La Commission cantonale de nomenclature apparaît dans l'*Annuaire officiel du canton de Vaud* en 1952; le détail de sa composition est donné jusqu'en 1996. Après une omission en 1997, elle n'est plus mentionnée qu'avec le nom de son président de 1998/1999 à 2005/2006. En 70 ans, soit de 1938 à 2008, elle a compté 17 membres, dont une seule femme, soit un mandat légèrement supérieur à 12 ans en moyenne par personne; elle a également eu 7 présidents, dont l'un, Charles Besson, l'a été à deux reprises¹⁵.

5 Voir annexe 1: Bases légales.

6 ACV, K III 10/248; K X A.

7 ACV, K III 10/248, Nos 4058 et 4064; K III 10/256, Nos 3689-3690; K III 10/264, N° 4506.

8 ACV, K X A 280/1, N° 0.

9 ACV, K X A 280/2, 13 mai 1950.

10 ACV, K X A 632: Direction du cadastre 1949-1970.

11 ACV, K X A 290: indemnités des membres des diverses commissions, 1948-1949.

12 ACV, K III 10/271, N° 4703; S 27/5/1950, N° 1908.

13 ACV, K III 10/271, N° 4702; S 27/5/1950, Nos 1924-1993.

14 ACV, K III 10/273, N° 1461; K III 10/291, N° 89.

15 Sur la composition de la Commission et ses membres, voir les annexes 2 et 3.

La Commission a longtemps été rattachée au Département des finances, dépendant de la Direction du cadastre, devenu en 1990 Service du cadastre et du registre foncier. Début 1996, la section cadastre du Service du cadastre et du registre foncier est transférée du Département des finances à celui des travaux publics (qui deviendra Département des infrastructures en 1998) pour former le Service du cadastre et de l'information sur le territoire.

L'activité de la Commission consiste essentiellement au traitement des trois points suivants, en fonction des dispositions générales (articles 1 à 6) de l'ordonnance sur les noms géographiques du 21 mai 2008:

- vérifier la conformité linguistique des noms de lieux et de lieux-dits (organe décisionnel);
- préavis sur les nouveaux noms de communes résultant des processus de fusion;
- préavis sur le choix des noms de rues, sur demande de l'Office d'information sur le territoire.

Il s'y ajoute occasionnellement des questions soulevées par des particuliers et relatives à ces objets. La détermination des noms locaux se fait sur la base de l'usage local et entraîne à l'occasion la consultation de documents pouvant remonter jusqu'au Moyen Âge pour le repérage des formes anciennes, toujours utiles pour comprendre l'étymologie. Les séances de la Commission, cumulant souvent passage aux Archives cantonales le matin et dans les communes l'après-midi, varient suivant les années, allant d'aucune séance à une vingtaine. Mais le travail se fait aussi hors séance par courrier et

entretiens téléphoniques. Le déplacement occasionnel dans les communes devient exceptionnel avec l'achèvement de la numérisation des plans; toutefois, en raison des processus de fusion en cours, des rencontres avec les représentants des communes pourraient se multiplier.

Les résultats des travaux sont transmis à l'Office fédéral de topographie. A titre d'exemple, c'est à la Commission de nomenclature que l'on doit l'adaptation des finales atones des toponymes sur les cartes nationales où, pour en respecter la prononciation, la finale *-az* ou *-oz* a passé à *-e*, comme pour *Anzeindaz* devenu *Anzeinde*¹⁶. Il peut arriver aussi que des désaccords se fassent jour¹⁷.

La Commission cantonale de nomenclature, comme c'est souvent le cas, n'a guère laissé d'archives. Louis Hegg précise en 1949 que la Direction du cadastre détient le registre des noms locaux admis par la Commission cantonale de nomenclature¹⁸. A cela s'ajoute le relevé des travaux de la Commission entre 1989 et 2007 déposé aux Archives cantonales par son président André Jolidon en quittant ses fonctions¹⁹.

Méconnue du grand public qui en ignore l'existence, peu documentée et donc discrète, la Commission de nomenclature a néanmoins produit au cours de ses 70 années des résultats concrets dans le paysage de notre canton par la vérification et la validation des noms de lieux: cette contribution est l'essence même de sa raison d'être. ■

Pierre-Yves Favez, archiviste, Archives cantonales vaudoises.

¹⁶ CHESSEX, *op. cit.*, p. 9, rééd. pp. 28-29; BOSSARD & CHAVAN, *op. cit.*, p. 9.

¹⁷ Ainsi le cas de la Tornette à Château-d'Oex: dossier de Bernard Jacot (ACV, P 1000/136: 1988-2007) et dossier de la Commission cantonale de nomenclature (ACV, P 1000/137: 1981-2006).

¹⁸ HEGG, *op. cit.*, p. 14. Ce registre, complètement oublié, a été retrouvé en août 2009 par M. Cyril Favre, chef de l'Office de l'information sur le territoire; à une vingtaine de communes près, la Commission a arrêté les noms locaux de tout le territoire cantonal dans les années 40 et 50, apparemment pour l'établissement des plans d'ensemble.

¹⁹ ACV, P 1000/156 : ensemble des noms de lieux traités par la Commission cantonale de nomenclature, soit 9 enveloppes, avec un cédérom classé sous W 39/1.

Annexe 1

Bases légales

1.–Arrêté du Conseil fédéral concernant la détermination des noms locaux lors des mensurations cadastrales et leur orthographe du 22 février 1938

Art. 4

Les cantons édictent, suivant les règles établies par le Département fédéral de justice et police, les prescriptions de détail concernant la détermination et l'orthographe des noms. Ils doivent notamment désigner une commission cantonale de nomenclature de 3 à 5 membres, chargée de vérifier les noms relevés par le géomètre. Lesdites prescriptions sont soumises à l'approbation du Département de justice et police (art. 3 de l'ordonnance du 5 janvier 1934 sur les mensurations cadastrales).

Recueil officiel du droit fédéral 1938, p. 86. – Entrant en vigueur le 1^{er} avril 1938, cet arrêté est abrogé par le suivant le 5 février 1954.

2.–Arrêté du Conseil fédéral concernant les noms de lieux, des communes et des gares du 5 février 1954

Section II: Noms de lieux

Art. 3.–Obligations des cantons

Les cantons édictent, suivant les règles qu'établit le Département fédéral de justice et police, les prescriptions de détail concernant la détermination et l'orthographe des noms. Ils désignent notamment une commission cantonale de nomenclature de trois à cinq membres, chargée de vérifier les noms relevés par le géomètre. Ces prescriptions sont soumises à l'approbation du Département de justice et police.

Recueil officiel du droit fédéral 1954, p. 346. – Entrant en vigueur le 1^{er} mai 1954, cet arrêté abroge celui du 11 février 1874 concernant les noms à donner aux stations de chemin de fer situées dans le voisinage de plusieurs localités, celui du 15 août 1902 concernant l'orthographe des noms des communes politiques suisses, celui du 21 octobre 1911 concernant l'orthographe des noms des communes politiques en usage dans l'administration fédérale et les arrêtés pris depuis lors au sujet des noms et de l'orthographe de certaines communes politiques, celui du 21 janvier 1913 concernant la désignation des gares et celui du 22 février 1938 concernant la détermination des noms locaux lors des mensurations cadastrales et leur orthographe.

3.–Arrêté du Conseil fédéral concernant les noms de lieux, des communes et des gares du 30 décembre 1970

Section II: Noms des lieux

Art. 3.–Obligations des cantons

¹Les cantons édictent, suivant les règles qu'établit le Département fédéral de justice et police, les prescriptions de détail concernant la détermination et l'orthographe des noms. Ils désignent notamment une commission cantonale de nomenclature de trois à cinq membres, chargée de vérifier les noms relevés par l'inspecteur-géomètre.

²Ces prescriptions sont soumises à l'approbation du Département de justice et police.

Recueil officiel du droit fédéral 1970, p. 1656. – Entrant en vigueur le 1^{er} janvier 1971, cet arrêté abroge celui du 15 février 1954 concernant les noms de lieux, des communes et des gares.

4.–Ordonnance du Conseil fédéral sur les noms géographiques du 21 mai 2008

Section 3: Noms géographiques de la mensuration officielle

Art. 8.–Compétence

¹Les noms géographiques sont relevés, mis à jour et gérés par le service chargé de la mensuration officielle.

²Les cantons désignent dans leur législation le service compétent pour déterminer les noms géographiques de la mensuration officielle.

Art. 9.–Commission cantonale de nomenclature

¹Le canton instaure une commission de nomenclature.

²La commission de nomenclature constitue l'organe spécialisé du canton pour les noms géographiques de la mensuration officielle.

³Elle vérifie la conformité linguistique de ces noms lors de leur relevé et de leur mise à jour, s'assure du respect des règles d'exécution visées à l'art. 6 et transmet ses conclusions et ses recommandations au service compétent pour la détermination des noms.

⁴Si le service compétent n'entend pas suivre les recommandations de la commission de nomenclature, il demande l'avis de la Direction fédérale des mensurations cadastrales.

Recueil officiel du droit fédéral 2008, pp. 2863-2864. – Entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2008, elle abroge (art. 38) l'ordonnance du 30 décembre 1970 concernant les noms de lieux, des communes et des gares.

Annexe 2**Tableau des membres de la Commission cantonale de nomenclature, 1938-2008**

Création de la CCN en exécution de l'art. 4 de l'arrêté fédéral du 22 février 1938 concernant la détermination des noms locaux lors des mensurations cadastrales et leur orthographe. – Liste établie d'après l'*Annuaire officiel du canton de Vaud* (où elle n'apparaît qu'en 1952) et les séances tenues aux Archives cantonales vaudoises, l'*Annuaire* ne fournissant plus les noms des membres depuis 1998. La date correspond au premier semestre de l'année. Les années à trois «Idem» ont été retirées.

Date	Président	Membre	Membre
1938	[Hegg Louis, directeur du cadastre]	[Aebischer Paul, professeur, à Lausanne]	[Reymond Maxime, archiviste cantonal]
1947	[Hegg Louis, directeur du cadastre]	[Aebischer Paul, professeur, à Lausanne]	[Reymond Maxime, archiviste cantonal]
1948	Hegg Louis, directeur du cadastre	Id.	Id.
1950	Chenuz Georges, directeur du cadastre	Aebischer Paul, professeur, à Lausanne	Reymond Maxime, à Lausanne
1951	Id.	Id.	Chessex Pierre
1952	Chenuz Georges, directeur du cadastre, à Lausanne	Id.	Chessex Pierre, directeur du Collège scientifique, à Lausanne
1956	Id.	Id.	Vacant
1957	Favre Roger, directeur du cadastre	Id.	Id.
1960	Id.	Id.	Burnet, Paul, ancien instituteur, à Lausanne
1962	Besson Charles, directeur du cadastre	Id.	Id.
1967	Id.	Aebischer Paul, professeur, à Romont	Id.
1969	Peitrequin, Paul géomètre cantonal, [sous-directeur du cadastre], à Lausanne	Bossard, Maurice, licencié ès lettres, à Lausanne	Burnet, Paul, archiviste patoisant, à Lausanne
1975	Peitrequin, Paul, géomètre cantonal, Lausanne	Id.	Desponds, André, correcteur, Lausanne
1981	Peitrequin, Paul, géomètre cantonal, Vufflens-le-Château	Id.	Id.
1983	Besson Charles, directeur du cadastre	Id.	Id.
1984	Id.	Id.	Card Jean-François, Montagny
1988	Id.	Id.	Card Jean-François, enseignant, Montagny
1990	Jolidon André, Service du cadastre et du registre foncier	Bossard Maurice, professeur associé, Lausanne	Id.
1993	Id.	Vacant	Id.
1996	Jolidon André, Service du cadastre et du registre foncier	Chevalley Hervé, linguiste et historien, Epalinges	Card Jean-François, enseignant, Montagny
1997	Id.	Chevalley Hervé	Card Jean-François
1998	Jolidon André, Service de l'information sur le territoire	Id.	Id.
1999	Id.	Id.	Gross Bernadette, historienne
2003	Id.	Id.	Vacant
2008	Favre Cyril, géomètre cantonal, chef de l'Office de l'information sur le territoire	Chevalley Hervé, linguiste et philologue, directeur du Glossaire des patois de la Suisse romande	Favez Pierre-Yves, archiviste

Annexe 3

Membres de la Commission cantonale de nomenclature (CCN)

Aebischer Paul (Hauterive FR 1897 - Florence 1977), de Tavel et Schmiten FR, Dr ès lettres à Fribourg 1921, collaborateur 1924 puis rédacteur au *Glossaire des patois de la Suisse romande* 1927-1958, privat-docent et chargé de cours de philologie romane à l'Université de Fribourg 1924-1975, professeur de langue et littérature romanes à l'Université de Lausanne 1929-1968, professeur à l'Université de Genève dès 1950, membre de la CCN probablement dès 1938, en tout cas de 1946 à 1968.

Besson Charles (* Yverdon 1929), de Dompierre et Villarzel, docteur en droit, conservateur du registre foncier d'Oron 1954, puis de Grandson 1956, sous-directeur 1957 puis directeur du cadastre 1961-1989, auteur de publications sur le droit foncier, conseiller communal à Lutry dès 1974, président de la CCN 1961-1968 et 1982-1989.

Bossard Maurice (* Lausanne 1922), de Kölliken AG, licencié ès lettres 1945, assistant puis rédacteur du *Französisches etymologisches Wörterbuch* du professeur von Wartburg à Bâle 1945-1956, maître assistant dès 1970, puis professeur associé en 1976 et professeur associé d'histoire de la langue à l'Université de Lausanne 1978-1983, auteur de publications historiques et littéraires, co-auteur des ouvrages *Le Patois vaudois* et *Nos lieux-dits. Toponymie romande*, membre de la CCN 1968-1992.

Burnet Paul (Luins 1904 - Echichens 1994), de Luins et Burtigny, instituteur, puis archiviste patoisant, conservateur des Archives sonores à la Maison de la Radio dès 1960, responsable des émissions patoises de 1970 à 1977, président de l'Association vaudoise des Amis du patois 1972-1976, puis du Conseil des patoisants romands dès 1976, auteur de publications sur le patois, président d'honneur de la Société d'histoire de La Côte, membre de la CCN du 8 janvier 1960 à 1974.

Cand Jean-François (* Yverdon 1954), de Rances, licencié ès lettres de l'Université de Lausanne 1978 avec un mémoire intitulé *Itinéraires en pays de Broye. Répertoire étymologique des noms de lieu de Chesalles-sur-Moudon, Curtilles, Dompierre-sur-Lucens, Lovatens, Prévontoup, Sarzens*, enseignant, directeur de travaux de maturité en toponymie au gymnase d'Yverdon 2001-2007, membre de la CCN 1983-1998.

Chenuz Georges (Montricher 1892 - Pompaples 1966), de Montricher, Helvétien en 1911, géomètre diplômé en 1917, syndic de Montricher 1933-1934, sous-directeur en 1935 puis directeur du cadastre 1950-1956, président de la CCN 1950-1956.

Chessex Pierre (Brenles-sur-Moudon 1908 - Lausanne 1956), des Planches (Montreux), Helvétien en 1927, licencié ès lettres 1931, maître de français et de latin au collège de Payerne en 1933, directeur des écoles de Payerne 1937-1943, directeur du Collège scientifique cantonal 1943-1956, membre fondateur et professeur à l'Université populaire, auteur de nombreuses publications, notamment sur la toponymie, prix Kissling 1953 de l'Académie rhodanienne des lettres pour ses études toponymiques, membre de la CCN du 27 avril 1951 à 1956.

Chevalley Hervé (* 1952), de Montreux, licencié ès lettres 1976, linguiste, philologue et historien, rédacteur au *Glossaire des patois de la Suisse romande* en 1985, puis rédacteur en chef adjoint en 1997 et directeur depuis 2008, membre de la CCN dès 1995.

Desponds André (1914-1983), de Lussery, Zofingien en 1933, homme de lettres, spécialiste de linguistique, expert de la langue franco-provençale, rédacteur au *Glossaire des patois de la Suisse romande* 1946-1960, puis correcteur aux Imprimeries Réunies jusqu'en 1979, chroniqueur musical auprès de la *Feuille d'avis de Lausanne*, éditeur des œuvres complètes d'Edmond Gilliard, membre de la CCN 1974-1983.

Favez Pierre-Yves (* Bâle 1948), de Penthéraz, licencié ès lettres, historien et généalogiste, archiviste aux Archives cantonales vaudoises dès 1983, membre de la CCN dès 2008.



Favre Cyril (* Pompaples 1973), de Thierrens, ingénieur-géomètre EPFL/ETHZ, brevet de géomètre officiel en 2002, géomètre cantonal et chef de l'Office de l'information sur le territoire depuis 2007, président de la CCN dès l'été 2007.

Favre Roger (Etoy 1895 - Lausanne 1980), de Villars-sous-Yens, Helvétique en 1913, géomètre diplômé en 1921, député au Grand Conseil 1930-1935, conservateur du registre foncier du Pays-d'Enhaut 1935-1947, sous-directeur 1951 puis directeur du cadastre 1956-1961, président de la CCN 1956-1961.

Gross Bernadette (* 1968), d'Evionnaz VS, historienne, licenciée ès lettres de l'Université de Lausanne 1997 avec un mémoire intitulé *Essai de microtoponymie de deux communes vaudoises: Les Tavernes et Les Thioleyres*, publié en 2000 aux Editions de la Thièle à Yverdon sous le titre *Autour de l'abbaye de Haut-Crêt. Les lieux-dits des Tavernes et des Thioleyres*, rédactrice au *Glossaire des patois de la Suisse romande* 1999-2002, membre de la CCN 1998-2002.

Hegg Louis (Chexbres 1884 - Pully 1971), de Chexbres, Helvétique en 1902, géomètre breveté en 1910, directeur du cadastre 1919-1949, chargé de cours de législation cadastrale en 1917 puis professeur de mensuration cadastrale à l'EPFL 1932-1954, chargé de l'organisation du cadastre en Turquie en 1924-1926, auteur de plusieurs publications dont *Le cadastre vaudois* en 1949, chevalier de la Légion d'honneur en 1953, président de la CCN 1938-1949.

Jolidon André (* 1941), de Saint-Brais JU, chef de groupe Triangulation-Nivellement au Service du cadastre et du registre foncier, puis de l'information sur le territoire jusqu'en 2007, président de la CCN 1989-2007.

Peitrequin Paul (* Lausanne 1917), de Romanel-sur-Lausanne, Helvétique en 1936, ingénieur géomètre de l'EPFL, géomètre cantonal dès 1961, sous-directeur du cadastre 1961-1982, chargé de cours à l'Ecole professionnelle de la Société Industrielle et Commerciale 1948-1963, à l'Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud à Yverdon dès 1965, président de la CCN 1969-1982.

Reymond Maxime (Lausanne 1872 - Lausanne 1951), de Vienne F, puis de Portalban FR dès 1894, journaliste, homme politique, historien et figure de proue du catholicisme vaudois, secrétaire romand de l'*Association populaire catholique suisse* 1893-1923, rédacteur de la *Feuille d'Avis de Lausanne* dès 1891, directeur intérimaire des Archives cantonales vaudoises 1915-1942, conseiller communal à Lausanne 1919-1933, président 1932, député au Grand Conseil 1921-1945, auteur de très nombreuses publications, membre de la CCN probablement dès 1938, en tout cas de 1946 à 1950.

Sources

ACV, dossiers ATS.

Annuaire officiel du canton de Vaud de 1952 à 1998.

Helvétia. Livre d'or de la section vaudoise: 1847-2003, Lausanne: [s.n.], 2003, 619 p.

Rapports annuels du Glossaire des patois de la Suisse romande dès 1945.

Revue historique vaudoise de 1951 et 2001.

LEMARCHAND, Philippe, *Notum. La vie du canton de Vaud*, Lausanne, 1980.

SPOTHELFER, Jean-Marc, *Les Zofingiens. Livre d'or de la section vaudoise*, Yens, St Gingolph: Cabédita, 1995, 700 p.

ROBERT, Olivier & PANESE, Francesco, *Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne dès 1890*, Lausanne: Université de Lausanne, 2000, 1433 p. (Etudes et Documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne).



P

pinpiniéra: pépinière.
pinta: pinte, taverne,
cabaret, débit de vin.
Ancienne mesure de
93 cl.

pint'à bûro: forme
à beurre gravée.

pintâ, pintolyî: *pintoiller*,
boire, trainer dans
les pintes.

Pintâi-re, pintié-re: cabaretier-ère.
Pintolyâre: buveur-euse.

Piogre: lieu imaginaire. On répond
à un curieux qui demande: *Yô va-
to?* – À Piogre, *ferrâ lè motse!*
Où vas-tu? – A Piogre, *ferrer les
mouches!*

pion: le pied d'un bas. **Lo pion, de
lanna**: le bas de laine où l'on cache
ses économies.

pion-na: ivre.

pioncî: *pioncer*, dormir.

pionnié: pionnier, cantonnier.

piorna: personne qui fatigue son
entourage par ses plaintes.

Piornâ: *piorner*, se lamenter sans
cesse, pleurnicher, grogner.

Piornatsî: pleurnicher.

Piornâre: pleurnicheur-euse, celui,
celle qui se plaint sans cesse.

Piornerî: pleurnicherie.

Piornican-na: pleurnicheur-euse.

pioton, piotouna: piéton-ne.

pioton: petit pied. Pied de porc.

piotonnâ: parcourir.

piotouânâ: *piétiner*,
commencer à marcher.

piotset: outil pour creuser
le bois (fontaine). Gouge.

piotta: poule d'Inde;
dinde. **Piottèru**: coq
d'Inde; dindon.

piottu-ûva: qui a les jambes courtes
et grosses.

pioûla: femme qui se lamente, qui
pleure sans motif. Clarinette.

Pioulâ: *piouler*, piauler (en par-



*pint'à
bûro*



piotset

lant des petits poulets). **Piailler**.
Grincer (portes). **Pioulâie**: *pioulée*,
piaulement, piaillerie. **Pioulâre**,
pioulet-ta: celui, celle qui piaille.

pioulyî: *piouiller*, épouiller, trier.

piou-piou: soldat d'infanterie.

pipa: pipe. **Pipâ**: fumer la pipe;

piper. **Sein pipâ lo mot**: sans
piper le mot. **Pipâie**: contenu
d'une pipe, temps nécessaire pour
la fumer. Très petite quantité. **Pi-
pâre**: fumeur de pipe. **Pipatsî, pe-
patsî**: fumer la pipe à petits coups.

Pipatson, pepatson: petit fumeur
de pipe; débutant. **Pipetta**: petit
tuyau, petite pipe. Rien. **Lâi ein
avâi pas pipetta**: il n'y en avait pas
du tout.

pipi (avâi la): avoir une soif ardente.

Pépie. Maladie des volatiles.

pipi (fére): faire pipi.

pique: cheval.

pirolet, m.: pirouette. Toupie.

Pirolettâ: tourner comme une tou-
pie, tourniquer.

pista: piste. Trace de passage d'un
animal. **Pistâ**: pister, suivre une
piste; décamper. **Pistâ frou**: sor-
tir de la maison. **Pistâie**: *pistée*,
tournée. **Fére 'na pistâie**: aller en
tournée.

pita: pite. La pita de la vèva: la pite
de la veuve.

pitâ: *piter*, piétiner, fouler avec les
pieds; presser le foin pour le tasser
dans la grange.

pitietta: estafette militaire de l'an-
cien temps, qui portait une petite
pique. Br. p. 292.

pîtro (tot): ensemble, tout à la fois.

pîva: pive, cône de sapin, pomme de
pin.

pivolâ: tomber, voler en tournoyant.

pivôla: coccinelle.

pivolon: cerf-volant.

plâidèyî: plaider. **On plâidèyî**: un
plaidoyer.

Toponymie dialectale

par Hervé Chevalley

Les noms de lieux, éléments opaques de notre patrimoine

Les noms de lieux sont des éléments de notre patrimoine culturel, au même titre qu'une ruine antique, un château médiéval ou un vieux grenier de village, tous témoins vénérés de notre passé. Au moment de leur création, les toponymes avaient un sens précis et surtout transparent pour ceux qui les avaient choisis et forgés dans leur langue. Et s'ils nous parlent encore, presque plus personne n'est capable de comprendre ce que nombre d'entre eux veulent (nous) dire. Trop souvent, ils ne sont évoqués, dans les médias par exemple, qu'avec aveu d'ignorance quant à leur signification ou, pire, une explication proposée (ou affirmée) qui est en fait totalement erronée.

Les noms de lieux, témoins du passé et de langues disparues

Cette situation insatisfaisante vient essentiellement de ce que les noms de lieux ont été créés et fixés il y a très longtemps, dans des langues aujourd'hui disparues; (pré-)indo-européen pour certains noms de rivières et de montagnes, gaulois et latin pour les noms de villes et de villages et, enfin, dialecte francoprovençal pour tous les lieux-dits, les noms du terroir, les «micro-toponymes» comme disent les spécialistes. Ces derniers ont été créés au Moyen Âge et sont issus de noms communs appartenant à la langue de cette époque en notre pays.

Création orale et transcription dans les actes

Dès le Haut Moyen Âge, sur le territoire de la future Suisse romande (à l'exception des futurs Jura bernois et canton du Jura), la langue parlée est en effet l'ancien francoprovençal (variété locale du gallo-roman) ou, plus précisément, divers parlers francoprovençaux qui sont à la base de nos patois. De ce fait, les noms de lieux créés dès le Haut Moyen Âge naissent dans la langue orale de chez nous, en francoprovençal. En conséquence, notre toponymie romande est essentiellement dialectale (et, corollairement, il y a nécessité de connaître les patois pour tenir un discours éclairant à son propos).

Mais, au Moyen Âge, la langue écrite est d'abord le latin, qui restera longtemps la langue des actes et des chancelleries puis, dès le XIII^e siècle, c'est le français, qui entre ainsi chez nous comme une langue importée. Cette distinction entre langue parlée, les patois francoprovençaux de chez nous, et langue écrite (le latin puis le français) est essentielle en toponymie. Car si les noms de lieux sont essentiellement utilisés à l'oral, en patois donc, ils doivent aussi être insérés dans des documents officiels écrits, en latin puis en français. Et les copistes, greffiers et notaires s'appliquent à les rendre plus ou moins bien dans leurs documents. On a donc deux traditions parallèles:

- *La tradition orale*: la prononciation locale, la forme orale et patoise des noms de lieux, sujette à déformation par l'usage au fil du temps mais étonnamment conservatrice le plus souvent.
- *La tradition écrite*: formes écrites dans les divers documents et plans officiels, dues à des copistes, des notaires souvent étrangers à la tradition locale, déformant les noms selon leurs propres habitudes culturelles (et même, parfois, au gré de leur fantaisie). Ils s'appliquent surtout à franciser les noms de lieux, dès les premiers plans levés au XVII^e siècle et surtout avec l'établissement du cadastre au XIX^e siècle. C'est de cette tradition écrite que sont issues les formes modernes figurant sur les documents officiels (cartes nationales, plan d'ensemble et plans déposés aux Registres fonciers).

Le résultat est souvent une divergence entre, d'une part, forme écrite et française et, d'autre part, forme orale et patoise. Comme l'a souligné le premier Stadelmann, «ce n'est pas la notation française des noms qui doit servir de point de départ [à la recherche étymologique], c'est plutôt la forme patoise telle qu'elle nous est donnée par la bouche des habitants de l'endroit même», parce que «le vocable dialectal a suivi, dans la tradition [orale] un chemin plus continu, et il a été moins atteint par les influences étrangères que la forme écrite»¹. De la même façon, Ernest Muret estimait que la forme patoise était «la clef des anciennes graphies et la pierre de touche de l'étymo-

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

¹ Jean STADELMANN, *Études de toponymie romande. Pays fribourgeois et districts d'Avenches et de Payerne*, Fribourg: Fragnière, 1902, p. 5.

logie»². C'est animé de cette conviction qu'il a entrepris, pour le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, une vaste enquête qui dura trente ans (de 1902 à 1931) dans les 946 communes romandes d'alors, afin de collecter, auprès des derniers patoisants, les formes orales de tous les noms de lieux figurant sur les cadastres du XIX^e siècle³.

En fait, la méthode en toponymie scientifique consiste à tenir compte de l'ensemble constitué par les deux traditions, ainsi qu'à maîtriser parfaitement les difficultés qui résultent des divergences entre elles. En voici trois exemples, qui montrent que la tradition écrite fourmille de déformations issues de mauvaises compréhensions des noms de lieux oraux, issus le plus souvent d'un patois que les géomètres ne connaissaient pas, d'où francisation erronée.

Lac Coffy

Ce lieu-dit, qui figure sur la *Carte nationale* 1223, est partagé par les communes de Bioley-Orjulaz, Bous-sens et Bettens. Au premier abord, on peut croire que c'est le nom d'une «gouille» qui s'est formée dans les gravières de l'Etat situées à cet endroit. Mais, en fait, ce nom désignait au départ des prés et des champs parfois inondés par les pluies. Et il paraît de toute façon surprenant qu'il y ait eu recours au mot «lac» pour nommer cet endroit.

Si le cadastre de Bioley-Orjulaz de 1842 comporte bien *Au Lac Coffy*, celui de Bous-sens, daté de 1907, mentionne *A l'Ecoffy*. Et la solution apparaît avec un plan de la commune de Bettens, daté de 1763: «*Es Combes* soit *Au l'Ecoffier*». Ce toponyme procède simplement du nom de famille *Ecoffey*, anciennement *Escoffier*⁴, au même titre que *Les Ecoffey* de VD Curtilles. Mais comment expliquer la forme cadastrale *Lac Coffy*? Il y a eu mauvaise interprétation de la forme patoise *a lèkôfi* où le *lè* a été interprété comme le mot patois issu du latin LACU et correspondant au français *lac*.

La Dix

C'est là le nom d'un estivage de la commune d'Ormont-Dessus, avec groupe de chalets (cf. *Carte nationale* 1285). Certains ont voulu y voir un hydronyme et l'ont mis en lien avec *La Diaz* voisine, qui désigne un canal ou une source à fleur de terre, du latin DUCE⁵. Bossard et Chavan⁶ écartent prudemment ce rapport, mais n'apportent pas d'explication.

Tout s'éclaire avec les formes anciennes et les formes patoises: *L'Agist* en 1702, *l'Adix* en 1878 et, en patois,

l'adji, *l'adyi*. Il s'agit de la variante masculine de *L'Agite* (qu'on retrouve dans *Les Agettes*, commune valaisanne au-dessus de Sion), du latin *ADJACITA, et qui désigne un alpage de moyenne montagne⁷. C'est sur le cadastre de 1863 que la graphie erronée *La Dix* apparaît, reprise ensuite sur la carte 471 de l'Atlas Siegfried (*Plan de la Dix*) et ensuite sur la *Carte nationale*.

Derrière l'Aîné

Ce toponyme de la commune de Rougemont présente le type achevé de francisation plaisante, pour ne pas dire saugrenue. Ce lieu-dit se trouve sur la rive gauche du ruisseau appelé Flendruz, en amont du hameau portant le même nom, et on n'ose imaginer ce qui a pu être avancé pour l'expliquer. La forme patoise nous apporte, une fois de plus, la solution: *dèrai lé né*, soit «derrière les trous remplis d'eau où l'on trempait le chanvre». Le mot *né*, issu du latin *NASIARE, désigne en effet des étangs servant à rouir le chanvre. La graphie *Derrière l'Aîné* qui figure sur le cadastre de la commune depuis 1859, montre qu'il n'y a pas eu consultation ni des patoisants, ni d'un spécialiste des patois.

Les cas évoqués ci-dessus sont issus des séances que tient avec les municipalités des Communes vaudoises la Commission cantonale de nomenclature⁸. Parmi ses divers mandats, cette commission doit en effet veiller à ce que les noms de lieux soient écrits de façon identique sur tous les documents officiels. En accord avec les municipalités concernées, elle est donc amenée à rectifier certaines graphies dans des cas précis: fautes manifestes intervenues dans des copies antérieures, inadéquation de la graphie des documents écrits avec la prononciation orale et toujours usuelle, etc. Elle se préoccupe aussi de réintroduire des noms de lieux supprimés lors de remaniements précédents, surtout lorsque l'usage (oral) a miraculeusement résisté à cette sanction officielle; en cela, elle participe à la préservation de notre patrimoine. Tout cela suppose que soient apportées, pour tous les cas litigieux ou intéressants, des explications

² Ernest MURET, «Enquête sur les noms de lieu et les noms de famille», dans *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1914, p. 36.

³ Toutes les formes patoises évoquées ci-après proviennent de cette enquête.

⁴ Cf. *Glossaire des patois de la Suisse romande* (ci-après *GPSR*), VI, p. 212 (article *èkofai* «cordonnier»).

⁵ Cf. *GPSR*, V/2, p. 886 (article *douaf*).

⁶ Maurice BOSSARD et Jean-Pierre CHAVAN, *Nos lieux-dits*.

Toponymie romande, Yens-sur-Morges: Cabédita, 2006, nouvelle édition revue et augmentée, 1^{ère} édition, 1990, p.44.

⁷ Cf. *GPSR*, I, p. 120 (articles *adji* et *adjite*).

⁸ Pour son histoire, ses membres et ses bases légales, cf. ci-dessus, p. 35.

sûres, par l'intermédiaire de ses spécialistes (en linguistique historique, dialectologie et histoire).

Toponymie scientifique versus toponymie fantasmagorique

Comme le montrent les exemples évoqués ci-dessus, toponymie scientifique signifie maîtrise de deux disciplines, étymologie et dialectologie, ce qui n'est pas toujours le cas des commentateurs.

La toponymie souffre en fait de deux maux:

- Elle est insuffisamment vulgarisée de façon valable. À ce titre, il faut souligner l'heureuse exception de l'ouvrage de M. Bossard et J.-P. Chavan, qui est un modèle de vulgarisation scientifique⁹.
- Elle est encombrée d'études et d'explications de faible (ou nulle) valeur scientifique.

Deux cas de divagation

La Bourrattaz

Ce nom de lieu de la commune de Blonay a fait l'objet d'une étude dans le quotidien *24 heures* des 4-5 avril 2009. Sont sollicités pour expliquer cette «énigmatique *Bourrattaz*» (dans le titre de la rubrique) pêle-mêle «le vieux français *boure*, avec le même sens que le patois *bouri*, le canard ou la petite cane, ou même une femme bruyante ou qui se dandine... l'ancien français *bourrin*, l'âne, le petit cheval... le vieux français *bourre*, la laine grossière», avec préférence donnée finalement à l'hypothèse «oiselière».

Heureusement, après ces tatonnements (rappelons qu'on n'a jamais parlé chez nous le vieux français), l'auteur conclut que, «pour compliquer [sic] le choix étymologique, le *Glossaire du patois de Blonay* parle du *ryo de la b[*o*]urata*, ruisseau peut-être surnommé ainsi en raison du bruit qu'il fait, rappelant le son de la baratte à beurre (du patois *b[*o*]urata*, battre la crème)». Cette explication, dont il faut souligner qu'elle est de l'auteur du *Glossaire du patois de Blonay*¹⁰ et non de celui de la rubrique dans *24 heures*, est bien sûr la bonne, comme cela est confirmé par le *Glossaire des patois de la Suisse romande*¹¹.

Le Tomeley

Les noms de lieux de la région de Leysin ont fait l'objet de mauvais traitements graves dans un ouvrage singulier¹². Manifestement subjugué par le «mirage pré-indoeuropéen», son auteur veut absolument les

faire remonter à des racines anciennes et fabuleuses, sans se préoccuper de la réalité linguistique de notre pays et des règles de la toponymie scientifique. Il ne prend aucunement en compte la tradition orale authentique mais, sur la seule base de la forme écrite moderne, il met en route la «machine à rêver», au moyen d'un maximum de mots issus de langues fort éloignées des patois romands — mais plus prestigieuses ! — qui ont une minimale (parfois une seule lettre...) ressemblance avec les noms de lieux «analysés». C'est ainsi que *Le Tomeley*, vénérable lieu-dit proche du hameau de La Forclaz (commune d'Ormont-Dessous, cf. *Carte nationale* 1285) avec présence d'une pierre dressée (ce qui excite encore plus l'imagination...), est «décrypté» — grâce au renfort du sanscrit, du grec antique, du latin, du gallois, du breton, du moyen irlandais, de l'anglais, du norvégien, etc. — en «le monticule de la pierre» (ou, peut-être, «la pierre du monticule»...).

La toponymie scientifique, basée sur l'étymologie et la dialectologie, apporte un résultat peut-être moins fantastique, mais qui ne manque pas d'intérêt et, surtout, s'inscrit davantage dans la (modeste) réalité de chez nous. Une approche raisonnée du toponyme *Tomeley* amène d'abord à prendre en compte qu'il ne s'agit pas là d'une appellation isolée : en plus du *Tomeley* d'Ormont-Dessous existent le *Témeley* à Leysin, le *Thoumaley* à Château-d'Œx, le *Temélaz* à Troistorrens, le *Temeley* à Salvan et à Martigny, le *Tumelet* à Liddes (et en aucun de ces lieux ne se trouve ou ne s'est trouvé le moindre mégalithe...).

Dans une deuxième étape, on relève que, dans cette même région (Alpes vaudoises et Bas-Valais), est attesté un mot patois *temé* qui désigne le sorbier sauvage (*Sorbus aucuparia*), accompagné ici et là d'un dérivé *temelai* désignant ce même sorbier ou un endroit où poussent à foison de tels arbres. Il paraît donc certain que le *Tomeley* d'Ormont-Dessous, ainsi que ses frères vaudois et valaisans, porte ce nom «simplement» parce qu'originellement les endroits qu'ils désignent étaient couverts de sorbiers sauvages. Nous voilà revenus sur terre, bien loin des mégalithes et de leurs prétendues désignations préhistoriques.

9 Cf. note 6.

10 Louise ODIN, *Glossaire du patois de Blonay*. Préface Ernest MURET, Blonay: Animation culturelle de Blonay, 1995, 714 p. (Reproduction photomécanique de l'édition de Lausanne: G. Bridel, 1910) (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse. Hors série), p. 656 (et 75).

11 Cf. *GPSR*, II, p. 643 (article *bourata*).

12 Jean-Adrien LAVANCHY, *Les symboles de l'Occident: les témoins celtes retrouvés dans notre culture*, Lausanne: éd. AREPO, 1990, 216 p.

Deux explications décoiffantes

Courseboux

Ce lieu-dit de la commune de Grandvaux a jusqu'ici résisté à toutes les explications, mais pas à une interprétation typique de la remotivation populaire: «À l'époque où il y avait encore des forêts jusque près du lac, c'était un endroit peu fréquentable, avec des brigands, et qu'il fallait traverser rapidement, «à la course»...¹³. Il s'agit d'un hapax, soit d'un toponyme attesté à un seul endroit, ce qui rend son élucidation particulièrement difficile. Le second élément *boux* est assurément la forme patoise locale du mot *bois*.

Pour le premier élément, seule une bonne connaissance des patois permet d'avancer l'hypothèse que *course* vient d'un verbe, en l'occurrence *kousi* qui à le sens de «faire du vent et de la neige, neiger avec des tourbillons, venter fortement», avec, à l'appui de cette analyse, le fait que ce verbe a des variantes en *koursi*¹⁴. Cette explication convient pour l'attestation ancienne (datée de 1705) *Coursebouz* et pour la prononciation patoise *in kousə bou* (recueillie en 1920), avec parfaite confluence des traditions écrite et orale. Ce type de formation (verbe + *bois*) se rencontre, entre autres, dans VD Provence *En Changebois, en Changebouz* 1709, patois *in tsandzə bou* et dans VD Ogens *En Vriboux, en Virebouz* 1676, patois *è vrə bou*¹⁵. Le toponyme s'analyse ainsi en «les bois où il vente (et neige) beaucoup».

Les Ecovets

Le nom de lieu *Les Ecovets* à Chesières-sur-Ollon (cf. *Carte nationale* 1285) relève de la même idée. Il se rattache à une famille de mots patois issus du latin SCOPA «balai»: *èkàova* «balai», *èkovā* «balayer, notamment en parlant du vent ou d'autres éléments naturels», *èkové* «balai du four», etc.¹⁶ (cf. le français *écouvillon*, de même origine). Non loin de Chesières, il existe à Lavey un autre toponyme, *la Forêt des Ecovaux* (cf. *Carte nationale* 1305), qui est assurément lié à cette même famille¹⁷.

Il ne s'agit pas là d'une hypothèse basée sur la (seule) maîtrise des patois; la connaissance du terrain vient confirmer l'explication avancée. François Isabel, natif des Ormonts mais qui a accompli toute sa carrière d'instituteur à Villars-sur-Ollon, explique en effet que *Les Ecovets* de Chesières doivent leur nom au fait que c'est un plateau balayé par les vents en hiver. Et il ajoute que *la Forêt des Ecovaux* à Lavey s'appelle ainsi parce que «quand on y châble le bois, tout est balayé, même les branches».

Un patrimoine à préserver

Ces quelques exemples montrent l'intérêt du témoignage que nous apportent les noms de lieux, mais aussi la nécessité de les préserver. On ne saurait donc trop encourager les communes à exploiter leur propre patrimoine toponymique, notamment lors de remaniements parcellaires et lors du choix des noms de leurs rues, en se reportant aux lieux-dits notés sur les anciens cadastres et en ne cédant pas à la facilité de recourir à des adresses fantaisistes (style *Chemin des Rossignols* ou *Rue du Soleil*). La Commission cantonale de nomenclature est l'organe désigné par la loi fédérale pour la préservation des noms de lieux, mais on peut regretter que les autorités communales et même cantonales ne paraissent pas toujours conscientes de l'importance de ce mandat (et de l'intérêt des renseignements que ses spécialistes peuvent apporter à ceux qui s'intéressent à notre patrimoine).

Il faut aussi que le témoignage (ou le testament) des noms de lieux, malgré le temps et la disparition des langues dans lesquelles ils ont été forgés, ne soit pas trahi par des commentateurs mal informés et, ainsi, défiguré par leurs explications dénuées de toute valeur scientifique. La référence, à ce titre, reste l'institut chargé de produire le *Glossaire des patois de la Suisse romande*¹⁸, avec sa documentation unique et la compétence indiscutée de ses rédacteurs. ■

Hervé Chevalley, directeur, Glossaire des patois de la Suisse romande

¹³ Communication de Pierre Jeanneret, d'après Jean-François Potterat, syndic de Cully.

¹⁴ Louise ODIN, *op. cit.* p. 300.

¹⁵ GPSR, II, p. 460 (sous *bois* 10° n. de l.).

¹⁶ GPSR, VI, pp. 197-199 et 231-234.

¹⁷ GPSR, VI, p. 233 (sous *èkàova* 5° n. de l.).

¹⁸ <http://www.gpsr.ch>

Les patronymes et le patois

par Alain Pichard

Des patronymes vaudois, est-ce que cela existe? Un nom de lieu peut aisément être taxé de «vaudois» du moment qu'il se situe sur le territoire du canton. Mais les familles se sont beaucoup déplacées dans l'espace depuis l'apparition des patronymes au Moyen Âge. Certains ancêtres qui vivaient en Savoie ont traversé le Léman à l'époque où les deux rives appartenaient au même comte. D'autres sont venus de la Franche-Comté pour défricher les forêts du Jura. Et n'oublions pas qu'au Moyen Âge le Pays de Vaud englobait les deux tiers de l'actuel canton de Fribourg, mais pas l'actuel Chablais vaudois.

Peu importe. Car malgré des différences de détail il existe un fond de patronymes qui se ressemblent beaucoup, parce qu'ils sont nés dans des aires linguistiques très semblables – à savoir celles des dialectes francoprovençaux.

De nombreux patronymes s'écrivent exactement comme en Ile-de-France: Girard, Bourgeois, Delafontaine, Petit, Martin, Morel, etc. D'autres noms ont une orthographe régionale qui déroge à la norme parisienne. Ainsi le Cordier français a son pendant dans les Cordey et Corday romands. Les doublets ou triplets français-patois fourmillent surtout dans les noms de métier: Fournier/Forney, Barbier/Barbey, Bouvier/Bovay, etc. Mais beaucoup d'autres noms de famille ne s'expliquent que par le dialecte.

Les patronymes francoprovençaux se distinguent encore par d'autres particularités. Le nom Vuillermoz, venu de France voisine, en cumule trois à la fois. C'est une variante de Guillaume, lui-même issu de l'allemand Wilhelm. Le Nord et le Midi de la France ont en effet transformé le W germanique en un G dur. Mais l'Est et la Romandie l'écrivent V, VU ou W. Autre trait francoprovençal, la consonne L se mue en R devant une consonne labiale (B, P, M, V).

Enfin, sauf exception, la terminaison OZ ne devrait pas se prononcer, pas plus que la finale –AZ. En patois ces finales expriment un O ou un A non-accentués, qui en français moderne sont réduits à un E muet.

Nos patronymes ont donc longuement navigué entre le maintien des spécificités d'un patois aujourd'hui disparu et l'alignement sur la norme de l'Ile-de-France.

A quelques exceptions près, les patronymes que nous avons choisi de citer ici sont attestés dans une des bourgeoises locales du Pays de Vaud depuis plus de cinq cents ans.

L'invasion des noms barbares

En fait, les noms de famille sont apparus dans les siècles qui ont suivi l'an mil. Le système de nomenclature très compliqué des anciens Romains a disparu à la chute de l'Empire. Il a cédé la place au nom individuel unique, appelé *nom de baptême*, qui est l'ancêtre du prénom. Dans l'Europe chrétienne ce nom était souvent celui d'un saint. Par exemple un des apôtres, un martyr lié à une légende ou le saint patron d'une localité proche.

Mais l'Eglise n'avait pas le monopole des noms de baptême. Les peuples de langue latine –Gaulois, Italiens, Espagnols et Portugais– ont aussi adopté une foule de noms d'origine germanique apportés par les envahisseurs francs, alémanes, lombards ou visigoths. Les noms véhiculés par les nouveaux maîtres étaient à la mode, tout comme le sont aujourd'hui certains prénoms anglo-saxons.

Ces noms étaient des composés qui combinaient deux mots de la langue germanique. Ainsi *Bern-hari* (Bernier en français) associait l'ours à l'armée, *Richard* la puissance à la force, *Sig-frid* la victoire à la paix et *Will-helm* (Guillaume) la volonté au casque. Précurseur des Albert et Aubert, *Adal-berht* fusionnait la noblesse et l'éclat. Dans le registre féminin *Ger-trud* cumule la lance et la force, *Adel-heid* la noblesse et le caractère, etc. Une curieuse association du corbeau et du peuple des Goths (*Gaut-hramn*) semble être à l'origine du nom Jotterand.

Les multiples combinaisons permettaient de créer une variété presque infinie de noms. Beaucoup de ces composés deviendront plus tard des noms de famille. La proportion de noms germaniques dans la patrony-

mie actuelle de l'Hexagone dépasse d'un facteur dix le pourcentage de mots d'origine germanique dans le vocabulaire français.

Les noms chrétiens tels que Pierre, Jacques ou Jean offraient un choix nettement moins vaste, ce qui augmentait les risques d'homonymie. Pour l'éviter, on a accolé à ces noms des terminaisons diminutives ou affectueuses de toute sorte. Un nommé Pierre pouvait devenir Perret, Perrin, Perrod, Perroud, Perrenoud, Perrottet, Perusset... Jacques se diversifiait en Jaquet, Jacot, Jaccaud, Jaccoud, Jacottet, Jaquier, Jaquemin, Jaquerod, etc.

Ce traitement sera aussi infligé aux noms germaniques: Vulliemmin, Vuillermet, Vuillerminaz... Souvent la terminaison se substitue à la syllabe finale du nom: Gerhard devient Girod ou Giroud, Bernhard Bernet et Bourcard Bourquin. Idem pour les noms chrétiens: Michel se mue en Michoud, Nicolas en Nicod et Marguerite en Margot.

Pourquoi sont nés les patronymes

Le système des noms subit une mue capitale dans les siècles qui suivent l'An Mil. Un climat plus chaud, de vastes défrichements, le développement des échanges et la création de nombreuses petites villes entraînent une forte poussée démographique. On trouve donc de plus en plus d'individus qui portent le même nom de baptême au même endroit. D'où la nécessité de les distinguer en leur ajoutant des surnoms divers. Peu à peu ces surnoms se détachent de l'individu qui les porte et deviennent héréditaires. C'est la naissance du nom de famille.

Ces surnoms sont de nature très diverse. On peut les classer en quatre grandes familles.

La première recourt au nom de baptême du père: «Jean, fils de Girard» et «Berthe, fille de Lambert». Un usage qui a survécu chez les Islandais jusqu'à aujourd'hui. Ou, si le père était affublé d'un diminutif, «Jean, fils de Girardet». Plus tard, le mot *fils* ou *fille* disparaîtra et les descendants porteront par exemple les noms Jean Girard ou Perrette Girardet.

La deuxième catégorie identifie l'individu par l'endroit où il habite dans le village ou au dehors, ou par la localité ou le pays d'où il est venu. Les roturiers imitent en quelque sorte les seigneurs féodaux qui ajoutaient à leur nom de baptême celui de leur fief.

La troisième catégorie désigne l'individu par son métier ou sa fonction.

La quatrième fait allusion à des traits physiques, moraux, psychologiques ou autres. Elle englobe tous les sobriquets et surnoms au sens moderne.

Entre ménestrels et Zähringen

Revenons aux patronymes de filiation romands. Certains sont identiques au prénom français actuel: Thomas, Richard, Henri, Martin, Laurent... Mais d'autres perpétuent l'ancienne prononciation du patois. Ainsi les Liaudet sont issus d'un Claude, les Ansermoz d'un Anselme, les Ambresin d'un Ambroise. Les Thévoz, Thévenaz et Ethenoz descendent d'un Etienne (*Stephanus* en latin).

Andrey correspond à André, Beney à Benoît. Les Rubattel sont de petits Robert et les Muriset de petits Maurice. Amiguet semble être le diminutif de l'ancien nom de baptême Ami, et Parisod celui de Patrice.

On trouve aussi des matronymes (noms de la mère). Ils s'appliquent à une fille-mère, une veuve ou une femme de statut plus élevé que son mari. Ainsi les Anex descendent probablement d'une Agnès, les Margot et Margueron d'une Marguerite et les Isabel d'une Elisabeth.

Au Moyen Âge, nos aïeux baptisaient volontiers leurs enfants du nom d'un héros des chansons de geste que récitaient les ménestrels et jongleurs ambulants (ancêtres de nos Ménétrety et Juillard). Olivier, l'ami du preux Roland, est à l'origine des Oulevay. Un fameux Guillaume tueur de Sarrasins avait pour grand-père un Girard et pour père un Aimeri (Emery). Sa mère Ermengarde survit dans le matronyme Herminjard et Sabarîk, l'adversaire allemand d'Aimeri, est à l'origine des Savary.

Autant qu'aujourd'hui, les noms portés par des célébrités avaient la cote. Les ducs de Zähringen, fondateurs de Berne et de Fribourg, s'appelaient presque tous Berchtold. Sans eux, la Suisse romande ne compterait pas autant de Berthod, Berthoud et Bertholet. Des noms populaires outre-Sarine comme Cono (forme courte de Konrad) ou Bovo sont à l'origine des Conne, Conod, Cuénod et Cuénoud, ainsi que des Bovet (les Bovey et Bovay sont plutôt des bouviers). Quant au nom damounais Henchoz, c'est une francisation de l'alémanique Heintzo, forme familière de Heinrich (Henri). Le TS du francoprovençal correspond en effet au CH français.

Origines et biotopes

Passons à la deuxième catégorie: les patronymes issus de noms de lieux. Beaucoup de familles portent le nom d'une localité. Sauf exception il s'agit de familles qui au Moyen Âge ont quitté ce village pour s'établir dans un autre, où on leur a accolé comme surnom leur lieu d'origine. Ainsi les Boudry semblent avoir quitté le bourg neuchâtelois homonyme pour Concise. On trouvait les Divorne au Pays d'Enhaut, les Dormond (d'Ormonts) à Ollon, les Bignens (Begnins) à Romainmôtier et les Gessenay (nom français de Saanen) au milieu du Jorat.

Les Debonneville, partis de Bonneville en Faucigny, ont dû traverser le Léman tout comme les Lavanchy qui habitaient initialement près d'un couloir d'avalanche (*lavanche*). Les Vodoz évoquent le Val d'Aulps (prononcé *Vau d'Au*) en amont de Thonon. En fait ils habitaient une autre vallée, mais cultivaient un domaine appartenant au couvent de Saint-Jean d'Aulps. Quant aux Parmelin, ils descendent d'une montagne qui domine Annecy, le Parmelan.

Parmi les «immigrés» du Moyen Âge on trouvait des Allamand venus d'outre-Sarine, des Genevay de Genève, des Tharin de la lointaine Tarentaise, des Borgognon de Bourgogne, des Piccard de Picardie et des Normand. Ambigu, le terme Lombard désignait à la fois les Italiens et les changeurs de monnaie. Les Noverraz sont peut-être venus de la ville piémontaise de Novare.

Un autre type de patronymes mémorise l'environnement ou le voisinage dans lequel vivait un ancêtre. Les Croset, Crausaz et de Crousaz évoquent un creux, les Golaz et Golay un goulet, les Dupertuis un trou dans un rocher. Les Duruz et Durussel voisinaient un ruisseau, les Moillen un terrain humide.

Les Poget vivaient sur une petite colline, les Ducret et Delacrétaz sur une crête et les Pousaz sur un replat où les gens faisaient la *pause* durant la montée.

Bon nombre de patronymes se réfèrent à un arbre: un poirier pour les Perey, un épicéa pour les Fivaz, un saule pour les Saugy, un tilleul pour les Tille et un noyer pour les Dénééréaz. Les Rapaz doivent leur nom à un taillis pentu.

Les Fontannaz, Delafontaine et Bugnion étaient bordiers d'une fontaine – périodiquement gelée dans le cas des Fonjallaz. Les Dumur jouxtaient bien sûr une muraille, les Duclos un enclos, les Dufour le four banal et les Tavel la taverne. Chabloz évoque un dévaloir à troncs, Berclaz une treille, Dutruit et Troillet un pressoir.

Au spirituel, les Mottier vivaient près de l'église (le *moutier*) et les Dumartheray près du cimetière, le «champ des martyrs».

Le patronyme Villard immortalise un hameau, Paquier un pâturage communal, Destraz et Delétraz une route. On ignore s'il fallait placer les Miévillie et Mivelaz au milieu du village ou entre deux localités. Mais il est sûr que les Treyvaux vivaient de l'autre côté d'un vallon. Et les Léderrey habitaient tout simplement «là-derrrière».

La ronde des métiers

Les patronymes de la troisième catégorie sont les noms de métier et de fonction. Nous avons vu que beaucoup de noms de profession se terminaient par les suffixes *-ier, -ay* ou *-ey*. Côté farine, les premiers meuniers s'appelaient Monney, Monnier ou Mugny. Un Monachon était un mauvais petit meunier. Les Forney et Fornerod cuisaient le pain au four, à l'instar des Fournier. On les surnommaient souvent «pain blanc» ou «pain chaud», d'où les Pamblanc et Panchaud.

Les Barbey étaient donc barbiers, les Cordey cordiers, les Vaney vanniers, les Chapalay chapeliers, les Tenthorey teinturiers et les Taverney aubergistes. Les Sonnay (*saunier*) vendaient du sel et les Estoppey une matière isolante nommée *étoupe*.

Les Coderay et Cosandey étaient couturiers, les Regamey brodeurs et les Ecoffey cordonniers (un mot dérivé de l'allemand *Schuh*). Les Tissot descendent d'un tisserand, les Chapuis d'un charpentier, les Barraud d'un tonnelier. Et les Bridel fabriquaient des brides et des harnais.

Reste le forgeron. Dans beaucoup de langues d'Europe il a fourni le patronyme le plus répandu. La cause du phénomène est démographique. Les villageois de l'An Mil savaient tout faire, sauf manier la forge. Le forgeron a donc été le premier artisan spécialisé et a pu léguer son surnom de métier à une large descendance. Chez nous il s'appelait Favre ou Favrod (Lefèvre outre-Jura) ou encore Maillefer.

A la campagne, les Mojonnier et Moginier gardaient les genisses (*modzons*) et les Magnin exerçaient le double métier de chaudronnier ambulant et de châtreur de porcs.

Parmi les noms de fonction, on relèvera les Ballif (baillis), les Métral et Mettraux officiers de justice, les Sautier et Sauty garde-champêtres. Le Demierre encaissait les dîmes auprès des paysans, tandis que le Maillard, semble-t-il, s'occupait des taxes en petite monnaie (*maille*). Comme les nobles portaient le nom

de leur fief, le surnom Chevalley (chevalier) devait être un sobriquet. Côté église on trouvait des Secrétan sacristains et des Marillay marguilliers.

Chez les paysans, les noms Pasche (*pacte*) et Paschoud trahissaient une forme particulière de contrat entre le seigneur et le tenancier. Jadis le verbe *gagner* signifiait *labourer*. Les noms Gagnaux, Vuagnaux et Wagnières désignaient donc un cultivateur et le premier Gagnebin devait être un bon laboureur. Béboux évoquait un «beau bois» et Fracheboud un vigoureux bûcheron qui fracassait les troncs. Quant aux Volet et Vallotton, ils descendent d'un ancien valet.

Surnoms en tous genres

Le dernier groupe de patronymes, celui des surnoms et sobriquets, est particulièrement varié. Ces noms sont souvent moqueurs. Côté aspect physique, on trouve des Grand, des Gros, des Grasset et des Mégroz. Les Petit sont remplacés chez nous par les Pittet, tout comme le village de Poliez-Pittet se distingue de Poliez-le-Grand.

L'origine des Mermet, Mermod et Mermoud est controversée. Pour les uns *Merme* est une déformation de Vuillerme (Guillaume). Pour les autres c'est la variante francoprovençale de l'adjectif latin *minimus*, tout petit. Dans ce cas, nos Petit-merm-et seraient des petits à la puissance quatre.

Plus encore que la taille, la couleur des cheveux a servi à différencier les individus. D'un côté les Ney (noirs) ou Neyroud, de l'autre les Blanc et Chenuz ainsi que les Liardet et Liardon tirant sur le gris. A michemin, les Blondel et les Bron (bruns). Les rouquins ont considérablement enrichi la patronymie: Roux, Rouge, Rosset, Rossel, Rossier, Rossat. Mais les Roud et Rod semblent plutôt descendre d'un Rodolphe, comme les Roulet. Une peau un peu brune comme celle des Maures venus d'Orient explique les nombreux Moret, Morex, Morel, Moreillon, Morier et Morerod.

Au chapitre des tares physiques, le premier Sordet devait être sourd, le Bégoz bègue et le Gottraux goîtreux. Le Corboz était vouûté (courbe) et le Bolomey affecté d'une tumeur voyante.

Quant au comportement, le premier Aigroz devait être d'un caractère difficile, le Grognoz grognon, le Leresche revêche et le Testuz têtu. Le Corthésy était courtois et le Tardy très lent (tardif). Le premier Cornu(z) portait sans doute les cornes infligées par un

coquin Paillard. L'ancêtre des Galland était un brin noceur, alors que le Musy passait la journée à flâner (muser). Et le Bonjour devait saluer ses semblables à longueur de journée.

Il existait toutefois des surnoms plus charitables comme Gay/Guex (gai) ou Joly. Les Cuendet et Coendoz remontent à un adjectif signifiant mignon ou gentil.

Des animaux aux outils

De même que dans les fabliaux les animaux incarnaient des traits de caractères humains, on affublait souvent un individu d'un nom d'animal. Le Leyvraz (lièvre) était peureux et le Bérout (béliet) fonceur. Le premier Veillon (jeune veau) devait ruer dans les bran-cards. Agassis évoque la pie bavarde, Besuchet la mouette, Pillevuît le papillon et Faillettaz une petite brebis. Le patronyme Loup n'évoque pas le carnassier, mais le nom de baptême Loup porté par trois évêques (voir Saint-Loup).

A la différence de la France, la Romandie n'utilise guère de nom de parenté comme patronyme (Neveu, Nièpce, Cousin...). Gendre est l'exception. Ce nom désignait l'apprenti boulanger, mais peut-être aussi l'homme qui vivait au crochet de son beau-père.

Parfois c'était un outil qui servait de sobriquet. Ainsi Goy désigne la serpe, Viret un instrument de tourneur et Vioget une faucille fixée sur un long manche. Grept immortalise un crampon, Pochon une petite louche et Ruchet la forme où on pressait le fromage frais pour l'égoutter. Sublet (sifflet) désignait un siffleur ou un joueur de fifre. Et Buxcel est la version diminutive de l'allemand *Büchse*, fusil.

Le Besson avait un jumeau, les Aguet guettaient longuement le gibier et les Penneveyre vendaient les fourrures d'écureuil venues du Grand Nord.

Certains patronymes resteront sans doute inexplicables à jamais. Pourquoi s'appeler Recordon (regain), Bétemps (beau temps) ou Sémoroz (mois de juin)? Et pourquoi Marendaz qui désigne le léger repas de fin d'après-midi?

Les dignitaires

A tout seigneur, tout honneur. Il existe dans toute l'Europe un type spécifique de patronyme à interpréter au deuxième degré. On les nomme noms de dignité. Roy, Duc, Comte, Baron, Empereur, Pape, Evêque, Abbé, Moine, Clerc, etc. sont des sobriquets ironiques donnés à un individu trop sûr de lui, de ses droits ou

de son savoir. Dans certains cas il rappelait le rôle que son porteur jouait à Pâques sur les tréteaux des Jeux de la Passion. Rey pouvait aussi désigner un roi du tir.

A la différence du Jura, le Pays de Vaud n'a pas connu de familles nommées Pape, mais bien des Apothéloz de même sens (voir l'adjectif *apostolique*). En revanche les Saudan et Sudan évoquaient un potentat détesté: le Sultan, chef suprême des Sarrasins.

Les Croisés de retour de Palestine étaient souvent surnommés Jourdain pour s'être baignés dans le fleuve sacré. Plus tard, Jordan deviendra un nom de bap-

tême et un patronyme fréquent en Romandie. Mais ni le nom Romain, ni le surnom Romieu donné aux pèlerins revenus de Rome n'y ont fait souche. Comme si nos ancêtres médiévaux avaient anticipé la Réforme – cette Réforme qui plus tard amènera dans nos contrées de nombreux réfugiés huguenots et renforcera encore la francisation du paysage patronymique romand. ■

Alain Pichard, journaliste

Sources

CHESSEX, Pierre, *Origine des noms de personnes*, Lausanne: Guilde du livre, 1946.

RUCHET, Charles, «Les noms de famille et leur origine», dans *Revue historique vaudoise*, 1922, pp. 338-347, 370-380, 1923, pp. 11-26.

REYMOND, Jules et BOSSARD, Maurice, *Le patois vaudois: grammaire et vocabulaire*, Lausanne: Payot, 1979, 263 p.

BOSSARD, Maurice, «Origine des noms de famille», dans *Comment réaliser sa généalogie*, Yens-sur-Morges: Editions Cabédita, 1991, pp. 51-88 (Archives vivantes).

MURET, Ernest, «Les noms de personnes dans le Canton de Vaud», dans *Le livre d'or des familles vaudoises* / publ. par Henri DELÉDEVANT et Marc HENRIOUD, Genève: Slatkine, 1979 (Reproduction photomécanique de l'édition de Lausanne: Spes, 1923), pp. XX-XXXVII.

DUBOUX, Frédéric, *Patois vaudois, Dictionnaire*. Edition revue et augmentée, Oron-la-Ville, 2006, 377 p.

ODIN, Louise, *Glossaire du patois de Blonay*. Lausanne: G. Bridel, 1910, 714 p. (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse. Hors série).

PIERREHUBERT, William, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel: Attinger, 1978 (Reproduction photomécanique de l'édition de 1926), 763 p. (Publications de la Société d'histoire et d'archéologie du Canton de Neuchâtel. Nouvelle série, t. 2.)

FENOUILLET, Félix, *Les noms de famille en Savoie*, Thonon: Mém. Acad. Chablais, 1919, 102 p.

BOSSARD, Maurice, CHAVAN, Jean-Pierre, *Nos lieux-dits: toponymie romande*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 2006 (Nouvelle édition revue et augmentée, 1^{re} éd. 1990), 324 p.

Glossaire des patois de Suisse romande / élaboré avec le concours de nombreux auxiliaires et réd. par Louis GAUCHAT, Jules JEAN-JAQUET et al., avec la collaboration de Ernest MURET, Neuchâtel, Paris: V. Attinger, 1924-1967, Genève, 1968 →

MORLET, Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, [Paris]: Perrin, 1991, 983 p.

Site de Charles Montandon sur les patronymes romands.

<http://www.favoris.ch/patronymes/>



— Quouette qué vaulio avoué laü comptabilita ?
 — Lau vodrin la ténì, po ferré deï quvé au zéro.

Quand caricature rime avec patois (La Guêpe, No 5, 18 mars 1851).

© Archives de la Ville de Lausanne, Bibliothèque, AVLP 141.

Vie et mort des dialectes suisses: esquisse sociolinguistique et historique

par Norbert Furrer

Commençons par quatre constats !

1.–Les langues ne sont pas seulement des instruments de communication; elles possèdent plusieurs autres dimensions.

2.–Chaque langue coexiste avec d'autres langues; elle concurrence et influence d'autres langues, est concurrencée et influencée par elles.

3.–Toutes les langues ne sont pas égales: elles se distinguent entre elles par le prestige dont jouissent ceux qui les parlent, par le rôle qu'elles jouent et la place qu'elles occupent dans la société.

4.–Très souvent, les langues qui s'éteignent ne disparaissent pas paisiblement: elles sont soit abandonnées soit anéanties.

Ces quatre affirmations résument et guident les quelques observations sur les dialectes en Suisse qui vont suivre; elles en généralisent en même temps la portée.

Ma contribution répond à trois questions.

–Qu'est-ce qu'une langue (humaine), plus précisément quelles sont les dimensions socioculturelles des pratiques que nous appelons «langues naturelles» ?

–Quel est le paysage linguistique préindustriel de la Suisse ? Il sera d'une part question de «glottodiversité verticale» et de «glottodiversité horizontale», autrement dit de la hiérarchie des langues et de la multitude des dialectes à l'époque moderne, d'autre part de la connaissance individuelle des langues.

–Quelles sont les transformations du paysage linguistique au cours des derniers siècles, particulièrement l'avancée et le recul des patois ? L'accent sera mis sur la «dialectophobie» dans l'explication de ce recul.

Pour conclure, je proposerai quelques réflexions personnelles sur la coexistence et la différence entre langues standard et dialectes.

L'exposé se fera à grands traits, sans entrer dans les détails, et à l'aide de schématisations sous forme de tableaux¹.

1. Les dimensions socioculturelles des langues humaines

Depuis Ferdinand de Saussure, nous savons que les langues humaines, dites naturelles, sont des systèmes de signes arbitraires et doublement articulés: en mots ou monèmes et en sons ou phonèmes. Et ces systèmes de signes servent évidemment à la communication. Or, si nous regardons les langues en sociologues et si nous y voyons une pratique socioculturelle (essentielle au genre humain), nous nous rendons compte qu'elles sont beaucoup plus que des outils de communication et qu'elles ont plusieurs dimensions et fonctions dans la vie d'une société. Pour ma part, je distingue sept dimensions.

Pour parler des dimensions, imaginons les langues comme des «lieux», c'est-à-dire des espaces ou institutions où différents genres d'activités humaines peuvent se réaliser. Les langues seraient ainsi des «lieux» d'échange, de réflexion, de rencontre, de pouvoir, de mémoire, de jeu et d'expression. Les fonctions socioculturelles des langues qui s'y rattachent seraient: la communication, la cognition, l'identification, la domination, la conservation, la distraction et l'extériorisation.

On peut très bien illustrer ces fonctions en observant une habitude langagière propre aux sujets bilingues ou plurilingues, le *code-switching* (alternance des codes), qui consiste à commuter – l'espace d'un énoncé ou d'une phrase, d'une tournure ou d'un mot – d'une langue dans une autre, quitte à retourner aussitôt à la langue de départ (voir tableau 1).

Nous reviendrons sur les sept fonctions dans la troisième partie et dans la conclusion de cette contribution.

2. Le paysage linguistique préindustriel

Quel était le paysage linguistique de la Suisse entre le XIII^e/XIV^e et le XVIII^e/XIX^e siècles ? Et où se situaient les dialectes, qui nous occupent ici, à l'intérieur de ce paysage ? L'espace ou le «paysage» social s'étend sur un axe vertical et sur un axe horizontal: les phénomènes sociaux se superposent et se juxtaposent.

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

¹ Son contenu repose largement sur des matériaux réunis pour une étude sur le plurilinguisme en Suisse entre le XV^e et le XIX^e siècle. Voir FURRER (2002).

Tableau 1. – Dimensions et fonctions des langues – typologie du *code-switching*

	Dimensions de la langue	Fonctions de la langue	Types de <i>code-switching</i> ¹
1	lieu d'échange	communication	«informatif» – par curiosité
2	lieu de réflexion	cognition	«palliatif» – par nécessité
3	lieu de rencontre	identification	«ostentatoire» – par intérêt
4	lieu de pouvoir	domination, coercition	«impératif» – par prudence
5	lieu de mémoire	conservation, tradition	«conventionnel» – par habitude
6	lieu de jeu	distraktion, sublimation	«ludique» – par plaisir
7	lieu d'expression	extériorisation	«aléatoire» – par commodité

Source: FURRER (2002) I, pp. 32-35 Tabelle 0/1; 312 Tabelle 4/1.

¹ Voir FURRER (2002) I, pp. 297-306.

Prenons d'abord l'axe vertical, autrement dit la hiérarchie des langues. Elle comporte, dans la période citée, quatre échelons, à savoir, de haut en bas: (1) les langues anciennes et sacrées (hébreu, grec et latin); (2) les langues «vulgaires» écrites: allemand, français, italien, romanche (sursilvan, vallader, putèr); (3) les dialectes ou patois (alémanique, francoprovençal, parlers d'oïl, lombard, sutsilvan); (4) les langues de minorités marginalisées et les jargons de tout genre (yiddish occidental, argots, etc.). Le mot utilisé dans les différents idiomes pour désigner l'adulte de sexe masculin – *homme* en français – nous sert d'exemple de la «glottodiversité verticale» propre à ce que nous appelons l'«ancien régime linguistique» (voir tableau 2). Cette hiérarchie existe depuis que des langues de chancellerie autochtones se sont intercalées entre le latin, seule langue de l'écrit, d'une part, et les dialectes, uniquement oraux, d'autre part. Ainsi, en Suisse romande, le français apparaît comme langue de chancellerie au détriment du latin au milieu du XIII^e siècle².

Qu'en est-il de la connaissance des langues de nos ancêtres ? Généralement, les élites culturelles possédaient le latin, une ou plusieurs langues modernes et l'un ou l'autre dialecte, le latin et les dialectes de façon de moins en moins active au cours des siècles. Les gens du commun parlaient leur(s) dialecte(s) avec des connaissances de la langue écrite, connaissances qui se répandaient d'abord dans les régions réformées, plus tardivement dans les régions catholiques. Le plurilinguisme de type ancien – trilinguisme élitair et bilinguisme «populaire» – était donc essentiellement vertical³.

Passons à l'axe horizontal du paysage linguistique préindustriel et arrêtons-nous aux dialectes. Ce qui

frappe, c'est la fragmentation extrême de l'espace en variantes suprarégionales, régionales, locales et même «intralocales»⁴. Pour nous en faire une idée, jetons un coup d'œil sur la façon dont, au début du XIX^e siècle, le vers 19 de la «Parabole de l'Enfant prodigue» selon Luc a été traduit dans différents patois vaudois (voir tableau 3)⁵. Nous avons mis en exergue, dans les douze versions attestées, les variantes dialectales des mots (*je*) *sais* et *comme*.

Les différences entre les dialectes furent souvent telles, notamment en Suisse romande, que les parlers d'une région ne se comprenaient pas dans d'autres régions. Ainsi, Philippe Sirice Bridel écrit en 1789 à propos de celui de la Prévôté de Moutier-Grandval: «Ce dialecte qui tient beaucoup de celui des *Franc-comtois*, quoique très-énergique en plusieurs expressions, est en général dur, traînant, désagréable à l'oreille, inintelligible à un français, même à un paysan du *bas-Vallais* & de la *Gruyère* qui parle aussi un *patois* dérivé des mêmes langues, mais d'une terminaison toute différente»⁶.

Le même auteur, en 1818, dit du patois vaudois qu'«il varie, il est vrai, d'un lieu à l'autre; l'habitant des *Alpes* ne s'entend pas facilement avec celui du *Jura*, et le dialecte des bords du *Léman* diffère de celui des bords du lac de *Morat*, quoique le fond soit le même»⁷.

² GAUCHAT (1908), pp. 261-262, GAUCHAT (1909), p. 331, KNECHT (1985), p. 138. – Pour les autres régions linguistiques de la Confédération, voir FURRER (2002) I, pp. 22-24.

³ Voir FURRER (2002) I, pp. 220-225, 233-260, 442-468, 518-529, 551-567, II, pp. 117-320.

⁴ Voir FURRER (2002) I, pp. 46-47, 61-67, II, pp. 11-114.

⁵ Pour l'ensemble de la Suisse romande et les vers 18-20 de la parabole, voir FURRER (2002) II, pp. 25-42. Voir aussi p. ex. GAUCHAT (1908), p. 265.

⁶ BRIDEL (1789), p. 117. – Cité dans FURRER (2002) I, p. 97, II, p. 78.

⁷ BRIDEL (1818), pp. 254-255. – Cité dans FURRER (2002) I, p. 99.

Tableau 2. – L'«homme» dans les différents idiomes utilisés en Suisse dans la 1^{re} moitié du XIX^e siècle

Langues écrites		Langues parlées ¹	
1. – Langues anciennes			
Hébreu	'iš		
Grec	aner		
Latin	homo		
2. – Langues majoritaires			
Allemand littéraire	Mann	Alémanique	Ma / Maa, Mah / Mo / Maa / Man, Mann
Français littéraire	homme	Parlers d'oïl Francoprovençal	hanne / enne / haume homme, omme / home, ome / homou, omou / hommou / hommo, ommo / homo, omo / ômo / houmou, oumou / omoz
Italien littéraire	huomo, uomo	Lombard	om, òm, omm, ôm / hum / uom / oumm, oum / omen, òmen
Sursilvan	hum / omm	Sutsilvan	om
Vallader	ômm		
Putèr	hom / hû		
3. – Langues minoritaires			
Yiddish occidental	menš ou mann	Romani	dscheno ou gadscho
4. – Langues de groupe: argots, yenisch, jargons (secrets) de métier, «langues» de quartier			
		Rotwelsch	Erle ou Kaffer
		Argot	chêne ou mastic
		Furbesco	osmo
		Yenisch	Gaaschi
		Terratschu de Ste-Croix	motse, mòts, mòtina
		Taro dei magnani di Val Colla	féta
		Mattenenglisch i-ee Sprache	Hach, Hächu Ichuhe

Source: FURRER (2002) I, pp. 59-60 Tabelle 1/1; 68 Tabelle 1/4.

¹ Les textes dialectaux en Suisse romande, datant pour les plus anciens du XVI^e siècle, relèvent de la «littérature d'occasion, limitée à certains genres: pièces de théâtre (surtout des farces), poèmes burlesques, chansons de guerre, anecdotes, histoires drôles, pamphlets et, curieusement, aussi correspondance privée, voire journaux intimes» (KNECHT 1985, p. 140). Voir GAUCHAT (1908), p. 267, GAUCHAT (1909), p. 333, GAUCHAT/JEANJAQUET (1912-1920) I, pp. 71-243, GAUCHAT (1921), pp. 409-410.

Dans *Le français hors de France*, ouvrage collectif paru en 1979, Michel Burger affirme que «les parlers vernaculaires de la Suisse romande vers 1900 se caractérisent par leurs très grandes variétés phonétiques, morphologiques et lexicales. [...] Il n'y a pas une langue patoise suisse romande, mais une grande variété de patois entre lesquels, souvent, il n'existe pas d'intercompréhension»⁸.

La glottodiversité verticale et horizontale n'est pas une particularité helvétique; on la retrouve, *mutatis mutandis*, dans les autres pays d'Europe occidentale.

3. Transformations du paysage linguistique⁹

L'évolution du paysage linguistique à long terme peut, pour la Suisse romande, se résumer ainsi: le bilinguisme médiéval latin-dialectes se transforme en trilinguisme moderne latin-français-patois qui se transforme à son tour en monolinguisme français contemporain. Louis Gauchat dresse, en 1908 déjà, une «chronotopologie» de l'emprise croissante du français au détriment des dialectes de Suisse romande, qui mérite toujours d'être rappelée:

«Après être devenue la langue juridique et administrative [vers le milieu du XIII^e siècle], le français devint celle du culte et des écoles. La «Vénérable Compagnie des pasteurs» de Genève ordonne en 1668¹⁰ aux maîtres du collège de ne plus tolérer de réponses patoises de la part des élèves. Les autres villes importantes en font autant¹¹. A la campagne, le patois a régné en maître absolu dans l'instruction jusqu'au XIX^e siècle, et en ce moment, dans les cantons catholiques, restés plus fidèles aux traditions du pays, les «régents» ont encore bien du mal à habituer les élèves au français. Des punitions sont souvent nécessaires pour mettre les récalcitrants à l'ordre¹².

En dernier lieu, le français triompha du dialecte dans les familles, d'abord dans les grandes villes, avec la succession probable suivante: Genève, vers 1750, Neuchâtel et Lausanne vers 1800 (Fribourg et Sion étaient plutôt allemands au commencement du XIX^e siècle; puis dans les petites villes et enfin à la campagne. Le procès de francisation a duré six à sept siècles dans les villes, il s'accomplit en 30 à 40 ans à la campagne. Une fois que les «bonnes familles» ont commencé à se servir de la langue officielle dans l'éducation de leurs enfants, c'en est fait des patois. L'exemple donné par les notables se répand comme une contagion; on change de langue plutôt par mode que par réflexion. C'est un

bonheur pour les enfants, ils iront plus loin avec une langue presque internationale qu'avec l'ancien parler fruste et simple qu'on cesse de comprendre à une distance de 50 km.

Dans l'abandon du patois, les cantons protestants ont devancé les pays catholiques. Le rôle que Genève, Lausanne et Neuchâtel ont joué dans la littérature française, l'expansion de l'industrie dans le Jura neuchâtelois et vaudois, le contact toujours plus fréquent avec les étrangers ont beaucoup contribué à précipiter le mouvement. Les contrées plutôt agricoles de Fribourg, du Valais et de la campagne genevoise ont montré moins d'empressement à le suivre. De plus, dans les cantons de Berne, de Fribourg et du Valais, l'exemple des Confédérés de langue allemande, restés fidèles au dialecte, a pu entraver l'évolution linguistique de l'élément romand. Aujourd'hui, quelques rares Neuchâtelois se souviennent du patois, aucun ne le parle plus; dans le canton de Vaud, toute la rive du Léman, la plaine du Rhône et la Vallée de Joux ont abandonné le patois depuis environ 60 ans; dans le Gros de Vaud et les Alpes, il devient déjà fort rare; dans le canton de Berne, les districts de Courtelary (vallon de Saint-Imier) et de Moutier ne le connaissent plus, tandis que dans l'Ajoie et les Franches-Montagnes, un avocat doit encore comprendre un peu le patois pour s'entendre aisément avec ses clients; les anciennes communes genevoises se trouvent à peu près au même point que le Gros de Vaud; les communes catholiques annexées en 1815 ont un peu mieux conservé le patois; la Gruyère

8 BURGER (1979), pp. 261-262. Cité dans FURRER (2002) II, pp. 81-82. – Voir également KNECHT (1985), p. 154: «Une des formes traditionnelles de maintien [des patois] est due à l'initiative des troupes de théâtre qui jouent des pièces en patois. Dans les cantons de Fribourg et du Jura, où un patois local peut être compris régionalement, ces troupes peuvent présenter leur production dans tout le canton. En Valais, où les différences sont importantes d'un patois à l'autre, de telles tournées cantonales sont problématiques.»

9 Sur la «dédialectisation» («Entdialektisierung») en Suisse aux XIX^e et XX^e siècles voir FURRER (2002) I, pp. 28-29.

10 Voir Archives d'Etat de Genève, Cp. Past R 12: Registre de la Vénérable Compagnie des pasteurs, pp. 258: 15 mai 1668: Les Régents du Collège estans assignés po[ur] les censures selon l'ordre A esté trouvé bon [...] qu'aux basses classes ils tiennent main que les enfans parlent François & non Savoyard aux plus hautes en Latin» (Note N. F.).

11 Cf. KNECHT (1985), p. 145: «C'est d'abord dans la bonne société des villes protestantes de Genève et Neuchâtel que le français devint langue de conversation spontanée. Ce changement dut intervenir à Genève dans la deuxième moitié du XVII^e siècle au moins [...]»

12 «Les Régens interdiron à leurs écoliers, et s'interdiron absolument à eux-mêmes, l'usage du patois, dans les heures de l'Ecole, et, en général, dans tout le cours de l'enseignement.» (ACV, K III 6/2: *Règlement pour les Ecoles, 16 octobre 1806*. [Lausanne, 1806], p. 9: Titre III, art. 29). Cf. FURRER (2002) I, p. 397, FURRER (2004), p. 264.

Tableau 3.–Les patois du Pays de Vaud au début du XIX^e siècle: traductions du vers 19 de la Parole de l'Enfant prodigue (évangile selon Luc, chap. 15, 11-32)

Idiomes	Traductions de l'évangile selon Luc 15, 19
Français (Denis Amelotte, 1793)	Je ne <i>suis</i> plus digne d'être appelé votre fils; traitez-moi <i>comme</i> l'un de vos serviteurs.
Patois de Gryon [district d'Aigle]	Je ne <i>saî</i> pas mê digne d'eitré appellâ ton valet, traita-mé <i>quemèin</i> l'on de tou domestico.
Patois d'Ormont-Dessus	Ié ne <i>sai</i> pas mé digne d'être nommâ ton valet, fâ mé <i>kmet</i> à l'on dé tou z'ouvray.
Patois de Montreux	Et ne <i>su</i> pas digno d'êthre appellâ ton valet; tretta-mè <i>kemein</i> ion de tè z'auvrai.
Patois de Château d'Ex	Et iou <i>chu</i> pas mé digno d'ithrè appalâ ton fe. traitta-mé <i>commeun</i> on dè tè merchenairo.
Patois de Saint-Cierges [district de Moudon]	Et ie ne <i>su</i> plhe dignou d'îtrè nonmâ ton fe; trita-mè <i>comin</i> ion dè tè domestikou.
Patois du Jorat (Le Mont-sur-Lausanne)	Et ne [<i>su</i>] peka [digno] que vo mè diéssa voutron valet; trettâ-mè <i>coumein</i> ion dè voutrè domestiquo.
Patois d'Orbe	Et ne <i>sû</i> plhe digno d'êtré appellâ ton valet, tréta-mè <i>comin</i> ion dè tè domestiko [ou vôlet]
Patois de Marchissy (district d'Aubonne)	Et dze ne <i>su</i> plhe rîn digne d'êtrè appalâ ton guerçon; traita-mé <i>quemîn</i> ion dé tes domestiques.
Patois de Commugny [district de Nyon]	Et de ne <i>sé</i> piè digne d'êtré appélo voutron garçon; trettâ-mè <i>keman</i> ion de voutron vâlets.
Patois du Brassus (Vallée de Joux)	Et ne <i>su</i> pe dignou d'êtrè appallâ ton valet; tretta-mè <i>coumai</i> ion dè tè vôlets.
Patois de Vallorbe (district d'Orbe)	Y ne <i>su</i> plhe rèn dignou d'êtré nommo ton valet; traite-me <i>coumèn</i> ion de tè valets.
Patois de Sainte-Croix (district de Grandson)	Et dze nè <i>sai</i> plhe digne d'êtrè appellâ ton valet; fâ-mè <i>quemaî</i> à ion de tou domestiques.

Source: FURRER (2002) I, p. 417 Tabelle 6/2; II, pp. 36-40¹.

¹ D'après Philippe SIRICE BRIDEL, *Glossaire du patois de la Suisse romande. Avec un appendice comprenant une série de traductions de la parabole de l'enfant prodigue, quelques morceaux patois en vers et en prose et une collection de proverbes, recueilli et annoté par Louis Favrat*. Lausanne, 1866, pp. 438-444, 451-459, 462-466; Franz Joseph STALDER, *Die Landessprachen der Schweiz oder schweizerische Dialektologie, mit kritischen Sprachbemerkungen beleuchtet. Nebst der Gleichnissrede von dem verlorenen Sohne in allen Schweizer-mundarten*. Aarau: Heinrich Remigius Sauerländer, 1819, pp. 388-399. – Voir aussi FURRER (2002) I, pp. 417-418.

commence à emboîter le pas; dans la partie moyenne de Fribourg et dans la Broye, le dialecte, quoique très entamé, est encore vivace; le Valais enfin est le meilleur champ de travail du dialectologue, excepté les abords du Rhône, où la population est très mélangée et où par conséquent le patois tend à disparaître. S'il réussit à se conserver quelque part jusqu'à la fin de ce siècle, ce sera peut-être dans les vallées latérales du Valais.»¹³

Quant au latin, resté dominant pendant toute l'époque moderne dans les domaines scientifiques et académiques, il est en perte de vitesse face au français dès le dernier tiers du XVIII^e siècle. Sa disparition complète comme langue d'enseignement date, à l'Académie de Lausanne par exemple, de 1835¹⁴.

Comment expliquer le recul des patois ? On connaît bien aujourd'hui, grâce à la sociolinguistique, les mécanismes et les étapes – les «sentiers» – de l'extinction des langues¹⁵. Les facteurs pouvant amener une langue à disparaître ou mourir sont multiples. Elles peuvent être d'ordre physique, c'est-à-dire la mort de ceux qui la parlent, d'ordre économique, social et politique¹⁶. L'extinction d'une langue peut en outre dépendre de circonstances défavorables comme un excès d'exigences puristes ou au contraire l'absence d'une normalisation, le défaut d'écriture ou le fait d'être parlée par une minorité¹⁷.

Cela dit, l'abandon d'une langue peut être le résultat de menaces et d'actions matérielles, comme l'interdiction faite par un groupe social (plus puissant) à un autre groupe (plus faible) de parler sa langue dans certaines situations: à l'école, à l'église, à l'armée, dans la rue, en famille; comme la discrimination dans les différentes sphères de la vie publique. Mais une langue peut aussi céder sous la pression immatérielle de la stigmatisation.

En effet, les conditions et les formes d'existence d'une langue, sa réalité matérielle, sont une chose; une autre est la façon dont nous percevons une langue, l'image que nous nous en faisons, le degré de prestige que nous accordons à ceux qui la parlent¹⁸. La perception (ou «objectivation»¹⁹) d'une langue résulte bien sûr de son existence réelle, tout en influençant celle-ci à son tour. Or, comme l'a fait remarquer Pierre Knecht, si les patois se sont éteints en Suisse romande, c'est qu'ils y ont subi une perte de prestige, qu'on les a traités avec mépris, un mépris qui a encouragé ceux qui aspiraient à les «anéantir»²⁰ et découragé ceux qui espéraient les maintenir²¹.

Nous avons extrait de toutes sortes de textes, datant du XVIII^e jusqu'au début du XX^e siècle, les qualificatifs témoignant de la dévalorisation des patois romands – dévalorisation qui commence avec le mot même, *patois*, utilisé pour parler des dialectes²² – et nous avons réparti ces qualificatifs sur les sept dimensions de langues humaines, dont il a été question plus haut (voir tableau 4). A chacune des dimensions, «on» se plaisait en effet à trouver ses défauts.

Quatre exemples de «dialectophobie» ordinaire, dirigée contre les patois de Suisse romande, doivent suffire ici pour illustrer notre propos. Dans ses *Délices de la Suisse*, publiés à Leiden en 1714, le pasteur, historien et traducteur Abraham Ruchat (1678-1750) écrit au sujet du Valais: «Il est à remarquer que la langue du Pays change à *Leuck*; au-dessus de ce Bourg, dans tout le *Haut Vallais*, on ne parle qu'*Allemand*; au-dessous dans le reste du Pays on parle *François*; mais le Peuple use d'un certain patois ou jargon grossier, corrompu du *François*, comme dans tout le reste de la *Suisse Romande*, où chaque Province a son patois

13 GAUCHAT (1908), p. 262. Cf. KNECHT (1985), pp. 143-148.

14 Voir FURRER (2004), p. 264. Cf. FURRER (2002) I, pp. 398-399.

15 Voir p. ex. HAGÈGE (2000), pp. 93-125 ainsi que CALVET (1987), CRYSTAL (2002).

16 Voir p. ex. HAGÈGE (2000), pp. 127-154.

17 Voir p. ex. HAGÈGE (2000), pp. 187-194.

18 «C'est une illusion de croire que le prestige d'une langue soit un attribut inhérent. Les langues sont des complexes de structures évolutives qui jouent un rôle essentiel dans le développement cognitif des individus, et qui sont, d'autre part, utilisés par eux dans la communication. Il n'y a rien en soi, dans la phonologie, la morphologie, la syntaxe, le lexique d'une langue, qui soit porteur de prestige. Le prestige, c'est-à-dire la réputation de valeur et d'éminence, ne peut, étant donné les implications de ces notions, ne s'attacher qu'à des humains. Quand donc on dit qu'une langue est prestigieuse, il s'agit, en réalité, de ceux qui la parlent ou des livres qu'ils utilisent. Par un processus de transfert, qui est courant dans la relation au monde et aux valeurs dont on le charge, le respect ou l'admiration qu'inspire une collectivité ou ses réalisations se trouve reporté sur ses attributs. Or la langue est un des attributs principaux de toute communication humaine.» (HAGÈGE 2000, pp. 154-155). Voir HAGÈGE (2000), pp. 154-186.

19 Sur les trois niveaux de la réalité du sujet humain: existence (choses) – expérience (objets) – langue (mots), autrement dit les niveaux de l'être, de l'objectivation des choses par le sujet et du discours du sujet sur les objets, voir FURRER (2007), p. 31.

20 GRÉGOIRE (1794).

21 «Le recul des patois [en Suisse romande] ne peut se comprendre que dans le cadre de la discrimination générale de la variation linguistique dans la culture française, liée en France à la domination d'une pensée rationalisante et normative.» (KNECHT 1985, p. 144).

22 «Nulle part dans la Romania on ne trouve de terme générique aussi péjoratif pour les dialectes que dans le domaine français. Le mot *patois*, dérivé [peut-être] de *patte*, symbolise le comportement maladroit et grossier du paysan et de son langage.» (KNECHT 1985, p. 144). Voir aussi REY (2000), pp. 2611-2612, DUNETON (1999), pp. 49-52.

particulier.»²³ Le *Guide du voyageur en Suisse* (Lausanne, 1790) du botaniste anglais Thomas Martyn (1735-1825) relate aux pages 130-131: «Dans cet état [de Fribourg], ainsi que dans celui de Berne, une partie parle patois ou roman, qui est un français corrompu, mêlé de quelques mots latins; l'autre partie parle un allemand bâtarde.»²⁴ Le pasteur et professeur vaudois François Jacques Durand (1727-1816) affirme dans le deuxième tome de sa *Statistique élémentaire, ou: Essai sur l'état géographique, physique et politique de la Suisse* (Lausanne, 1795): «Le Welche ou Romand est un mélange de l'ancien Toscan, du Gaulois, du Latin, de l'Allemand et d'autres langues étrangères. Il offre beaucoup de singularités dans le dialecte et dans la prononciation. C'est le langage des paysans et du peuple dans les pays qui parlent Français.»²⁵ Enfin, l'*Essai sur la statistique du canton de Berne* d'un L. E. André, édité à Paris et Genève en 1828, nous apprend que «les patois usités dans le ci-devant évêché [de Bâle], ne sont qu'un jargon composé de vieux mots goths, celtiques, latins, français et allemands, dont le mélange est d'ailleurs d'une prononciation assez rude et peu agréable»²⁶.

A côté de ces condamnations sommaires et sans appel des patois romands, on trouve, moins nombreux, des jugements plus nuancés et plus argumentés à leur égard. Ils sont le fait de personnages comme Philippe-Sirice Bridel (1757-1845) ou, un siècle plus tard, Louis Gauchat (1866-1942). Tous les deux ont déjà été mentionnés précédemment.

Laissons le doyen Bridel, étudié ailleurs²⁷, et intéressons-nous à Louis Gauchat, professeur de philologie romane, précurseur de la sociolinguistique et cofondateur du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Je citerai deux passages, qui expriment clairement sa pensée.

Le premier est tiré d'un article dans le premier numéro, paru en 1902, du *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* et intitulé: «Nos patois romands»:

«L'emploi de deux langues, gênante même pour des lettrés, comme cela se voit dans la Suisse allemande, est un fardeau trop lourd pour un paysan. Après une époque de tâtonnement, il réussira à mieux manier son nouvel outil et ne regrettera plus l'ancien.

Et d'ailleurs, il serait insensé de vouloir s'opposer à la marche du temps. Comme une vieille tour pittoresque mais barrant le passage, qui doit faire place à un tramway électrique, le patois devra reculer devant la langue française, plus souple, plus riche, unique, compréhensible à tout le monde, plus élé-

gante, plus noble, glorieuse d'un grand passé littéraire et destinée à un grand avenir.

Mais que les brillantes qualités de la langue littéraire ne nous fassent pas méconnaître celles du patois. On a répandu sur son compte bien des idées fausses [...]. On a prétendu que le patois était incapable d'exprimer des idées s'élevant tant soit peu au-dessus des choses les plus ordinaires. Comme si nos pères n'avaient eu que des idées banales, tandis que nous, grâce au français, formerions tout à coup un peuple de sages ! On peut être philosophe en patois et très vulgaire en français ! [...] On a dit que le patois était pauvre. Evidemment, chaque patois, pris isolément, ne peut être comparé à la langue littéraire. Mais l'ensemble des patois français est infiniment plus riche que le vocabulaire de l'Académie française. [...]

Le patois est laid, a-t-on dit. Mais n'a-t-on pas toujours trouvé laid ce qu'on ne comprenait pas ? Pourquoi le son ò serait-il laid en patois fribourgeois, valaisan ou genevois et beau en anglais !»²⁸.

Le second passage est tiré de la contribution de Louis Gauchat à *La Suisse: Etude géographique, démographique, politique, économique et historique*, ouvrage collectif publié à Neuchâtel en 1909:

«On parle souvent du patois avec le plus profond mépris; on le trouve laid, pauvre, grossier. Bien des gens n'y voient encore que du français corrompu et dégénéré. La science cependant l'a réhabilitée. Elle a prouvé qu'il se compose des mêmes éléments que la langue française, et qu'il a les mêmes origines. Noyés aujourd'hui sous les flots sans cesse renouvelés de la langue littéraire, les patois n'ont plus leur originalité et leur vigueur d'autrefois. Ils sont relégués à la campagne et servent à traduire la pensée des illettrés, des gens privés d'instruction supérieure et d'éducation soignée. Les patois cependant étaient plus fins, plus riches, plus beaux alors que tout le monde en faisait usage. Mais ce qui les rend vraiment inférieurs à toute langue littéraire, c'est leur isolement. Capables d'exprimer ici ou là des nuances inattendues, adaptés mieux qu'aucune langue aux besoins d'une certaine population, ils deviennent ailleurs un parler secret, inutile et embarrassant; le français est au-dessus du patois, comme la grande politique de noble envergure est au-dessus de celle dite de clocher.

23 RUCHAT (1714), p. 719. Cité dans FURRER (2002) I, p. 94.

24 MARTYN (1790), pp. 130-131. Cité dans FURRER (2002) I, p. 84.

25 DURAND (1795) II, p. 139. Cité dans FURRER (2002) I, p. 97.

26 ANDRÉ (1828), p. 199. Cité dans FURRER (2002) I, p. 100.

27 FURRER (2009).

28 GAUCHAT (1902), pp. 11-13. Cf. FURRER (2002) I, p. 100, II, pp. 418-419.

Tableau 4.–Appréciation négative des dialectes (suisse) du XVIII^e au XX^e siècle¹

<i>Fonctions de la langue²</i>	<i>Qualificatifs des dialectes (patois)³</i>
1 communication	mauvais, simples, incompréhensibles
2 cognition	pauvres, imprécis, corrompus, dégénérés, altérés, frustes, mutilés
3 identification	mélangés, bâtards
4 domination, coercition	populaires, bas, incultes, barbares
5 conservation, tradition	flottants, indécis, capricieux
6 distraction, sublimation	laids, lourds, durs, désagréables, discordants
7 extériorisation	grossiers, rudes, vulgaires

Source: Textes cités dans FURRER (2002) I, pp. 83-105 Table 1/7, pp. 117-118, 120-126; II, pp. 380-382, 406-408.

¹ Sur les critères d'évaluation des langues à l'époque moderne voir FURRER (2002) I, pp. 55-57, 110 Table 1/9, HAGÈGE (2000), pp. 154-194.

² Cf. *supra* Tableau 1.

³ Notons que les dialectes sont souvent traités de «jargons».

Un autre reproche qu'on peut adresser aux patois, c'est leur irrégularité de formes. Ici encore nous ne pouvons entrer dans les détails; remarquons seulement que la morphologie patoise n'est pas différente, en principe, de celle du français parlé, mais elle tolère beaucoup plus de doublets et d'hésitations: certains verbes, par exemple, ont deux participes passés; en Valais, on a conservé la distinction entre le nominatif et l'accusatif de l'article; il n'existe plus de pluriels masculins irréguliers, mais tous les patois, excepté ceux du Jura bernois, sont caractérisés par un pluriel féminin spécial; dans la conjugaison, le passé défini et l'imparfait du subjonctif sont tombés en désuétude; le futur enfin est souvent remplacé par l'auxiliaire *vouloir* et l'infinitif, etc.

Mais c'est dans le vocabulaire qu'on trouve les différenciations les plus délicates, non seulement dans la terminologie propre à l'exploitation des Alpes et à d'autres métiers suisses, mais aussi parmi les verbes et pour les idées abstraites. Les patois sont, en effet, bien plus riches qu'on ne se l'imagine ordinairement; il existe des glossaires d'un seul patois comptant 102'000 mots. Mais les dialectes, pris isolément, ne peuvent aucunement

se mesurer avec la langue française, enrichie par des emprunts faits de toutes parts, nuancée et assouplie par l'œuvre de grands penseurs et de poètes²⁹.

En guise de conclusion, nous proposons deux réponses à l'argumentation de Gauchat et un triple crédo linguistique personnel.

Contrairement à ce que semble penser Gauchat, il n'est pas toujours nécessaire de choisir entre deux langues à parler, en préférant l'une et en délaissant l'autre, après avoir comparé leurs qualités et leurs défauts. A condition de rester conscients que les langues humaines constituent des pratiques socioculturelles pluridimensionnelles et plurifonctionnelles. Ainsi, les dialectes sont peut-être des moyens de communication, de cognition et de domination peu performants, mais des moyens d'extériorisation (des sentiments), d'identification sociale, de distraction ou de conservation précis et précieux. Les utilisateurs des langues standard privilégieraient certaines dimensions au détriment d'autres et cultiveraient davantage certaines fonctions (la communication, la cognition) plutôt que d'autres (l'identification sociale, la conservation). Dialectes et langues standard ne s'excluent donc pas mais se complètent.

²⁹ GAUCHAT (1909), pp. 332-333.

Contrairement à ce que prétend Gauchat, il est tout à fait possible d'avoir comme langues «maternelles» un dialecte et une langue standard superposée, si on accepte que le dialecte interfère plus ou moins fortement ou régulièrement avec la langue standard. Les cas de la Suisse allemande et de la Suisse italienne, où le «bilinguisme vertical» est courant, le montrent et d'innombrables recherches sur les enfants et l'éducation bilingue ou plurilingue et les expériences des personnes polyglottes le confirment³⁰.

Je crois que derrière la dévalorisation des dialectes, qu'elle soit complète ou seulement partielle comme chez Bridel ou Gauchat, se cache l'idée qu'il n'existe qu'un type de langue, celui de la langue nationale: écrite; «académisée», c'est-à-dire uniformisée et normée à travers une orthographe, une grammaire, un dictionnaire; «scolarisée», c'est-à-dire enseignée par des maîtres d'école (publics ou privés); purifiée et magnifiée grâce à une (grande) littérature nationale. Et que tout idiome à qui manquerait l'un ou l'autre de ces attributs, n'est pas vraiment une langue, ne mérite par conséquent pas d'être cultivée et peut cesser d'être parlée sans dommage ou doit cesser de l'être pour éviter que ce demi-idiome ne fasse de l'ombre à une vraie langue.

Je crois par ailleurs que l'idée qu'il n'existe qu'un type de langue risque de se transformer et de se figer tôt ou tard en idéologie de la langue unique: de la nécessité d'avoir une seule langue pour un territoire donné, pour un peuple donné, pour un individu donné. Idéologie de la langue unique qui est une idéologie nationaliste, si le territoire en question est un territoire national, le peuple une nation, l'individu le citoyen d'un état national; une idéologie «mondialiste», si le territoire s'étend sur la terre entière, si le peuple devient l'humanité et si l'individu se réduit à un être «globalisé».

Il faut admettre, je crois, qu'il existe différents types de langues, par exemple: à côté des langues-standard-marchandises des langues libres vernaculaires³¹; et il faut reconnaître que la disparition –abandon consenti et la destruction violente– des dialectes et du «bilinguisme vertical» constitue une perte de «glottodiversité» et un drame collectif, aussi grave que la perte de biodiversité³², qui fait de nous des «gallés», pour parler wolof, des personnes –malheureuses– qui ne comprennent pas la langue de leur mère³³. ■

Norbert Furrer, historien.

Bibliographie

- ANDRÉ (1828)
L. E. ANDRÉ, *Essai sur la statistique du canton de Berne*. Paris: Sylvestre, Genève: Barbezat & Delarue, 1828, III, 330 p.
- BRIDEL (1789)
Philippe Sirice BRIDEL, *Course de Bâle à Bienne par les vallées du Jura*. Avec une carte de la route. Bâle: chez Ch. Aug. Sérini libraire, 1789, 256 p.
- BRIDEL (1818)
Philippe Sirice BRIDEL, *Essai statistique sur le Canton de Vaud*. Nouvelle édition, revue et augmentée. Zurich: Orell Füssli, 1818, 298 p.
- BURGER (1979)
Michel BURGER, «La tradition linguistique vernaculaire en Suisse romande: les patois», dans *Le français hors de France*. Sous la direction de A[bert] Valdmann. Avec la collaboration de R. Chaudenson et G. Manessy. Paris, 1979, pp. 259-269.
- CALVET (1987)
Louis-Jean CALVET, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris: Hachette littératures, 1987, 294 p.
- CRYSTAL (200)
David CRYSTAL, *Language Death*. Cambridge: Cambridge University Press, 2000, X, 198 p.
- DUNETON (1999)
Claude DUNETON, *La mort du français*. Paris: Plon, 1999, 148 p.
- DURAND (1795) I-IV
François Jacques DURAND, *Statistique élémentaire, ou: Essai sur l'état géographique, physique et politique de la Suisse*. Ouvrage consacré à l'instruction de la jeunesse. Lausanne: chez Durand, Ravenel & comp., 1795-1796, 4 vol.
- FURRER (2002) I-II
Norbert FURRER, *Die vierzigsprachige Schweiz: Sprachkontakte und Mehrsprachigkeit in der vorindustriellen Gesellschaft (15.-19. Jahrhundert)*. Zürich: Chronos, 2002, 2 vol.
- FURRER (2004)
Norbert FURRER, «Plus d'uniformité dans la langue des cultes»: la suppression des paroisses allemandes dans le canton de Vaud, 1805-1821, in *Créer un nouveau canton à l'ère des révolutions: Tessin et Vaud dans l'Europe napoléonienne 1798-1815*. Conception et conduite de la publication: Fabrizio PANZERA, Elisabeth SALVI, Danièle TOSATO-RIGO. Bellinzona: Bollettino Storico della Svizzera Italiana, Prahins: *Revue historique vaudoise*, 2004, pp. 261-277.

30 Voir aussi HAGÈGE (1996), pp. 203-212.

31 Voir à ce sujet ILLICH (1981), pp. 37-90.

32 Voir p. ex. HAGÈGE (2000), pp. 9-12 et *passim*, CRYSTAL (2002), NETTLE/ROMAINE (2003).

33 *Guéneu* signifie «ethnie»; *xéét* signifie «sortir». Nous remercions Mlle Ndeye Awa Diedhiou pour ce renseignement.

- FURRER (2007)
Norbert FURRER, «Sospes lucra carpat: Kaspar Stockalpers Umgang mit Sprachen», in *Modelle sprachlichen Zusammenlebens in den autonomen Regionen Südtirol und Aostatal, im Wallis und Graubünden*. Vorträge des 8. internationalen Symposiums zur Geschichte des Alpenraums, Brig, 22./23. September 2006. Brig: Rotten-Verlag, 2007, pp. 23-41.
- FURRER (2009)
Norbert FURRER, «Le pasteur Philippe-Sirice Bridel, le peuple et les patois», in *Acta Histriae*, 17, 2000, pp. 163-184.
- GAUCHAT (1902)
Louis GAUCHAT, «Nos patois romands», dans *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1, 1902, pp. 3-24.
- GAUCHAT (1908)
Louis GAUCHAT, «Langues et patois [de] la Suisse romande», dans *Dictionnaire géographique de la Suisse*. Publié [...] sous la direction de Charles KNAPP, Maurice BOREL et V[ictor] ATTINGER. Neuchâtel: Attinger frères, t. 5, 1908, pp. 259-267.
- GAUCHAT (1909)
[Louis GAUCHAT], «Langue et patois de la Suisse romande», dans *La Suisse: Etude géographique, démographique, politique, économique et historique*. Neuchâtel, [1909], pp. 329-333.
- GAUCHAT (1921)
Louis GAUCHAT, «Patois», dans *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*. Publié sous les auspices de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie par Eugène MOTTAZ. Lausanne, t. 2, 1921, pp. 406-410.
- GAUCHAT / JEANJAQUET (1912-1920) I-II
Louis GAUCHAT & Jules JEANJAQUET, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Neuchâtel: Attinger frères, 1912-1920, 2 vol.
- GRÉGOIRE (1794)
Henri Baptiste GRÉGOIRE, «Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française; Séance du 16 prairial, l'an deuxième de la République une et indivisible [4 juin 1794]; Suivi du décret de la Convention nationale [...]», dans IDEM, *Œuvres [1788-1832]*, Paris: Nendeln, 1977, t. 2, pp. 229-254.
- HAGÈGE (1996)
Claude HAGÈGE, *L'enfant aux deux langues*. Paris: G. Jacob, 1996, 298 p.
- HAGÈGE (2000)
Claude HAGÈGE, *Halte à la mort des langues*. Paris: G. Jacob, 2000, 402 p.
- ILLICH (1981)
Ivan ILLICH, *Le travail fantôme*. Traduit de l'anglais par Maud SISSUNG. Paris: Seuil, 1981, 162 p.
- KNECHT (1985)
Pierre KNECHT, «La Suisse romande», dans *La Suisse aux quatre langues*. Adaptation et traduction de l'allemand sous la direction de Pierre KNECHT et Christian RUBATTEL. Préface de Claude TORRACINTA. Genève, 1985, pp. 125-169.
- MARTYN (1790)
Thomas MARTYN, *Guide du voyageur en Suisse*. Seconde édition, corrigée et augmentée. Lausanne: chez Jean Mourer libraire, 1790, 204 p.
- NETTLE / ROMAINE (2003)
Daniel NETTLE & Suzanne ROMAINE, *Ces langues, ces voix qui s'effacent: Menaces sur les langues du monde*. Traduit de l'anglais par Marion GUIBAULT. Paris: Ed. Autrement (Autrement frontières), 2003, 231 p.
- REY (2006)
Dictionnaire historique de la langue française. Sous la direction d'Alain REY. Paris: Dictionnaire Le Robert (Réimpr. mise à jour / éd. enrichie par Alain REY et Tristant HORDE, 1^{re} éd. 2000), 2006, XVI, 4302 p. (en 3 vol.)
- RUCHAT (1714)
[Abraham RUCHAT, alias] KYPSELER, Gottlieb, *Les délices de la Suisse, une des principales républiques de l'Europe, où l'on peut voir tout ce qu'il y a de plus remarquable dans son pays & dans celui de ses Alliez, qui composent avec elle le louable corps helvétique [...]* par Gottlieb KYPSELER de Munster. A Leide: chez Pierre van der Aa, 1714, [32], 1072 p. (en 4 parties et 2 vol.)



Le maintien du patois vaudois et son actualité

par Pierre Guex et Jean-Louis Chaubert

Éléments actuels de maintien du patois

De quels moyens disposons-nous pour faire connaître notre patrimoine linguistique ?

Comment susciter de l'intérêt pour une langue à ce point minoritaire? Comment recruter de nouveaux adeptes?

Tout d'abord, nous répondons favorablement à toute demande de conférences, d'exposés ou d'entretiens sur notre passé et notre présent linguistiques.

Nous participons en invités à des manifestations locales ou régionales. En 2007, Fête de Lavaux patrimoine de l'Unesco; en 2008, Fête du 11^e centenaire de Dommartin, Foire aux sonnailles de Romainmôtier.

Participations à la journée mondiale du Livre.

Avec «Jorat, souviens-toi» et son musée de «La ferme des Troncs» nous tenons un banc aux marchés de Mézières.

Nous organisons un cours de patois durant l'hiver, à raison d'un après-midi ou d'une soirée toutes les deux semaines, selon les possibilités des participants. (34 inscriptions pour 2008-2009).

Nous publions chaque saison un cahier «Lo Conte» en format A5 réduit, 20 ou 24 pages (142 x 201mm). «Lo Conte» a comme particularité d'être entièrement rédigé en patois (mais il est possible de s'abonner en sus à la traduction en format A4). Le tirage en est fort modeste (100 exemplaires dont 26 patois sans la traduction). «Lo Conte» est destiné à faire connaître des textes anciens du XIX^e et du XX^e siècles parus dans les journaux de l'époque et des textes d'aujourd'hui, soit des articles occasionnels, soit des travaux de concours donnés en feuilleton.

«L'Ami du patois» est la publication des patoisants romands et francoprovençaux, à laquelle nous participons régulièrement

Un certain nombre de travaux paraissent dans le même format, en cahiers légèrement plus épais, mais moins de 100 pages dans une collection «Âi Sansou-nè», «Aux sansonnets».

En vente aux marchés, des feuilles A4 comportant au recto un texte patois et au verso la traduction française. Cela sous un titre pompeux: «Les éditions bilingues du Grand-Jorat».

Et notre dernier-né, le site Internet:
<http://www.patoisvaudois.ch> ■

Pierre Guex, président de l'Association vaudoise des Amis du Patois.

Dans cet effort de maintien de notre patois vaudois, il est bon de souligner que nos associations de patoisants ont créé un petit chœur mixte pour chanter en patois. C'est une manière de le maintenir vivant.

Pour ce faire, des patoisants chevronnés ont écrit ou traduit en patois les paroles d'une cinquantaine de chants populaires.

A cette activité chorale s'ajoutent les cours de patois donnés depuis plusieurs décennies à toutes les personnes qui s'intéressent au patois, et la bonne fréquentation de ces cours témoigne d'un regain d'intérêt pour notre vieux parler. Une émulation est encore donnée par des concours littéraires annuels où des fervents patoisants peuvent faire valoir leurs connaissances. C'est à l'occasion de ces concours que sont désignés à titre honorifique les «mainteneurs du patois». ■

Jean-Louis Chaubert, membre de l'Association vaudoise des Amis du Patois.



L'AGACE

ne tzanté ni ne seblié, mé le dévezé.

Papai que s'enpriméret en Allio, qand poret.

Un jeune botaniste, M. H. Pittier, a bien voulu nous remettre le travail suivant en comprenant les noms, en patois de Bex, d'un certain nombre de plantes. Notre but étant de rendre ce tableau le plus complet possible, soit en ajoutant les noms en patois d'autres localités, soit en en augmentant le nombre, nous prions toutes les personnes qui pourraient le compléter de bien vouloir nous adresser les observations, remarques et adjonctions offrant quelques intérêt.

Noms patois	Noms latins	Noms français	Noms patois	Noms latins	Noms français
Agreblai	<i>Ilex aquifolium</i>	Houx commun	Couverda	<i>Cucurbita maxima</i>	Courge majeure
Arabrotzes	<i>Vaccinium Myrtillus</i>	Airelle myrtille	Dagua	<i>Silene inflata</i>	Silène enflé
Ampoues	<i>Rubus idaeus</i>	Ronce fraumoisier	Daila	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin des forêts
Arfin	<i>Saxifraga aizoon</i>	Saxifrage. Aizoon	Der	<i>Campanula</i> (le genre)	Campanula (le genre)
Arôle	<i>Pinus combra</i>	Pin Alvier	Derez	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre
Avèna	<i>Avena</i> (le genre)	Avoine (le genre)	Dravnses	<i>Tussilago alba</i>	Tussilage blanc
Avau	<i>Salix vitellina</i>	Saule jaune	Dsota	<i>Beta vulgaris</i>	Lette commune
Ayer	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Droutses, Daan- fanna	<i>Gentiana</i> (le genre)	Gentiane (le genre)
Barrellions	<i>Primula auricula</i>	Primevère auricale	Dsermandri	<i>Veronica Chamaedrys</i>	Véronique German- drée
" dé Scex	" <i>viscosa</i>	" visqueuse	Dsenavre	<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun
Bélossi	<i>Prunus spinosa</i>	Prunier épineux	Eparde	<i>Geranium rober- tium</i>	Géranium Herbe à Robert
Bernabou	<i>Tragopogon pra- tensis</i>	Salsifis des prés	Epéna naira	<i>Prunus spinosa</i>	Prunier épineux
Berbolatses	<i>Heraclium</i>	Berce Brancursaine	Epenatsea	<i>Spinacia oleracea</i>	Epinard cornu et inerna
Biolai	<i>Petula alba</i>	Bouleau blanc	Esparcetta	<i>Hedysarum Ono- brychis</i>	Esparcette commune
Billia	<i>Triticum</i> (le genre)	(le genre blé)	Eutenetta	<i>Euphrasia officinalis</i>	Euphrase officinale
Biolombard	<i>Zea mais</i>	Maïs	Etselletta	<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante
Ellesseuai	<i>Pyrus communis</i>	Poirier commun	Eulagnai	<i>Corylus avellana</i>	Coudrier noisetier
Bouai	<i>Buxus sempervirens</i>	Buis toujours vert	Faintièna	<i>Cuscuta europaea</i>	Cuscute d'Europe
Bouratse	<i>Borrago officinalis</i>	Bourrache officinale	Fava	<i>Vicia Faba</i>	Vesce, Fève
Bou blano	<i>Lonicera nigra</i>	Chèvrefeuille noir	Feu	<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun
Bou carra	<i>Evonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	Fromein	<i>Triticum</i> (le genre)	Blé (le genre)
Bou dzenti	<i>Daphne mezereum</i>	Daphné Bois-gentil	Frano	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé
Botiet à crapaud	<i>Caltha palustris</i>	Populage de marais	Ganguelin	<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée
Bouehomo	<i>Verbascum thapsus</i>	Molène bouillon blanc	Gaira	<i>Imperatoria ostru- thium</i>	Pencédans Impé- toire
Boutavan	<i>Centaurea amara</i>	Centaurée amère	Gotreuse	<i>Leucojum vernum</i>	Nivéole printanière
Brenlettés	<i>Allium Schoenopra- sum</i>	Ail Civette	Gratta-tin	<i>Rosa canina</i>	Rosier commun
Brasa	<i>Galeopsis Tetrabit</i>	Galéopsis Tétrahit	Grahienai	<i>Cerasus Duracina</i>	Cerisier Duracino
Campanna	<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie commune	Grosallai	<i>Ribes grossularia</i>	Groseller commun
Cartapudze	<i>Euphorbia Lathyris</i>	Euphorbe Epurge	Griffa dé tsa	<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllido vulné- raire
Cavona tza	<i>Achillea millefolium</i>	Achillée Millefeuille	Griottai	<i>Cerasus caproniana</i>	Cerisier Griottier
Cerigt, ceraisi	<i>Cerasus</i> (le genre)	Cerisier (le genre)	Groain	<i>Heraclium Sphondy- licum</i>	Berce Branursino
Coille dé preira	<i>Arum maculatum</i>	Arum pied de veau	Grassetta	<i>Parnassia palustris</i>	Parnassie des marais
Corniolei	<i>Cornus mascula</i>	Cornouiller mâle.	Herba à l'épècia	<i>Parietaria officinalis</i>	Pariétaire officinale
Cotins	<i>Primula vora offic- nalis</i>	Primevère printa- nière	Herba à tsanna	<i>Zanichellia palustris</i>	Zanichelliedes marais
Crinson	<i>Sisymbrium nastur- ium</i>	Crosson de fontaine			

«L'Agace, journal écrit entièrement en patois, [...] a paru à Aigle comme supplément au *Messageur des Alpes*, de 1868 à 1890.»

Louis GAUCHAT, dans MOTTAZ E. *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, article «patois», t. 2, Lausanne: Rouge, 1921, p. 409.

Les écrivains romands et le patois: les traces d'une authenticité perdue

par Daniel Maggetti

Un objet à classer et à étudier

A la fin du XVIII^e siècle déjà, le sort des patois romands est scellé. Bannis de l'école, demeurés vivants uniquement dans quelques régions écartées, privés de relais institutionnels, ce sont alors déjà des survivants; le XIX^e siècle verra leur déclin s'accélérer. Leur transformation en objets d'étude, collectés, décrits, classés, à mesure que les sciences du langage se développent, n'a pas d'incidence sur l'usage: les patois sont déjà assimilés à des manifestations du passé, ce sont des restes investis affectivement, mais dont l'emploi est définitivement non légitime. L'étude des dialectes n'est pas destinée à permettre leur éventuelle utilisation littéraire, si ce n'est dans des limites très précises; bien plutôt, elle est le moyen d'augmenter ses compétences dans d'autres domaines – en particulier, elle doit permettre aux Romands de «purifier» leur expression, de la rendre plus conforme à la norme du «bon français». Au-delà des enjeux ethnographiques, ces idiomes, non considérés comme des langues à part entière, sont abordés sous l'angle du français: il faut étudier les rapports et les filiations des dialectes avec la langue «standard», codifiée, dans le but avoué d'éliminer les différences et les écarts qui subsistent dans l'écrit.

Dès lors, les textes «contaminés» par le patois sont en général sévèrement condamnés. Au XIX^e siècle, toutefois, on prête encore attention à telle ou telle composition dialectale: en marge des glossaires, d'où disparaissent peu à peu les étymologies fantaisistes et les rêveries celtiques des années 1810-1830¹, on trouve des morceaux «littéraires». Le *Nouveau glossaire genevois* de Jean Humbert comprend trois pièces burlesques²; en 1855, Jacques-Louis Moratel publie une série de brochures, la *Bibliothèque romane de la Suisse*, «recueil de morceaux écrits en langue romane de la Suisse occidentale». De même, lorsqu'il édite en 1866 le *Glossaire du patois de la Suisse romande* préparé avant sa mort par le Doyen Bridel, «à la requête de la Société celtique de France»³, Louis Favrat y place une série de textes divers. On veut par là⁴ conserver les tentatives faites par le passé d'écrire en patois, qu'il s'agisse du fruit de l'inspiration autochtone ori-

ginale («Le ranz des vaches», évidemment, est à l'honneur), ou de traductions⁵.

Un cadavre encore chaud ?

Si on lit Moratel ou Favrat⁶, la bataille semble perdue avant d'avoir été livrée. Mais le statut du patois a beau être fixé, son emploi se prolonge néanmoins; entre la *doxa* et la réalité, un écart subsiste. La pratique écrite est encore relativement fréquente au début des années 1840, lorsque Benjamin Corbaz donne des cahiers intitulés *Recueil de morceaux choisis en vers et en prose, en patois*. Dans la huitième de ces brochures, voilà par exemple *Le Conte des chevriers*, composé peu auparavant par Louis Bornet, l'un des rédacteurs de la première *Emulation* de Fribourg. Le poème est repris dans la *Bibliothèque romane* de Moratel, avec une présentation éloquente et remplie d'espoir:

1 On en trouve des traces par exemple dans le premier *Glossaire genevois ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec ses principales locutions défectueuses en usage dans cette ville*, Genève: Marc Sestlé, 1820, 198 p. et Genève, Paris: Barbezat et Delarue, 1827, 358 p., œuvre d'Aimé-Jean GAUDY-LEFORT, qui a connu deux éditions, en 1820 et en 1827; mais le *Glossaire* du Doyen Bridel, plus tardif, est lui aussi truffé d'étymologies celtiques et grecques aussi ingénieuses qu'improbables.

2 Jean HUMBERT, *Nouveau glossaire genevois*, Genève: Jullien, 1852, 2 vol.

3 *Glossaire du patois de la Suisse romande*, par le Doyen BRIDEL, avec un appendice, le tout recueilli et annoté par Louis FAVRAT, Lausanne: Bridel, 1866; la phrase citée est tirée de l'«Introduction», p. V.

4 Citons encore l'*Introduction à l'étude des dialectes du pays romand* par Cyprien AYER (Neuchâtel: chez les principaux libraires, 1878, 37 p.), qui se veut surtout une contribution montrant que le patois est un objet d'étude digne de ce nom, et qui s'achève aussi par quelques morceaux commentés.

5 La *Bibliothèque romane de la Suisse ou Recueil de morceaux écrits en langue romane de la Suisse occidentale, accompagnés d'une traduction littérale, munis de notes grammaticales et bibliographies*, Lausanne: Impr. J. S. Blanchard aîné, 1855, 188 p. de Moratel débute-t-elle par les essais (imprimés en 1788) d'un avocat d'Arconciel nommé Python, dont l'ambition était de traduire en patois les *Bucoliques* de Virgile, alors que Favrat aligne «une série de traductions de la parabole de l'Enfant prodige».

6 «Au reste, nos patois seront bientôt de l'histoire: ils se modifient et s'altèrent de plus en plus sous l'influence du français qui envahit peu à peu les campagnes» (*Glossaire du patois romand*, «Introduction», par Louis FAVRAT, *op. cit.*, p. VI). Le recours à la métaphore de l'invasion traduit à la fois l'attachement de Favrat au langage local, et son impuissance face à l'affirmation du français.

«Et pourquoi ne ferait-on pas des vers en roman gruyérien? Pourquoi un poète de Gruyère ne pourrait-il pas faire de son roman ce que le fameux Jasmin a fait du roman d'Agen? Demandez plutôt à Mr. Juste OLIVIER, bon juge dans la matière, puisqu'il est poète et qu'il connaît à fond notre roman. [...] Sous plusieurs rapports le roman fournira des vers plus beaux que le français [...]. Nous ne pouvons être compris que par les personnes à qui notre roman est familier [...]. Aussi aurons-nous fait sourire de pitié les puristes, qui, ne connaissant le roman que de loin, le nomment hardiment un *baragoin* [sic]. Mais une grimace n'est pas une raison.»⁷

Moratel et ses acolytes, patriotes fervents et fidèles à la tradition, ne se soucient pas des enjeux que les «puristes» lient à la compétence dans l'usage du français: selon eux, le patois garantit une «vérité» indigène, et permet de mieux s'adresser au public local. Pour Juste Olivier et pour Alexandre Daguet aussi, le patois est envisageable comme une langue de composition littéraire – mais à condition qu'il n'ait pas d'effets «néfastes» sur la maîtrise du français. La conviction de Moratel continuera d'être partagée par quelques littérateurs et chansonniers, de plus en plus marginalisés; au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, c'est surtout Louis Favrat qui va incarner cette tendance. Collaborateur assidu du *Conteur vaudois*, il a notamment signé une *Histoire de GUYAUME TÉ* (lisez Guillaume Tell). Significativement, ce n'est qu'après sa mort que ses textes – en français et en patois –, dispersés dans des périodiques, sont réunis en volume⁸: la préface paternaliste de Philippe Godet insiste sur l'intérêt strictement historique et scientifique de ces pages⁹, et ne dissimule pas une hiérarchie des valeurs (le français en haut, le patois en bas) reconnue par Favrat lui-même¹⁰.

C'est autour des années 1840 essentiellement que la Suisse française présente «les ambitions (abandonnées en France) et les moyens d'une grande écriture moderne du franco-provençal»¹¹. Mais, comme le souligne René Merle, l'autocensure linguistique helvétique, accentuée par l'effet de frontière, est à ce point forte que «ce qui aurait pu être entreprise d'importance européenne est vite confiné dans les délices de la convivialité patoise», dans la sphère des plaisirs privés, tels ceux que Godet évoque en parlant des soirées organisées chez Eugène Rambert, au cours desquelles Favrat récitait «quelque fable en patois qui mettait en gaîté l'auditoire»¹².

Une ambiguïté révélatrice

Adeptes de cette autocensure, les écrivains en vue, les professeurs et les critiques de Suisse française ne misent donc pas sur la littérature «romane»; ils ne s'en débarrassent pas pour autant d'un revers de la main. Les potentialités identitaires de la culture orale et du dialecte n'échappent à personne. Ce n'est pas sans ambiguïtés que les auteurs romands, dans la quête d'indépendance qui les porte à rivaliser avec les Français, renoncent au patois; et aucun d'entre eux n'est catégorique à ce sujet. Juste Olivier critique l'«essai malheureux»¹³ de Python, mais se montre amateur de la langue paysanne, qu'il connaît et parfois regrette, par exemple dans *Le Canton de Vaud*¹⁴. Quant à Rambert, il juge excessif l'emploi du patois que fait Alfred Ceresole dans ses *Scènes vaudoises*¹⁵, mais d'un autre côté, il place en appendice de ses *Récits et croquis* deux chansons en patois du juge de

7 MORATEL, *Bibliothèque romane de la Suisse*, op. cit., p. 156.

8 LOUIS FAVRAT, *Mélanges vaudois (français et patois)*, Lausanne: Payot, 1894, 294 p.

9 «A ses simples et franches inspirations, il fallait ce langage naïvement pittoresque. Tel agreste virtuose fera merveille sur l'accordéon, qui ne serait qu'un pianiste banal. [...] [S]es écrits en patois sont autant de monuments précieux de cette langue, presque disparue, dont les philologues s'appliquent aujourd'hui à fixer la grammaire et à étudier les dialectes» («Préface», *Ibid.*, pp. XXI-XXII). Favrat lui-même espérait, en publiant le *Glossaire* de Bridel, «ranimer[r] chez nous l'étude un peu languissante des patois» («Introduction», op. cit., p. XIII).

10 «Un patois est une langue demeurée inculte, restée, pour ainsi dire, à l'état de nature; c'est un idiome attardé, à côté d'une langue qui s'est perfectionnée, enrichie, polie et qui est devenue littéraire et classique.» C'est ainsi que débute un texte de Favrat intitulé «Quelques mots sur les patois de la Suisse française», *Ibid.*, p. 169.

11 Cette citation, ainsi que celles qui suivent, est extraite de l'essai de René Merle *Une naissance suspendue. L'écriture des «patois»*. Genève, Fribourg, Pays de Vaud, Savoie de la pré-Révolution au Romantisme, La Seyne: S.E.H.T.D., 1991, p. 107.

12 Philippe Godet, «Préface», in Louis FAVRAT, *Mélanges vaudois*, op. cit., p. V.

13 MERLE, *Une naissance suspendue*, op. cit., p. VI. Sur Python, voir ci-dessus, note 5.

14 Remontant au *Canton de Vaud*, Pierre KOHLER décèle chez Olivier le regret «que le patois ne fût pas devenu la langue littéraire de son pays». Il commente ainsi ce «sentiment [...] empreint de nostalgie», surgi à un moment (on est en 1837) où «il était déjà trop tard»: «Olivier reconnaissait avec mélancolie le recul graduel de l'idiome des ancêtres; il présentait que son vœu de conserver le dialecte comme langue secondaire n'était qu'un désir platonique. Il affirme cependant que le langage romand, "quand il sera mort, se perpétuera chez nous par les profondes semences qu'il a jetées"» («Le rôle intellectuel de la Suisse française», dans *Lettres de France. Périodes et problèmes*, Lausanne: Payot, 1943, p. 183, note).

15 «Un conteur vaudois, M. Alfred Ceresole», dans *Gazette de Lausanne*, 12-14 août 1884; texte repris dans le volume posthume de *Mélanges*, Lausanne: Rouge, 1890.

paix de Montreux Visinand; un vers d'une d'elles, «Le chevrier de Veytaux», est cité dans *Le Chevrier de Praz-de-Fort*. L'auteur a expliqué ainsi sa position:

«Du patois, je voudrais tout sauver, je voudrais sauver le patois en bloc, dans sa forme la plus pure, la plus spécifique. Mais, pour ce parler hybride, qui n'est qu'un patois francisé, si jamais il s'en va, tant mieux. Tant mieux si nos enfants apprennent à articuler les mots qu'ils prononcent; tant mieux s'ils apprennent à mettre l'accent à sa place; tant mieux s'ils apprennent à employer le mot propre et à s'exprimer d'une manière correcte et précise; tant mieux s'ils se dépouillent des mauvaises habitudes que leur ont données leurs pères: locutions vicieuses, solécismes grossiers, provincialismes sans grâce; tant mieux s'ils secouent le fatal amour de l'à peu près et s'ils en viennent une fois à parler net, vite et bien. Que ces vœux s'accomplissent, et la capacité intellectuelle de notre peuple n'en sera point diminuée.»¹⁶

Pour Rambert, comme pour nombre de ses confrères, il y aurait un «bon» et un «mauvais» dialecte – ou, pour le dire avec Virgile Rossel¹⁷, il y a un «patois» et un «parler», et il ne faut pas les confondre. Le premier, c'est la langue savoureuse des ancêtres, l'idiome originel, le langage naturel; il est trop tard pour le sauver, par conséquent on le pleure. Le second, c'est un français vicié par le patois (ou vice-versa): s'il conserve des vocables dignes d'intérêt, il ne peut être défendu sur le plan grammatical et syntaxique et, sa source étant polluée, il n'a même pas pour lui les avantages de l'ancienneté. Comme le français s'est désormais incontestablement imposé, il est indispensable de s'opposer à cette manière bâtarde de s'exprimer. La position de Rambert permet de faire du patois un objet fortement connoté du point de vue identitaire: il exprimerait la conscience et la vie locale d'une communauté préservée et idéalisée, d'une Arcadie mythique mais déjà perdue. Le dialecte n'a que la légitimité que lui confère la nostalgie. Quant au «parler», le progrès, les contacts avec l'extérieur, l'imposition progressive du français l'ont perverti. En filigrane, le discours helvétiste qui valorise l'isolement sous les espèces de la pureté et de la virginité s'applique à la langue aussi. Mais le combat des écrivains romands est à la fin du XIX^e siècle celui de l'amélioration de l'expression française¹⁸. Le pragmatisme de Charles Cornaz-Vulliet exprime au plus près les conséquences à tirer de cette situation:

«Il peut donc être intéressant, sous le point de vue historique, d'approfondir ces sortes de questions.

Mais écrire en patois, c'est peine perdue. On écrit pour être lu, parce qu'on croit avoir quelque chose d'utile ou d'agréable à dire [...]; mais qui lira les choses qu'on a mille peines à déchiffrer? Puisqu'aujourd'hui, nous parlons de la langue française, c'est la langue française que nous devons étudier et celle dans laquelle il faut écrire, sous peine de n'être compris de personne. Nous avons déjà assez de peine, nous autres Suisses, de nous débarrasser de tous nos idiotismes, de nos germanismes, sans ajouter à la confusion par un mélange de patois. Tous les peuples ont leur patois; parce que partout il y a malheureusement une grande masse de population rude et inculte.»¹⁹

L'explication se veut objective: le choix du français est plus raisonnable sur le plan de la communication, puisque les patois ne permettent qu'un échange minimal, au sein d'un groupe restreint, et autour de certains sujets, vu la pauvreté de leur lexique. Mais la disqualification qui les frappe est en fait d'un autre ordre: l'allusion aux populations «rudes et incultes» révèle la vigueur des jugements de valeur incorporés, c'est-à-dire la rigidité de la hiérarchie qui régit un marché linguistique francophone unifié autour d'une norme unique. Suivant cette logique, l'écriture des idiomes locaux est confinée en marge du champ littéraire, en dehors de centres légitimes: c'est ainsi dans le canton de Fribourg que, au fil des années 1890, le peintre Joseph Reichlen publie sa revue *La Gruyère illustrée*, dans laquelle il se bat pour revaloriser le patois.

Revendiquer le «parler»: des régionalistes à Ramuz

Devenu un objet investi tour à tour par les savants et par les cercles folklorisants, le patois ne saurait plus être revendiqué, dès la fin du XIX^e siècle, comme une langue «parallèle» à part entière, à laquelle un écrivain pourrait recourir pour écrire, ainsi que cela se voit dans d'autres aires linguistiques, par exemple en Italie. En revanche, la puissance expressive de ce langage enraciné est souvent exploitée sur un autre mode. Suivant une manière de procéder que les écoles régionalistes ont contribué à répandre, et dont

16 Cité par ROSSEL dans *Eugène Rambert*, Lausanne: Payot, 1917, p. 570.

17 *Ibid.*, pp. 570-571.

18 Rappelons à ce propos la floraison de brochures destinées à «purifier» l'usage du français, à l'exemple de celle, fameuse, de Monsieur Plud'hun (Louis Wuarin), *Parlons français*.

19 Charles CORNAZ-VULLIET, *En pays fribourgeois*, Fribourg: Librairie de l'Université, s.d. [vers 1892], p. 309. A remarquer que cette attitude est partagée par les auteurs des provinces françaises et par les écrivains belges de l'époque, ainsi que l'attestent par exemple les *Souvenirs* de Camille-Lemonnier.

un Rodolphe Töpffer se faisait déjà le chantre dans les années 1840, nombre de romanciers romands parsèment leurs récits de vocables et d'expressions empruntés au dialecte – en obéissant cependant à des règles bien précises. Ces incursions ne touchent que le discours direct des personnages, donc les dialogues, et leur nature hétérodoxe est signalée typographiquement par l'italique, puis marquée par des notes de bas de page proposant une traduction «en bon français» de ces licences stylistiques. Le message est double: d'une part, il faut prouver sa maîtrise dans l'écriture de la langue «correcte», et donc son statut d'auteur légitime; d'autre part, par la dérogation, profiter des potentialités expressives du dialecte, qui apporte une touche de couleur locale et d'authenticité, mais incarne aussi la force d'un lien identitaire réactivé à travers ces traces d'une histoire certes révolue, mais encore efficace, dans un espace plus imaginaire que réellement social.

Cette permanence très orchestrée, présente chez nombre d'auteurs à large diffusion, d'Urbain Olivier à T. Combe ou à Louis Favre, ne met aucunement en péril, on le voit, le rapport hiérarchique entre la langue normée et le parler « survivant », qui se trouve peu à peu relégué au chapitre des curiosités. Du reste, la perte de compétence dans l'usage du patois fait que, progressivement, la distinction entre « bon » et « mauvais » dialecte, telle que l'établissaient encore Rambert ou Rossel, s'estompe, au profit d'une langue « populaire » mélangée, à savoir d'un français régional où les emprunts au patois côtoient les germanismes et les archaïsmes. Ce registre-là est notamment celui de la vaudoiserie, dans laquelle l'incorrection est surtout source de comique: Louis Monnet ou Gorgibus (Georges Pfeiffer), entre autres, voire Benjamin Vallotton, le mettent à contribution pour camper des personnages caricaturaux dont la tradition va se poursuivre jusque tard dans le XX^e siècle, dans certaines publications ou encore sur les ondes de la radio. La relation ludique apparaît comme l'envers valorisé du peu de considération que l'on accorde à un mode d'expression dont les idiotismes et les écarts sont assimilés à un manque d'instruction, et par là plus ou moins indirectement stigmatisés.

Le rapport à ce « parler » problématique est complètement renversé dans le cas de Ramuz, qui l'utilise pour revendiquer les particularités d'un style personnel que les puristes ont volontiers taxé de « mal écrire ». L'auteur d'*Aline* lie sa remise en question de la pertinence de l'emploi du « français standard », dont il dénonce le caractère arbitraire parce qu'abstrait, à la

redécouverte des racines d'une langue qui serait propre au Pays de Vaud, et qui en véhiculerait la nature profonde justement à travers cette « contamination » du français contre laquelle ses prédécesseurs vitupéraient:

« [Le Pays de Vaud] a longuement parlé son patois [...]; puis, sous l'influence de l'école, comme beaucoup d'autres provinces, il l'a peu à peu abandonné, mais sans perdre son accent, de sorte qu'il parle avec l'accent vaudois un certain français redevenu très authentiquement vaudois quand même; plein de tournures, plein de mots à lui, et bien entendu par rapport au français de l'école "plein de fautes". [...] Nous avons ici deux langues: une qui passait pour "la bonne", mais dont nous nous servions mal parce qu'elle n'était pas à nous, l'autre qui était soi-disant pleine de fautes, mais dont nous nous servions bien parce qu'elle était à nous. Or, l'émotion que je ressens, je la dois aux choses d'ici... [...] J'ai écrit une langue qui n'était pas écrite (pas encore). J'insiste sur ce point que je ne l'ai fait que par amour du vrai, par goût profond de l'authentique [...], – j'ajoute, par fidélité. »²⁰

Seule cette langue-là – vivante, car pratiquée quotidiennement et dans un contexte donné – a donc paru apte à Ramuz à exprimer ses impressions et ses sentiments, parce qu'elle lui appartient et lui correspond. En procédant de la sorte, l'écrivain a réagi à la domination linguistique pesant sur la région périphérique dont il est issu, et a réussi à créer un style personnel, reflétant sa vision du monde et de la société auxquelles il appartient.

La trace impalpable

Mais la manière de faire de Ramuz ne coïncide en rien, chez lui, avec un « retour » du patois. Celui-ci est très peu utilisé dans ses textes, qui n'en retiennent des termes qu'exceptionnellement. Comme on le voit par les propos auto-justificatifs cités ci-dessus, c'est en tant que trace presque impalpable, ou du moins impossible à décèler sur le plan lexical, que le patois continue d'être présent dans la langue de ses compatriotes, selon Ramuz: il est devenu inflexion, rythme, accent. Preuve, si besoin en était, que la composante dialectale en tant que réalité concrète et tangible a disparu de la société vaudoise ? Depuis Ramuz, en tout cas, le dialecte est devenu, dans les textes d'auteur, chose rarissime; si Catherine Colomb, dans les années 1960, y puise encore, les écrivains de la génération suivante semblent avoir définitivement tourné



cette page-là, et ne plus s'y référer de manière consciente ou volontaire. En revanche, si l'on suit l'analyse ramuzienne, le patois demeurerait parmi nous, mais autrement: comme une ombre portée, comme un esprit flottant sur l'expression et l'oralité d'ici, la travaillant de l'intérieur et à son insu. Ces empreintes labiles, ces restes à tel point pulvérisés que nous ne saurions les isoler pour les mettre en évi-

dence, qui nous dira s'ils constituent toujours, en ce début de XXI^e siècle, une sorte d' «âme cachée» de la langue des Vaudois ? ■

Daniel Maggetti, professeur, directeur du Centre de recherche sur les lettres romandes, Université de Lausanne.



«La 6^e Fête de patoisants romands. Garder intactes les richesses du patrimoine» (24 heures, 30 août 1977, p. 21).

Depuis 1954, un concours romand des textes en patois est organisé (la première fois, à Radio Lausanne). Il fut répété en 1956 (Fête des patoisants romands, à Bulle), 1961 (Vevey), 1965 (Saint-Ursanne), 1969 (Savièse), 1973 (Treyvaux) et en 1977 (Mézières).

Voici le compte rendu de celui de 1977: «Le concours connut un grand succès de participation et de qualité. Lors de la distribution des prix, sous la présidence de M. Erenst Schülé, Crans-Montana, il y fut fait mention que 96 travaux furent présentés et que 90 prix cantonaux et régionaux furent distribués dont une trentaine pour le seul groupement du Valais.

Pour le canton de Vaud, président Jules Reymond, Denges, voici le palmarès:

Prose: 1. Mme Marie-Louis Goumaz, Puidoux; 2. M. Michel Porret, Saubraz; 3. Frédéric Rouge, Forel-Lavaux; 4. M. Jules Décosterd, Renens; 5. M. Henri Turel-Anex, Huémoz sur Ollon.

Théâtre: 1. M. Philippe Michel, Vevey.

Documents: 1. M. Frédéric Duboux, Prilly.»

Les personnalités du patois vaudois

par Brigitte Steudler

◆ BADOUX René (1898-1967)

Né en 1898, René Badoux ou Fréderi dè la Réesse, instituteur à Lovatens où il fait toute sa carrière, est l'auteur de plusieurs textes rédigés en patois dont l'un, *Histoire d'ôna véva et dè sè quatre felhie* est récompensé par le Prix Kissling en juillet 1959.

Il décède à Lovatens en 1967. Son neveu Pierre Badoux lui rend hommage dans *Histoire d'une veuve et de ses quatre filles*, publié au printemps 2002.

◆ BERTRAND Jean Elie (1713-1797)



Né le 17 mai 1713 à Orbe, Elie Bertrand vient d'une famille huguenote originaire de Nyons en Dauphiné, réfugiée en Suisse en 1684, bourgeoise d'Orbe en 1699 et d'Yverdon en 1711. Il fait ses études de théologie à Lausanne, Genève et Leyde (1731-1738). Consacré à Lausanne en 1740, il est pasteur à Ballaigues et Orbe (1740-1744), puis il entre au service de l'Eglise française de Berne comme diacre puis comme pasteur (1744-1765). Conseiller personnel du roi Stanislas-Auguste Poniatowski de Pologne en 1765, il dirige le Département de l'industrie, de l'agriculture et des sciences naturelles à Varsovie (1765-1766). Il est agrégé à la noblesse polonaise en 1768. En 1767, il revient s'établir à Champagne près d'Yverdon, fonde la bibliothèque et la Société économique de cette ville et se consacre à l'étude des sciences. Son cabinet d'histoire naturelle est à l'origine du musée d'Yverdon. Il correspond avec Voltaire, Albert de Haller et Linné, est

secrétaire romand de la Société économique de Berne et membre des académies de Berlin, Göttingen, Leipzig, Bâle, Stockholm, Munich, Lyon et Florence. Outre des traités de théologie, des sermons, le *Recueil des ordonnances ecclésiastiques pour le Pays de Vaud* (1758), il publie de nombreux ouvrages qui attestent la variété et l'étendue de ses recherches en philosophie, linguistique, histoire naturelle, sismologie et hydrographie. En 1758, Elie Bertrand, publie une étude de 70 pages intitulée *Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du Pays de Vaud* où il essaye de rechercher les sources du parler des Vaudois. Par cet essai, il devient l'un des premiers écrivains «patoisants» du canton de Vaud. Il décède le 23 août 1797 à Yverdon.

◆ BOSSARD Maurice (* 1922)



© Editions Cabédita, Yens-sur-Morges

Né le 6 novembre 1922 à Lausanne, Maurice Bossard, après des études de lettres à l'Université de cette ville, est assistant puis rédacteur au *Französisches etymologisches Wörterbuch* du professeur Walter von Wartburg à Bâle, de 1945 à 1956. Il devient ensuite maître-assistant dès 1970 et professeur associé d'histoire de la langue de 1978 à 1988 à l'Université de Lausanne. Auteur de publications historiques et littéraires, Maurice Bossard est également fondateur et rédacteur du mensuel *Le Chailléran*. En 1990, auteur de *Vie et mystère des mots, le parler romand*, Maurice Bossard rédige avec Jules Reymond *Le patois vaudois*, grammaire et vocabulaire, 1^{re} édition (1979) et avec Jean-Pierre Chavan, *Nos lieux-dits, toponymie romande* (1990).

◆ BRIDEL Philippe-Sirice (1757-1845)



© Musée botanique cantonal, Lausanne

Né le 20 novembre 1757 à Begnins, Philippe-Sirice Bridel, connu sous le nom de Doyen Bridel, fait des études de théologie à l'Académie de Lausanne. Il est consacré en 1781, suffragant à Prilly, pasteur de l'Eglise française de Bâle de 1786 à 1796, puis de Château-d'Œx (jusqu'en 1805) et enfin de Montreux (jusqu'à son décès). Ses intérêts le portent vers le folklore, les traditions populaires, la géographie régionale, les sciences naturelles et la démographie notamment à la suite du recensement de 1798.

Théoricien de l'helvétisme littéraire, Philippe-Sirice Bridel est l'auteur de nombreuses œuvres littéraires en prose et en vers qu'il a pour la plupart rassemblées dans les *Etrennes helvétiques*, almanach qu'il publie à partir de 1783 et qu'il remanie à maintes reprises jusqu'à la parution du *Conservateur suisse* en treize volumes (1813-1831).

Fondateur de la Société d'histoire de la Suisse romande, Philippe-Sirice Bridel est l'un des rares membres romands de la Société helvétique. Parmi les nombreuses études qu'il publie figure un *Glossaire du patois de la Suisse romande* (1866). Il décède le 20 mai 1845 à Montreux.

◆ BURNET Paul (1904-1994)

Né en 1904 à Luins, Paul Burnet est instituteur puis archiviste patoisant, conservateur dès 1960 des Archives sonores à la Maison de la Radio, responsable des émissions patoises de 1970 à 1977. Président de l'Association vaudoise des amis du patois de 1972 à 1976, puis président du Conseil des patoisants romands dès 1976, Paul Burnet est également auteur de publications sur le patois.

Président d'honneur de la Société d'histoire de La Côte, fondée en 1972 sur son initiative, Paul Burnet décède à Echichens en 1994¹.

◆ CÉRÉSOLE Alfred (1842-1915)



Originaire de Vevey, Alfred Cérésolle est né le 17 mars 1842 à Friedrichsdorf (Allemagne). Fils de pasteur et frère de Paul Cérésolle qui fut président de la Confédération, Alfred Cérésolle suit des études de théologie à Lausanne (Eglise nationale). Il est consacré en 1866.

Suffragant à Oron et à Begnins, il est ensuite pasteur à Ormont-Dessus de 1867 à 1871, à Vevey de 1871 à 1890, puis, de 1891 à 1905, à Saint-Légier-La Chiésaz où il crée le Cercle ouvrier et une crèche. Il est également secrétaire du conseiller fédéral Constant Fornerod lors de l'occupation de Genève en 1864 et président central, membre honoraire puis ruban d'honneur de la Société de Belles-Lettres (1864-1865).

Alfred Cérésolle participe à la fondation de la revue littéraire *Au Foyer romand*. Son œuvre touche aux traditions populaires et au parler vaudois. Son conte, *Scènes vaudoises*, *Journal de Jean-Louis* (1884), popularise un personnage type du pays de Vaud. Il est aussi l'auteur de guides sur Montreux et sa région, largement diffusés en Europe et en Amérique. Il recueille dans ses *Légendes des Alpes vaudoises* (1885), illustrées par le peintre Eugène Burnand, les récits fantastiques de nos montagnards. C'est également lui qui a créé, dans ses *Scènes vaudoises* (1892), le personnage du paysan-vigneron vaudois observé et dessiné sur le vif. Dans ses ouvrages et dans ses nombreux guides touristiques, il cherche à décrire les beautés pittoresques et les mœurs du pays romand.

Alfred Cérésolle meurt le 14 janvier 1915 à St-Légier. Un monument lui rendant hommage est édifié en 1919, sur la terrasse de Saint-Martin à Vevey.

◆ CHAMBAZ Octave

Vivant à Ovray, Octave Chambaz publie dans la série *Le Conteur vaudois* de 1916 de nombreuses communications relatives à toutes les parties du canton de Vaud.

¹ «Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

¹ Voir fonds d'archives aux Archives de la Ville de Lausanne, P 219 et infra p. 107.

◆ CHAPPUIS Maurice (1899-1963)

Né en 1899, Maurice Chappuis passe toute sa vie à Carrouge où il est paysan et garde-forestier. Quand en 1953, l'Association vaudoise des amis du patois est constituée, il en devient le vice-président. Dès le début, il fait partie du jury chargé de juger les travaux présentés pour le concours Kissling. Il fonctionne, à maintes reprises, comme membre du jury dans les concours de patois organisés par la Fédération des patoisants romands. Diseur patoisant plutôt qu'écrivain, Maurice Chappuis participe à de nombreux enregistrements de la Radio Suisse Romande. Le Conseil des patoisants romands lui délivre l'épingle d'or des «mainteneurs», lors de la fête de Vevey en 1961.

Maurice Chappuis décède le 16 juillet 1963.

Deux émissions de la Radio Suisse Romande, de la série *Un trésor national, nos patois* lui rendent hommage. La première émission est un hommage rendu le 6 octobre de la même année par Adolphe Decollogny et André Rougemont. La seconde marque le 10^e anniversaire de son décès, elle est diffusée le 9 octobre 1973.

◆ CHAUBERT Jean-Louis (* 1924)

Jean-Louis Chaubert est né le 13 septembre 1924 à Puidoux. Son diplôme de l'École supérieure de commerce obtenu, il entre à la Caisse cantonale vaudoise des Retraites populaires où il termine sa carrière professionnelle en qualité de directeur-adjoint.

Membre de l'Amicale des patoisants de Savigny, Forel et environs ainsi que de l'Association vaudoise des amis du patois, Jean-Louis Chaubert obtient à plusieurs reprises des prix et distinctions pour ses écrits en patois. Sous le titre *Les poésies en patois vaudois de Djan-Luvi*, paraissent en 2001 plusieurs de ses poèmes (en patois et adaptation française en regard). En 2004, il publie, à compte d'auteur, un lexique des mots de notre parler régional issus du patois vaudois.

◆ CHERPILLOD Frank

Arboriculteur patenté, Frank Cherpillod est directeur du chœur patoisant *Lè Sansounet*, de Savigny, Forel et environs et membre de l'Association vaudoise des amis du patois.

◆ CHESSEX Albert (1881-1974)

Né en 1881, Albert Chessex, enseignant engagé, fait ses études à l'École normale de Lausanne sous la direction de François Guex. Il devient instituteur et enseigne à Brenles-sur-Moudon, puis à La Sarraz. En juillet 1914, il donne une conférence fort remarquée sur «l'éducation civique et la culture nationale à l'école primaire» au congrès de la Société pédagogique romande. En 1917, l'Annuaire de l'instruction publique en Suisse publie sa vision de l'école du XX^e siècle. Collaborateur à la revue *L'Éducateur*, Albert Chessex est aussi connu comme patoisant renommé.

En 1963, il publie avec Ernest Schüle un *Petit dictionnaire français-patois*. Il décède en 1974.

◆ CHESSEX Pierre (1908-1956)

© Imprimeries Réunies, Lausanne et Jacques Chessex, Ropraz

Originaire de Montreux, Pierre Chessex est né en 1908 à Brenles-sur-Moudon où son père Albert Chessex était instituteur. Licencié ès lettres de l'Université de Lausanne, il devient professeur de français et de latin au Collège de Payerne, avant d'en prendre la direction de 1937 à 1943. En 1943, Pierre Chessex devient directeur du Collège scientifique cantonal à Lausanne, poste qu'il occupera jusqu'à son décès.

Historien passionné d'étymologie, Pierre Chessex est l'auteur d'une œuvre importante, un roman historique *Divico* (1942), des contes et légendes du pays broyard, un traité d'analyse logique, des monographies sur Avenches, Payerne, Pully et Romainmôtier, des études sur la toponymie de plusieurs communes

vaudoises, ainsi que des chroniques parues dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*. Honoré du premier Prix Henri Kissling décerné en 1953, Pierre Chessex est l'auteur de deux ouvrages parus presque simultanément *L'Origine et le sens des noms de lieux* (1945) et *L'Origine des noms de personnes* (1946).

Membre fondateur et professeur à l'Université populaire, Pierre Chessex décède le 18 avril 1956.

◆ CORDEY Jules (1870-1951)

(Marc à Louis)



Marc à Louis, Jules Cordey de son vrai nom, est né à Savigny le 4 mars 1870. Après avoir suivi les écoles primaires, il passe par l'École normale et obtient son brevet de capacité pour l'enseignement primaire en 1889. Il enseigne tout d'abord au Mont-sur-Lausanne, de 1889 à 1899.

De 1899 à 1901, il est en fonction à l'école de Verschez-les-Blanc, puis, de 1901 à 1917, à Lausanne. Il est nommé inspecteur scolaire en 1917, fonction qu'il occupe jusqu'en 1933.

Patoisant érudit, à l'esprit fin et à la féconde imagination, il est correspondant au *Glossaire des patois de la Suisse romande* et le savoureux collaborateur patoisant du *Conteur vaudois* dès 1903. En 1933, lorsque ce journal cesse de paraître, c'est à la *Feuille d'Avis de Lausanne* ainsi qu'à *L'Almanach du messager boiteux* qu'il réserve ses articles.

En 1950, sort de presse *Por la Veillâ*, livre qui regroupe plusieurs de ses textes.

Jules Cordey décède en mai 1951 à Pully. Ses amis finiront son œuvre en publiant en 1954, son second livre *La Veillâ à l'ottô*. Une plaque commémorative est placée en son souvenir à Savigny.

◆ CORDEY Juliette (1894-1964)

Née le 18 août 1894, Juliette Cordey obtient son brevet de maîtresse secondaire en 1914. Elle enseigne d'abord au pensionnat Heubi de septembre 1915 à août 1916, puis elle fait de nombreux déplacements à l'École supérieure de jeunes filles à Lausanne où elle est nommée définitivement en septembre 1919. Retraitée en 1949, elle collabore avec son père Jules (Marc à Louis) lorsqu'il s'agit de réunir en volume les nombreux articles qu'il a écrits dans *Le Conteur vaudois* et la *Feuille d'Avis de Lausanne*. Robert Molles lui rend hommage dans le numéro du *Conteur romand* de novembre-décembre 1964 (p. 20).

◆ CROISIER Louis

Auteur de *La saitausa* (La faucheuse) et de *On fratai sein pedi* (Un coiffeur sans pitié), Louis Croisier voit ses textes être lus ou interprétés à la Radio Suisse Romande par Frédéric Duboux et Frédéric Rouge.

◆ DECOLLOGNY Adolphe (1886-1972)

Né à Cottens le 17 mai 1886, Adolphe Decollogny d'Apples et de Reverolle, patoisant, héraldiste et historien fait un apprentissage bancaire, puis entre à l'Union vaudoise du crédit (UVC) en 1902, à Moudon. Il passe au siège central en 1915, est nommé successivement sous-chef, mandataire commercial, chef du service des crédits et immeubles, contrôleur en 1929, et enfin sous-directeur en 1933, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1956. Parallèlement à son activité professionnelle, Adolphe Decollogny passionné d'histoire et d'héraldique, collabore à *L'Armorial des communes vaudoises* de Théodore Cornaz et Frédéric-Théodore Dubois. En plus de ses nombreuses études héraldiques, Adolphe Decollogny publie de nombreux essais ayant trait à des monuments historiques, *Trésors des églises vaudoises, anciennes peintures* (1958), *Peintures murales au Château Saint-Maire, David et Goliath à Payerne, Une fresque dans les souterrains de Chillon* par exemple.

Trésorier et administrateur de la Société suisse d'héraldique dès 1942, membre du comité de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie (1961-1966), membre du Conseil des patoisants romands, Adolphe Decollogny fonde en 1953 l'Association vaudoise des amis du patois qu'il préside.

Il décède le 13 mai 1972².

¹ «Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

² Voir fonds d'archives aux Archives cantonales vaudoises P Decollogny et infra p. 105-106.

◆ DÉNÉRÉAZ Charles-César (1837-1896)

© Le Conteur romand

Originaire de Chardonne, Charles-César Dénéréaz est né le 24 juillet 1837. Se destinant à l'enseignement, il suit les cours de l'Ecole normale de Lausanne. Il enseigne successivement à Senarclens et à Vevey.

De retour à Lausanne, il devient professeur de chant et de violon à l'Ecole normale ainsi que dans de nombreuses autres écoles et chorales. Il est un des grands propagateurs des chants populaires dans le canton. Parmi ses nombreuses publications d'ouvrages de musique, on peut retenir le *Chansonnier vaudois*.

Très bon conteur, il est connu dans les campagnes pour ses histoires racontées en patois. D'abord publiées dans *Le Conteur vaudois*, et dans *L'Almanach du messager boiteux*, certaines sont rééditées dans le livre *Po recafâ* en 1910. Nous pouvons ainsi aujourd'hui redécouvrir un grand nombre de ses écrits.

Charles-César Dénéréaz décède le 26 mai 1896 à Bex³.

◆ DÉCOSTERD Jeanne (1897-1984)

De Palézieux, Jeanne Décosterd, fille de Louis, forestier, est l'auteure de plusieurs textes, parmi lesquels *Conto de pê tsi no* et *Por dègueuillî lè coquiè* (Pour abattre les noix).

◆ DÉCOSTERD Jules

Jules Décosterd rédige *Tante Rosalie*, des souvenirs qu'il lit à la Radio Suisse Romande.

◆ DESPONDS André (1914-1983)

Né le 29 novembre 1914, André Desponds, linguiste expert de la langue francoprovençale et homme de lettres curieux de toutes les formes d'art, est rédacteur au *Glossaire des patois de la Suisse romande* de 1946 à 1960. De 1960 à 1979, il travaille comme correcteur aux Imprimeries Réunies.



Chroniqueur musical pour la *Feuille d'Avis de Lausanne* et critique littéraire dans différentes revues, André Desponds, Zofingien, est l'éditeur des œuvres complètes d'Edmond Gilliard.

Il décède le 14 août 1983.

Pierre-Olivier Walzer rend compte de ses nombreuses activités sous le titre «Hommage à un humaniste méconnu» dans le numéro 7, de la revue *Repères*. Du 26 novembre 2004 au 3 avril 2005, la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex présente, au Musée Jenisch de Vevey, une exposition dans laquelle une partie des estampes collectionnées par André Desponds est présentée.

◆ DEVAUD Pierre-André (* 1943)

Né en 1943 dans une famille bourgeoise des Cullayes et résolument francophone –son grand-père « patoisait » un peu– Pierre-André Devaud commence à s'intéresser au patois à l'âge adulte. Ses déplacements professionnels l'ont souvent mis en contact avec les diverses variantes du patois vaudois (hauts de Moudon, Est vaudois). Auteur de nombreux petits récits en patois, il fait aujourd'hui partie de l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel et de l'Association vaudoise des amis du patois. Son pseudonyme «Rondze-borî» est issu du sobriquet de sa commune d'origine.

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

³ Voir fonds d'archives aux Archives de la Ville de Lausanne, P 239 et infra p. 107.

◆ **DUBOUX-GENTON Frédéric (1901-1997)**

Originaire de Grandvaux et Lutry, infirmier à l'Hôpital de Cery, Frédéric Duboux est l'auteur du *Dictionnaire du patois vaudois*, (Oron, 1981). Il participe à plusieurs émissions de la Radio Suisse Romande sur «Les patois d'autrefois et d'aujourd'hui» et s'entretient avec Marie-Louise Goumaz à la parution de son *Dictionnaire du patois vaudois*.

◆ **DUMARD Constant (1890-1968)**

(Pierro Terpenaz)



Pierro Terpenaz, de son véritable nom Constant Dumard, est né en 1890 à Forel-Lavaux. Paysan, il apprend et pratique le patois de son village en famille. Grand lecteur et écrivain populaire, Pierro Terpenaz est l'auteur de *Trinte-sî poèzi de La Fontaine in vîllho dêvezâ dau Dzorât* (Trente-six fables de La Fontaine adaptées en patois du Jorat), publié en 1964. *Lo Crebliâ-foumâre* (Le crible-fumée), adaptation en patois du Jorat de *L'Avare* de Molière, est publié en 1969. Il édite également un journal satirique nommé *La Barjaque*. Plusieurs de ses écrits paraissent dans *L'Almanach du messenger boiteux*. Pierro Terpenaz décède en 1968.

◆ **DUMUR Benjamin (1838-1915)**

Né le 25 mai 1838 à L'Etivaz, Benjamin Dumur fait ses études à l'Ecole réale de Bâle (1851), au Collège cantonal à Lausanne (1852) et obtient une licence en droit à l'Académie de Lausanne (1861). Associé de Louis Ruchonnet, il exerce comme avocat. De 1869 à 1898, il est nommé président du tribunal de district de Lausanne. Historien et généalogiste, spécialiste de l'histoire lausannoise, Benjamin Dumur collabore à la *Revue historique vaudoise*, au *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*

et à la *Gazette de Lausanne*. Membre du Comité pour la restauration de la cathédrale et de l'Association du Vieux-Lausanne, il décède le 11 février 1915 à Pully.

Ses archives sont conservées aux Archives cantonales vaudoises.

◆ **DUMUR Louis (1800-1882)**

Né en 1800, Louis Dumur est pasteur à L'Etivaz et à Savigny, et l'auteur d'un dictionnaire patois non publié à ce jour.

◆ **DUTOIT Henri**

De Neyruz, Henri Dutoit interprète plusieurs textes à la Radio Suisse Romande. Parmi ceux-ci: *Quemet on fâ on syndic* (Comment on fait un syndic), récit de Jules Cordey, et, *Guellet et le balli* (Guillet et le bailli), récit de Charles-César Dénéréaz.

◆ **FAVRAT Louis (1827-1893)**



© Musée botanique cantonal, Lausanne

Originaire de Lausanne et Epalinges, Louis Favrat est né à Lausanne le 23 juillet 1827. Il fait ses classes au collège de cette ville puis entre à l'Académie. Comme la plupart des étudiants de cette époque, il fait partie de la Société de Belles-Lettres, de septembre 1844 à mai 1847. Après des études de linguistique et d'histoire à Munich, Erlangen et Leipzig, il enseigne pendant plusieurs années, d'abord à Orbe (1852-1855), puis à La Chaux-de-Fonds (1855-1862) et enfin à l'Ecole industrielle de Lausanne (1862-1867). L'enseignement l'épuise. En 1887, il est nommé conservateur adjoint du Musée cantonal de botanique de Lausanne et, pendant ses dernières années, il se voue entièrement à cette science.

Louis Favrat est connu notamment pour ses savoureux articles humoristiques en français et en patois,

publiés dans *Le Conteur vaudois*, revue fondée à Lausanne en 1862 comme organe de l'Association vaudoise des amis du patois et consacrée à des histoires et anecdotes locales et populaires, au patois vaudois et aux innovations et développements de l'agriculture et de l'industrie. Ses textes, publiés dans un volume peu après sa mort, *Mélanges vaudois, français et patois* (1894) sont la base de notre connaissance du patois du Jorat.

En effet, tout comme le Doyen Bridel, Louis Favrat prend rapidement conscience du danger de voir disparaître tout un pan du patrimoine linguistique, après que le gouvernement du canton de Vaud ait pris, en 1806, des mesures pour interdire le patois à l'école. Louis Favrat est d'ailleurs l'éditeur du *Glossaire du patois de la Suisse romande* du Doyen Bridel. Ce défenseur du patois vaudois, qui a également écrit de la poésie, *Ballades romandes et poésies diverses* (1840), décède à Lausanne le 27 janvier 1893.

◆ FONTANNAZ Lucien († 1957)

Paysan à Escherin et agent de la Banque cantonale vaudoise à Lutry, Lucien Fontannaz publie de nombreux articles dans *Le Conteur vaudois* et dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*. Il fonde une «Amicale des patoisants» à Lutry et en devient président. Ses obsèques ont lieu en été 1957 à Lutry.

◆ GÉDÉON DES AMBURNEX (voir VAUTIER-FRANKEN Edouard)

◆ GHERIG Lina

De Prilly, Lina Gherig interprète plusieurs textes ou récits sur les ondes de la Radio Suisse Romande. Parmi ceux-ci, *Pè l'ècoûla*, récit de Jules Cordey et *A la gârda*, texte biblique adapté par Louis Goumaz.

◆ GILLIÉRON Jules (1854-1926)

Né le 21 décembre 1854 à La Neuveville, Jules Gilliéron effectue ses études à l'Académie de Neuchâtel (licence en 1875), à l'Université de Bâle et, de 1876 à 1880, à l'École pratique des hautes études et à l'École nationale des chartes à Paris.

Il travaille alors sous la direction de deux grands romanistes: Paul Meyer et Gaston Paris.

De 1883 à sa mort, Jules Gilliéron enseigne la dialectologie à l'École pratique des hautes études. Ayant dé-

buté par un travail sur le patois de la commune de Vionnaz paru en 1880, Jules Gilliéron entreprend en collaboration avec Edmond Edmont une immense enquête sur les dialectes, la première d'une telle envergure. En effet, l'Atlas linguistique de la France qui en est le résultat, donne des renseignements sur le patois de 639 communes de France, de Belgique, de Suisse romande et du Val d'Aoste. Sa vie durant, Jules Gilliéron mène à Paris des recherches novatrices en dialectologie gallo-romane qui aboutissent à des études témoignant de son intérêt pour la distribution géographique des variétés dialectales. Collaborateur de plusieurs revues philologiques, il se passionne tout particulièrement pour l'étude de la vie des mots. En 1887, il cofonde la *Revue des patois gallo-romans* publiée jusqu'en 1893. Jules Gilliéron décède le 26 avril 1926 à Cergnoux.

Maurice Bossard fait son éloge en 1954 dans un article qu'il lui consacre à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, dans *Le nouveau Conteur vaudois et romand* (pp. 147-148).

◆ GLOOR Bernard (* 1942)

Né le 7 septembre 1942, Bernard Gloor, ancien directeur de l'Établissement secondaire d'Orbe, soucieux de défendre le patois, est à l'origine du bulletin trimestriel *Lo Conteu*, à traduire dans la langue de Molière par *Le Conteur*.

Principalement envoyée aux membres de l'Association vaudoise des amis du patois, Bernard Gloor estime que cet organe de liaison entre des patoisants dispersés dans le canton doit mieux faire connaître et promouvoir le patois.

◆ GOLAY-FAVRE Paul (1876-1962)

Né en 1876, Paul Golay se fait appeler Pierre d'Amond (ou d'Amont). Aimant conter des histoires, il reçoit le titre de «mainteneur du patois vaudois». animateur du patois dans la région de la Vallée de Joux, Paul Golay-Favre s'est beaucoup battu pour le maintien du patois dans ce district. Connaisseur de nombreux chants en patois, il dirige de très nombreux chœurs. Il décède au printemps 1962.

◆ GOUMAZ Louis (1874-1953)

Né à Sédeilles le 9 mars 1874, Louis Goumaz est nommé, après des études de théologie faites à Lausanne, pasteur à Thierrens de 1899 à 1904.



Directeur des écoles de Nyon jusqu'en 1922, privat-docent de Nouveau Testament à l'Université de Lausanne, professeur dans différents établissements, chargé de cours à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, il est également journaliste, dramaturge et patoisant. Auteur d'un essai de traduction en patois vaudois des Paraboles de Jésus-Christ et du Sermon sur la montagne publié en 1951, lauréat en 1944 du Prix Pro Helvetia, Louis Goumaz décède le 27 février 1953 à Lausanne.

Robert Molles lui rend hommage dans les pages 145 et 146 du *Le nouveau Conteur vaudois et romand*. Zofingien (1893).

◆ **GOUMAZ Marie-Louise (* 1925)**



Née le 15 février 1925, Marie-Louise Goumaz s'est intéressée au patois dès 1967. En 1968, elle adhère à l'Association vaudoise des amis du patois (AVAP) –dont elle fut 10 ans trésorière et 15 ans présidente– et à l'Amicale des patoisants de Savigny, Forel et environs, dont elle est la secrétaire depuis 25 ans. Marie-Louise Goumaz déploie une activité intense en faveur du patois: elle est correspondante au *Courrier de la Broye*, aujourd'hui *Le Courrier*, qui accepte encore des articles en patois avec leur traduction française; elle a présenté quinze concours littéraires en patois; elle a donné des cours de patois à l'Université populaire, auprès des

Paysannes vaudoises ou en privé; elle a participé dès le début, avec Frédéric Duboux-Genton, à l'élaboration de la 1^{re} édition du *Dictionnaire du patois vaudois*, dont elle a organisé la 2^e édition tout en tenant les procès-verbaux des séances; elle participe à l'édition à paraître, d'*Astérix chez les Helvètes* en patois. Marie-Louise Goumaz a également présenté le patois sur les marchés de Mézières, de Moudon et d'Echallens et pris une part active à l'organisation des rencontres interrégionales des patoisants à Mézières en 1977 et Payerne en 1993.

◆ **GUEx Pierre (* 1923)**



Né en 1923, président de l'Association vaudoise des amis du patois, Pierre Guex, pasteur à la retraite, se bat pour conserver ce patrimoine linguistique.

Il donne durant l'hiver un cours de patois et assure la rédaction du *Conteu*, cahier A5 paraissant quatre fois par année, entièrement en patois, accompagné pour les abonnés qui le désirent de la traduction en français en feuilles A4.

Il a publié une traduction des Psaumes en 1999, présenté à des concours vaudois ou de la Fédération francoprovençale différents textes souvent inspirés de l'antiquité classique.

Comme il n'est plus de région en pays de Vaud où le patois soit pratiqué au quotidien, Pierre Guex converse avec deux ou trois «locuteurs» encore actifs, François Lambelet à Puidoux, Marie-Louise Goumaz à Chexbres, Jean-Louis Chaubert à Puidoux, Pierre Devaud à La Goille/Savigny, Pierre Poletti à Saint-Légier ou encore avec les Fribourgeois.

◆ **HASSELROT Bengt (1910-1974)**

Né le 12 août 1910 à Stockholm, Bengt Hasselrot atteint de poliomyélite est envoyé en Suisse pour y être soigné. Il finit par s'installer à Aigle où il découvre



le français régional, puis les patois de la région voisine. Les études qu'il commence de sa propre initiative le mettent en rapport avec les dialectologues suisses et aussi avec Antonin Duraffour. Sa thèse de doctorat, publiée en 1937, s'intitule *Etude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)*. La guerre de 1939 lui fait prendre une autre direction. Rentré dans son pays d'origine, le linguiste suédois s'intéresse désormais à l'étude des diminutifs.

Il enseignera les langues romanes à l'Université de Copenhague (1946-1950), ainsi qu'à l'Université d'Uppsala (1959-1972). Il décède à Uppsala le 27 septembre 1974.

◆ ISABEL François (1859-1936)



Né en 1859, François Isabel, instituteur, enseigne à Villars du 29 septembre 1879 au 1^{er} octobre 1910, soit pendant 31 ans. Auteur des inventaires des communes de Lavey-Morcles, Bex, Ormonts-dessus et Ollon entre 1910-1911 et 1926-1927, François Isabel y est nommé secrétaire caissier à partir de 1888 et ce, jusqu'en 1899.

Il décède en juillet 1936, laissant à la postérité des documents d'une valeur inestimable dont les originaux sont en grande partie encore en mains privées. Parmi ceux-ci figure «Les Alpes d'Ollon», manuscrit original comptant plus de 600 pages.

◆ JANIN Auguste (1874-1961)

Ancien député, Auguste Janin, habitant La Barallaz sur Montheron parle le patois de Savigny. Il décède en décembre 1961. Un hommage lui est rendu par Adolphe Decollogny dans *Le Conteur romand* du 15 janvier 1962, pp. 126-127.

◆ JATON Henri

De Baugy-sur-Clarens, ancien maître supérieur à Clarens, Henri Jaton met en forme plusieurs textes personnels parmi lesquels: «En voyage» et «Un régent décoré en Allemagne».

◆ JAUNIN-DUPERREX Emma

Patoisante, Emma Jaunin vient de Fey. Elle est l'auteure de plusieurs récits: *Onna vilaine raison* (Un vilain mot), *La renaila dâo Dêroupenoz* (La grenouille de Dêroupenoz), *Misa bérueütt* (Mise brouette), *Onna Débiottâie dè sorte* (Portrait villageois).

◆ JEAN DES BIOLES (voir PASCHE Oscar)

◆ KISSLING Henri (1885-1952)



Né en 1885, Henri Kissling, géomètre exerçant à Oron, est un patoisant reconnu. Collaborateur du *Conteur vaudois*, nommé Sôci (associé) du Félibrige provençal, en remplacement de Jules Cordey, Henri Kissling décède en 1952. Un hommage lui est rendu dans *Le Nouveau conteur vaudois et romand* de 1952 sous le titre «Adieu à Henri Kissling» (pp. 97 et suivantes).

A l'occasion des Fêtes du Rhône de cette année-là, l'Académie Rhodanienne des lettres décide de créer un prix en hommage posthume à Henri Kissling. Ainsi, une médaille d'argent récompensera une œuvre en dialecte vaudois ou ayant trait au dialecte vaudois (poèmes, contes, récits ou recherches historiques et philologiques).

Le premier Prix Henri Kissling décerné est remis à Pierre Chessex, directeur du Collège scientifique cantonal.

◆ **LAMBELET François**

De Puidoux, François Lambelet est l'auteur de plusieurs récits. Parmi ceux-ci, *Lâi Assureince* (Les assureurs), et *Tsa Na* (Chat noir).

◆ **LERESCHE Madeleine**

De Pully, Madeleine Leresche est l'auteure d'un conte, *Histoire du dragon à la visite médicale* ainsi que d'un récit: *Enseignes du procureur et du dentiste*.

◆ **MARC À LOUIS** (voir **CORDEY Jules**)◆ **MARINDIN Louis-Abraham-Timothée (1769-1816)**

Né le 24 septembre 1769 à Daillens, originaire de Corsier et Lausanne, Timothée Marindin fait des études de lettres au Gymnase de Lausanne, puis à l'Académie (de 1798 à 1792). Consacré pasteur en 1792, il est suffragant à Montreux (1793-1795) puis pasteur à Vevey dès 1801. Il est nommé professeur ordinaire à la chaire de littérature française à l'Académie où il y enseigne de 1810 à son décès survenu le 22 mars 1816. Il est l'auteur de la chanson connue de tous les patoisants vaudois depuis bientôt deux siècles *Po la fita dâo quatorze*.

◆ **MARTIN Adrien (1897-1966)**

Originaire de Froideville, né en 1897 et élevé à Neyruz, dans la Broye, ancien syndic et ancien député, Adrien Martin commence sa carrière en tant qu'instituteur, devient maître de classe supérieure, inspecteur scolaire et enfin chef du Service de l'enseignement primaire au Département de l'instruction publique.

Patoisant distingué, Adrien Martin est l'un des membres fondateurs de l'Association vaudoise des amis du patois, pour laquelle il rédige une étude, intitulée: *Le patois, une langue morte ?*. Il collabore activement à la publication du chansonnier en patois et des œuvres de Marc à Louis. Adrien Martin participe à l'élaboration des statuts de l'Association vaudoise des amis du patois vaudois.

En 1961, il est élevé à la dignité de «mainteneur» par le Conseil des patoisants romands. Il décède subitement à l'âge de 69 ans, en avril 1966. Le 16 avril 1966, la Radio Suisse Romande diffuse l'émission *Homage à Adrien Martin (1897-1966)* et présentation de l'œuvre, réalisée par André Rougemont.

◆ **MEYLAN René**

René Meylan est l'auteur de plusieurs récits. Parmi ceux-ci, *Lou sucrié dâi Coïtronnet* (Le sucrier de la famille Coïtronnet) et *Mamin et sa crouie dent* (Mamin et sa mauvaise dent).

◆ **MICHEL Philippe**

De Vevey, né en 1906, Philippe Michel est l'auteur de plusieurs récits et textes en prose: *L'arrestation du major Davel*, *La rosée des océans* et *La miche de pain blanc*.

◆ **MILLIOUD Alfred (1864-1929)**

Né le 22 juin 1864 à Villarzel, Alfred Milliod, bachelier ès lettres de l'Académie de Paris et diplômé de l'Ecole des langues orientales, fait un séjour au Japon où il se familiarise avec les langues et les religions d'Orient.

En 1895, Alfred Milliod est nommé aide-archiviste, puis sous-archiviste aux Archives cantonales vaudoises (1905-1909) et enfin directeur à titre provisoire (1909-1913). Maîtrisant une douzaine de langues anciennes et modernes, auteur d'un dictionnaire –inachevé– de sanscrit, ainsi que de plusieurs articles et romans à caractère historique, notamment sur la Corée, Alfred Milliod est également correspondant du *Glossaire des patois de la Suisse romande* et cofondateur de la Société d'histoire du Valais romand (1915).

Vers la fin des années 1910, devenu bouddhiste, Alfred Milliod vit en ermite sur les hauts de Lausanne jusqu'à son décès survenu le 2 juillet 1929.

◆ **MORATEL Jacques-Louis (1809-1866)**

Né le 25 juillet 1809 à Sédeilles (aujourd'hui Villarzel), Jacques-Louis Moratel fait des études de théologie à l'Académie de Lausanne. Suffragant à Rossinière et à Lignerolle, il enseigne les mathématiques et les scien-

ces naturelles au collège d'Orbe de 1840 à 1845. Il renonce dès lors à son ministère pour se consacrer entièrement à ses activités littéraires. Membre de plusieurs sociétés savantes, il est rédacteur du journal *L'Agriculteur vaudois* (1847-1859), du *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique* (1853-1866), *Le Pays* (1855-1856), de la *Gazette de Lausanne* (1857-1866), et enfin du *Journal de la Société romande d'agriculture* (1^{re} année).

Particulièrement intéressé par les patois de la Suisse romande, il publie en 1855 une *Bibliothèque romane de la Suisse ou recueil de morceaux écrits en langue romane de la Suisse occidentale*, avec une traduction littéraire et des notes grammaticales et philologiques. Il fait également paraître une nouvelle édition française du *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse* de Markus Lutz, refondu et augmenté par A. de Sprecher (2 vol., 1859-1861). Bellettrien et Zofingien, Jacques-Louis Moratel décède le 25 mai 1866, à Lausanne. La mort l'aura empêché d'achever un «Vocabulaire» patois auquel il travaillait depuis de nombreuses années.

◆ MOREROD-PERNET Paul (1881-1964)

De Vers-l'Eglise, Paul Morerod-Pernet est l'auteur de plusieurs poèmes, *Pè la fîta dâo 14*, *La Grande-Eau*, *Départ pour la montagne*, notamment. Lauréat du Prix Kissling pour *La Grant'Evoué*, Paul Morerod est président de l'Amicale des patoisants du Lieu qu'il fonde. Il décède le 3 novembre 1964. Adolphe Decollogny lui rend hommage dans *Le Conteur romand* de janvier-février 1965.

◆ MURET Ernest (1861-1940)

Né le 27 décembre 1861 à Vevey, Ernest Muret effectue des études universitaires à Lausanne, Berlin et Paris. Chargé de cours à l'Université de Lausanne (1893-1919) et professeur de philologie romane et de littérature méridionale à l'Université de Genève (1891-1935), Ernest Muret est mandaté en 1902 par le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR) pour prendre la direction d'une vaste enquête sur les noms de lieux de la Suisse romande. Il dirige l'entreprise durant trente ans. Épaulé par de nombreux collaborateurs de toute la Suisse romande (archivistes, secrétaires communaux, etc.), il dépouille les plans cadastraux pour mettre sur fiches les noms usités officiellement dans les 946 communes du territoire. Il en relève les mentions fournies dans des documents anciens. L'ensemble de

cette recherche représente 125'000 fiches manuscrites. Il sillonne chaque commune pour recueillir de la bouche des meilleurs témoins les prononciations locales des toponymes recensés, en patois ou en français.

Collaborateur du *Glossaire des patois de la Suisse romande* (1924-1933), il est fait Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold, docteur *honoris causa* des universités de Lausanne et de Zurich. Ernest Muret décède le 24 mars 1940 à Genève.

◆ NICOLIER Henri (1886-1970)

Fils et petit-fils d'instituteurs, Henri Nicolier exerce lui aussi cette profession à La Forclaz tout d'abord, puis à Villeneuve, à la tête de la classe primaire supérieure. Après s'être prêté à quelques enregistrements pour la radio, Henri Nicolier commence la rédaction d'une grammaire du patois de La Forclaz, travail récompensé par l'Académie rhodanienne des lettres en 1951. Dès lors, il écrit de nombreux récits, enregistrés ou imprimés dans le journal *Le Conteur romand* qui lui valent des prix dans les concours, la médaille Kissling et l'insigne or du mainteneur. Lorsque le mouvement patoisant s'organise, Henri Nicolier prend une part active aux divers comités et devient membre du jury vaudois, chargé d'apprécier les travaux de concours. Nommé «Djan Pierro de lé Savoies», Henri Nicolier obtient le titre de «mainteneur du patois vaudois» à La Forclaz. Lorsqu'il prend sa retraite, il passe de très nombreux étés dans un chalet d'alpage, si bien que pour annoncer son décès survenu en 1970, la presse le dénomme le régent armailli.

◆ ODIN Louise (1836-1909)

◆ ODIN Alfred (1862-1896)

Née le 14 mars 1836 à Blonay, Louise Pilliod est institutrice en Allemagne et en Russie avant d'épouser André-Martin Odin, fonctionnaire à Barbern (Courlande). Devenue veuve en 1866, Louise Odin décide de rentrer en Suisse deux années plus tard avec ses deux enfants. Elle consacre toute sa vie à réunir et à rédiger les matériaux de son glossaire (12'000 articles), obtenus de première main et provenant exclusivement du village de Blonay. Elle décède le 19 janvier 1909 à Blonay.

Son fils aîné, Alfred Odin, né à Dubena (Courlande) le 25 septembre 1862, étudie la philologie romane en Allemagne et à Paris. En 1885, il obtient un doctorat

en philosophie à l'Université de Leipzig. En 1890, le gouvernement bulgare l'appelle pour enseigner la littérature française et la littérature allemande dans la nouvelle Université de Sofia. Sa thèse de doctorat, qu'il publie en 1886 et dédie à sa mère, traite de la *Phonologie des patois du canton de Vaud*; sa thèse d'habilitation, datée de 1887, est une *Etude sur le verbe dans le patois de Blonay*.

Il décède brutalement d'une fièvre typhoïde à Sofia le 21 février 1896.

◆ PASCHE Oscar (1877-1963)

(Jean des Biolles)



© Le Conteur romand

Né en 1877, Oscar Pasche, connu également sous le pseudonyme de Jean des Biolles, fait une carrière de télégraphiste aux PTT. Fervent défenseur du patois, retiré à Essertes-sur-Oron, il décède le 26 mars 1963. Un long hommage lui est alors rendu dans *Le Conteur romand* sous le titre «En hommage à Oscar Pasche, un "mainteneur" exemplaire de nos vieux langages et de nos traditions»⁴.

◆ PIGUET Auguste (1874-1960)

Auguste Piguet naît à Derrière-la-Côte dans la commune du Chenit, le 17 mars 1874. Après avoir suivi les écoles locales, il obtient son brevet d'instituteur à Peseux (NE). A l'âge de 19 ans, il débute sa carrière d'enseignant à l'Institut Schmidt, au Rosenberg (Saint-Gall). Il devient ensuite précepteur en Italie, en Angleterre, en Ecosse, puis voyage aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Pour subsister, il exerce toutes sortes de métiers. Il rentre finalement à Derrière-la-Côte, prépare sa licence ès lettres à l'Université de Lausanne. Il enseignera jusqu'à sa retraite au Collège scientifique du Chenit. Son goût pour la philologie l'amène à publier une thèse de doctorat intitulée *Les voyelles toniques suivies de nasales en patois du*

Chenit (1928). Il collabore par ailleurs à plusieurs journaux, comme la *Revue historique vaudoise* et *Le Conteur vaudois*. Auguste Piguet, historien de la Vallée de Joux domicilié à Lausanne, s'éteint au matin du mardi 23 août 1960, au domicile de sa fille, aux Côtes de Chez-le-Maître⁵.

◆ PORRET Michel

De Saubraz, Michel Porret est l'auteur de plusieurs récits, parmi ceux-ci: *Une double visite qui finit bien*, *Paysan et régents*, *Boûsa et crouyera*, *Tête de mulet* et *Souvenirs de mon jeune temps*.

◆ REYMOND Jules (1899-1983)

Vivant à Denges, Jules Reymond est l'auteur avec Maurice Bossard de l'essai, *Le patois vaudois, grammaire et vocabulaire* paru à Lausanne chez Payot en 1979 puis réédité en 1982.

Jules Reymond est également l'auteur de *Tsalande dai Pêtsegnèt*.

◆ ROUGE Frédéric (1891-1979)

Né à Forel/Lavaux le 20 juillet 1891, Frédéric Rouge, agriculteur, y passe toute sa vie. Il est lauréat du Prix Kissling pour son travail *Lo Pan* en 1963. A son décès, le 22 mai 1979, un hommage est rendu à ce patoisant notamment pour signaler ses contes parus dans *Le Conteur vaudois* et dans le *Courrier de la Broye et du Jorat*.

◆ ROUGE Ida (1891-1967)

Epouse de Frédéric Rouge de Forel/Lavaux, membre de l'Association vaudoise des amis du patois, secrétaire dévouée de l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel, Ida Rouge envoie au *Conteur romand* les comptes-rendus des manifestations de cette amicale. En 1961, elle reçoit le Prix Kissling pour un travail intitulé: *Quand les brigands du Jorat sont devenus de braves gens*. Elle décède en 1967. André Rougemont lui rend hommage sur les ondes de la Radio Suisse Romande.

◆ SCHÜLE Ernest (1912-1989)

Né à Herisau en 1912, Ernest Schüle, têt orphelin en bas âge, est élevé à Zurich où il fait ses études. Elève des romanistes Jakob Jud, Arnald Steiger et Théophile

⁴ «Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

⁴ Voir le fonds d'archives aux Archives cantonales vaudoises, PP 874 (Pasche, Oscar et Marcel) et infra p. 106-107.

⁵ Voir le fonds d'archives aux Archives cantonales vaudoises, P Auguste Piguet



© Editions A. Francke

Spoerri, il complète sa formation par des séjours à Madrid et Pérouse. Il se prépare à une carrière universitaire à Zurich quand, atteint de tuberculose, il doit partir se soigner en Valais. Il y fera de nombreux séjours en sanatoriums et s'y établira en 1947. Il entre alors à temps partiel au *Glossaire des Patois de la Suisse Romande*, où il est nommé rédacteur en chef en 1949, et ce, jusqu'en 1978. Attaché depuis de longues années au Val d'Aoste, il y fonde en 1967 avec René Willien le centre d'études francoprovençales à Saint-Nicolas. Mais le couronnement de sa carrière est sans doute sa nomination au poste de professeur à l'Université de Neuchâtel qui lui confie la direction du Centre de dialectologie et d'étude du français régional dès sa fondation en 1973. Dans les cours de dialectologie romane qu'il donne, il favorise une approche ethnologique et dirige dans ce sens de nombreux travaux d'élèves. Son intérêt passionné pour les mots ainsi que pour les objets, les techniques et les coutumes qu'ils désignent se reflète dans de nombreux articles du *Glossaire* ainsi que dans la traduction française de l'*Atlas de Folklore Suisse*. Il décède à Crans-sur-Sierre, le 23 novembre 1989.

◆ SIEBENTHAL, Alfred de

Connu sous le nom de Frédon, Alfred de Siebenthal est l'instigateur et l'animateur avec Alfred Despland de l'Association des patoisants du Pays d'Enhaut. Il est l'auteur de plusieurs chansons, dont *La Chin-Dêni* (La Saint-Denis) et de *Toast paysan*, discours qu'il lira sur les ondes de la Radio Suisse Romande.

◆ TARDENT Henri

Henri Tardent est l'auteur de *Li davoue renalhe* (Les deux grenouilles).

◆ TENTHOREY Gilbert

De Prévonloup, Gilbert Tenthorey a donné plusieurs lectures de textes à la Radio Suisse Romande dans le cadre d'émissions dédiées au patois. Parmi ces textes figurent: *Les rancunes et procès*, *La paille et la poutre*, textes de Louis Goumaz; *Histoire d'une veuve et de ses quatre filles* récit de René Badoux; *Lazare et le mauvais riche*, parabole adaptée par Louis Goumaz.

◆ TERPENAZ Pierro (voir DUMARD Constant)

◆ TUREL-ANEX Henri

Né en 1888, patoisant réputé, Henri Turel-Anex, Abbé de L'Abbaye de l'Union d'Huémnoz pendant une vingtaine d'années, participe à de nombreuses émissions de la Radio Suisse Romande dans la série *Un trésor national, nos patois*.

Henri-Turel-Anex est l'auteur de: *Le gros Löyon* (Le gros Loyal), *Le gros Frantzon* et *Frédéri y Comptoi*.

◆ VAUTIER-FRANCKEN Edouard (1872-1970)

(Gédéon des Amburnex)

Né le 28 avril 1872 à Valeyrès-sous-Rances, Edouard Vautier-Francken, pasteur de l'Eglise libre fait ses études de théologie à la Faculté de théologie de l'Eglise libre des Cèdres à Lausanne. Consacré en 1935, il est pasteur à Bière, aux Ormonts à Orbe ainsi qu'à Grandson. Professeur de théologie à la Faculté de l'Eglise libre jusqu'en 1946, Edouard Vautier-Francken écrit de nombreux articles dans *Le Conteur vaudois* puis dans *Le Conteur romand*, sous la signature de Gédéon des Emburnets ou des Amburnex, du nom d'un grand pâturage à l'ouest du col du Marchairuz. Suite à son décès survenu le 30 avril 1970, la Radio Suisse Romande diffuse le 20 juin de la même année une émission de la série *Un trésor national, nos patois*, au cours de laquelle Paul Burnet lui rend hommage. ■

Brigitte Steudler, responsable de la Documentation vaudoise, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Sources

- Archives cantonales vaudoises
- Dossiers de l'Agence télégraphique suisse
- Divers fonds d'archives



Revues

L'ami du patois: trimestriel romand / Conseil des patoisants romands.

La Roche; [puis] Savièse: *L'Ami du patois*, 1973 →

Bulletin de la Société des études de lettres, Lausanne. - No 1 (décembre 1926) - no 31 (mai 1937) Lausanne: Société des études de lettres, 1926-1937.

Devient: *Etudes de lettres: bulletin de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne et de la Société des études de lettres*. - Lausanne: Faculté des lettres, 1937 →

Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande

Année 1 (1902) - Année 14 (1915). - Berne; [puis] Zurich: Bureau du glossaire, 1902-1915.

Le Conteur vaudois: journal de la Suisse romande. - Lausanne: Année 1 (1862/63) - Année 73 (1934)

Devient: *Le nouveau conteur vaudois*. - Année 74 (1947/48) - Année 77 (1949/50).

Devient: *Le nouveau conteur vaudois et romand*. - Année 78 (1950/51) - Année 83 (1955/56).

Devient: *Le conteur romand: revue pour le maintien des patois et des traditions*

Année 84 (1956/57) - Année 95 (1967/68).

Rapport annuel de la rédaction / Glossaire des patois de la Suisse romande.

Rapport 1 (1899) - rapport 68 (1966). - Neuchâtel: P. Attinger, 1900-1967.

Devient: *Rapport annuel / Glossaire des patois de la Suisse romande*. - Rapport 69 (1967) → Neuchâtel: Glossaire des patois de la Suisse romande, 1969. (Neuchâtel: [successivement] P. Attinger, ICN SA - Attinger; [puis] La Chaux-de-Fonds: Courvoisier-Attinger SA)

La Revue de Belles-Lettres / publiée par les Sociétés de Belles-Lettres de Lausanne, Genève, Neuchâtel et Fribourg

[Lieux divers]: Société de Belles-Lettres, 1864 →

Revue historique vaudoise / Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Lausanne: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, 1893 → Mensuel jusqu'en 1929, bimestriel de 1930 à 1942, trimestriel de 1943 à 1968, annuel depuis 1969.

Théologie et philosophie: compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger. - Genève: Georg; [puis] Lausanne: G. Bridel, 1868-1872

Devient: *Revue de théologie et de philosophie et Compte-rendu des principales publications scientifiques*. - Lausanne: G. Bridel, 1873-1911

Devient: *Revue de théologie et de philosophie* - Lausanne; [puis] Genève: RTHPH, 1913 →

Ouvrages

CHUARD, Jean-Pierre, *Des journaux et des hommes: aspects de l'histoire et de l'évolution de la presse en Suisse romande*. Yens-sur-Morges, Cabédita, 1993, 318 p.)

KIENER, Marc (sous la dir. d'Olivier Robert), *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne (1537-1890)*. Lausanne: Université de Lausanne, 2005, 689 p.

NICOLLIER, Alain, DAHLEM, Henri-Charles, *Dictionnaire des écrivains suisses d'expression française*. Genève: GVA, cop., 1994, 2 vol. (1055 p.)

PERROCHON, Henri, *Quelques Vaudois: 150 ans d'histoire*. [Lausanne]: A l'Enseigne du Clocher, 1953, 132 p.

Le Refuge huguenot en Suisse (exposition). Lausanne: Musée historique de l'Ancien-Évêché, 1985, 321 p.)

Livre d'or du 150^e anniversaire: 1806-1956, Belles-Lettres de Lausanne, 1956, 664 p.

Sites internet

Archives sonores des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines

http://son.memovs.ch/So24/doc/page_patois.htm

Dictionnaire historique de la Suisse DHS:

hls-dhs-dss.ch/index.php

Glossaire des patois de la Suisse romande GPSR

www.glossaire-romand.ch/default.asp

Patoisvaudois.ch www.patoisvaudois.ch/ en particulier Mainteneurs du patois biographies rédigées par Jean-François Gottraux et Jacques Mounir

Patronymes romands, site de Charles Montandon portant sur l'origine des noms de famille de Suisse romande www.favoris.ch/patronymes/index.html

Textes patois anciens

par Pierre Guex

Farces de Vevey

Le plus ancien texte suivi en patois vaudois remonte à 1520 environ et fait partie de farces jouées à Vevey. Certains rôles étant en patois, il a fallu les écrire pour que les acteurs puissent les apprendre.

Un des personnages vient de découvrir un trésor caché en terre, il s'écrie:

Texte original

«Yot promettot a sint groguerroz din fere restitution et lot mettrj fur de preson fur de terra et lot dependrj jntault faczon yot leczandrj que tot lo monde le aret part tot promix lot fault decrota.»

En graphie du dictionnaire:

Ye prometto à Sant Groguerro d'ein fére restituchon; et lo mettrî fro de preson, fro de terra et lo dêpeinserî. Ein taula façon ye l'eteindrî, que tot lo mondo lâi arâ pâ. Ein tot premî, lo faut dêcrottâ...

Lè réson d'Abran Dautâi

Daté par l'auteur du 11 février 1719, voici le texte d'Abram Dutoit, dans sa graphie originale. C'est une paraphrase étonnante de l'Ecclésiaste, avec une merveilleuse adaptation du texte biblique au paysage local.

Lo Résoniâo

Lè réson d'Abran Dautai, Tsalalan de Tsavana su Maodon.

Vanita vanitaton, se de lo résoniau, vanita dei vanita, tot é vanita.

Kein profit reveinte à l'omo de tota la besogne don le s'eincoblle déso lo sélau?

Ouna djénération passa, n'autra vin; ma la terra l'é adé ikîe sein budzi.

Lo sélau sé laiva, lo sélau sé mussé é lai tarde dé sé retrouva ikîe io sé leive.

L'oura s'ein va dever Remon é tornavire per d'amon, é kan l'a fé prau vire-voute de cé de lé le lon dei couté, le sein retorna per d'avo au tiu dau tsin; nion ne sa io.

La Brouie s'ein va dein lo lé, é portan ne le reinplie pa. Lé rio rovigñion à lau sorce por sein retorna dein lo lé; se vo grave de le craire, ne tein ka vo de l'alla veire.

Je promets à Saint Grégoire d'en faire restitution; et je le mettrai hors de prison, hors de terre, et le dépenseraï. De telle façon je l'étendraï, que tout le monde y aura part. En tout premier, il faut le déterrer...

Le Raisonneur

Les raisons d'Abram Dutoit, châtelain de Chavannes sur Moudon.

Vanitas vanitatum, c'est ce que dit le raisonneur, vanité des vanités, tout est vanité.

Quel profit revient à l'homme de tout le travail dont il s'encombre sous le soleil ?

Une génération passe, une autre vient, mais la terre est toujours ici sans bouger.

Le soleil s'est levé, le soleil se couche et il lui tarde de se retrouver là où il se lève.

Le vent s'en va du côté de Romont et tournique par en haut et quand il a assez virevolté deci delà le long des coteaux, il s'en retourne par en bas au cul du chien¹; nul ne sait où. La Broye s'en va dans le lac, et pourtant ne le remplit pas; si vous avez de la peine à le croire, il ne tient qu'à vous d'aller le voir.

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

¹ c'est-à-dire dans un champ finissant en pointe entre deux forêts.

Lo conto dâo crâizu

Texte de la fin du XVIII^e siècle, de Delarue secrétaire baillival (Lutry ou Cully).

C'est une pochade en vers évoquant une scène de tribunal. Un père de famille demande justice contre l'ancien amoureux de sa fille, qui a tenté d'entrer de nuit dans la maison. Le père, alerté descend, le crâizu à la main pour chasser l'intrus qui, caché dans l'ombre, éteint le crâizu. D'où le titre.

Le père raconte toute une série de méfaits de l'ex-fiancé et conclut chaque épisode par le même refrain : Dîtè-lo vâi, messieu Voici le départ du conte et son refrain.

Dieu vo lo balliai bon, monsu lo secrétéro,
Assebin qu'à ti vo, messieu lè comimsséro,
Tan-t' ëcrevain què clièr, dzein dè bantze et dé plion-
ma,

Que fordzi ti l'ardzein sein marté nè eincllionma.
Mâ, perdon, se vo pllié, ne s'agi pa dè cein:
Dâi-t-on pa condannâ à ti frai z'et dépein,
Dîtè-lo vâi, messieu, ti per voutra concheince,
Cé qu'étiein lo craizu' per malice et veindzeince ?

Dîtè-lo vâi, messieu, ti per voutra concheince,
Se cein è onn'acchon,
Se lo souverain di que cein sai onn'acchon,
Pacheince !

*Que Dieu vous le donne bon² M. le secrétaire,
Aussi bien qu' à vous tous, MM. les commissaires,
Tant écrivains que clercs, gens de banque et de
plume,
Qui tous, forgez l' argent sans marteau ni enclume,
Mais pardon, s' il vous plaît, il ne s' agit pas de ça:
Ne doit-on pas condamner à tous frais et dépens,
Dites-le voir, Messieurs, tous par votre conscience,
Celui qui éteint le «craizu» par malice et vengeance ?*

*Dites-le voir, Messieurs, tous par votre conscience,
Si c' est chose à faire,
Si le souverain dit que c' est chose à faire,
Patience ! ■*

Pierre Guex, président de l'Association vaudoise des Amis du patois.

² sous-entendu «le jour».

Plaidoyer pour le patois

par Marie-Louise Goumaz

Tot budze, du adî. Mâ, du quauque dyîsanne d'annâie, tot fuse bin pe rîdo que lè z'altro yâdzo. Lâi a dâo novî pertot et cein qu'è dèpassâ sè trâove justo bon po lè z'ècovire. Sant prâo soveint dâi tsoûsè qu'ant ètâ inveintâie, mèliorâie po pouâi fère serviço. Sè dèvese adan de «progrès», on mot que sè dècreve pas deîn lo dicchounéro dâo patois vaudois po cein que noûtra vîlye leinga l'a pèsu son vedzet lâi a bin grand tein quand noûtrè précaud l'ant dècidâ de l'ètertî. Poûro patois qu'îre lo leingâdzo de noûtrè rière-rière z'anchan! No fâ à peinsâ à clliâo flyâo, clliâo plliantè que cllioessant deîn lè campagnè et que sant dèfecîle à dèguenautsî ão dzor de vouâi damachein que pertot on èpantse on bumeint que cote tchè et que pâo pas pidâ avoué la drudze que noûtrè pére-grand èpardzemallâvant su lè prâ et lè tsamp, et que preservâve la retsesse de la natoûra. Mâ, se l'espercetta, la vèva, la saudzetta, la recisa et dâi moui d'autrè sorte sant lavî dè noûtrè prâ, dè noûtrè tierdzo, prâo sù que l'ant pas sobrâ à tsavon. Medâi qu'on botse de bumeintâ à la moûda de vouâi, aprî dîvè sèson, a-te que noûtrè galèse clliâorette que guegnant remé. Irant lé, deîn la terra, à dzoûre tant qu'âo bon momeint po lâo reveillî.

No z'altro, patoisans, s'on fâ dâi veindzeince, dzor aprî dzor, po coudhî manteni lo patois, sta vilye leinga qu'è asse bin onn'eimpartyâ de noûtron patrimoîno qu'on motî, on payîsâdzo et tot cein que fâ noûtra patrie, l'è po tsouyî cein que reste avoué l'espoî que quauque dzouveno la volyant einsauvâ, l'aviâ. Po cein, la foudrâi dèvesâ eintre no asse soveint que sè pâo, la fère à oûre âi z'altro. Noûtron patois porrâi retrovâ on bocon de dzè, na pas droumî à la chotta et redzoyî rein qu'on par de coo. Lo patois l'a ètâ lo dèvesâ de noûtrè z'anchan. L'a contâ lâo bounheu, lâo malapanâie, lâo veindzeince po balyî la vyâ, fère à trotsî, allâ ein-an maugrâi lè maumenâie. Merete d'ître honorâ po que salye dâo rancot. Foudrâi preindre concheince que cein prîsse, que clliâo que l'ant ãovrâ tant qu'ora vîgnant su l'âdzo et que l'ant on hîretâdzo à balyî. Lo tsapon l'è dru; dusse ître âiguièyî et courtelyî. L'è tot cein que sè pâo fère.

Tout bouge, depuis toujours. Mais, depuis quelques dizaines d'années, tout va bien plus vite qu'autrefois. Il y a des nouveautés partout et, ce qui est dépassé est juste bon pour les ordures. Ce sont très souvent des choses qui ont été inventées, perfectionnées pour rendre service. On parle alors de progrès, un mot qui ne se découvre pas dans le dictionnaire du patois vaudois parce que notre vieille langue a perdu sa vitalité il y a longtemps, quand nos autorités ont décidé de l'abolir. Pauvre patois qui était le parler de nos ancêtres ! Il nous fait penser à ces fleurs, ces plantes qui fleurissaient dans nos campagnes et qui sont aujourd'hui difficiles à dégoter parce qu'on répand partout de l'engrais qui coûte cher et qu'on ne peut pas comparer avec les fertilisants que nos grands-pères déversaient sur les prés et les champs et qui préservaient la richesse de la nature. Mais, si l'espercette, la scabieuse, la sauge des prés, la benoîte et des tas d'autres sortes ont disparu de nos prairies, de nos talus, il est certain qu'elles ne sont pas mortes pour toujours. Si on cesse d'utiliser les engrais courants, deux saisons plus tard voilà que nos jolies fleurettes réapparaissent. Elles étaient là, dans la terre, attendant le bon moment pour se réveiller.

Nous autres, patoisants, si jour après jour nous faisons des efforts pour essayer de maintenir le patois, cette langue ancienne qui est aussi bien une partie de notre patrimoine qu'une église, un paysage et tout ce qui représente notre patrie, c'est pour prendre soin de ce qui reste, avec l'espoir que quelques jeunes le sauveront, le feront vivre. Dans ce but nous devrions parler patois entre nous aussi souvent que possible, le faire entendre aux autres. Notre patois pourrait retrouver un peu de vigueur, non pas dormir à l'abri et ne réjouir que quelques personnes. Le patois a été le parler de nos ancêtres. Il a conté leurs bonheurs, leurs malheurs, leurs luttes pour donner la vie, faire prospérer, avancer malgré les tribulations. Il mérite d'être honoré pour qu'il sorte de l'agonie. Il faudrait prendre conscience que c'est urgent, que ceux qui ont travaillé jusqu'à maintenant sont âgés et qu'ils ont un héritage à donner. La pousse est robuste; elle doit être arrosée, cultivée. C'est tout ce qui peut être fait. ■

Marie-Louise Goumaz, présidente d'honneur et membre de l'Association vaudoise des Amis du patois.

L'Association vaudoise des amis des patois est créée à Savigny, le 25 mai 1953

«Depuis la sombre période que nous avons traversée dès 1939, quelques Vaudois ont pensé que par cette langue bientôt oubliée, notre peuple ou tout au moins une fraction de notre pays pourrait trouver un nouveau lieu, et un moyen d'être plus Vaudois, plus fort devant la centralisation spirituelle qu'on nous impose de l'extérieur.

Marc-à-Louis, par des cours de patois donnés à quelques membre de l'«Association cantonale du costume vaudois», avait commencé à répandre dans le public un intérêt vivant pour cette nourriture de l'esprit, qui correspond pour certaines âmes délicates, aux mets toujours en honneur dans quelques ménages de nos campagnes, vin cuit, bricelets, merveilles, dont les recettes se perdent, mais dont les plus intimes manifestations de la vie familiale de nos paysans ne sauraient se passer.

En été 1947, Henri Kissling, géomètre à Oron, patriote et historien, partait à l'action. Il parlait un patois du Jorat très pur, qui lui valut, par des contes et des nouvelles, les hommages de l'Académie rhodanienne des lettres, et d'être admis au nombre très restreint de soccis du Félibrige. (...) Avec des moyens matériels nuls, mais avec une foi et une patience d'un autre âge, Kissling a, en 1947 et les années suivantes, rassemblé tous les patoisants vaudois en assemblée ou «tenabliâ» où chacun pouvait librement se produire dans des œuvres connues ou inédites, mais uniquement en patois. Et peu après sa naissance déjà, ce mouvement donnait le jour à de nouveaux talents. Il a encouragé un Henri Nicolier, instituteur à La Forclaz, à écrire une grammaire du patois de La Forclaz, couronnée par l'Académie rhodanienne des lettres, un Louis Goumaz, professeur de théologie, à publier sa traduction des paraboles du Christ en patois vaudois, honorée de la même distinction. Alfred de Siebenthal de Rougemont compose ses chansons rustiques pour nos «tenabliâ». Oscar Pasche d'Essertes écrit ses gais propos en excellent patois du

Jorat. A Rougemont, à Huémoz, à Savigny-Forel, comme au Sentier en 1901, à Vevey en 1910, à Montreux en 1912, se fondent de petits clubs où patoisants de la région se rencontrent pour s'entretenir encore en patois. Sur l'initiative de M. Charles Montandon, initiative transmise par notre association au chef du Département de l'Instruction publiques, des instituteurs enseignent des chants en patois à leurs écoliers. Et chaque année, au Comptoir, dans une grande réunion où des Combiens, des Ormonants, des Dzoratais, des villes et des campagnes se rassemblent pour entendre et parler le patois, splendide communion rehaussée par les couleurs chatoyantes de nos Vaudoises en costume. (...) A Savigny, en juin 1952, nous pouvions, au milieu d'un grand concours de population venue de tous les coins du canton, avec drapeaux, fanfare, vin d'honneur, Vaudoises en costumes, chœur en patois des enfants de l'école, inaugurer une plaque commémorative en souvenir de Marc-à-Louis, notre dernier poète patoisant, décédé l'année précédente.

(...) Ainsi allaient nos derniers patoisants. Ils formaient des projets, ébauchaient des plans d'œuvres plus durables, quand brusquement, dans la nuit de Noël 1952, Henri Kissling s'endormait de son dernier sommeil. (...) Il désirait en quelque sorte authentifier notre mouvement en l'organisant comme d'autres groupements à buts similaires, en le dotant de statuts, d'un comité, de cotisations, et en distribuant les tâches diverses qu'il assumait seul aux intimes collaborateurs qui partageaient ses convictions et son idéal. Aussi, après une courte période de désarroi causée par notre grand deuil, l'«Association vaudoise des amis du patois» jetait les bases de sa constitution à Savigny le 25 mai 1953, et acclamait son nouveau président en la personne de M. Adolphe Decollogny.»

(Extrait de: Jacques CHEVALLEY, *Pour un Musée de la vie vaudoise*. Fondation des patoisants, Lausanne, 1953, pp. 7-10).

Le patois vaudois, hier et aujourd'hui

par Jean-Louis Chaubert

Pour retrouver les origines du patois, il faut remonter à la Gaule ancienne, et à l'invasion de celle-ci par les Romains. Ce qui est hors de doute, c'est que toute la Gaule fut romanisée; par contre, il est impossible de préciser à quel moment le gaulois cesse d'être parlé, de même que le ligure, parlé dans le nord de l'Italie, et l'ibère parlé dans la région des Pyrénées et en Espagne.

Il est vraisemblable qu'au Ve siècle, il devait encore exister dans quelques régions reculées, des groupements ruraux qui parlaient encore le gaulois, mais il n'ont pas tardé à disparaître, absorbés dans la masse latine, car la force d'expansion du latin, qui allait donner naissance au roman, n'a pas été brisée par l'écroulement de l'Empire romain.

Après la romanisation de la Gaule, les grandes invasions représentent le facteur le plus important de notre formation linguistique; c'est en effet, après les Grandes invasions que s'effectue la stabilisation des langues. Après plus de cinq siècles de bouleversements, le Xe siècle marque le commencement de cette stabilisation avec l'établissement du régime féodal qui favorise largement la différenciation et la diversité des patois. En effet, à l'opposé de la centralisation romaine, ses caractéristiques principales sont le morcellement ainsi que le lieu qui rattache l'homme à la terre.

C'est à cette époque que se forment les trois grands groupes linguistiques conservés jusqu'à nos jours:

- la langue d'oc, qui règne sur le Midi et la majeure partie du plateau central;
- la langue d'oïl, qui occupe l'Ouest et le Nord;
- le francoprovençal qui se forme à l'Est, autour de Lyon, dans la région des Alpes et dans la Romandie.

De ces trois grands groupes, le premier représente l'élément conservateur, la population de cette zone étant la plus profondément romanisée, tandis que la langue d'oïl règne sur les populations, au contraire, les moins romanisées. Le francoprovençal s'étend sur des populations aussi très romanisées et qui ont subi des infiltrations germaniques.

Du VI^e au XIV^e siècles, environ, le vocabulaire, la prononciation, la morphologie, la syntaxe évoluent avec la spontanéité des langues populaires. Le langage populaire est purement oral pendant cinq ou six siècles. Vers le début du XI^e siècle, la langue populaire commence à s'écrire et donne naissance à un semblant de littérature. Mais le rôle littéraire de la langue vulgaire reste restreint, car les élèves qui constituaient la majorité des intellectuels écrivaient principalement en latin, et toute la littérature religieuse, philosophique et scientifique était rédigée en latin.

Le XV^e siècle, comme le X^e, marque un tournant. L'unité française se crée définitivement autour de la dynastie capétienne et la centralisation politique, administrative et sociale, et s'affirme rapidement au profit de Paris. Désormais, la littérature dialectale disparaît au profit du français, langue parlée dans la région de Paris et de la Loire. L'influence du français s'accroît en proportion du terrain qu'il gagne sur le latin, d'abord dans le domaine juridique où la littérature latine profane disparaît peu à peu avec le XVI^e siècle. Dès lors, la littérature est écrite de plus en plus en français. Et avec Descartes, le français gagne la philosophie. Les sciences, par contre, résistent davantage, mais cèdent tout de même au XVIII^e siècle.

Le morcellement linguistique s'accroît encore pendant cette période. Les dialectes du Moyen Âge s'émiettent en une poussière de langages ruraux, car leur unité, déjà toute relative, n'est plus soutenue par l'action des centres urbains qui sont passés au français. L'influence du français est allée toujours croissante, faisant disparaître un certain nombre de dialectes et désagrégeant les autres.

Les VII^e et XIII^e siècles renforcent considérablement la position du français en tant que langue parlée. Le rayonnement de la civilisation française et le prestige dont jouit la langue française dans toute l'Europe se fait sentir aussi en Suisse romande, en particulier dans les milieux urbains. Une opposition s'établit ainsi entre la ville et la campagne. Elle sera d'autant plus néfaste au patois qu'aux yeux des citadins, convaincus de leur supériorité, elle signifie opposition entre culture et non culture.

C'est vers 1750 qu'à Genève, le français est devenu langue courante dont les indigènes se servent entre eux. Dans les villes de Lausanne et de Neuchâtel, ce passage s'achève vers 1800, tandis que la campagne reste largement patoisante. Le point le plus chaud dans l'histoire de nos patois, c'est tout au long du XIX^e siècle, avec l'intervention de l'école. En 1806 déjà, le règlement des écoles vaudoises prescrit que «les régents interdiront à leurs écoliers et s'interdiront absolument à eux-mêmes l'usage du patois dans les heures d'école...». De telles interdictions, en vigueur dans tout le canton, sont accompagnées d'une intense propagande auprès des parents des écoliers, au moyen de slogans suggestifs tels que «le patois nuit à la bonne connaissance du français» ou «l'enfant réussit mieux à l'école s'il y arrive en comprenant et parlant le français». Ces slogans portent leurs fruits. De plus en plus, les parents parlent français à leurs enfants, pensant en assurer ainsi la réussite scolaire, et par là une promotion sociale. Le XX^e siècle parachève ce travail de l'école publique contre le patois. Aujourd'hui, la tradition est rompue; le patois est quasi mort ou il est sur le déclin selon les régions. En 1966, le patois n'existe pratiquement plus dans les cantons de Genève, de Neuchâtel et dans le Jura protestant. Dans le canton de Vaud, quelques noyaux subsistent. La situation est moins alarmante dans le Jura catholique et dans les cantons de Fribourg et du Valais.

Mais au fond, ces slogans par lesquels on a combattu le patois se sont-ils révélés véridiques ? Lorsqu'on juge l'action des autorités scolaires avec recul et sérénité, on doit dire que non. En effet, si l'abandon du patois était une voie vers une meilleure connaissance du français, nos régions non-patoisantes devraient pratiquer un meilleur français que celles où le dialecte est encore en usage. Or, c'est le contraire que nous constatons. On a donc tué le patois... pour rien. Le déclin de nos patois nous suggère cette autre question: la disparition des dialectes était-elle inéluctable? Ne sont-ils plus à leur place dans ce XXI^e siècle de technologie?

Une langue parlée durant des siècles ne peut mourir comme ça; elle laisse des empreintes; elle a marqué le génie propre d'un peuple en un lieu donné. Des voix autorisées se sont d'ailleurs exprimées à ce sujet:

- «le patois est le fruit savoureux d'une terre» nous confie Benjamin Vallotton;
- Juste Olivier proclame: «ce patois nous tient par mille nœuds; il est cloué pour jamais à nos corps et à nos âmes»;
- Victor Ruffy, ancien président de la Confédération, a écrit plusieurs poèmes en patois, marquant ainsi son attachement à notre vieux parler;
- et Gonzague de Reynold: «Faire disparaître nos patois fut une erreur; c'était enlever à notre langue sa racine et sa sève, et courir le risque d'introduire un style scolaire qui souffre notamment de l'emploi du mot propre»;
- un félibre nous dit encore: «L'existence d'une langue et la réalité d'une race sont étroitement liées et un pays perd son âme si sa langue vient à s'effacer»;
- Jean Buhler, dans son *Génie des langues* proclame: «L'effacement d'une seule des langues parlées dans le monde est un appauvrissement pour toute la communauté humaine. Supprimez le langage et vous polluez l'âme des gens».

Enfin, notre grand Charles-Ferdinand Ramuz a écrit: «Notre patois, qui a tant de saveur, outre de la rapidité et de la netteté, de la décision, de la carrure (les qualités qui nous manquent le plus quand nous écrivons en français), ce patois-là, nous ne nous en sommes souvenus que dans la grosse comédie ou dans la farce, comme si nous avions honte de nous mêmes. C'est pourtant bien à lui qu'il faudra revenir; lui seul pourra nous servir de modèle, car seul il constitue la forme pour nous, parce que préexistant, parce que défini, parce que parti du sol même...».

Ainsi, Ramuz n'a-t-il pas relevé tout au long de son œuvre la vérité du fondement de notre petit pays et de son terroir, lui qui a mis le canton de Vaud... dans le monde, en universalisant nos paysans, nos vigneron, répétant à tous ceux qui auraient voulu le voir triompher à Paris: «A force de partir, je suis resté chez moi!».

Et c'est ainsi que des gens de plume, des intellectuels pour la plupart, ont compris le message et ont fait renaître dès le début du siècle passé, notre patois vaudois par l'écriture. Nous ne pouvons les nommer tous, mais nous nous devons de citer Jules Cordey (alias Marc à Louis), inspecteur scolaire, de Savigny, qui est pour les patoisants d'aujourd'hui, ce qu'on peut appeler le rénovateur du patois vaudois. Jules Reymond, de Denges et Maurice Bossard (professeur de langues médiévales à l'Université de Lausanne) se sont inspirés en grande partie des textes de Marc à Louis pour élaborer leur «grammaire du patois vaudois» en 1979, de même que Frédéric Duboux, de



Forel-Lavaux, qui a encore puisé dans sa mémoire de terrien pour rassembler plus de 12'000 mots et rédiger son *Dictionnaire du patois vaudois* en 1981. De 2004 à 2006, un groupe de patoisants chevronnés s'est remis à l'ouvrage pour la réédition complète de ce dictionnaire dont le stock était épuisé. C'est actuellement un ouvrage complété d'environ 2000 mots et expressions avec traduction française qui est mis à disposition de tous ceux qui s'intéressent au patois.

Nombreux étaient les nostalgiques du patois dans les années 1900 à 1950, et des noyaux se sont constitués dans le canton pour le faire revivre, ce vieux langage qu'ils avaient pratiqué eux-mêmes ou entendu dans la bouche de leurs parents. Des réunions ont eu lieu, notamment au Comptoir suisse, à Lausanne, et de fil en aiguille, l'idée est venue de se constituer en association afin de provoquer des rassemblements réguliers où l'on pratiquerait le patois. Il y eut tout d'abord un nombre important de patoisants de la région rurale du Jorat où la pratique du patois était encore courante qui fondèrent «L'Amicale des patoisants de Savigny, Forel et Environs» en 1952. L'année suivante, ce sont les divers groupes disséminés dans le canton qui se réunirent en une «Association vaudoise des Amis du patois». L'Amicale a encore une activité féconde par ses réunions trimestrielles et un chœur mixte «Les Sansounets» qui chante naturellement en patois. L'Association, quant à elle, rassemble aussi ses membres périodiquement pour parler le patois, mais également pour enseigner le patois et en favoriser l'écriture par des concours. Des cours sont donnés sous l'égide de l'Association à peu près chaque semaine aux personnes désireuses de se mettre au patois. Ces cours rencontrent un réel succès, ce qui procure un réconfortant espoir.

Revenant sur la question de l'écriture, de nombreuses personnes, au XIX^e siècle déjà, avaient éprouvé le besoin d'écrire le patois de manière qu'il ne se perde pas dans la nuit des temps. Le journal *Le Conteur vaudois* publiait des textes en patois; il était devenu le moyen d'expression des patoisants dès 1862. Ce trait d'union a paru hebdomadairement jusqu'à la fin de 1934. Il a été ressuscité 13 ans plus tard sous le nom de *Nouveau Conteur Vaudois*. Des problèmes financiers obligent les responsables à rechercher une diffusion plus élargie avec les cantons voisins et il devient le *Conteur Vaudois et Romand*. Hélas, cette extension ne suffit pas et dans le cadre de la Fédération romande et interrégionale des patoisants, à laquelle notre Association vaudoise a adhéré, le trait d'union devient *L'Ami du patois*. Mais les Vaudois regrettent leur jour-

nal à eux et l'Association vaudoise a remis en route dès 2005, son propre trimestriel sous le nom du *Conteu*.

Mais dans ce domaine de la diffusion du patois, il ne faut pas passer sous silence la collaboration avec la radio. Une tentative d'enregistrements a été faite dans les années 1932 et 1937 où 26 témoins s'étaient annoncés pour être entendus, mais pour des raisons techniques, ce fut un échec. Il faut alors attendre la fin de 1952, alors que nos associations étaient constituées, pour entendre les premières émissions patoisées à Radio-Lausanne, qui patronnait les concours de patois dans nos fêtes interrégionales. Malheureusement, pour des questions financières, encore, et pour des raisons de «restructuration et de modernisation», les émissions disparaissent complètement en 1991 lors de la création de la Radio romande. Il subsiste des archives importantes auprès d'elle.

Dès lors que nous parlons de patrimoines, il nous paraît important de signaler notre collaboration avec l'Association cantonale du Costume vaudois. On dit que patois et costume font partie du folklore de notre pays; ils sont bien davantage, ils sont l'essence même de nos traditions. Nous avons participé à plusieurs fêtes du Costume vaudois et l'une des premières réunions d'ensemble des patoisants a été «emmanchée» par l'Association du Costume. Une rubrique de deux pages nous est réservée dans le journal *Le Coterd* que cette association publie quatre fois par année, où nous pouvons insérer des textes en patois avec la traduction française.

Enfin, pour conclure cet historique, nous citons d'abord Gil Pidoux, président de l'Association vaudoise des écrivains qui, dans la préface qu'il a écrite pour notre dictionnaire, déclare: «Ce dictionnaire est un jardin dont on ne tondra jamais la pelouse. Il n'est pas clos d'une grille ornée de l'écriteau "propriété privée". Chacun peut y entrer; il suffit de faire le pas».

Et encore cet appel du pasteur Alfred Cérésolle (1842-1915), écrivain populaire vaudois: «Avant que le patois ne passe à l'état de langue morte, je voudrais, pour retarder sa fin dans nos contrées, pouvoir exciter une émulation généreuse en faveur de sa conservation. Ce serait œuvre littéraire et patriotique». ■

Jean-Louis Chaubert, membre de l'Association vaudoise des Amis du patois.

«Le renouveau des patois romands»

«Les pouvoirs s'y (= mouvement des patois) intéressèrent et le 4 avril 1954 se constituait à Lausanne le Conseil des patoisants romands, comprenant des membres des pays de Vaud, Fribourg, Valais et Jura bernois. Il eut comme président un jeune enthousiaste: Charles Montandon, Neuchâtelois d'origine mais possédant le patois vaudois appris d'une grand-mère. Le premier travail important de ce conseil fut l'organisation du premier concours littéraire des patois romands qui vit éclore de nombreux et intéressants travaux. Ceux-ci eurent leur récompense au cours d'une cérémonie à Radio-Lausanne le 6 mars 1955.

(...) La fête romande des patoisants se tint à Bulle les 29 et 30 septembre 1956 où plus de 15000 Fribourgeois et Romands réalisèrent une magnifique reprise de conscience des patois. Elle fut organisée par le Costume gruérien et les patoisants fribourgeois, sous la présidence d'un compétent animateur, Henri Gremaud. Notons la participation de membres de quatre gouvernements cantonaux romands, et l'organisation d'un cortège de style original, groupant 1000 figurants avec 40 chars.

L'organisme officiel du mouvement des patois est *Le Conteur romand*. Il fait suite au *Conteur vaudois*, fondé en 1862 et qui eut une grande notoriété dans le pays, animé par Julien Monnet, Heer-Dutoit, Jules Cordey, Octave Chambaz. Il était hebdomadaire, mais arrêta sa publication en 1935 pour douze ans.

Ce journal reparut en septembre 1947, en même temps que se tint la première séance au Comptoir. M. Roger Molles se chargea de la rédaction.

Relevons encore les émissions patoises à la radio, tous les quinze jours.

Ces multiples efforts contribueront certainement à retarder le déclin de cet original langage de nos aïeux, ce «trésor national» comme l'annonce la radio. Plût à Dieu qu'il se maintienne, soit animé et parlé pendant longtemps encore.»

(Extrait de: *Journal de Vevey*, 27 mai 1958, Oscar Pasche, secrétaire des Patoisants romands)

Patois et théâtre

par Marie-Louise Goumaz

Nos rencontres de patoisants se sont toujours déroulées de façon immuable: brève partie administrative puis «eimpartyà galésa», littéralement «partie jolie» consacrée à écouter les patoisants réciter, lire, conter, chanter en patois leurs propres œuvres au celles d'autres patoisants. Tardivement nous nous sommes rendu compte que jouer des scènes de théâtre en patois est un excellent moyen d'éveiller l'intérêt de notre public qui, souvent, peine à comprendre le parler ancien. Il n'y a pas besoin que la présentation soit longue, qu'elle ait beaucoup d'acteurs, que la mise en scène soit compliquée, nous n'en avons pas les moyens. L'important, c'est que la parole soit accompagnée, illustrée par le geste, le mouvement, un minimum de décor. Le texte doit être simple, ce qui n'exclut pas la qualité, la recherche de mots percutants.

Quelques patoisants se sont hasardés à l'improvisation pour le grand plaisir des acteurs et des spectateurs. L'exercice n'est pas facile mais combien bénéfique pour tous. Il devrait être remis au goût du jour sans crainte d'aborder des sujets contemporains pour sortir de la routine et réactualiser le patois. L'emploi de quelques vocables patois, francisés depuis longtemps et passés dans le langage courant ou familier des Vaudois, touche tout particulièrement les auditeurs.

Dans le passé, d'autres patoisants ont compris l'importance du théâtre pour le maintien du patois. Ils nous ont laissé plusieurs pièces de leur cru. A nous d'en faire usage et d'emboîter le pas pour contribuer efficacement à la survie du patois.

Liste (non exhaustive) des pièces de théâtre

1.–*Lo conto dau Craizu*

Pièce en vers.

Auteur: Delarue, secrétaire baillival, fin du XVIII^e siècle.

2.–*La visite nocturne*

Tiré de la Chronique de la Tour de Gourze.

Auteur: F. Corbaz. Esquisse des mœurs de la campagne vaudoise, 1846.

3.–*Lo Pailo a Djan-Pierro*

4 scènes, 17 acteurs.

Auteur: L. Bourgeois, ancien châtelain des Clées.

4.–*La veilla de vin couet.*

1 acte, 6 acteurs, quelques figurants.

Ecrite pour la société de jeunesse de Vucherens qui l'a jouée avec succès. Document sur la vie et les mœurs d'un village du Jorat. Il existe un texte sur le même sujet dans «Po recafâ» p. 58. Auteur: Jules Cordey, dit Marc à Louis, 1922.

5.–*Quelques dialogues*

Malheureusement perdus, écrits par Jules Cordey pour éveiller l'intérêt des membres de l'Association cantonale du costume vaudois pour le patois.

6.–*Onna demanda ein mariâdzo*

Courte saynète; acteurs: 2 homme, 1 femme. «Po recafâ», p. 177.

Auteur: Octave Chambaz.

7.–*Lè barjaquè*

Courte saynète; acteurs: 2 femmes. «Po recafâ», p. 222.

Auteur: Octave Chambaz.

8.–*Onna dèquelliâ*

Courte saynète; acteurs: 2 hommes. «Po recafâ», p. 240.

Auteur: Octave Chambaz.

9.–*La clliotse*

Courte saynète; acteurs: 2 hommes, 1 femme.

Auteur: inconnu.

10.–*Quelques saynètes, introuvables à ce jour.*

Auteur: Albert Roulier, dit Sami ou Gratzillon.

11.–*Lè Ronnerf, frâre et chère*

7 saynètes courtes pouvant être jouées indépendamment l'une de l'autre ou à la suite; acteurs: 1 homme, 1 femme.

Auteur: Marie-Louise Goumaz, 1982.

12.–*A têt drapi*

1 acte. Acteurs: 2 hommes.

Écrit par Jean-Louis Chaubert pour l'inauguration du drapeau de l'Amicale des patoisants de Savigny, Forel et environs, 1987.

13.-Lè grand Condzî

1 acte. Acteurs: 3 personnages.

Adaptation en patois par Madeleine Porchet d'une pièce écrite en français par le Dr. Jean-Daniel Bovey, 1993.

14.-Couson de Vouâi

3 actes. Acteurs: 1 homme, 1 femme, 1 figurant homme.

Auteur: Marie-Louise Goumaz, 2005.

15.-Lo revegneint d'Azerin

4 actes. Acteurs: 4 hommes, 3 femmes. Pièce de théâtre présentée au concours littéraire organisé par la Fédération romande et interrégionale des patoisants en 2009.

Auteur: son nom ne peut être divulgué avant la proclamation des résultats. ■

Marie-Louise Goumaz, présidente d'honneur et membre de l'Association vaudoise des Amis du patois.



Plaque apposée en juin 1952 sur l'ancien collège de Savigny en l'honneur de Jules Cordey, dit Marc à Louis, un des principaux animateurs du «Conteur vaudois».

Parenté et liens: patois vaudois et langue d'oc

par Henri Niggeler

*E lou parla de nòsti maire
Poudrian nautre l'òubliada ?
Frédéric Mistral
Et le parler de nos mères
pourrions-nous, nous, l'oublier ?*

On ne saurait que souligner l'impact de cet éclaircisseur érudit que fut le genevois Victor Duret. En effet, en observateur attentif de l'éclosion de la renaissance littéraire provençale, engendrant la réunion des congrès poétiques d'Arles en 1852 et d'Aix-en-Provence l'année suivante, se parachevant par la création du Félibrige¹ en 1854, Victor Duret faisait part aux lecteurs de la *Bibliothèque universelle* et de la *Revue Suisse*, de chroniques circonstanciées, les renseignant précisément sur les développements de cette effervescence littéraire.

Grâce à une correspondance suivie échangée avec le félibre et «primadié»² Joseph Roumanille³, Victor Duret y publia aussi une longue étude se rapportant à la publication de *Mirèio/Mireille*, le «monument» poétique de Frédéric Mistral.

En Suisse romande, particulièrement dans notre canton, au nombre de ses lecteurs passionnés par l'affirmation de cette renaissance de la langue provençale, nous pouvons mentionner: Alfred Cérésolle, Louis Favrat, Jacques-Louis Moratel, Eugène Rambert, le genevois Eugène Ritter et, de son exil parisien, Juste Olivier.

Le renouveau de cette langue du Midi et la création du Félibrige, confortés par la publication de *Mireille* en 1859, alliée à son succès retentissant en France et en Europe, stimula les défenseurs des langues parlées traditionnelles et de nos patois.

En effet, peu de temps après la diffusion de *Mireille*, soit en 1862, les Vaudois Louis Monnet et Henri Renou créent le *Conteur Vaudois*. En 1866, la Société d'histoire de la Suisse romande publie, dans ses *Mémoires et Documents*, sous la direction de Louis Favrat, l'édition post mortem du *Glossaire du patois de la Suisse romande*, élaboré durant plusieurs années par le doyen Bridel, sur la sollicitation de la Société celtique de France.

Lors de la parution de *Moun espelido, Memòri e raconte / Mes Origines, Mémoires et récits* de Frédéric Mistral en 1906, le patoisant Octave Chambaz de Rovray, correspondant régulier du *Conteur vaudois*, adressa au Maître de Maillane une copie de quelques extraits des *Memòri e raconte*, qu'il avait fait paraître, accompagnés d'une traduction en patois vaudois, dans quelques numéros de ce périodique, début mars 1907. Cet envoi donna lieu à un bref échange épistolaire, publié un mois plus tard dans le même *Conteur*, se terminant par des propos encourageants du grand poète provençal, sur le maintien du vieux langage vaudois.

Les liens exercés par le sillon du Rhône nous unissant aux pays de langue d'oc, ont été chantés par Charles Ferdinand Ramuz: «[...] *Langue d'oc, langue d'oc, tu restes fidèle à ce cours, et un chapelet de patois est le long de ce cours égrené, [...]*».

Le poète Frédéric Mistral, quant à lui, ne témoignait-il pas que: «*tous les riverains buvant l'eau de ce fleuve étaient ses compatriotes!*»

Née de l'enthousiasme des grands projets de l'aménagement du fleuve, dans un esprit de franche convivialité franco-suisse, s'est créée, durant la période de l'entre-deux-guerres, l'Union générale des Rhodaniens. Des fêtes au rituel précis, rassemblaient des riverains du fleuve et de ses affluents pour des rencontres folkloriques, ainsi que d'un Congrès du Rhône. La littérature n'y prendra sa part, qu'une douzaine d'années plus tard, par la création de l'Académie Rhodanienne des Lettres (A.R.L.)⁴, grâce à laquelle fut institué le Prix Kissling, dans le cadre de l'Association vaudoise des Amis du patois. Ce Prix Kissling⁵, encore attribué actuellement, récompensant une oeuvre littéraire en patois vaudois ou ayant trait à notre vieux langage, a été remis pendant de

1 Association ayant pour objectifs la sauvegarde, l'illustration et la promotion de la langue et de la culture spécifique des pays d'oc, créée par sept poètes provençaux le 21 mai 1854.

2 Félibre-fondateur du Félibrige au château de Font-Ségugne à Châteauneuf-de-Gadagne/ Vaucluse.

3 Libraire et éditeur en Avignon, considéré comme le «père du Félibrige», capoulié de 1888 à 1891.

4 Fondée à Genève le 15 octobre 1948, par Me Marcel Guinand.

5 Prix créé en 1953, en souvenir de Henri Kissling d'Oron, principal artisan du réveil du «vilhio devesà» en terre vaudoise.

nombreuses années, durant le Congrès du Rhône par l'Académie Rhodanienne des Lettres siégeant également à l'occasion des Fêtes du Rhône.

Depuis plus d'un siècle, les capouliés⁶ qui se sont succédé à la tête du consistoire félibréen⁷, apportèrent soutien et encouragement aux mainteneurs de *l'ancien langage Romand*, défendant leurs racines communes avec la culture des pays de langue d'oc, les honorant du titre de sòci⁸. Dans une correspondance que Frédéric Mistral neveu adressait en 1956 à Adolphe Decollogny, premier président de l'Association vaudoise des amis du patois, le rière-capoulié lui confirmait ces liens: «[...] *Mes amis Paul-Louis Mercanton [VD], Eugène Wiblè [GE], Paul Veillon [GE], René Burnand [VD], Henri Tanner [GE] et Henri Naef [FR], tous sòci du Félibrige, ne me contrediront pas, j'en suis sûr, si je souligne ici une fois encore après maintes occasions que j'eus de le faire en Provence et aussi en Suisse, l'étroite parenté qui nous lie. Et comment oublier les chers disparus Pierre Deslandes, Jules Cordey (dit Marc à Louis), Henri Kissling, tous sòci du Félibrige [...]*».

A l'occasion du grand rassemblement des 1^{res} Journées romandes des patoisants de Bulle, en septembre 1956, les sympathisants du vieux langage accueillirent dans la joie, leurs «frères de langue» provençaux et romanches: le nouveau capoulié du Félibrige, le professeur Charles Rostaing, accompagné de son prédécesseur le majoral Frédéric Mistral neveu, ainsi que Staïvan Loringett et Jon Pult, respectivement président et ancien secrétaire de la Ligue romanche.

C'est à Gruyères, sur la terrasse de la Fleur de Lys, que Frédéric Mistral neveu encouragea les patoisants romands à défendre et persévérer dans le maintien de la langue héritée de leurs aïeux. En conclusion de ces deux journées romandes et après la cérémonie de proclamation des nouveaux mainteneurs, le professeur Charles Rostaing, capoulié du félibrige, évoqua l'exemple du grand Mistral, dont le chef-d'œuvre, *Mireille*, fit rayonner la langue d'oc universellement, et qui, consécration suprême, fut honorée du Prix Nobel de littérature en 1904.

Plus récemment, en 1999, le capoulié Pierre Fabre honora de sa présence la Fête des vigneron de Vevey, puis fut reçu par les patoisants gruériens au Musée de Bulle pour une visite de l'exposition de circonstance, *de l'Alpe à la Fête*.

Au cours de son séjour, il effectua aussi un pèlerinage à l'ancienne villa de la famille Bassaraba de Brancovan à Amphion-les-Bains, dans laquelle le Maître de

Maillane fut accueilli en 1885 par les parents de la jeune Anna, future comtesse de Noailles.

A son retour sur la rive suisse, une félibrée fut tenue au Château de Châtagneréaz, dans le vignoble de La Côte vaudoise, à laquelle participèrent les présidents des associations vaudoise et fribourgeoise des patoisants, les membres associés de Suisse, ainsi que quelques félibres, perpétuant ainsi la longue tradition d'amitié aux racines linguistiques communes.

Par son ouvrage essentiel *«Le Canton de Vaud - Sa vie et son histoire»*, publié en 1837, Juste Olivier a tenté de faire prendre conscience aux Vaudois, de leur identité retrouvée. Empruntons lui cette pensée et partageons le souci des liens unissant la langue d'oc à notre vieux langage vaudois: «[...] *J'ose dire qu'il sera indispensable à ceux qui voudront commencer ou accomplir des recherches sur notre patois, d'aborder aussi la langue d'oc, afin de profiter des travaux déjà faits, et parce que, vous le pouvez pressentir! c'est dans cette ancienne langue que se trouvera le fil qui doit nous diriger à travers ce labyrinthe des dialectes populaires de notre Helvétie romane. [...]*» ■

Henri Niggeler, Sòci dóu Felibrige, Vice-président de l'Académie Rhodanienne des Lettres

6 Détenteur de la responsabilité première du Félibrige. Il est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable par ses pairs, les félibriges majoraux, ainsi que par les syndics et les délégués des maintenances. Frédéric Mistral fut le premier Capoulié du Félibrige.

7 Organe exécutif du Félibrige formé de 49 majoraux, élus par cooptation et du capoulié.

8 Membre associé représentant le Félibrige hors de France.

Textes d'aujourd'hui en patois

par Pierre Devaud

Faut ître adî galein avoué lè dame

Por ître bîn galein avoué lè fènnè faut soveint dere dâi pucheinte dzanlye, po cein que là veretâ l'è pas bouna à dere tî lè coup que lâi a.

On yâdzo, su lo traclliet lâi avâi 'nna fêmalla setâie tout proûtso d'on monsu. Sti z'isse la reluquâve sein dèbreinnâ mîmameint que po fournâ s'è betâ à dere à sta pètrogne que l'îre asse bèlouna qu'onna cambelye et asse refregnûva qu'on tsin à nâ plliat.

–Madama, vu vo dere ôquie; vo z'îte tant galésa que de ma viâ y'é djamé yu 'nna grachâosa quemeint vo, tant risoletta et frêse que su dobedzî de mè ratenî à vo balyî on bèson !

–Granmacî bîn, que lâi fâ la dama, mâ ye pu rein ein dere atant dè vo !

–Que chà ! que chà ! lâi de sti l'hommo, lai à rein qu'a fére quemeint mè: dere 'nna pitita dzanlye.

Monsu lo Conseillî

L'affère l'è arrevâ aleintò dâo bounan pè la gapiounâire de Mâodon. Yé cein dègotâ assebin su lo «redzipet» que l'è la rèyûva dâi breindon.

On bî monsu, revoû âo tot fin, va trè-tî lè coup pè vè la fin de l'an aô pousto, por balyî adî on y'âdzo lo bounan âi gâpion que lâi a.

–Bîn lo bondzo monsu le caporâ, que lâi de, vîgno pè ice por vo prèseintâ tot dè bon por l'an novî, ma dite mè vâi, vo z'îte tot solet vouâi ?

–Oï ma fâi, ço rebreque lo caporâ, lè z'autro sant ein condzî, mâ n'è pas l'êimbarrâ, lâo derî que vo z'âi passâ. Vo remâcho grô, estiusâdè-mè mâ vu tot parâi vo dèmandâ: Cò îte-vo ? por que pouésso lâo fére la coumechon.

–Et bîn allâde-pî vouâiti dein l'autro pâilo, lâi à 'nna photographî dâi Conseillî d'Etat, que l'è gangelyâ contro la parâi, dinse vo sarâ reinseignî tot tsaud, que ço repipe Monsu Blyan de Breinlo, précaut d'on dèpartemeint.

Parâi que lo gâpion l'è s'è trovâ tot motset.

Il faut toujours être galant avec les dames

Pour être bien galant avec les femmes, il faut souvent dire de gros mensonges, parce que la vérité n'est pas toujours bonne à dire.

Une fois, dans le train, il y avait une dame assise vis-à-vis d'un monsieur. Celui-ci la regardait sans cesse, même que pour finir il s'est mis à vanter cette femme aussi difforme qu'un cheval et aussi renfrognée qu'un bouledogue.

–Madame, je veux vous dire quelque chose; vous êtes tellement jolie que, de ma vie, je n'ai jamais vu une beauté comme vous, tellement souriante et pleine de fraîcheur que je suis obligé de me retenir de vous embrasser !

–Je vous remercie, lui dit la dame, mais je ne peux pas en dire autant de vous !

–Que si ! que si !, lui répond cet homme, il n'y a qu'à faire comme moi: dire un petit mensonge.

Monsieur le Conseiller

Cette affaire est arrivée autour du Nouvel An à la gendarmerie de Moudon. J'ai trouvé cette anecdote dans la revue des «Brandons».

Un beau monsieur, très bien habillé, va toutes les années, vers les fêtes, au poste pour souhaiter tout de bon aux gendarmes qu'il y trouve.

–Bonjour Monsieur le caporal, je viens vous présenter mes vœux pour l'an nouveau, mais dites-moi, vous êtes tout seul aujourd'hui ?

–Oui, que lui répond le caporal, les autres sont en congé, mais je leur dirai que vous avez passé. Je vous remercie beaucoup, mais excusez-moi de vous demander qui vous êtes afin de le leur transmettre ?

–Allez seulement voir dans le local à côté, il y a une photo des Conseillers d'Etat pendue au mur, ainsi vous serez renseigné immédiatement, que répond Monsieur Blanc de Brenles, chef d'un département.

Il paraît que le gendarme est resté stupéfait.

Bît'â crotse

Sti coup l'affère l'è arrevâ tsi on ozalâi de pè Lozena que l'a à veindre totè sorte de bîtette à pylonme mîmameint quauque z'enè que tchaquant boun adrâi et pu que lutsèyant assebin.

On berdeccliet, que l'êtâi prâo su vèvo âo bin gâçon po cein que tsertsîve à atsetâ on papaguié, eintre tot tsaud dein sta l'ozalâire por fourguenatsî on bocon permi totè cliîo polailè à subliet que couîlant adî sein dècessâ. Lâi avâi tot djusto trâi papaguié adotsî à n'on cârro, dinse lo tsaland l'a de âo vouârda-dzèba.

–Dite-vâi, monsu lo pudzenî, guiéro sant-te cliîo trâi polaton que dzergounant sein botsî ?

–Et bin monsu, sti z'isse l'è cin mille po cein que l'è polygotto et pu dèvese assebin de la man gautse.

–Credouble, l'è rîdo tchè por on crotsèran tatsolâ, que lâi fâ la pratica. Et pu sti z'isse l'è guiéro ?

–Ah ! stisse l'è dyî mille ein pllie de l'autro, sâ assebin fière avoué la matsena po écrire.

–T'einlèvâi pî por on affère, ye sant tot parâi rîdo suti por dâi satson à pudze dinse, mè mouso que lo trâisié-mo dusse s'ègalantsî avoué on ordinateu âo bin l'èctronnique, quand bin que seimblye pllie fetzegan que lè z'autro ?

–Ma fâi na, so fâ lo crampet, ma l'è bô et bin cinquanta mille.

–Cinquanta mille, Diâbe mè râodzâi pî, pâo-te djuvî la trouye, âo bin l'èpouffâre ?

–Mon bon monsu, nion ne lo pâo savâi, mâ quand l'è que volyant coterdzî avoué li, lè dôu z'autro l'appelant adî «Mâitro».

Bêtes à griffes

La chose est arrivée chez un oiseleur de Lausanne qui vend toutes sortes de bêtes à plumes et mêmes quelques unes qui babillent et qui youtsent aussi.

Un curieux, qui était sûrement veuf ou célibataire parce qu'il cherchait à acheter un perroquet, entre dans cette oisellerie pour fureter un peu parmi toutes ces bêtes à plumes qui piaillaient sans cesse. Il y avait trois perroquets adossés dans un coin et le client demande au commerçant:

–Dites, monsieur, combien coûtent ces trois parleurs.

–Eh bien, monsieur, celui-ci est cinq mille car il est polyglotte et sait aussi l'allemand.

–C'est bien cher pour un corbeau multicolore, dit le client. Et celui-là, combien coûte-t-il ?

–Oh, celui-ci est dix mille de plus que l'autre car il sait aussi écrire à la machine.

–Diable, ils sont tout de même subtils pour des sacs à puces ainsi, je pense que le troisième doit s'amuser avec un ordinateur ou l'électronique, quand même il me semble plus fainéant que les autres ?

–Ma foi non, que répond le marchand, mais il est bel et bien cinquante mille.

–Cinquante mille ! le Diable me prenne, peut-il jouer de la cornemuse ou du trombone ?

–Mon bon monsieur, personne ne le sait, mais quand les deux autres s'adressent à lui, ils lui disent toujours «patron». ■

Pierre Devaud, membre de l'Association vaudoise des Amis du patois.

Les mots patois dans le parler vaudois actuel

par Jean-Louis Chaubert

Malgré les interdictions de nos autorités au début du XIX^e siècle à propos de l'usage du patois, des expressions locales ont résisté à l'ostracisme de ces autorités irresponsables.

L'intrication permanente du patois et du français a abouti à ce processus dans l'histoire qui a donné un «patois francisé», car c'est dans le parler régional toujours varié et inattendu que survit la diversité des dialectes d'antan. Ces régionalismes ont d'ailleurs enrichi le français et les académiciens l'ont compris puisque dans les dernières éditions de dictionnaires,

ils ont admis et inséré un certain nombre de ces vocables «de par chez nous». A l'heure d'Internet, il peut paraître obsolète de faire cette tentative lexicale, mais en définitive, n'est-il pas de notre devoir de souvenance d'en redire la délectable surabondance au moment où nous devons lutter pour la sauvegarde de notre patrimoine en général, de notre patois en particulier. D'où l'idée d'éditer un «Lexique des mots de notre parler régional issus du patois vaudois».

A titre d'exemple, on peut ajouter un texte rédigé en «parler vaudois».

Souvenirs d'enfance

D'abord, quand j'étais **bouébe** il paraît que j'étais un **crouïe boute** qui en faisait voir de toutes les couleurs à ses parents. Je me **gan-guillais** sur les arbres et bien sûr, j'**égourçais** souvent mes **tsausses**. Cela me valait une **azorée** du diable, même une bonne **agnaffe** ou une paire de **mornifles** bien méritées, surtout si on avait **chemarotsé** des **graffions** ou des **doucettes** sur ces arbres. J'étais donc un drôle de **lulu**, et on me **cocolait** pas souvent quand je rentrais tout **botsard**. Un coup, je m'étais fait une égratignure profonde au **glinglin**; ma mère m'avait soigné avec des feuilles de **toutes bonnes** et entortillé ce doigt avec un bout de **patte** et mis un **pondzu**.

On avait aussi des jeux; on jouait aux **nïus**, à la **courate**, à la **cache**, etc. Mais on pouvait aussi être gentil avec les plus petits, les **griots** comme on disait, et ne pas toujours les **épouaïrer**; on les prenait sur nos épaules à **cacou** quand ils ne pouvaient pas **pider** derrière nous. L'hiver, à la première **puffée** de neige, c'était des **savonnées** avec les filles, qu'on traitait de **gueliupes** sans savoir ce que ce mot voulait dire, puis des **saboulées** entre les garçons, on se roulait dans les **gonfles** ou bien on aménageait des **glisses** ou encore des bonnes **liques**

pour se luger. On faisait bob en **appondant** plusieurs luges par les pieds des lugeurs à plat ventre sur leur propre luge. On prenait les plus **gringalets** en les mettant **cougnés** sur la grande luge de derrière. Moi, je guidais le bob avec mon **calugeon**. Bien sûr, il n'y avait pas encore le remonte-pente comme aujourd'hui et il fallait tirer nos luges jusqu'au **coutset** du **cretson**. On n'y allait pas les jours de **cramine**.

En grandissant, on s'est mis à jouer à football sur un terrain de fortune **mal plat**. Même les **cradzets** jouaient avec nous. Le propriétaire du champ était un **grapiat mal commode** qui venait nous chasser avec des **vouïstes** ou des gros **dordons**, mais il ne nous rattrapait jamais car il ne pouvait pas courir avec ses pieds pleins **d'agaçons**.

L'adolescence était aussi l'âge d'aider les parents les jours de congé.

Les filles devaient passer la **panosse** à la cuisine ou dans les corridors, ou encore faire la vaisselle avec la **patte d'ése** après les repas. A table, il fallait pas **dzevatter** et **batoïller** pendant que les adultes **cotergeaient**. On nous disait: «**caïche-tè barjaque**». Nous, les garçons, devions aller donner un coup de main aux champs: **désandagner** et **faner** aux foins et aux regains, porter les **doublons** sur les liens pour

faire les gerbes de blé aux moissons, garder les vaches, c'est-à-dire faire les **bovairons** l'automne. A l'écurie on aidait à **gouverner** en remplissant les crèches de fourrage par les **boracles**; on sortait les fumiers et vidait les brouettes sur la **courtine**.

L'adolescence est aussi l'âge où l'on cherche une **bonne-amie**. Les filles, il fallait les aborder **tout à la douce** sans quoi elles auraient vite **bougné**. On se croyait déjà des hommes et étions fiers de **torailer**, même si ça nous faisait **ranquemaler**, surtout quand on fumait de la **vouarbe** si l'on n'avait plus assez de sous pour acheter des cigarettes. C'était notre distraction et en cas de pluie, on **s'achottait** sous un gros **vouargne**.

Ma grande fierté fut lorsque je pus m'acheter un vélo avec les **bonnemains** recueillies en livrant le pain avec mon père.

Ah ! ce vélo. J'en ai vu quelques-unes. Alors que je rentrais à la maison en roulant sur un chemin qui avait des **nids de poule**, j'essayais d'éviter ces **gots**, mais tout d'un coup j'arrive dans un de ces **perthes et flâ**, je **cupesse** et tombe sur le **mou**. Je saignais et étais tout **borenfle**. Le docteur est venu et a vu que j'avais le nez **trossé**. Une autre fois, alors que je revenais de chez ma **bonne-amie**, j'ai loupé un **contour** et me suis trouvé à plat ventre dans le pré, tout **embar-douflé** et mon vélo tout **écouéssé**.

J'ai dû rentrer à pied à la maison en portant mon vélo sur l'épaule. J'étais un **bocon** penaud.

Je n'irai pas plus loin dans mon récit, car il faudrait vous dévoiler mes secrets de **fréquentation** et ça vous ferait **recaffer**. ■

Jean-Louis Chaubert, membre de l'Association vaudoise des Amis du patois.



Archives sonores des parlers romands

Fernand-Louis Blanc, directeur des Archives sonores des parlers romands, en compagnie du professeur Eugène Wiblé (au premier plan), archiviste attitré de ces archives, à Radio-Lausanne.

© Archives de la Ville de Lausanne, P 67, carton No 25. La photographie a paru dans *Radio-Je vois tout*, 17 mars 1955.



François-Louis Blanc: «C'est avec beaucoup de dynamisme que Fernand-Louis Blanc s'est attelé à la tâche. Après avoir mis sur pied, avec M. Ch. Montandon, les émissions du samedi: «Un trésor national: nos patois », il a su persuader chacun de la nécessité de créer des archives complètes et systématiques, reflétant fidèlement tous les aspects de nos vieux langages. Le microphone de Radio-Lausanne aura été en somme une sorte de... drapeau, sous lequel l'union des patoisants romands jusqu'alors dispersés, isolés, sans grande force, à pu se réaliser.»

© Archives de la Ville de Lausanne, P 67, carton No 25. La photographie a paru dans *Radio-Je vois tout*, 17 mars 1955, avec le commentaire mentionné ci-dessus.

Le patois vaudois au sein des archives sonores de la RSR: sauvegarde, numérisation et mise en ligne

par Dominique Prongué, Andréanne Quartier-la-Tente, Jean-François Cosandier

Brève description du fonds et du projet patois¹

C'est le souci de préserver la culture traditionnelle de la Suisse romande qui avait présidé à la création de l'émission consacrée aux patois diffusée sur les ondes de Radio-Lausanne. Ce projet, déjà évoqué avant la Seconde Guerre mondiale, ne voit finalement le jour qu'en 1952². La première émission est diffusée le 8 novembre 1952, la dernière le 14 mars 1992. Durant 40 ans, près de 1500 émissions ont passé à l'antenne. Fait remarquable, 89 % de ce fonds, soit 1319 émissions ont été conservées, numérisées et seront bientôt entièrement accessibles, avec le son, sur RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale)³. Ce projet de mise en valeur a été mené, dès 2003, conjointement par Memoriav, la Médiathèque du Valais à Martigny et la Radio Suisse romande. Cette dernière a numérisé entièrement son fonds patois, organisé et conditionné toute la documentation papier relative à ce fonds. L'ensemble de la documentation a été déposé à la Médiathèque Valais afin de faciliter la mise en ligne des dossiers sur RERO, dont était responsable l'institution valaisanne.

Le fonds patois contient non seulement des émissions relatives à la Suisse, mais également aux régions voisines de la Savoie et du Val d'Aoste. Pour l'essentiel il s'agit de patois francoprovençal (langue d'oc), à l'exception d'une partie du Jura (langue d'oïl). Ces enregistrements constituent un des fonds dialectiques parmi les plus riches d'Europe. A côté des enregistrements proprement dits, le fonds patois rassemble des textes imprimés d'œuvres en patois qui n'ont pas été forcément enregistrées. Il s'agit de textes en prose, de poésies, de pièces de théâtre, prières, contes, entretiens, et reportages en patois ou sur le patois. A travers le patois, ces émissions nous renseignent sur le mode de vie, les croyances et les mœurs d'un monde rural en voie de disparition et qui a été bien vivant jusque dans les années 1950, au moins dans les cantons catholiques (Valais, Fribourg, et Jura), où d'ailleurs le patois est resté vivant le plus longtemps.

Les enregistrements patois de la RSR ont servi en premier lieu à l'élaboration des émissions de radio.

Pourtant dès le début, les premiers animateurs et producteurs avaient souhaité que les enregistrements soient constitués en archives pour servir aussi bien aux patoisants qu'à des scientifiques. Les Archives sonores des parlers de la Suisse romande et des régions voisines sont créées en 1955, et conservent également des documents papiers (textes, correspondance, articles de journaux, etc.). Bien avant les facilités d'Internet, les responsables désirent déjà une accessibilité à tous:

«[...] Nos archives doivent être conçues de façon à être vivantes, actives, accessibles à tous. Elles doivent, de plus, aider aux patois à rayonner [...] en fournissant des éléments à ceux qui voudraient présenter des causeries familières ou des conférences savantes»⁴.

Entre-temps, le patois continue à perdre de son importance en Suisse romande et, en 1992, le patois disparaît des programmes et de l'antenne. A ce moment-là Olivier Frutiger, dernier animateur de cette émission, élabore un projet de numérisation de l'ensemble du fonds, qui traduit dans un langage moderne le projet des fondateurs des Archives sonores des parlers de la Suisse romande:

«Nous souhaiterions développer un **projet multimédia**, qui permettrait l'accès sonore aux **enregistrements** en langue vernaculaire, mais aussi aux **textes** des compositions, aux **traductions** accolées, aux **fiches socio-biographiques** des locuteurs»⁵.

1 Pour une approche plus complète voir: *Rapport final du Projet de numérisation et de mise en valeur des Archives sonores des parlers de Suisse romande et des régions voisines, 2003-2006*, rapport établi sous la direction de Dominique Prongué, par Andréanne Quartier-la-Tente, avec la collaboration d'Ornella Lunghi, Lausanne, avril 2007, 83 p.

2 Archives RSR, Fonds Patois, 00: *Les archives radiophoniques des patois*, conférence donnée par Olivier Frutiger à la Journée des historiens à Berne, 15 octobre 1999.

3 www.rero.ch. Tous les documents sont accessibles en tapant *rsr-patois* en recherche simple ou *Archives sonores des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines* dans le titre de collection. En date du 19 mai 2009, 1282 documents sont accessibles et on peut les écouter on-line.

4 Archives RSR, P 85: *Emission du 11 juin 1955*.

5 Archives RSR, Fonds Patois, 00: *Les archives radiophoniques des patois*, conférence donnée par Olivier Frutiger à la Journée des historiens à Berne, 15 octobre 1999. Dans *Le fonds patois RSR: Numérisation et mise en valeur. Etat du projet d'après le travail d'Olivier Frutiger*, Lausanne, avril 2003, p. 69. Ce sont les auteurs qui mettent en évidence.

C'est ce projet, élaboré par Olivier Frutiger, qui sera repris en 2003 au moment où la mise en valeur deviendra effective.

Le fonds patois de la RSR au travers des documents conservés ouvre trois axes de recherche principaux : sur la langue elle-même (grâce aux émissions), sur les personnes parlant patois (grâce aux données biographiques) et sur les écrits en patois (grâce aux œuvres recensées), avec la possibilité, bien sûr, de croiser ces données entre elles. Ces documents sont une source précieuse pour étudier par exemple les mentalités, la vie quotidienne ou les techniques agricoles dans les campagnes de Suisse romande jusqu'au milieu des années 1950. Il sera également intéressant de connaître les relations des patoisants avec d'autres milieux culturels et comment les patoisants s'inscrivent dans l'espace social. Par ailleurs, ce fonds couvre toute la Suisse romande et les régions voisines (principalement Aoste et la Savoie) et il permet une étude comparative sur la survivance du patois dans les différents cantons. Il offre également la possibilité de mettre en évidence des liens avec les régions voisines de France et d'Italie.

Les émissions de patois et le lien avec le monde des patoisants⁶

La mort de Jules Cordey, poète patoisant vaudois, en 1951 provoque une prise de conscience chez les patoisants vaudois. Les personnes sachant encore parler le patois sont de moins en moins nombreuses et il est nécessaire de procéder à des enregistrements sonores pour garder un témoignage oral de cette langue, avec une bonne prononciation et une juste intonation.

En mars 1952, Henri Kissling, président de l'Association des patoisants vaudois, écrit à Paul Vallotton, chef des Emissions Parlées de Radio-Lausanne, s'inquiétant de savoir ce que la radio possède comme enregistrement de patois vaudois et s'il ne conviendrait pas de procéder à de nouvelles prises de sons. Charles Montandon, un étudiant passionné de patois, est alors chargé de procéder à ces enregistrements, avec l'idée d'en diffuser certains de temps en temps le samedi après-midi. Finalement il est décidé que des émissions auront lieu tous les quinze jours le samedi à dater de novembre 1952, sous le titre *Un trésor national: Nos patois*. C'est Fernand-Louis Blanc, un pionnier de Radio-Lausanne, avec l'assistance de Charles Montandon, qui présente cette première émission. Le succès est immédiat, et les auditeurs

envoient des lettres enthousiastes. Les premières émissions sont consacrées au patois vaudois et Charles Montandon propose bientôt d'ouvrir l'émission aux patois des autres régions de Suisse romande.

Sans aucun doute la diffusion d'émissions en patois sur les ondes de Radio-Lausanne dynamise le monde des patoisants: en mars 1954 est créé un Conseil des patoisants romands, sous la présidence de Charles Montandon, pour coordonner les efforts accomplis en faveur des patois. Ce Conseil décide alors de mettre sur pied un concours littéraire des patois romands avec pour but, entre autres, de provoquer la création d'œuvres nouvelles pour la radio. Le succès de ce premier concours de 1954 est immense et sera renouvelé en 1956. Ces concours auront lieu à des intervalles divers jusqu'en 1977 au moins⁷. Une autre initiative des patoisants en lien avec les émissions radio a déjà été évoquée, il s'agit de la création des Archives sonores des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines qui aboutit en 1955. Il est intéressant de souligner cette volonté d'archiver à long terme et d'organiser avec méthode, concepts qui n'avaient pas cours à la radio dans les années 1950. C'est sans doute pour cette raison qu'une si grande partie des émissions patois ont été conservées. En fait, l'apogée des émissions patois se situe dans les années 1950 – 1960. Les profonds changements qui ont marqué la Suisse romande après la Seconde Guerre mondiale ont accéléré la disparition du monde rural.

Les principaux animateurs des émissions patois sont Fernand-Louis Blanc (1951-1961), André Rougemont (1961-1970), Paul Burnet (1970-1978), Jean-Claude Gigon (1978-1980), Daniel Perret (1980-1982), Michel Terrappon (1982-1989), Marie Nora (1990) et Olivier Frutiger (1990-1992).

Aperçu des enregistrements et des documents annexes

Le fonds patois de la Radio Suisse Romande, constitué d'émissions de radio et de documents papier⁸, fait la part belle aux patois vaudois.

6 Nous présentons ici un bref survol de l'étude réalisée par Andréanne QUARTIER-LA-TENTE, *Les émissions patois à la RSR (1952-1992)*, dans *Rapport final du Projet de numérisation et de mise en valeur des Archives sonores des parlers de Suisse romande et des régions voisines, 2003-2006*, pp. 49-68. Il convient de se référer à cette étude complète pour de plus amples informations.

7 Nous n'avons pas d'information concernant d'éventuels concours ultérieurs.

8 Les documents papier de ce fonds appartiennent à la Radio Suisse Romande, mais sont actuellement disponibles à la consultation à la Médiathèque Valais de Martigny.



Les émissions

Comme décrit plus haut, ce sont les Vaudois qui, inquiets de la disparition des patois, sont à l'origine des émissions à Radio-Lausanne. La première, présentée par Fernand-Louis Blanc et par Charles Montanton, est diffusée le 8 novembre 1952 à 16h10 sous la dénomination d'*Un trésor national: Nos patois*. Les quatre textes en patois vaudois diffusés pour l'occasion sont: *Lo Concê dâi z'osé* (Le concert des oiseaux) de Charles-César Dénéreaz, lu par Monsieur le député Albert Wulliamoz; *Carillon dâo Dzorot* (Le Carillon du Jorat) de Jules Cordey, lu par Albert Chessex; *Li davoue renalhe*: (Les deux grenouilles) une fable d'Henri Tardent, récitée par Monsieur Henri Nicolier⁹. La part accordée aux patois vaudois durant les 40 ans de l'émission est importante puisque l'on en trouve dans un quart des émissions et que 219 émissions (16%) sont consacrées uniquement au Pays de Vaud.

Les œuvres diffusées

564 œuvres diffusées concernent le patois vaudois (soit 18%). On trouve beaucoup de récits et d'entretiens. Par contre, contrairement aux émissions consacrées aux patois fribourgeois ou valaisans par exemple, il y a peu de chants. A noter la diffusion, en 1984, de la comédie *Onna veilhia de vin couet* (Une veillée de vin cuit) de Jules Cordey. Cette comédie inédite avait été jouée en 1923 à Vucherens par la Société du patois du Jorat et Frank Cherpillod, enfant à cette époque, avait gardé une copie du texte. Il lit et chante cette comédie pour les auditeurs de la Radio Suisse Romande¹⁰.

Les œuvres papiers

Parmi les documents papier du fonds patois de la Radio Suisse Romande, on trouve des textes en patois, avec ou sans traduction, qui ont été diffusés ou non, et des textes uniquement en français. Ce sont parfois des œuvres inédites et manuscrites, parfois de simples photocopies de recueils de textes patois ou encore des coupures de journaux. 514 de ces œuvres concernent les patois vaudois (soit 15%).

Les patoisants

La Radio Suisse Romande possède aussi des documents biographiques sur certains patoisants auteurs de textes en patois et/ou ayant participé aux émissions. Pour des raisons historiques liées à la constitu-

tion du fonds lui-même, ces données ne sont pas homogènes et ne concernent de loin pas tous les patoisants ou personnes liées aux émissions. 157 personnes (environ 10% des personnes dont on possède des éléments biographiques) sont des patoisants vaudois. Citons les plus connus: Frédéric Duboux, Jules Cordey, Charles-César Dénéreaz, Constant Dumard-Mercanton, Louis Favrat, Marie-Louise Goumaz, Emma Jaunin-Duperrex, Frédéric Rouge.

Les lieux

Les patois d'une cinquantaine de villes ou villages du canton de Vaud sont représentés dans le fonds. Il s'agit principalement de lieux situés actuellement dans les districts de Broye-Vully, Gros-de-Vaud, Lavaux-Oron, Jura-Nord vaudois et Riviera-Pays d'Enhaut. On constate que les villes et villages proches du lac sont très peu présents, au profit de l'arrière-pays.

La numérisation et la mise en ligne des documents

Les documents sonores sont particulièrement fragiles. Les bandes magnétiques qui forment l'essentiel des archives sonores de la deuxième moitié du XX^e siècle, sont menacées, notamment les bandes en acétate des années 50 et début 60. Pour en préserver le contenu, la solution généralement adoptée est la numérisation: le signal sonore, acquis par une lecture soigneuse au moyen de magnétophones de bonne qualité, est transformé en fichier audionumérique, stocké sur des systèmes informatiques à haute capacité. Une duplication des fichiers, avec un stockage décentralisé sur un autre site, garantit leur pérennité. La numérisation a aussi l'avantage de permettre un accès à distance.

Le projet de numérisation du fonds patois, élaboré par Olivier Frutiger, a pris dès 1998 la forme d'un partenariat entre la Radio suisse romande, La Médiathèque Valais de Martigny, Memoriav et RERO, le Réseau romand des bibliothèques. Les directeurs des grandes bibliothèques universitaires romandes, par leur organe consultatif CDROM, ont décidé en 2001 de soutenir le projet.

L'objectif était:

- d'établir un inventaire détaillé des documents de la collection, aussi bien sonores qu'écrits,
- de numériser les enregistrements sonores eux-mêmes et de stocker les fichiers issus de la numérisation sur le système d'archivage de la RSR,

⁹ «Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 11, 2009.

⁹ Cette émission peut être écoutée sur le site de la Médiathèque du Valais: <http://xml.memovs.ch/so24-51-001.xml>

¹⁰ Cette comédie peut être écoutée en deux parties sur le site de la Médiathèque du Valais <http://xml.memovs.ch/so24-55-069.xml> et <http://xml.memovs.ch/so24-55-070.xml>



- de réunir et de mettre en œuvre les documents écrits,
- de cataloguer l'ensemble du fonds pour permettre la recherche des sons et des documents annexes,
- de rendre les documents accessibles en ligne au public, dans la mesure où les droits le permettent.

Dès le début, lors de contacts avec les responsables des bibliothèques cantonales des cantons romands, il était acquis que le fonds serait rendu largement accessible aux utilisateurs intéressés, scientifiques, linguistes, amoureux des anciens parlers, et au grand public en général. C'est pour cette raison qu'un accès via RERO a été retenu. La pertinence du projet a été validée par des représentants de la communauté scientifique, en présence de M. Andrès Kristol, professeur de dialectologie à l'Université de Neuchâtel, Mme Rose-Claire Schülé, dialectologue et de M. Eric Flückiger, représentant M. Paul-Henri Liard, rédacteur en chef du Glossaire des patois romands.

L'inventaire a débuté en 2003, et la numérisation elle-même en février 2004. Elle s'est achevée à l'automne 2006. Le catalogage et la documentation des émissions se poursuivent par les soins de la Médiathèque Valais.

La numérisation a été effectuée par une collaboratrice de Memoriav travaillant à la RSR. La conversion du son analogique en fichier numérique a été faite au moyen d'un logiciel dénommé *Quadriga*¹¹. Les fichiers de référence sont sous un format linéaire BWF, 48KHz, 16 bits¹². Les fichiers, accompagnés d'un catalogage sommaire, ont été stockés dans le système d'archivage SIRANAU¹³ de la RSR.

En vue de la mise en ligne les fichiers ont été convertis par les soins de la Médiathèque Valais en fichiers RealAudio, permettant la lecture en *streaming*¹⁴.

Les droits détenus par la RSR ont été cédés en avril 2006 à la Médiathèque Valais, afin de lui permettre d'exploiter ce fonds documentaire.

Il est prévu que les bandes magnétiques elles-mêmes, une fois numérisées, soient conservées dans un lieu destiné à la conservation patrimoniale, en principe un des magasins de stockage souterrains de la Bibliothèque nationale à Berne.

Le catalogage a été entrepris par la Médiathèque Valais, à un niveau aussi détaillé que possible, dans le catalogue RERO. La volonté de mettre à disposition du public des informations annexes a conduit à accompagner chaque document de pages intermédiaires,

créées par la Médiathèque Valais (suivre le lien sous *Accès*). Ces pages contiennent un lecteur audio qui lance l'écoute, et présentent les séquences de l'émission, qu'on peut consulter sélectivement. Un lien à gauche renvoie à une page de texte avec le plan de l'émission, et chaque fois que possible la transcription. Une partie des émissions attendent encore d'être transcrites, et les bonnes volontés sont recherchées¹⁵. On trouve encore sur la page intermédiaire:

- titre
- auteur
- notice d'inventaire
- lien permettant de commander une copie
- lien permettant de donner des informations

Le partenariat de la RSR et les soutiens de Memoriav et de la Loterie Romande pour cette opération sont mentionnés sur cette page.

Le fonds a donné lieu jusqu'ici à 1290 notices d'émissions. Comment rechercher ? L'ensemble des notices peuvent être sélectionnées par le mot-clé (recherche simple) «rsrpatois», le cas échéant complété d'un terme plus précis, par exemple un nom de lieu («rsrpatois savigny») ou de personne («rsrpatois denezaz»). Un accès multimédia, facile et étendu, est donc assuré.

Ainsi, en 2009, le vœu émis, en 1955, par Fernand-Louis Blanc, l'un des fondateurs des émissions patois et des Archives sonores des parlers de Suisse romande et des régions voisines, est devenu réalité: l'ensemble des émissions de patois de la RSR peut être écouté par toute personne connectée à Internet. L'émission peut être écoutée et les documents d'accompagnement (textes en patois, parfois avec traduction, biographies des patoisants, etc.), quand ils sont disponibles, peuvent être consultés. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de ce projet: la technologie moderne redonne la voix à un monde essentiellement rural, aujourd'hui presque disparu. ■

Dominique Prongué, historienne, documentaliste
Andréanne Quartier-la-Tente, documentaliste
Jean-François Cosandier, chef de service, Radio Suisse Romande.

11 Produit par la société CubeTech / HDA (Allemagne)

12 Format normalisé par l'Union Européenne de Radiodiffusion (UER / EBU), sur la base du format WAV de Microsoft.

13 SIRANAU: «Système Intégré Radio pour l'Archivage Numérique Audio».

14 Procédé de lecture en flux continu, sans téléchargement.

15 S'adresser à la Médiathèque Valais - Martigny (027 722 91 92), ou par mail: mv.martigny@mediatheque.ch

Archives écrites et bibliographie

par Gibert Coutaz

Les recherches initialement conduites sur le patrimoine culturel immatériel ont démontré très vite l'ampleur des fonds d'archives, des témoignages filmiques et sonores pouvant entrer dans le périmètre¹. Le même constat a été fait à partir des investigations bibliographiques. A défaut de pouvoir reproduire l'ensemble des résultats dans la présente étude, il importe de souligner les travaux pionniers dans le domaine culturel immatériel, qui ne portait pas encore ce nom dans les publications, en particulier de Paul Hugger dans le domaine de l'ethnologie, Jacques BURDET en matière musicale et de danse populaire, de Jean-François Robert dans les métiers du bois² et encore récemment dans le domaine du Patrimoine culinaire suisse (Directeur: Stéphane Boisseaux)³.

Nous avons réduit notre contribution au patois vaudois.

Archives écrites

Qui veut consulter des archives et des imprimés sur le patois dans le canton de Vaud doit recourir principalement aux Archives cantonales vaudoises et aux Archives de la Ville de Lausanne. La consultation des autres dépôts d'archives, en particulier de ceux des districts, n'a pas révélé de gisements documentaires particuliers⁴. Sans nous livrer à une étude aussi poussée que celle rédigée récemment dans le Valais romand⁵, nous donnons ci-dessous la nomenclature des fonds d'archives écrites en relation avec le patois vaudois.

Archives cantonales vaudoises

Le thème du patois se retrouve dans de nombreuses références qu'il n'est pas possible de reprendre ici. Signalons parmi les fonds qui ne font pas l'objet d'une notice spécifique: P Bonard (Arnold Bonard); P Bridel (famille Bridel); P Jaïn (famille Jaïn); P Société vaudoise de généalogie⁶; PP 82 (Donald Aubert); PP 389 (Rémy Rochat)⁷; PP 569 (Claude Cantini) et PP 766 (Klaus Baumgart).

L'ensemble des fonds mentionnés est doté d'inventaires. Ils peuvent être consultés en ligne, sur le site

des Archives cantonales vaudoises, <http://www.musees-vd.ch/fr/acv/accueil/>

P Decollogny (Decollogny, Adolphe)

Patoisant, héraldiste, historien, Adolphe Decollogny (1886-1972) s'est passionné pour tout ce qui touche de près ou de loin au passé du canton de Vaud. Patiemment, il a accumulé une vaste documentation dont il a fait profiter largement la *Revue historique vaudoise*, les *Archives héraldiques suisses*, la *Nouvelle Revue de Lausanne* et bien d'autres publications. Bourgeois

1 Dans leur réponse du 9 avril 2009, les Archives de la Ville de Lausanne ont donné 140 fonds correspondant entièrement ou partiellement à la définition du patrimoine immatériel. Nous remercions M. Marcel RUEGG, archiviste aux Archives de la Ville de Lausanne, de sa réponse très complète et documentée.

2 Nous renvoyons aux ouvrages bibliographiques cités ci-après, pour les références précises auxquelles nous ajoutons les deux volumes de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 10-11, Lausanne, 1982-1984, la publication de Jean-François ROBERT, *Outils et machines des métiers du bois*. Photographies de Daniel GUILLOUX, [Dourdan], 2006, 2 vol. (255 et 255 p.).

3 Voir site: <http://www.patrimoine.culinaire.ch>

4 Enquête écrite du 16 février 2009 auprès des archivistes des chefs-lieux de district et des communes de Montreux, Pully, Renens et Villeneuve, ainsi que des Archives intercommunales de Prilly et de la Cinémathèque suisse. La consultation de la base Panorama (Inventaire général des Archives communales vaudoises avant 1961) ne livre que des résultats isolés et peu significatifs. Ainsi 263 références en relation avec le patrimoine immobilier, 15 avec le patois et aucun avec le patrimoine culturel immatériel, voir <http://www.panorama.vd.ch/Query/suchinfo.aspx>

5 Alain DUBOIS, «La conservation et la valorisation de la mémoire de patois dans le Valais romand», dans *Vallesia*, LXI, 2006, pp. 373-414. Il est utile de relever la prise de conscience précoce des autorités vaudoises de fixer la mémoire du patois, démarche considérée comme un devoir patriotique: «Ce n'est pas sans regret que l'on voit s'en aller l'ancienne langue expressive et originale de nos pères, le sonore patois de la Suisse romande, car, si les progrès de la civilisation en demandent l'extinction complète, la science, se plaçant à un autre point de vue, nous invite à recueillir pieusement tout ce qui reste de notre vieil idiome et lui ériger un monument à la fois scientifique et patriotique, avant qu'il soit trop tard.» (Lettre de Marc Ruchet, chef du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, 3 juillet 1899, citée par DUBOIS, p. 382 et note 31).

6 Mentionnons la *Nomenclature botanique-patois*. Manuscrit avec adjonctions au crayon, probablement de la collection de Charles-Philippe Du Mont, 54 p. sans date (P SVG, G 197), exploité par Jean-Louis MORET et Albin JAKES (voir infra).

7 Le fonds renvoie en grande partie aux publications des Éditions Le Pèlerin, aux Charbonnières, qui diffusent les travaux sur la vallée de Joux. Rémy Rochat ne fait pas qu'éditer, mais est auteur de plusieurs études.

d'Apples et de Reverolle, Adolphe Decollogny naquit le 17 mai 1886 à Cottens. Il fit un apprentissage bancaire et entra au service de l'Union vaudoise du crédit dont il fut, durant de nombreuses années, le sous-directeur. En 1956, il prit sa retraite emportant avec lui l'estime et l'amitié de tous ceux qui avaient été ses collaborateurs. Parallèlement à son activité professionnelle, il fit preuve d'un engagement exemplaire à l'endroit de nombreuses sociétés. Il fut trésorier et administrateur de la Société suisse d'héraldique –qui le nomma membre d'honneur– membre du comité de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie de 1961 à 1966, comme il fit partie du Conseil des patoisants romands, de la Société vaudoise de généalogie et présida l'Association vaudoise des amis du patois. De très bonne heure, il manifesta un intérêt tout particulier pour l'héraldique. Il collabora à l'*Armorial des communes vaudoises* de Théodore Cornaz et Frédéric-Théodore Dubois et créa, entre 1921 et 1931, cent seize armoiries communales. Par la suite, il publia de nombreuses études héraldiques, parmi lesquelles le *Guide héraldique du Château de la Sarraz* (1961). En 1957, Adolphe Decollogny, alors président de l'Association vaudoise des amis du patois, a obtenu pour deux travaux en patois, le Prix Kissling de l'Académie rhodanienne des Lettres, à l'occasion des Fêtes du Rhône à Annecy. Il décède le 13 mai 1972.

Le fonds se compose de deux séries. La première regroupe des cahiers d'exposés tenus par Adolphe Decollogny. Un de ces cahiers concerne le patois (P Decollogny 5).

PP 42 (Frick, René-Oscar)

Journaliste à la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, puis à la *Feuille d'Avis de Lausanne*, privat-docent de folklore à l'Université de Neuchâtel, René-Oscar Frick a laissé de nombreuses notes personnelles, des coupures de presse et des fichiers de dépouillement touchant au folklore, les traditions populaires, les coutumes, les légendes populaires et aux dictons météorologiques (PP 42/ b /1; c/2; d/1, e et f/1-6, 1914-1975).

PP 323 (Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud)

Le fonds de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* (29 mètres linéaires) est constitué des documents administratifs, des procès-verbaux des séances de comité, de la correspondance, des maquettes, de l'ensemble des reproductions et photographies publiées ou non, des enregistrements des entretiens qui sont à la base de la recherche sociologique de Paul Hugger

pour le volume 10 et de photographies (en grande partie de Marcel Imsand) et documents iconographiques. Les volumes 10 et 11 font l'objet d'archives spécifiques (PP 323/8/710 et PP 323/9/1-14), intéressantes à parcourir pour comprendre la démarche éditoriale.

PP 874 (Pasche, Oscar et Marcel)

Né à Mollie-Margot (Savigny), le 27 juin 1887 et décédé à Lausanne, le 25 mars 1963, originaire de Ferlens dans le canton de Vaud, domicilié à Essertes s/Oron au Chalet des Biolles (mot patois pour «bouleau») qu'il fit construire. Son père, Jules Pasche (1860-1938), fils de Frédéric Samuel, était agriculteur et avait épousé Louise, née Lavanchy (1864-1928), Oscar était leur seul enfant. A Berne, le 17 mai 1910, Oscar Pasche épousa Marie Emma Niederhauser (1887-1961), fille de Johann Andreas, originaire d'Eriswil BE. Ils eurent ensemble deux enfants: Marcel René, né en 1911, et Louisa Marguerite dite «Louison», née en 1919. Oscar Pasche prend sa retraite, le 1^{er} juillet 1949. C'est alors qu'il déploie une activité débordante dans ses domaines de prédilection: la chanson populaire et le patois vaudois. Sous le pseudonyme de Jean des Biolles, il est l'auteur d'une grande quantité de chansons et poèmes aussi bien en patois qu'en français. Il composa de nombreuses poésies pour des anniversaires, des mariages ou des fêtes de famille, en témoigne l'énorme collection de «Couplets de circonstance» qu'il a laissée. Oscar Pasche parcourait les fêtes de tradition populaire et se produisait souvent en public, ce qui lui valut une popularité certaine. Il était correspondant de plusieurs journaux locaux comme *L'Industrie laitière*, *Le Courrier*, la *Feuille d'Avis de Lausanne* et surtout *Le Conteur romand*. A son décès, les journaux déplorèrent la perte d'un des plus fervents défenseurs du patois ! Il fut secrétaire-caissier du Conseil des patoisants romands, de l'Association vaudoise des amis du patois et de l'Amicale de Savigny. Malgré une production prolifique, Oscar Pasche n'a publié que peu de ses textes, nous signalons cependant:

- «L'automatique à Saint-Imier», dans *Le Jura bernois*, le 19 septembre 1946, n°219, p. 4.
- «Quand on veillait le vin-cuit dans le Jorat vaudois», dans *Folklore suisse*, 1956, pp. 4-7.
- «Rondes et rimes enfantines du Jorat vaudois», dans *Folklore suisse*, 1958, pp. 11-13.

Oscar Pasche participa à des émissions radiodiffusées de Radio Lausanne (devenue Radio suisse romande) et interpréta ses productions, comme le 18 janvier 1957 (rediffusion le 22 mai 1973) et le 1^{er} avril 1978. Il



y interpréta son fameux «Couplets de bienvenue à Vers-chez-les-Blanc» ainsi que «Les vaches en champ». Les *Archives sonores des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines* (à la Médiathèque du Valais à Martigny) conservent un enregistrement de l'émission du 1^{er} avril 1978 pendant laquelle Oscar Pasche avait interprété «Lou dzouveno tein d'on Dzorâtâ» (= Le jeune temps d'un habitant du Jorat, chant de et par Oscar Pasche), «Lé trai clliotze» (= Les trois cloches, adapté par Oscar Pasche, interprété par Gaston Passet) et «Les vaches en champs» (chant de et par Oscar Pasche).

Le fonds (ACV, PP 874/60-73) reflète l'ensemble de ces activités auxquelles il faut ajouter les textes de conférences, les notes de dépouillement. Enfin, on y trouve une importante collection de publications imprimées sur le patois (PP 874/73-125).

Archives de la Ville de Lausanne

Les trois fonds qui suivent sont pourvus d'un inventaire, les deux autres ne sont pas classés à ce jour, voir les informations en ligne, <http://www.lausanne.ch/archives> - entrée Inventaires.

P 67 (Association vaudoise des Amis du patois)

Réparti en 38 boîtes d'archives pour une longueur totale de 4,70 mètres linéaires, le fonds est riche de l'ensemble des archives administratives, financières, éditoriales de l'association. Outre la liste des membres, il comprend en particulier les textes et les chansons présentés à la société lors des concours annuels (1719-1992), les dossiers des fêtes et manifestations (1949-1980), des enregistrements sonores (1970-1983), des photographies et clichés (1953-1977), des affiches et dessins 1977-1989), des textes manuscrits sur le patois de Jules Cordey, alias Marc à Louis (1758-1982), des monographies (1842-1982) et des périodiques (1874-1989).

L'Association a été fondée en 1953. Elle dispose d'un site, <http://www.patoisvaudois.ch> qui diffuse en particulier des listes de textes publiés en patois.

P 219 (Paul Burnet)

A sa mort, en 1994, les archives de Paul Burnet, né en 1904, ont été confiées aux Archives de la Ville de Lausanne; elles reflètent les multiples activités de cet amoureux de l'histoire vaudoise et de son ardeur à défendre la cause du patois: archives écrites (P 269/7, 1980-1993) et surtout sonores, P 219/S 549 – S 565 (1966-1981).

P 239 (Charles-César Dénéreaz)

Originaire de Chardonne, Charles-César Dénéreaz (1837-1896) enseigna la musique, plus particulièrement le chant. Après avoir obtenu son brevet d'enseignement en 1856, il fut d'abord nommé régent à Senarclens, puis enseigna de 1859 à 1869 le chant au Collège et à l'École supérieure de Vevey. C'est en 1869 qu'il fut appelé aux Ecoles normales pour l'enseignement de la musique vocale et instrumentale. Dès 1877, il fut maître de chant à la fois au Collège cantonal, à l'École industrielle cantonale et à l'École supérieure de jeunes filles de Villamont. Il collabora au *Conteur vaudois*, où il signa de nombreux récits en patois, conservés dans le fonds (P 239/1 et 2). Il décéda le 26 mai 1896 à Bex.

P 379 (Consortage des patoisants valaisans de Lausanne)

Fondé en 1962, le consortage est issu de la Société valaisanne de Lausanne qui succéda en 1917 au Club vaudois de Lausanne, fondé en 1901. Il fut créé par des membres désireux de parler le patois et de porter le costume. Les archives sont formées de documents administratifs et financiers, ainsi que des listes des effectifs, des années 1962 à 1997.

P 394 (Union valdôtaine de Lausanne)

La société est fondée en 1904 par des émigrés du val d'Aoste, venus chercher du travail à Lausanne. Elle est la seule représentante en Suisse, des Valdôtains. Le gouvernement valdôtain lui verse un subside annuel. Les archives sont composées de documents administratifs et financiers, ainsi que de photographies et d'une bibliothèque, couvrant les années 1904 à 2001.

Bibliographie

Nous n'avons pas pris en compte les publications de littérature patoise ni les notices bio-bibliographiques d'auteurs d'études et d'articles consacrés au patois (par exemple Paul Aebischer, Jules Jeanjaquet, Ernest Schüle); seuls de rares articles parus dans les périodiques ont été retenus⁸.

Ouvrages bibliographiques

Bibliographie linguistique de la Suisse romande / par Louis GAUCHAT et Jules JEANJAQUET, / [publ.] par le Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel: Attinger frères, 1912-1920, 2 vol.

- T. 1: *Extension du français et question des langues en Suisse. Littérature patoise*, 1912, 291 p.

⁸ Nous renvoyons au fonds d'archives et aux notices biographiques rédigées par Brigitte Steudler, p. 71.

- T. 2: *Histoire et grammaire des patois. Lexicographie patoise. Français provincial. Noms de lieux et de personnes*, 1920, 416 p.

Bibliographie vaudoise. Index général, sous la direction de Jean Charles BIAUDET, Lausanne, 1987, pp. 8, 48, 296-298, 309 (Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, t. 12)

Vaud à livres ouverts. Bibliographie du canton de Vaud 1987-1995. Établie par la Bibliothèque cantonale et universitaire vaudoise sous la responsabilité de la section Documentation vaudoise, Yens; Saint-Gingolph: Editions Cabédita, 1996, pp. 39, 265-267.

GAVILLET, Bernadette, *La bibliothèque du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, 1988, 12 f. (Travail présenté dans le cadre du cours Histoire des bibliothèques).

Dictionnaires, glossaires

BRIDEL, Philippe-Sirice, *Glossaire du patois de la Suisse romande / avec un appendice comprenant une série de traductions de la parabole de l'enfant prodigue, quelques morceaux patois en vers et en prose et une collection de proverbes [recueilli et annoté par] Louis FAVRAT*, Genève: Slatkine reprints, 1984 [Reproduction photomécanique de l'édition de Lausanne, 1866, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1^{re} série, t. 21], 547 p.

CALLET, Pierre Moïse, *Glossaire vaudois*, Genève: Slatkine, 2003 (Reproduction photomécanique de l'édition de Lausanne: G. Bridel, 1861), 301 p.

CHAUBERT, Jean-Louis, *Lexique des mots de notre parler régional issus du patois vaudois*, [S.l.], [s.d.], 2004 (Oron-la-Ville: Impr. Campiche), 36 p.

CHESSEX, Albert; SCHÜLE, Ernest, *Petit dictionnaire vaudois: français-patois: tiré des œuvres de Jules Cordey... / avec la collaboration de Juliette CORDEY*, Lausanne: Association vaudoises des Amis du patois, 1963, 71 p.

Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des vocabulaires francophones, conçu et rédigé par André THIBAUT, sous la direction de Pierre KNECHT, avec la collaboration de Gisèle BOERI et Simone QUENET, Carouge-Genève: Editions Zoé, 1997, 854 p.

DUBOUX-GENTON, Frédéric, *Dictionnaire de patois vaudois: patois-français, français-patois*, [S.l.]: [s.n.], (Oron: P. Campiche), 2006 (Edition revue et complétée, 1^{re} éd. 1981, 331 p.), 375 p.

Glossaire des mots du Pays-d'Enhaut / Marina ANDRES, Heidi SAUGY, Catherine SCHULE et leurs élèves, [S.l.]: [s.n.], 1992 (Château-d'Oex: Impr. de Château-d'Oex), 32 p.

Glossaire des patois de Suisse romande / élaboré avec le concours de nombreux auxiliaires et réd. par Louis GAUCHAT, Jules JEANJAQUET et al., avec la collaboration de Ernest MURET, Neuchâtel, Paris: V. Attinger, 1924-1967, Genève, 1968 →

HADACEK, Catherine, *Le Suisse romand tel qu'on parle / lexique romand-français*, Lausanne: P.-M. Favre, 1983, 132 p.

MILLIoud, Alfred, *Notes de philologie – manuscrit*, [Lausanne], [Archives cantonales vaudoises], 1895-1910, 6 vol.

Recueil de fiches rédigées par A. Millioud entre 1895 et 1910, alors qu'il travaillait aux Archives cantonales vaudoises. Les toponymes du Pays de Vaud, des régions avoisinantes et de nombreux noms communs ont été relevés. Plus de 20 000 copies de ces fiches ont été envoyées aux collaborateurs du *Glossaire des patois de la Suisse romande* pour y être intégrées à leurs fichiers de travail. De nombreux documents d'archives sont mentionnés.

PIERREHUMBERT, William, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel: Attinger, 1978 (Reproduction photomécanique de l'édition de 1926), 763 p. (Publications de la Société d'histoire et d'archéologie du Canton de Neuchâtel. Nouvelle série, t. 2.)

L'ouvrage a paru d'abord en fascicules, de 1921 à 1925.

Schweizerisches Idiotikon: Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprachen/ gesammelt auf Veranstaltung der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich: begonnen von Friedrich STAUB und Ludwig TÖBLER, und fortgesetzt unter der Leitung von Albert BACHMAN, Otto GRÖGER, Hans WANNER und Peter DALCHER, Frauenfeld: Huber, 1881- →

VITALI, David, *Mit dem Latein am Ende? Volkssprachlicher Einfluss in lateinischen Chartularen aus der Westschweiz*, Bern-Berlin, etc.: Peter Lang, 2007, 643 S. (Lateinische Sprache und Litteratur des Mittelalters, hrsg. von Peter STOLZ, 41)

Monographies et articles

Actes [du] colloque de dialectologie franco-provençal. / publ. par Zygmunt MARZYS, avec la collaboration de François VOILLAT; colloque organisé par le Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel: Faculté des lettres, Genève: Droz, 1971, 256 p. (Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, t. 34).

A l'écoute du patois vaudois [Enregistrement sonore]: CD accompagnant le nouveau «Dictionnaire de patois vaudois»; récits, poèmes et chansons enregistrés entre 1944 et 2007 / réalisé avec la collab. de la Radio Suisse romande; Groupement du «Dictionnaire de patois vaudois»; réalisation Michel FREYMOND, Jean-François GOTTRAUX, Sylvain MAY, Puidoux: [s.n.], 2007, 1 disque compact + 1 brochure (33 p.)

AUBERT, Eugène, *Glossaire de la Vallée de Joux. Suivi de quelques considérations sur le patois combier et son origine* par Auguste PIGUET, Les Charbonnières: Ed. Le Pèlerin, 2001, 94 p. (Études et documents, N° 118).

AYER, Cyprien, *Introduction à l'étude des dialectes du pays romand*, Neuchâtel: Académie de Neuchâtel, 1878, 52 p.

BARRAS, Christine, *La sagesse des Romands: proverbes patois de Suisse romande*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 2009, 427 p. (Collection archives vivantes).

- BOSSARD, Maurice, «Et si nous parlions vaudois ?», dans *Canton de Vaud: district de Lausanne* / préface de Philippe PIDOUX; textes de Maurice BOSSARD, Georges-André CHEVALLAZ, Gilbert COUTAZ *et al.*; documentation de Maurice BOSSARD, Alexandre GISIGER; photos de KETTY & Alexandre GISIGER, Chapelle-Vaudanne (sur-Moudon): Ed. Ketty & Alexandre, 1991, pp. 55-78 (Les communes vaudoises et leurs armoiries, t. 1)
- BOSSARD, Maurice, «Ce patois qui disparaît de nos campagnes: Maurice Bossard, l'amour des mots.» Maurice BOSSARD [introd.] pour Christophe FONTANNAZ, dans *Terre romande*, 1990, n° 17, p. 13.
- BOSSARD, Maurice, *Vie et mystère des mots*, Morges: Ed. Cabédita, 1990, 205 p. (Archives vivantes romandes).
- BRIDEL, Philippe-Sirice, *Essai statistique sur le Canton de Vaud*, Genève: Slatkine, 1978 (Réimpression de l'édition, Zurich: O. Füssli, 1818), 298 p.
- BURGER, Michel, «La tradition linguistique vernaculaire en Suisse romande: les patois», dans Valdman, Albert (dir.), *Le français hors de France (Créoles et français régionaux)*, Paris: Champion, 1979, pp. 259-269.
- BYLAND, August, *Das Patois der «Mélanges vaudois» von Louis Favrat*, Berlin: W. Gronau, 1902, 91 S. (Thèse lettres, faculté des sciences humaines Université de Zurich).
- CERESOLE, Alfred, *Le parler vaudois, suivi de Cambillon, conte vaudois*, [Sierre]: Ed. à la Carte, 2005, 73 p.
- CHEVALLEY, Hervé, «Le chant lointain du patois vaudois», par Caroline PLACHTA, dans *Pointsforts: le magazine de la BCV*, 12, 2007, pp. 26-31.
- CHEVALLEY, Hervé, «Le français local d'origine dialectale en Suisse romande», dans *Les régiolectes du français/travaux réunis et publiés par Gérard SALMON*, Paris: Champion; Genève: Slatkine, 2006, pp. 91-113 (Travaux et recherches des universités rhénanes, 19).
- CHEVALLEY, Hervé, LIARD, Paul-Henri, «Glossaire des patois de la Suisse romande», dans *Politiques de l'éducation et innovations. Bulletin de la Conférence de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin*, 5, 1999, pp. 14-18.
- CORBELLARI, Michel, «Germanismes et autres particularités du français de la Suisse romande», dans *Vie et langage*, N° 2000, novembre 1968, pp. 702-712.
- CUENDET, Jean-Pierre, *Parlons vaudois*, Chavannes-de-Bogis: Slatkine, 1991, 189 p.
- DEVELEY, Isaac-Emmanuel-Louis, *Observations sur le langage du Pays de Vaud*, Lausanne: chez Hignou et Compe, 1808, 62 p.
Paru pour la première fois en 1807 dans *Notices d'utilité publique, particulièrement destinées à faire connaître les travaux de la Société d'Emulation du Canton de Vaud*, Lausanne, t. II, pp. 217-250.
- DEVELEY, Isaac-Emmanuel-Louis, *Observations sur le langage du Pays de Vaud*, 2^e éd. revue et augmentée, Lausanne: chez Louis Lacombe, 1824, 80 p.
- DUPERTUIS, Félix, *Recueil des locutions vicieuses utilisées dans le canton de Vaud*, Lausanne: F. Payot, 1892, 69 p.
- DUPRAZ, Louis et BONJOUR, Emile, *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires: degré supérieur*, Lausanne: Payot, 1919, 544 p.
«La langue romane employée anciennement dans le Pays de Vaud [...] était le dialecte bourguignon [...], des relations fréquentes et intimes avec l'Allemagne et les nombreux Allemands établis chez nous [...] ont puissamment contribué à corrompre notre langue.» Les deux auteurs proposent le remplacement de toutes les locutions vicieuses par des termes français corrects.
- EHINGER, Maude, *Sur les traces des du patois vaudois*, [Lausanne]: Ai Sansounè, 2002, 52 p.
- FAVRAT, Louis, *Mélanges vaudois: français et patois*. Préface de Philippe GODET, Lausanne: F. Payot, 1894, 294 p.
- GAUCHAT, Louis, «Patois», dans *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, d'Eugène MOTTAZ, Genève: Slatkine, 1982 (Réimpression de l'édition de Lausanne: F. Rouge, 1921), t. 2, pp. 406-410.
- GAUCHAT, Louis; JEANJAQUET, Jules; TAPPOLET, Ernest, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands: relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types*, Neuchâtel: Impr. P. Attinger, 1925, 197 p.
- GIGNOUX, Louis, *La terminologie du vigneron dans les patois de la Suisse romande*, Halle sur Saale: Ehrhardt Karras Imprimeur, 1902, 65 p. (Thèse de doctorat, Faculté de philosophie, Université de Zurich).
- GILLES (Jean Villard Gilles), «Le langage vaudois», dans *Chansons que tout cela !*, Lausanne.: Ed. Rencontre, 1970.
Voir édition également dans *Vie quotidienne II. Maisons, Fêtes, Sport, Langage*, Lausanne: 24 heures, 1984, p. 305 (*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 11)
- HASSELROT, Bengt, *Etudes sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)*, Uppsala: A.-B. Lundequistska Bokhandelin; Paris: Droz, 1937, 280 p. (Thèse dialectologie, Université d'Uppsala, 1937).
- JAQUENOD, Fernand, *Essai sur le verbe dans le patois de Sottens*, Lausanne: Payot, 1931, 104 p. (Thèse lettres, Université de Lausanne, 1930).
- JEANJAQUET, Jules, «Les patois romands et leurs vicissitudes», dans *Heimatschutz. Zeitschrift der Schweizerischen Vereinigung für Heimatschutz = Bulletin de la Ligue pour la défense de la Suisse pittoresque*, 1946, 1, pp. 41-45.
- JEANJAQUET, Jules, «Diffusion et usure des formules imprécatoires dans les patois suisses», dans *Bulletin du dictionnaire wallon*, 17 (1932), 1-4, pp. 229-242.

- LUGRIN, Ernest, *Locutions vaudoises*, Lausanne: E. Frankfurter, 1917-1919, 2 vol.
- MERLE, René, *Une naissance suspendue: l'écriture des «patois»: Genève, Fribourg, Pays de Vaud, Savoie: de la pré-Révolution au Romantisme*, La Seyne: Société d'études historiques du texte dialectal, 1991, 110 p. (Bulletin de la Société d'études historiques du texte dialectal, N° 7).
- MORATEL, Jacques-Louis, *Bibliothèque romane de la Suisse ou recueil de morceaux écrits en langue romane de Suisse occidentale, accompagnés d'une traduction littérale, suivis de notes grammaticales et philologiques*, Lausanne: Impr. J.-S. Blanchard aîné, 1855, 188 p.
- MURET, Ernest, *Les patois de Suisse romande*, Lausanne: G. Bridel, 1909, 29 p. (Tiré à part: *Bibliothèque universelle et revue suisse*, 1909).
- NICOLE, Charles-Hector, *Le langage combier dans la première moitié du XX^e siècle: un mode d'expression représentatif d'une région, d'un genre de vie, d'une époque*, Le Brassus: *Feuille d'avis de la Vallée de Joux*, 2005, 161 p.
- NICOLIER, Henri, *Grammaire du patois de la Forclaz*, [Lausanne]: Association vaudoise des amis du patois, 1960, 99 p.
- ODIN, Alfred, *Phonologie des patois du canton de Vaud*, Halle sur Salle: M. Niemeyer, 1886, 166 p.
- ODIN, Alfred, *Etude sur le verbe dans le patois de Blonay*, Halle: Niemeyer, 1887, 44 p.
- ODIN, Louise, *Glossaire du patois de Blonay*. Préface Ernest MURET, Blonay: Animation culturelle de Blonay, 1995, 714 p. [Reproduction photomécanique de l'édition de Lausanne: G. Bridel, 1910] (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse. Hors série).
- PAPILLOUD, Jean-Henry, «Archives des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines. Un projet pilote de sauvegarde et de mise en valeur d'un fonds patrimonial», dans *Arbido*, 2005/5, pp. 18-20.
- PIDOUX, Edmond, *Le langage des Romands*. Dessins de Christine BERTHOIN, 2^e éd., Lausanne: Ensemble, 1984, 173 p.
- PIGUET, Auguste, *Les voyelles toniques suivies de nasales en patois du Chenit*, Neuchâtel: V. Attinger, 1929, 90 p. (Thèse lettres, Université de Lausanne, 1927).
- Por la veillâ: œuvres choisies en patois* / Jules CORDEY (= Marc à Louis). Préface de Paul AEBISCHER, Lausanne: Payot, 1950, 190 p.
- REDARD, Georges, «Langue française et patois», dans *La langue française. Entretiens de Neuchâtel (Cahiers de L'Institut neuchâtelois, IV)*, 1954, pp. 116-133.
- REYMOND, Jules et BOSSARD, Maurice, *Le patois vaudois: grammaire et vocabulaire*, Lausanne: Payot, 1982 (1^{re} éd. 1979), 263 p.
- SCHÜLE, Ernest, «Le Langage», dans *Vie quotidienne II. Maisons, Fêtes, Sport, Langage*, Lausanne: 24 heures, 1984, pp. 289-314 (*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 11)
- SINGY, Pascal, *Les Romands et leur langue: l'exemple des Vaudois: enquête sociolinguistique*, Lausanne: [s.n.], 1995, 683 p. (Thèse lettres, Université de Lausanne, 1995).
- ZUFFEREY, François, «Langues et parlers», dans *Les pays romands au Moyen Age*, publié sous la direction de Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Jean-Pierre FELBER, Jean-Daniel MOREROD et Véronique PASCHE, Lausanne: Editions Payot, pp. 393-404 (Territoires).

Onomastique

Toponymie

- BOSSARD, Maurice, CHAVAN, Jean-Pierre, *Nos lieux-dits: toponymie romande*, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 2006 (Nouvelle édition revue et augmentée, 1^{re} éd. 1990), 324 p.
- CHESSEX, Pierre, *L'origine et le sens des noms de lieux: ces noms qui nous parlent*. Préface de Jean-Pierre CHUARD Lausanne: Ed. 24 heures, 1985 (Réédition de l'édition de Neuchâtel: Delachaux & Niestlé, 1945, *Cahiers d'enseignement pratique*, 41), 175 p.
- Dictionnaire toponymique des communes suisses = Lexikon der schweizerischen Gemeindenamen = Dizionario toponomastico dei comuni svizzeri* / réd. / Red. / red.: Florence CATTIN... [et al.]; documentation / Dokumentation / documentazione: Dorothee AQUINO-WEBER ... [et al.]; comité scientifique / wissenschaftlicher Beirat / comitato scientifico: Rolf Max KULLY... [et al.]; dir. / Leitung / dir.: Andres KRISTOL, Neuchâtel: Centre de dialectologie - Université de Neuchâtel; Frauenfeld: Huber; Lausanne: Payot, cop. 2005, 1102 p.
- FEHLMANN, Paul, *Ethniques, surnoms et sobriquets des villes et villages en Suisse romande, Haute-Savoie et alentour, dans la vallée d'Aoste et au Tessin = Die Einwohnernamen samt deren Über- und Spitznamen in der Westschweiz, in Hochsavoyen und im Nachbargebiet: Oberwallis, Pomatt, Tessin, Aostatal, Deutschfreiburg, Seeland, Laufental, Savoyen bis Oberelsass*. Préface de Gabriel MÜTZENBERG; avant-propos de Paul GUICHONNET, Genève: Jullien, 1990, 274 p.
- JACCARD, Henri, *Essai de toponymie: origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*, Genève: Slatkine, 1978 (Reproduction photomécanique de l'édition de Lausanne, 1906), 558 p.

Anthroponymie

- CHABLOZ, Fritz, *Sobriquets des communes dans la Suisse romande*, Gorgier: Imprimerie de Pierre, 1893, 50 p.
- CHESSEX, Pierre, *Origine et noms de personnes: sens et origine des prénoms, des noms de famille et des surnoms*,



Genève: Slatkine, 1983 (Réimpression de l'édition de Lausanne: La Guilde du livre, 1946, *Gai savoir*, 12), 154 p.

Comment réaliser sa généalogie. Histoire de la famille, origine des patronymes, Yens-sur-Morges: Ed. Cabédita, 1991, 153 p. (Collection Archives vivantes).

MURET, Ernest, «Les noms de personnes dans le Canton de Vaud», dans *Le livre d'or des familles vaudoises* / publ. par Henri DELÉDEVANT et Marc HENRIOUD, Genève: Slatkine, 1979 (Reproduction photomécanique de l'édition de Lausanne: Spes, 1923), pp. XX-XXXVII.

«Noms, sobriquets et situation géographique», dans *Canton de Vaud: district de Lausanne* / préface de Philippe PIDOUX; textes de Maurice BOSSARD, Georges-André CHEVALLAZ, Gilbert COUTAZ *et al.*; documentation de Maurice BOSSARD, Alexandre GISIGER; photos de KETTY & Alexandre GISIGER, Chapelle-Vaudanne (sur-Moudon): Ed. Ketty & Alexandre, 1991, 135-159 (Les communes vaudoises et leurs armoiries, t. 1).

ROUX, Charles, *Noms et sobriquets des Vaudois*, Yens-sur-Morges, Saint-Gingolph: Ed. Cabédita, 2001, 127 p. (Collection Archives vivantes).

Publications particulières

AEBISCHER, Paul, «Monsieur de Warens (Guérard de Joffrey), versificateur et patoisant en 1703», dans *Revue historique vaudoise*, 1947, pp. 16-20.

Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans le canton de Vaud/publ. par la Société des sciences naturelles de ce canton, Vevey: Impr. Loertscher, 1836, 128 p.

Avec un glossaire des noms patois.

CHEVALLEY, Jacques, *Pour un musée de la vie vaudoise*, Lausanne: Fondation des patoisants, 1953, 14 p.

DUBOIS, Alain, «La conservation et la valorisation de la mémoire des patois dans le Valais romand», dans *Vallesia*, LXI, 2006, pp. 373-411.

MORET, Jean-Louis et JAKES, Albin, *Le nom des plantes en patois vaudois*, Lausanne: Société vaudoise des sciences naturelles, 2008, 248 p. (Mémoires de la Société vaudoise des sciences naturelles, vol. 21).

Voir «Le nom des plantes en patois vaudois: une affaire de linguiste et de botaniste», dans *Rapport annuel de la Société Académique Vaudoise*, Lausanne, 2008, pp. 52-67.

REBETZ BENISTON, Martine, BARRAS, Christine, *Le climat des Romands*, Oron-la-Ville: Stratus, 1993, 364 p.

Bibliographie, pp. 228-233.

Présente le résultat de recherches en climatologie et étudie les aspects linguistiques des dictons. En deuxième partie: mille deux cent treize dictons de tous les cantons romands publiés en patois avec une traduction française.

REBETZ BENISTON, Martine, *Perception du temps et du climat: une analyse du climat de Suisse romande sur la base des dictons populaires*, Oron-la-Ville: Ed. Stratus, cop. 1994, 1 vol. (pagination multiple) (Thèse lettres, Université de Lausanne, 1992).

Annexe I: Bibliographie, pp. 2-11.

Annexe II: Dictons de Suisse romande, 102 p.

SCHÜLE, Ernest, *A quoi sert l'étude des patois ?*, [Lausanne]: *Conteur romand*, 1959, 8 p.

Causerie faite le 19 septembre 1959 au Comptoir suisse de Lausanne, et publiée dans le *Conteur romand*, 87, octobre-novembre-décembre 1959.

TAPPOLET, Ernest, «Ein Exerzierreglement aus dem 17. Jahrhundert in Waadtland Mundart», dans *Festschrift Louis Gauchat*, Aarau: H.A: Sauerländer, 1926, pp. 187-208. hs.

Périodiques

Almanach du Conteur vaudois pour l'an..., Lausanne, 1903-1940.

L'ami du patois: trimestriel romand/Conseil romand des patoisants, La Roche; [puis] Savièse: *L'Ami du patois*, N° 1 (mai 1973) - à

Bulletin des patois de la Suisse romande. Année 1 (1902)-année 14 (1915), Berne; [puis], Zurich: Bureau du Glossaire.

Causeries vaudoises/éd. par Louis MONNET, série 1, Lausanne: Impr. Vincent, 1876 (nouvelle édition revue et augmentée, 1893, 159 p.), 143 p.; série 2, Lausanne: Impr. Vincent, 1877, 160 p.; série 3, Lausanne: Impr. Vincent, 1880, 147 p.

Le Conservateur suisse ou Recueil complet des Etrennes helvétiques, Lausanne: chez Louis Knab; [puis] au Dépôt bibliographique de Benjamin Corbaz [etc.], t. 1 (1813) - t. 13 (1831).

Conteur vaudois: journal de la Suisse romande, Lausanne, année 1 (1862/1863) - année 73 (1934).

Devient: *Le nouveau Conteur vaudois*, Lausanne, année 74 (1947/1948) - année 77 (1949/1950).

Devient: *Le nouveau Conteur vaudois et romand*, Lausanne, année 78 (1950/1951) - année 83 (1955/1956).

Devient: *Le Conteur romand: revue pour le maintien des patois et des traditions*, Lausanne, année 84 (1956/1957)-année 96 (1967/1968).

SchweizerVolkskunde Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde = Folklore suisse: bulletin de la Société suisse des traditions populaires, Basel: Verlag der Schweizerischen Gesellschaft, année 1 (1911) - année 32 (1942).

Devient: *Schweizer Volkskunde. Korrespondenzblatt der Schweiz Gesellschaft für Volkskunde/ Folklore suisse. Bulletin de la Société suisse des traditions populaires/ Folklore svizzero. Bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari*, Basel: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde, année 33 (1934) - année 84 (1994).

Devient: *Schweizer Volkskunde: Korrespondenzblatt Gesellschaft für Volkskunde = Folklore suisse: bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folklore svizzero: bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari*, Basel: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde, année 85 (1995) - →

Rapport 1 (1899) - rapport 68 (1966)... / Glossaire des patois de la Suisse romande. Devient: Rapport annuel de la rédaction/Glossaire des patois de la Suisse romande. Rapport 69), Neuchâtel: P. Attinger, 1967- → ■

Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises.

Les auteurs

Jean-Louis **Chaubert**, membre de l'Association vaudoise des Amis du Patois, Route du Vergnolet, 1070 Puidoux-Gare.

Hervé **Chevalley**, directeur, Glossaire des patois de la Suisse romande, Avenue du Peyrou 4, 2000 Neuchâtel.

Jean-François **Cosandier**, chef de service, Radio Suisse Romande, Avenue du Temple 40, Case postale, 1010 Lausanne.

Gilbert **Coutaz**, directeur des Archives cantonales vaudoises, Rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens.

Pierre **Devaud**, membre de l'Association vaudoise des Amis du Patois, Route du Jorat 13, 1073 Mollie-Margot.

Pierre-Yves **Favez**, archiviste, Archives cantonales vaudoises, Rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens.

Eric **Fluckiger**, rédacteur, Glossaire des patois de la Suisse romande, Avenue du Peyrou 4, 2000 Neuchâtel.

Norbert **Furrer**, historien, Chemin des Amourettes 11, 1510 Moudon.

Marie-Louise **Goumaz**, présidente d'honneur et membre de l'Association vaudoise des Amis du Patois, Fleur de Lys 15, 1071 Chexbres.

Pierre **Guex**, président de l'Association vaudoise des Amis du Patois, Route du Jorat 86, 1000 Lausanne 26.

Paul **Hugger**, ethnologue, Rue Jacques-Chardonne 9, 1803 Chardonne.

Albin **Jaques**, assistant, Faculté des Lettres, Section de linguistique, Bâtiment Anthropole, Quartier Unil-Dorigny, 1015 Lausanne.

Daniel **Maggetti**, professeur, directeur, Centre de recherche sur les lettres romandes, Quartier Unil-Centre, Bâtiment Unithèque, 1015 Lausanne-Dorigny.

Henri **Niggeler**, Sòci dóu Felibrige, Vice-président de l'Académie Rhodanienne des Lettres, Passage du Clos d'Amont 2, 1554 Sédeilles.

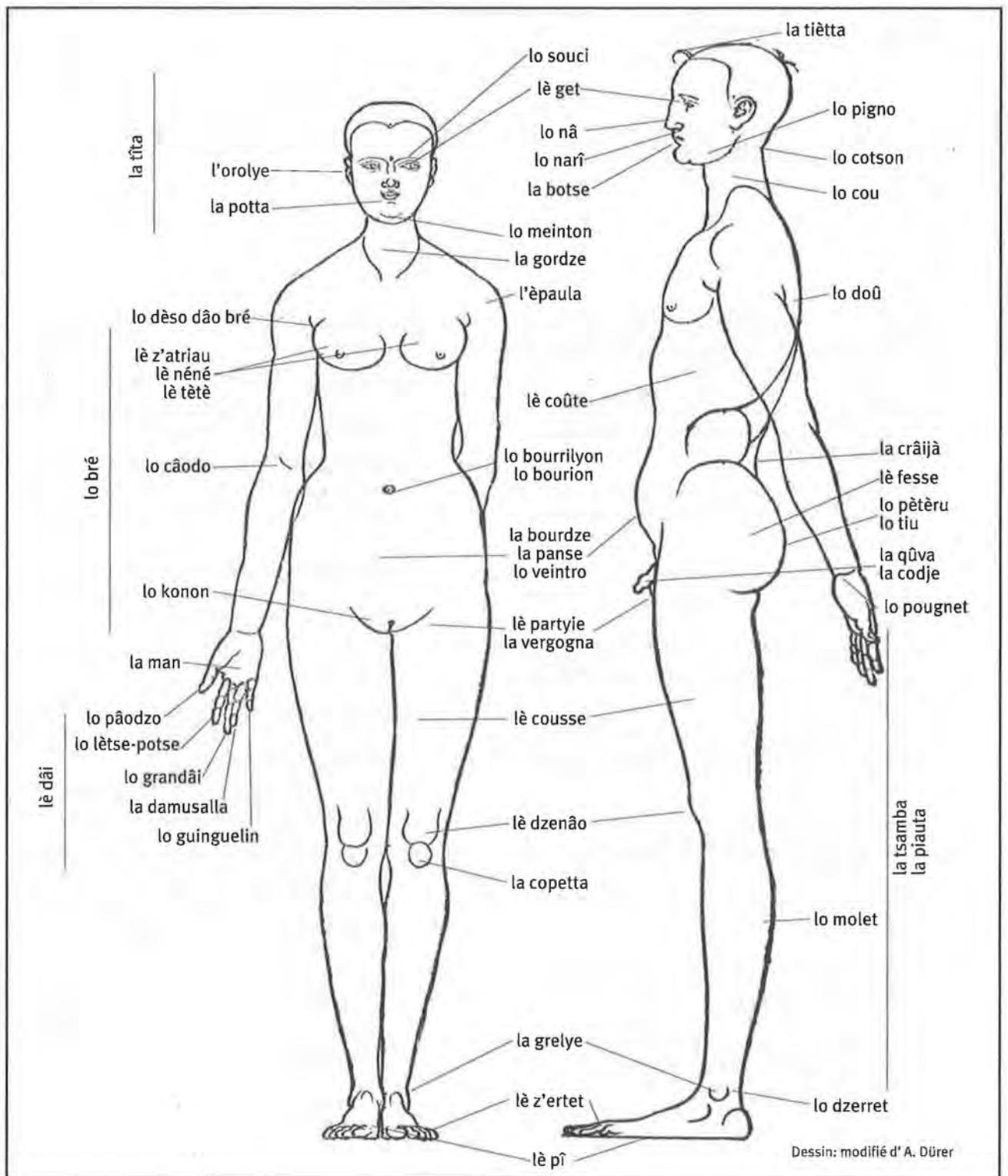
Alain **Pichard**, journaliste, Avenue de Villamont 19, 1005 Lausanne.

Dominique **Prongué**, historienne, documentaliste, Radio Suisse Romande, Avenue du Temple 40, Case postale, 1010 Lausanne.

Andréanne **Quartier-la-Tente**, documentaliste, Radio Suisse Romande, Avenue du Temple 40, Case postale, 1010 Lausanne.

Brigitte **Stuedler**, responsable de la Documentation vaudoise, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, Place de la Riponne 6, 1014 Lausanne.

François **Zufferey**, professeur, Faculté des Lettres, Section de français. Philologie française et provençale, Bâtiment Anthropole, Quartier Unil-Dorigny, 1015 Lausanne.

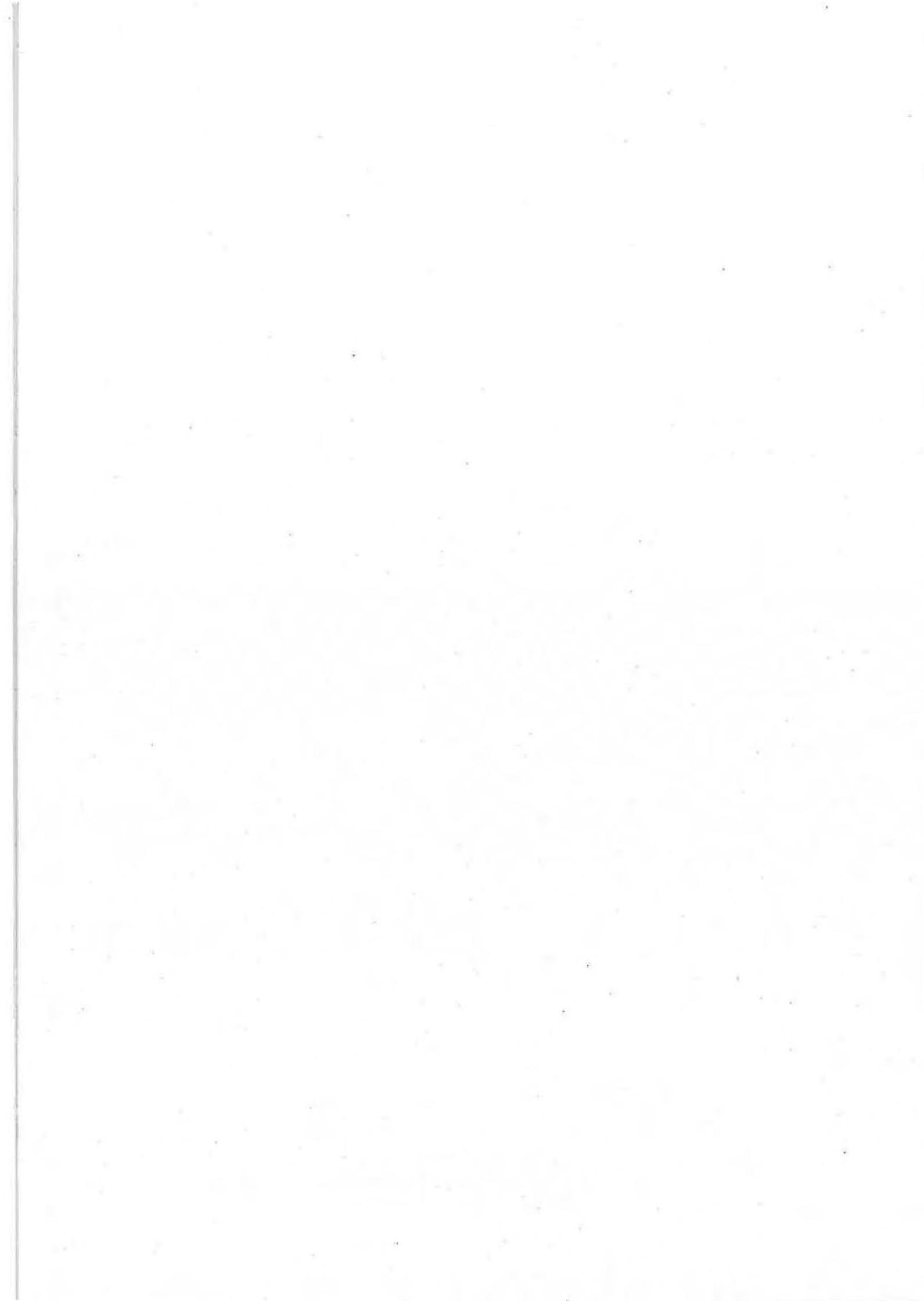


Les parties du corps.

D'après BRIDEL, Ph.-S., *Glossaire du patois de la Suisse romande* [...] [recueilli et annoté par] L. FAVRAT, Genève: Slaktine reprints, 1984 [Reproduction photomécanique de l'édition de Lausanne, 1866, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1^{re} série, t. 21], 547 p.

ODIN, L., *Glossaire du patois de Blonay*. Lausanne: G. Bridel, 1910, 714 p. (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse. Hors série).

REYMOND, J. et BOSSARD, M., *Le patois vaudois: grammaire et vocabulaire*, Lausanne: Payot, 1982 (1^{re} éd. 1979), 263 p.



Publié avec le soutien

du Service des affaires culturelles du canton de Vaud, de la Société académique vaudoise, de la Fondation de famille Sandoz, de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), des Retraites populaires (RP Vie), de Romande Energie et de Kudelski

